■ la météo

Généralement nuageux avec neige légère. Maximum de près de 20.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIV - NO 8 | Montréal, jeudi 11 janvier 1973 | 15 CENTS

Ce soir voyez la course à la télévision

LOTO PERFECTA

CFTM-TV, Canal 10

10h.15 p.m.

Après le vote négatif aux Postes

Les dirigeants nationaux veulent retourner à la table de négociations

OTTAWA (CP) – Les leaders nationaux des unions des postes ont interprété hier le vote serré et indécis donné par leurs membres comme une indication qu'il leur fallait retourner à la table des négociations, afin d en venir à une nouvelle convention collective de travail pour leurs membres.

C'est l'opinion qu'a émise à Ottawa l'un des directeurs du Syndicat des postiers (SCFP), M. Bill Kidd, en affirmant que les résultats du vote pris parmi les 28,000 postiers à travers le Canada indiquaient clairement que le comité de négociation n'avait pas reçu de mandat de grève.

A Montréal, le président de l'Union des facteurs de Montréal, M. Guy Morissette, a déclaré que les résultats du vote n'étaient aucunement représentatifs de ce qui se passe chez les postiers canadiens et que le vote devrait être annulé.

Le porte-parole montréalais a ajouté que les employés des Postes de Montréal pourraient bien réclamer un ordre de cour forçant le Conseil des unions des postes à annuler le vote.

Quant au président du Syndicat des postiers, M. Marcel Perreault, il a déclaré que le vote représentait une victoire morale pour les postiers de Montréal.

Les résultats du vote serré, a ajouté le porte-parole syndical, montrent bien que les membres de l'union "n'ont plus confiance en l'équipe des négociateurs et ceux-ci devraient démissionner de leur poste".

En ce qui concerne le vote proprement dit, il avait été pris dans le but d'approuver ou de désavouer le comité national de négociation qui avait incité les postiers à rejeter le rapport du comité de conciliation pour un nouveau contrat de travail. Ainsi ceux qui votaient en faveur de la recommandation du comité de négociation, rejetaient en fait les propositions du comité de conciliation. Par contre, ceux qui se prononçaient contre la recommandation du comité, pouvaient être en faveur du rapport de conciliation ou n'exprimer qu'un vote de non-confiance envers le comité de négociation.

Les résultats rendus publics hier indiquent qu'au total, 10,128 postiers employés à plein temps et 1,089 postiers employés à temps partiel se sont prononcés contre la recommandation majoritaire du comité de négociation de dix membres. Par ailleurs, 9,047 employés à plein temps et 432 à temps partiel ont choisi d'entériner la décision du comité et, ipso facto, de rejeter les recommandations du comité de conciliation.

L'interprétation du vote, donnée par certains leaders, semble semer encore plus de confusion qu'auparavant chez les employés des Postes canadiennes. Les dirigeants nationaux des postiers se sont rencontrés hier à Ottawa dans le but de définir la marche à suivre à la suite du vote. L'on sait qu'à Montréal même, plus de 94% des 1,600 postiers ont choisi d'exprimer leur non-confiance envers l'équipe nationale de négociation.

Les recommandations principales du comité de négociation étaient les suivantes: acceptation des clauses déjà approuvées par les deux parties lors des séances de négociation, rejet des propositions du comité de conciliation, reprise des séances de négociation avec l'employeur par le comité de négociation fort d'un mandat de grève des membres des unions de postiers.

Parmi les postiers qui ont voté contre les recommandations du comité de négociation, mentionnons ceux de Toronto, Vancouver, Régina, Calgary, Winnipeg et Montréal. Par ailleurs, les facteurs de Montréal, de même que la plupart des syndiqués d'Ottawa, Hamilton, Sas-

Voir page 6 : Postes

La pénurie s'aggrave

L'aéroport Kennedy rationne le carburant

NEW YORK – La pénurie de pétrole et de carburant était telle aux Etats-Unis qu'hier, les principales compagnies d'aviation devaient rationner le carburant à l'aéroport Kennedy de New York.

Cette situation est attribuable au fait que les raffineries américaines, surchargées de travail à la suite d'une pénurie d'huile à chauffage résultant d'une vague de froid, ont dû ralentir leurs livraisons de carburant aux compagnies d'aviation.

Hier, les compagnies les plus durement touchées par cette pénurie à Kennedy étaient American, Trans World, Eastern et Allegheny.

Si les réserves de carburant étaient presque épuisées à l'aéroport de New York, on n'a pas eu cependant à annuler de départs. Les compagnies, avisées de la situation, ont pris leurs précautions et faisaient faire le plein à d'autres aéroports avant de poser leurs appareils à Kennedy.

La compagnie Air Canada n'a pas été affectée par cette pénurie, a expliqué un porte-parole, parce que ses appareils utilisent un type de carburant plus raffiné que celui utilisé par les compagnies américaines.

Pendant ce temps se déroulait à Washington une audience de la commission sénatoriale sur les importations de pétrole et de gaz naturel, au cours de laquelle on a laissé en-

Voir page 6 : L'aéroport

Flegmatique, imperturbable et digne, ce fonctionnaire britannique est descendu dans la rue hier avec ses collègues à chapeau melon pour manifester contre le gel de leurs salaires que vient de décréter le gouvernement. Bien peu de ces débrayages ont duré plus de deux heures. (Téléphoto PA)

Bell Canada

Le Québec met en doute la juridiction de la CCT

OTTAWA (CP) – Le gouvernement du Québec a contesté hier la juridiction de la Commission canadienne des transports dans l'audition d'une requête de la compagnie Bell Canada pour l'augmentation de ses tarifs téléphoniques.

Si la Commission canadienne des transports se rend à l'argumentation du Québec, les procédures entreprises par la compagnie Bell pour hausser ses tarifs seront interrompues.

Le procureur du Québec, M. Reynold Langlois, a fait valoir à l'audience d'hier que la compagnie Bell, en somme, en appelait d'une décision rendue en mai dernier par la Commission et selon laquelle la compagnie avait obtenu la permission d'appliquer une hausse de ses tarifs, mais moins importante qu'elle ne le désirait.

La compagnie Bell, a fait remarquer M. Langlois, présente ici une requête pour faire reviser ses tarifs et non une nouvelle requête.

Advenant que la thèse de Me Langlois soit jugée exacte, la compagnie Bell devra chercher à obtenir une révision de la décision rendue en mai par la Commission canadienne des transports si elle veut obtenir les revenus supplémentaires qu'elle escompte. La hausse de tarifs qu'elle cherche à obtenir devrait lui rapporter $36 millions en 1973.

Une révision des tarifs de la compagnie devra être entendue par un comité spécial de la Commission des transports, et selon des règlements différents de ceux qui s'appliquent dans une demande de hausse des tarifs.

La compagnie devra justifier les circonstances qui la poussent à demander une révision de ses tarifs.

En mai, la Commission canadienne des transports avait permis à Bell Canada de hausser ses tarifs pour lui permettre d'augmenter ses revenus de $47.2 millions. La compagnie cherchait à ob-

Voir page 6 : Bell Canada

Condamné à la pendaison

Réal Chartrand soutient que des témoignages gardés secrets pourraient le sauver

par Pierre-L. O'Neill

Trouvé coupable du meurtre d'un policier de Sainte-Thérèse et condamné le 20 novembre dernier à être pendu le 20 avril prochain, Réal Chartrand demande que soient publiés certains témoignages jusque là gardés secrets.

Dans une lettre pathétique adressée à l'éditorialiste Laurent Laplante, du Devoir, le condamné à mort soutient que ces éléments du dossier encore inconnus du public sont susceptibles de le sauver.

M. Chartrand réfère aux délibérations à huis clos de la commission d'enquête, tenue antérieurement à son procès, sur l'administration de l'Institut Pinel.

Selon M. Chartrand, une partie substantielle des témoignages rendus à

Voir page 6 : Chartrand

Une paix séparée avec Hanoï en échange des prisonniers?

WASHINGTON (d'après l'AFP) – A mesure que la nouvelle session de négociations sur le Vietnam se prolonge à Paris, les indications se multiplient à Washington que les Etats-Unis pourraient éventuellement conclure un accord de paix avec Hanoi à la seule condition que les prisonniers américains soient rapidement libérés.

Il est difficile pour le moment de déterminer si ces indications résultent de fuites calculées de la Maison-Blanche pour faire pression sur le gouvernement de Saigon pour qu'il cesse de faire obstacle à la conclusion d'un accord de paix, ou des efforts que certains milieux républicains cherchent à exercer sur le président Nixon pour le faire sortir de son intransigeance solitaire.

Pour sa part, M. Elliot Richardson, appelé à remplacer M. Melvin Laird à la tête du Pentagone, a déclaré au Congrès que l'objectif des Etats-Unis n'était pas seulement d'obtenir la libération des prisonniers américains. M. Richardson, qui était interrogé par la commission des forces armées du Sénat en prévision de la confirmation de sa nomination, a expliqué que le gouvernement américain recherchait également un cessez-le-feu couvrant le Vietnam, le Laos et le Cambodge.

Les déclarations du futur secrétaire à la défense ont contredit l'impression donnée par celles de son prédécesseur devant une autre commission parlementaire. M. Laird avait dit que si les négociations échouaient les Sud-Vietnamiens étaient maintenant assez forts pour que les Américains se retirent complètement de la guerre à la seule condition que leurs prisonniers soient libérés.

Jusqu'ici la controverse entre le président Nixon et l'opposition démocrate sur le règlement du conflit vietnamien a porté essentiellement sur l'attitude des Etats-Unis envers le régime de Saigon.

Puisque le but de l'intervention américaine était de permettre au Sud-Vietnam de décider librement de son avenir, estime le président, il ne peut y avoir de paix dans l'honneur si les Etats-Unis imposent au gouvernement de Saigon un reglement qui lui paraît inacceptable.

L'opposition démocrate estime au contraire que l'honneur, c'est la paix elle-même, et que la politique du président équivaut à donner au régime dictatorial du président Thieu le pouvoir de maintenir perpetuellement les Etats-Unis dans la guerre.

Pendant la déposition de M. Laird, le président de la commission des forces armées, M. Edward Herbert, qui a toujours vigoureusement soutenu la politique vietnamienne du gouvernement, a déclaré: la paix dans l'honneur dépend uniquement du retour des prisonniers de

Voir page 6 : Hanoi

La mainmise du capital étranger : Gillespie dévoile son programme

OTTAWA (CP) – Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Alastair Gillespie, a tracé, hier, les grandes lignes du programme que le gouvernement fédéral entend suivre pour freiner la mainmise et étrangère sur l'économie canadienne.

Intervenant dans le débat sur le discours du Trône, le successeur de M. Jean-Luc Pepin à l'industrie et au commerce a décrit pendant 45 minutes les activités qu'entend mener son ministère.

- Il introduira une nouvelle version du projet de loi, qui n'avait franchi que la première lecture à la dernière session, proposant une procédure de surveillance et de tamisage des prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers.
- Le gouvernement élaborera, en collaboration avec les provinces, des mesures pour réglementer la venue de nouveaux investissements étrangers dans l'économie canadienne.
- Le gouvernement fédéral prendra également les mesures nécessaires pour limiter les restrictions imposées aux importateurs canadiens de techniques étrangères.
- Il introduira des amendements à la loi sur les corporations de façon à obliger les sociétés à charte fédérale, particulièrement les succursales de sociétés multinationales, de nommer une majorité de Canadiens à leur conseil d'administration.

Soulignant que le contrôle de la mainmise étrangère sur l'économie canadienne constituait un des points les plus importants du discours du Trone, M. Gillespie a déclaré que le gouvernement prendrait le temps requis par l'importance vitale de ce domaine.

A l'extérieur de la Chambre, il a déclaré que les lois visant à réglementer la venue des nouveaux capitaux étrangers ne pourraient venir qu'un certain nombre d'années après l'établissement de la commission chargée d'examiner et de tamiser les prises de contrôles d'industries canadiennes par des étrangers.

La nouvelle version du projet de loi sur les prises de contrôle présentera d'ailleurs, selon M. Gillespie, une nouvelle forme de commission de surveillance. Cette agence sera dirigée par un haut fonctionnaire relié directement au ministre.

M. Gillespie, qui était ministre d Etat chargé de la science et de la technologie avant de remplacer M. Jean-Luc Pepin, défait aux élections du 30 octobre, a particulièrement insisté sur l'importation de techniques étrangères dans les industries canadiennes.

Ces importations constituent, selon lui, un stimulant dont l'industrie canadienne ne saurait se passer. Il compte toutefois alléger le carcan souvent imposé par les exportateurs de ces techniques, qui obligent les industries canadiennes à leur remettre les améliorations apportées à ces techniques. Les contrats d'exportation de techniques étrangères stipulent souvent d'autres limites que M. Gillespie veut voir disparaître.

Le nouveau ministre de l'industrie et du commerce a, de plus, promis que le gouvernement fédéral consulterait les provinces quant aux mesures à prendre pour contrôler la vente de terrains à des étrangers.

"La consultation des provinces constitue une des leçons que nous avons appris lors des dernières élections", a, plus tard, confié M. Gillespie aux journalistes.

■ **La proportion des francophones dans les écoles de Montréal n'a guère changé depuis cinq ans** (page 5)

Le régime de retraite

L'Ontario ne souscrirait pas aux modifications proposées

par Claude Lemelin

OTTAWA – Le gouvernement Davis a rendu public hier une étude où il laisse entendre que l'Ontario n'acceptera pas intégralement les modifications au régime de pensions du Canada proposées par le gouvernement Trudeau et ne consentira à des modifications du programme que si celles-ci s'insèrent "dans le cadre d'une révision fondamentale des objectifs de longue période en matière d'assurances sociales et de sécurité du revenu, ainsi que du rôle respectif des programmes fédéraux et provinciaux en ce qui a trait à la réalisation de ces objectifs".

Rappelons que, selon les ententes fédérales-provinciales qui régissent le régime de pensions du Canada – contrepartie du régime de retraite québécois dans les neuf autres provinces –, les modalités du régime ne peuvent être modifiées par le Parlement fédéral sans le consentement des deux tiers des provinces participantes (selon la population). Suite aux modifications proposées par le gouvernement Trudeau en 1970, des négociations ont été entreprises pour dégager ce consentement, négociations que le ministre fédéral de la santé et du bien-être social, M. Marc Lalonde, espère voir aboutir prochainement.

Le rapport ontarien, qui évalue les modifications au régime québécois de retraite adoptées en juillet dernier par l'Assemblée nationale, – lesquelles doivent être harmonisées avec celles du programme fédéral – laisse entendre que les modifications québécoises ne sont pas acceptables intégralement non plus aux autorités ontariennes, parce qu'elles se rapprochent trop des propositions fédérales.

"Les modifications québécoises, lit-on dans le rapport, se rapprochent sensiblement plus du projet fédéral que les propositions d'abord formulées dans le rapport Castonguay-Nepveu. En général, la principale conséquence des modifications québécoises sera de rendre en 1976 les prestations québécoises de retraite inférieures de 18% à celles prévues par le projet fédéral. Cependant, les prestations québécoises s'accroîtront à une cadence annuelle supérieure, puisque l'indice maximal d'ajustement des prestations à l'évolution des revenus sera de 3% au Québec, comparative-

Voir page 6 : L'Ontario

■ au gré du temps

Condamnation

Il eût été regrettable de passer sous silence la décision des autorités de l'enseignement français de rayer des programmes de syntaxe l'étude du plus-que-parfait.

Cette forme verbale avait-elle à ce point fait le désespoir des cancres ou des professeurs chargés de l'enseigner ou bien le sort qui la frappe était-il dû à son nom péremptoire dans une époque où l'on tient pour suspecte l'ultra-perfection?

En utilisant, peut-être pour la dernière fois le plus-que-parfait – et si nous l'avions su promis à l'ostracisme peut-être l'aurions-nous honoré davantage – nous le saluons comme le veut sa définition: il avait toujours été un temps du passé.

Louis-Martin TARD

Quelque 10,000 élèves du secteur protestant sont d'origine grecque

par Gérald LeBlanc

Si l'on retrouve plus de 20,000 élèves d'origine italienne dans le secteur anglais de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), on rencontre pas moins de 10,000 élèves d'origine grecque dans les écoles du Protestant School Board of Greater Montreal.

Les statistiques rendues publiques samedi dernier par la CECM révélaient en effet que 49.9% des 44,071 élèves inscrits dans son réseau anglophone étaient d'origine italienne.

Ces mêmes statistiques indiquaient par contre que l'on ne retrouvait que quelque 300 élèves (0.78%) d'origine grecque dans les écoles anglophones de la CECM.

Sachant par ailleurs que l'immigration grecque a été particulièrement importante à Montréal, on s'est alors interrogé sur le secteur scolaire fréquenté par les fils de ces immigrants grecs.

Comme on pouvait le soupçonner, ils sont inscrits massivement dans les écoles du PSBGM, qui s'est montré moins scrupuleux que la CECM dans l'acceptation de ces enfants de religion grecque orthodoxe.

Le secrétaire-trésorier et directeur de l'éducation au PSBGM, M. John Perrie, a déclaré, hier, au DEVOIR, que la commission protestante ne possédait pas de statistiques détaillées sur l'origine ethnique de ses élèves comme celles fournies par la CECM.

Il a toutefois ajouté qu'on pouvait affirmer que de 17 à 18% des effectifs du PSBGM provenait des enfants de Néo-

Voir page 6 : Élèves

Le député conservateur de Kingston aux Communes, Mme Flora MacDonald, est devenue la première femme à porter un pan-tunique en Chambre où, auparavant, la robe traditionnelle était de mise. Le règlement ne l'interdisant pas, les collègues du député de Kingston n'ont pas semblé s'en plaindre. (Téléphoto PC)

Le sénateur Jacques Flynn :

Le Canada anglais n'a pas rejeté le "french power" mais Trudeau

OTTAWA (PC) – Le sénateur Jacques Flynn, leader conservateur au Sénat, a affirmé, hier, que ce sont plutôt les libéraux qui devraient être accusés d'utiliser des arguments racistes et de tenter de détruire l'unité du pays.

Dans un long discours prononcé au Sénat, il a refusé de croire que le Canada anglais ait voté contre le Québec ou "le french power" le 30 octobre dernier.

Lundi dernier aux Communes, le premier ministre Trudeau avait accusé "certains députés conservateurs" d'avoir mené une campagne sur le dos du Québec et d'avoir nui aux bonnes relations entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

"Bien entendu, il se trouve des bigots dans tous les partis politiques, mais s'il est un parti qui s'est rendu coupable de racisme pour des fins électorales, c'est bien le parti libéral au Québec, a dit le sénateur Flynn.

"Je porte cette accusation sans aucune hésitation.

"Quand j'étais tout jeune, des orateurs du parti libéral s'élevaient avec véhémence au Québec contre la conscription "des conservateurs" en 1917, alors qu'en réalité elle était imposée par un gouvernement d'Union.

"J'ai entendu des orateurs libéraux décrire mon parti comme "le parti des Anglais" et des accusations portées contre ses chefs pendant certaines campagnes électorales étaient bien plus basses et viles", a poursuivi le sénateur.

M. Flynn a précisé qu'il a voulu simplement démontrer que le vote du Canada anglais n'était pas dirigé contre le Québec ou les Canadiens français, mais plutôt contre l'administration Trudeau depuis 1968.

L'ancien ministre dans le Cabinet Diefenbaker a souligné qu'il vaudrait mieux pour l'unité canadienne d'en arriver à une représentation mieux équilibrée des deux principaux partis politiques au Québec ou au Canada français.

M. Flynn a ajouté qu'il n'est pas très gourmand et qu'il se contenterait d'une quinzaine de sièges conservateurs au Québec.

En Ontario, selon lui, les libéraux, dans les moments les plus sombres de leur histoire, ont toujours pu revenir au Parlement avec un tel nombre de députés.

Le leader conservateur au Sénat a souhaité la bienvenue à un nouveau collègue, le sénateur Martial Asselin, ex-ministre dans le Cabinet Diefenbaker également, qui a été nommé à la Chambre haute par le premier ministre Trudeau le 1er septembre dernier.

Le sénateur Flynn a souligné que la nomination du sénateur Asselin était la première depuis 1963 à survenir dans le parti de l'Opposition officielle.

Il en a profité pour dénoncer le système de nomination des sénateurs en rappelant que, depuis la perte du pouvoir par les conservateurs en 1963, le nombre de sénateurs de ce parti a diminué de 34 à 17. On compte présentement 74 sénateurs d'allégeance libérale.

C'est le premier ministre qui désigne normalement ceux qui accèdent au Sénat.

Le sénateur Flynn a réservé une bonne partie de son discours, prononcé aux quatre cinquièmes en anglais, à la situation politique créée par le résultat des élections du 30 octobre.

Après avoir soutenu que le grand vainqueur du dernier scrutin est M. Stanfield, il a dit que si juin 1968 a été la victoire d'Austerlitz pour M. Trudeau, le 30 octobre doit être considéré comme la retraite de Moscou et qu'un Waterloo se profile à l'horizon pour le chef libéral.

Le sénateur Flynn a prétendu que le gouvernement libéral "n'en est pas revenu de la rebuffade que lui a servie le corps électoral le 30 octobre et qu'il en est sorti abasourdi, physiquement et moralement ébranlé."

On pourrait puiser dans l'histoire pour établir des analogies avec la situation dans laquelle se trouve maintenant M. Trudeau.

L'impôt, mon beau souci

OTTAWA (CP) – Tous les contribuables canadiens recevront cette année le même formulaire pour la préparation de leur rapport d'impôt, qu'ils soient simples salariés, rentiers, millionnaires ou chômeurs, et ce formulaire contiendra 12 pages, au grand désespoir de ceux qui jugeaient dans le passé que les formulaires étaient déjà trop compliqués.

Pour la dernière année fiscale, les contribuables qui tiraient leurs revenus d'un simple emploi salarié n'avaient qu'à remplir une simple formule de deux pages.

Pour les contribuables touchant des revenus plus importants le ministère du revenu avait prévu un formulaire de six pages pour permettre l'énumération de toutes les sources de revenus: rentes, investissements, salaires, loyers, etc.

Pour 1972, les contribuables de toutes les catégories auront d'abord quatre pages à remplir puis, selon qu'ils ont aussi à déclarer des gains sur le capital, des revenus sur leurs investissements ou à inscrire des frais de garderie d'enfants, des exempetions personnelles spéciales, des revenus sur immeubles ou s'ils touchent un salaire annuel de plus de $12,000, ils devront consulter et remplir huit autres pages de leur rapport.

Le commerce bilatéral

Ottawa et Washington réconcilieront leurs statistiques

OTTAWA – Le statisticien en chef du Canada, Mme Sylvia Ostry, a annoncé hier que le Comité Etats-Unis-Canada de statistique du commerce a réussi à établir le rapprochement des statistiques de 1970 sur le commerce bilatéral de marchandises pour les deux pays.

Lorsqu'on se fonde sur le cadre conceptuel établi pour cette étude, on constate qu'en 1970, l'excédent au titre du commerce de marchandises (en dollars américains) était de $1,424 millions et non pas de 1,036 millions comme on l'avait publié au Canada, ni de 2,008 millions comme on l'avait publié aux Etats-Unis (voir les tableaux).

Selon le statisticien en chef, c'est la première fois que deux grands partenaires commerciaux parviennent à rapprocher leurs données sur le commerce bilatéral. Cette réussite de la collaboration entre organismes statistiques du Canada et des Etats-Unis a permis de jeter les bases solides non seulement d'une harmonisation des cadres conceptuels utilisés par le Canada et les Etats-Unis lors du calcul des données sur le commerce des marchandises, mais encore d'une recherche quant à la possibilité d'échanger des renseignements sur les importations par bandes d'ordinateur, ce qui réduirait pour les exportateurs le fardeau que leur imposent les déclarations. En outre, on dispose ainsi des jalons qui permettront de rapprocher nos statistiques du commerce de celles d'autres grands partenaires commerciaux. Le comité se consacre activement à la poursuite de ces objectifs.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'écart entre les balances commerciales publiées par les deux pays, l'excédent de l'estimation douanière sur l'estimation des opérations d'importation explique des écarts de $130 millions de dollars pour le Canada et de 400 millions pour les Etats-Unis; la sous-évaluation des exportations s'est chiffrée à 150 millions pour le Canada et à $500 millions pour les Etats-Unis.

Un comité mixte sur le prix des aliments

OTTAWA (PC) – Le gouvernement établira un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes, afin d'enquêter et de présenter des recommandations sur les tendances des prix de l'alimentation au Canada et sur les facteurs locaux et étrangers de ces tendances.

C'est ce qu'explique un avis de motion inscrit au feuilleton de la Chambre hier, précisant que les Communes nommeraient 20 de leurs membres sur ce comité.

Selon la coutume, dix sénateurs viendraient en compléter la formation.

Le mandat du comité serait le suivant: convoquer des personnes et interroger des témoins; siéger pendant les ajournements de la Chambre; produire des documents sur la situation des prix de l'alimentation.

Depuis plusieurs mois, l'indice des prix à la consommation subit des hausses en raison principalement des augmentations fréquentes des prix des aliments.

Déjà en 1966, un comité mixte du Sénat et de la Chambre avait conduit une étude semblable à celle proposée présentement par le gouvernement.

Deux présidents dirigeront ce comité mixte, l'un représentant le Sénat, l'autre les Communes. En 1966, le représentant du Sénat à la présidence était le sénateur libéral David Croll, de l'Ontario, et le représentant de la Chambre était le député Ron Basford qui, plus tard, devait devenir ministre de la consommation et des corporations et qui occupe maintenant le poste de ministre des affaires urbaines.

Des sources officielles ont indiqué que l'on n'avait retenu aucune date pour la nomination des membres du comité mixte. Ceux-ci, à leur tour, seront appelés à choisir les deux présidents parmi eux.

Jean Chrétien :

Les Indiens sont capables de se défendre eux-mêmes

OTTAWA (PC) – Le ministre des affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a indiqué, hier, aux Communes, que son ministère ne participait pas directement à l'audience qui se poursuit devant les tribunaux, à la suite de la demande d'une injonction interlocutoire faite par les Indiens et les Esquimaux pour faire cesser les travaux du projet de la baie James, parce qu'il ne "veut pas se substituer aux Indiens qui sont capables de défendre eux-mêmes leurs propres droits."

Les Indiens et les Esquimaux se sont présentés devant le juge Albert Malouf le 6 décembre, pour obtenir cette injonction visant à faire cesser les travaux du projet hydro-électrique de $6 milliards.

Le projet consiste à harnacher cinq rivières, à en détourner trois et à inonder 3,000 milles carrés de territoire occupé presque exclusivement par les Indiens et les Esquimaux. Ces derniers soutiennent que ce projet endommagerait irrémédiablement l'environnement du Nord québécois et mettrait en péril les cultures indienne et esquimaude.

Mme Flora MacDonald (PC-Kingston-Les Iles) avait posé la première question à ce propos aux Communes et demandé au ministre de la justice, M. Otto Lang, si le gouvernement fédéral était représenté à cette audience afin de faire reconnaître les droits des Indiens.

M. Lang a répondu dans la négative et devant l'insistance de l'opposition, particulièrement de M. Frank Howard (NPD-Skeena) qui désirait en savoir davantage, M. Chrétien a souligné que son ministère ne désirait pas participer à l'enquête afin de ne pas se substituer aux Indiens qui sont capables, selon lui, de défendre leurs droits.

M. Howard a alors accusé le ministre d'abandonner les Indiens à leur propre sort et de ne pas s'intéresser à la protection de leurs droits.

Bondissant sur une question de privilège, le ministre des affaires indiennes a répliqué que le député n'avait pas le droit de tenir de tels propos, même si le gouvernement n'était pas aussi paternaliste envers les Indiens que M. Howard l'aurait souhaité.

La Vogue au Féminin

Collection printemps-été '73

Chères amies,

J'ai reçu de France et d'Italie deux collections vraiment extraordinaires. La collection de France, très originale, est composée de douze styles exclusifs qu'il faut voir. Conçue et réalisée par des créateurs à grand succès en France, ici pour la première fois, elle est destinée à la jeune fille et la jeune femme vraiment "IN". Exécutée en tricot de filet de pêche (bouclé), cette collection comprend deux robes longues, quatre robes courtes et six modèles de chandails style débardeur, croisé, cache-coeur ou grand-vent.

La collection d'Italie comprend 20 robes et ensembles; un bijoux, mode tout-à-fait exclusive et originale. Prix très raisonnables, Styles grande vogue, élégance raffinée et racée, imprimés très distinctifs. Vêtement de classe pour la femme économe.

Vous serez admirée et discrètement désirée.

Toutes les grandeurs sont disponibles et vous aurez le choix de la couleur. Vous épargnez toujours chez moi, et vous savez pourquoi maintenant. Livraison après le 26 février prochain.

Venez choisir dès maintenant le modèle que vous préférez. Laissez un dépôt et dès l'arrivée du vêtement je communique avec vous. D'accord, je vous attends. A bientôt,

Ginette

tel.: 270-1182

6970 rue St-Denis (1er étage)
près station Métro Jean-Talon
ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

LES PRIX DÉGRINGOLENT CHEZ

Profitez de nos RABAIS DE JANVIER

Vous économiserez

PIANOS (Modèles d'étalage)

PIANO "MAESTRO" ÉLECTRONIQUE, 5 octaves avec pédale de soutien et installation pour écouteurs . . . . . Rég. 574.45 — Spécial **495.**

PIANO ARCHAMBAULT, modèle Anniversaire fini noyer. (banc inclus) — Spécial **795.**

PIANO LESAGE, modèle 71, fini noyer. . . . . (banc inclus) Rég. 1030. — Spécial **825.**

PIANO LESAGE, modèle Swinger prov. franç. fini cerisier . (banc inclus) Rég. 1100. — Spécial **935.**

PIANO LESAGE, modèle Versailles, prov. franç. fini cerisier . (banc inclus) Rég. 1660. — Spécial **1395.**

PIANO LESAGE, modèle Granada fini pécan . . . . . (banc inclus) Rég. 1660. — Spécial **1395.**

PIANO À QUEUE SEMI-CONCERT KAWAI, modèle G 750, fini ébène. Longueur 7' 4" . . . . . (banc inclus) Rég. 6660. — Spécial **5495.**

ORGUES (Modèles d'étalage)

ORGUE GEM, modèle X-300 (2 claviers de 37 notes, pédalier de 13 notes, rythme automatique) . . . . . Rég. 800. (banc inclus) — Spécial **675.**

ORGUE ELKA, modèle 99 (fini noyer, 2 claviers de 44 notes, pédalier de 13 notes) . . . . . (banc inclus) Rég. 875. — Spécial **745.**

ORGUE LOWREY, modèle IC 44 AR (2 claviers de 44 notes, pédalier de 13 notes, rythme automatique) Glissando et réverberation. . .(banc inclus) Rég. 1100. — Spécial **925.**

ORGUE FARFISA, modèle 50 P (2 claviers de 44 notes, avec rythme automatique) . Rég. 1145. (banc inclus) — Spécial **975.**

ORGUE ELKA, modèle 99 REA (2 claviers de 44 notes, pédalier de 13 notres, rythme automatique) . . . . Rég. 1260. (banc inclus) — Spécial **1050.**

ORGUE BALDWIN, modèle 126 S (2 claviers de 44 notes, rythme automatique, réverbération, et le tout nouveau "Syntha-Sound") . . Rég. 3035. — Spécial **2495.** (banc inclus)

GUITARES, "EL DEGAS"

Modèle C-80 à cordes de nylon, ou modèle F-160 à cordes d'acier, avec étui . . . . . Rég. 64.50 — Spécial **47.50**

GUITARES ÉLECTRIQUES "EL DEGAS"

Modèle 860, deux micros, quatre contrôles, (deux volumes et deux pour sonorité) corps plein en bois solide, avec étui et amplificateur modèle AP-14 . . . Rég. 264.50 — Spécial **198.50**

ENSEMBLE DE TAMBOURS POUR JAZZ, "STEWART"

Modèle D-9-C, comprenant les quatre instruments conventionnels: Grosse caisse 14" x 20"; petite caisse en métal 14" x 5"; Tom-Tom 9" x 13"; Tom-Tom 16" x 16", fini perle; plus les accessoires y compris 2 cymbales 12" et une cymbale 14". . . . . Rég. 289.50 — Spécial **214.50**

CLARINETTE, Sib "EVETTE" corps en matière plastique à l'épreuve de l'humidité, système Boehm, avec étui . . Rég. 159.50 — Spécial **99.50**

SAXOPHONE ALTO, "PAN" modèle P-68-A, fini laiton verni or, avec étui . . . . . Rég. 295.00 — Spécial **199.50**

QUANTITÉS LIMITÉES POUR LES DISQUES PAS DE COMMANDES POSTALES NI TÉLÉPHONIQUES S.V.P.

DISQUES

2424-072
YVON DESCHAMPS
La Sexualité — Spéc. 3.57

6399-007
NANA MOUSKOURI
Soleil, Soleil - Je finirai par l'oublier — Spéc. 3.57

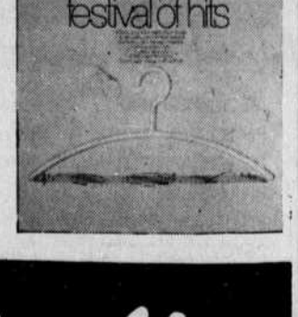

BE-11
LES CYNIQUES
Exit - Album de 2 disques — Spéc. 4.97

NBL-401
RENÉ SIMARD
Ne coupez pas les roses - C'est demain — Spéc. 3.57

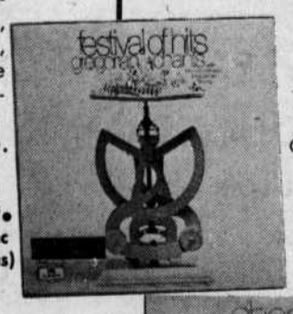

2538187
FESTIVAL OF HITS
Chants grégoriens
Spéc. 3.57

2538121
FESTIVAL OF HITS
Chopin
Spéc. 3.57

Ed Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine angle Berri
a la sortie du metro 849-6201

LE DEVOIR
Montréal, jeudi 11 janvier 1973

Le restaurant Dagwood est rasé par le feu

Le luxueux restaurant Dagwood situé au 995 boulevard Laurentien, à Ville Saint-Laurent, a été détruit tôt hier matin par un violent incendie, qui a fait rage plusieurs heures avant d'être maîtrisé par les pompiers.

Le sinistre a débuté vers 4h, dans la cuisine du rez-de-chaussée. Immédiatement, les pompiers de Saint-Laurent ont été appelés sur les lieux où ils ont rapidement circonscrit les flammes. Toutefois, une trentaine de minutes plus tard, un autre foyer d'incendie était localisé au deuxième étage de l'immeuble.

On a alors fait appel aux pompiers de Mont-Royal, de Westmount et d'Outremont pour combattre le sinistre qui avait pris des proportions inquiétantes. Au cours de l'opération, sept sapeurs ont été asphyxiés partiellement; ils ont été traités à l'hôpital durant quelques heures.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause du sinistre.

Par ailleurs, pendant que les pompiers tentaient de maîtriser l'incendie du restaurant Dagwood, un autre incendie faisait rage aux entrepôts de la compagnie Metropolitan Oil and Gaz Industrie, rue Iberville, dans l'est de la métropole.

Une soixantaine de pompiers de Montréal ont mis quelques heures à circonscrire le sinistre. Une enquête doit aussi avoir lieu dans cette affaire, a-t-on annoncé hier.

les tribunaux

par Guy Deshaies

Les routes de la baie James priveraient les Indiens de leurs revenus de chasse

Même si les routes et voies de communications que l'on construit présentement dans la région de la baie James pourront faciliter les déplacements des aborigènes, elles auront été construites au prix des sites giboyeux et des endroits propices à la trappe des animaux à fourrure et, par conséquent, au détriment des Indiens et Esquimaux.

Ces derniers, selon le Dr. Harley Feite, anthropologue de l'université Carleton, vivent essentiellement de chasse et pêche et la construction des routes pourrait finalement signifier pour les aborigènes de la baie James plus d'inconvénients que d'avantages.

Le Dr Feife était appelé comme témoin, hier, à l'enquête entreprise par le juge Albert Malouf, de la cour supérieure, relativement à une demande d'injonction présentée par les Indiens et Esquimaux pour faire cesser les travaux de construction du projet hydroélectrique de la baie James.

Le juge Malouf a déjà décidé que les Indiens et les Esquimaux avaient suffisamment d'"apparences de droit" dans cette affaire pour ordonner l'enquête au mérite.

Le témoin a informé la cour qu'il avait fait une étude anthropologique en 1969 et en 1970 relativement aux 3,000 Indiens et Esquimaux qui habitent ces terres éloignées de la baie James. Il a déclaré que 85% des chefs de familles s'adonnaient à la chasse et la pêche et que les Indiens et les Esquimaux tiraient plus de 80% de leur nourriture par ces activités.

Quant aux revenus de ces populations le Dr Feite a révélé que la chasse et la pêche assurent 52% des revenus tandis que la vente des fourrures rapportent 9% du revenu annuel, que les salaires et allocations représentaient 28% et que le troc avec la compagnie de la baie d'Hudson rapportait 10% de leurs revenus.

Hier encore un Indien, Peter Jonas, a révélé avoir été témoin d'explosions à la dynamite provoquées dans le lit de la rivière Kokssok pour des expériences de sondage du sol. Il a dit qu'à la suite de ces expériences nombre de poissons étaient morts et que le caribou avait fui.

D autre part, le chef de la tribu des

Voir page 6 : Baie James

J. Rose: le choix des jurés pourrait commencer ce matin

C'est ce matin, vraisemblablement, que commencera, en 4e division des assises, le choix des jurés au procès de Jacques Rose pour le meurtre de Pierre Laporte.

Hier, Me Lemieux a présenté trois requêtes, qui, comme les cinq de la veille, ont été rejetées sur le banc par le juge Claude Bisson.

Après le rejet de sa dernière requête, Me Lemieux s'est écrié: "Le compte y est. Je suis battu 8 à 0!"

Résumons. Me Lemieux a vainement demandé: que le juge se récuse pour cause de partialité, que la cour décline sa compétence, que le tableau des candidats-jurés soit révoqué, que l'extension dudit tableau soit annulée, que l'acte d'accusation soit rejeté comme "chose jugée", que la Couronne précise l'acte d'accusation.

La requête dite de "rez judicata" était basée sur le fait que dans ses directives aux jurés, lors du second procès de Jacques Rose pour l'enlèvement du ministre Laporte, le juge Barbès avait posé la question: l'accusé était-il sur les lieux de la séquestration? A-t-il oui ou non pris part à cette affaire?" On sait que les jurés ont répondu non puisqu'ils ont acquitté Jacques Rose.

Mais le juge Bisson, en accord avec les prétentions du ministère public, a décrété que la séquestration et l'assassinat constituaient deux faits séparés.

Me Lemieux, a bout de requêtes et de souffle, a alors déclaré: "Le présent procès est injuste, inutile et discriminatoire à l'endroit de ceux qui paient la note de ca marathon judiciaire. C'est un pillage éhonté des deniers publics." Au surplus, Me Lemieux est revenu, hier, à la charge en ce qui concerne les présumées relations qui auraient existées entre le juge Claude Bisson et Pierre Laporte. Le magistrat avait nié complètement être l'ami de Pierre Laporte. Hier, aux insinuations du bouillant avocat de la défense, le juge Bisson a admis qu'il avait connu le frère de Pierre Laporte, M. André Laporte, tous deux demeurant à Trois-Rivières, à une certaine époque. Il a dit qu'il avait rencontré M. Pierre Laporte à deux reprises, une fois chez M. André Laporte à Trois-Rivières et une autre fois à Québec alors que M. Laporte était ministre des affaires municipales et que le juge Bisson était procureur de la municipalité de Trois-Rivières.

Le juge Bisson a alors conclu que ces relations aussi rares que fortuites ne constituaient en rien un motif de partialité de sa part.

Deux bandits soutirent $25,000 à la Caisse "pop"

Deux bandits armés de revolvers ont réussi hier après-midi à s'emparer d'une somme d'environ $25,000 à la Caisse populaire Le Plateau, à Blainville, dans le comté de Terrebonne.

Les deux hommes ont fait irruption dans la caisse vers 14h50 et ont tenu en joue les cinq personnes présentes, trois caissières, une cliente et le gérant, jusqu'à la fermeture de l'établissement, à 15h.

Par la suite, les bandits ont obligé le gérant à leur remettre environ $25,000 avant d'enfermer tous les occupants dans la cave de l'immeuble et de prendre rapidement la fuite en automobile.

Vingt minutes ont ensuite été nécessaires au gérant pour défoncer la porte de la cave et alerter la Sûreté municipale de Blainville. Cette dernière fit appel au détachement de la Sûreté du Québec de Saint-Jérôme pour dresser des barrages routiers dans la région.

En soirée hier, les recherches se poursuivaient.

Appel de la Croix-Rouge

Le directeur médical du service de transfusion sanguine de Montréal, le docteur Raymond Guévin, demande instamment aux hommes et aux femmes en bonne santé de donner de leur sang cette semaine afin de constituer des réserves de sang total frais et de sous-produits.

Le médecin s'adresse particulièrement aux jeunes adultes de 18 ans et plus. L'âge limite est de 65 ans. Les personnes prêtes à partager leur bonne santé peuvent se présenter à l'une des collectes annoncées dans leur secteur ou à l'un des deux centres permanents de Montréal. Ces centres, situés au 3131 est, rue Sherbrooke et 2180 ouest, boulevard Dorchester, sont ouverts du lundi au vendredi à partir de 8h.30. Celui de l'est ne ferme qu'à 19hrs et celui de l'ouest à 16hrs. On peut obtenir plus de renseignements en téléphonant à la Croix-Rouge, tél. 527-8583.

La balade de Richard Blass

Un récidiviste de 25 ans, Richard Blass, qui purge actuellement une peine de dix années de prison pour vol qualifié et évasion, s'est payé, hier, une balade de quelques heures dans diverses cours du palais de justice mais aucun juge n'a voulu entendre sa singulière requête.

Blass demande que les règlements internes auxquels sont assujettis les détenus des pénitenciers fédéraux soient portés à la connaissance des détenus et que, dans son propre cas, une enquête soit instruite, afin que l'on détermine les raisons qui ont présidé à plusieurs décisions arbitraires dont il dit être victime (Voir Le Devoir d'hier).

Sa requête devait être présentée devant un juge de la cour fédérale mais, au greffe de cette cour, jamais une telle requête n'a été signifiée.

On a conduit M. Blass, menottes aux poings, devant le juge Yves Leduc, siégeant aux assises, mais ce dernier a renvoyé le requérant en cour de pratique étant donné la nature de la requête. En cour de pratique un premier juge a renvoyé le tout au juge Ignace Deslauriers qui siégeait aussi en division de pratique. Le juge Deslauriers, après examen de la situation, a décrété que Blass devait se présenter devant le juge...Leduc.

Comme il était l'heure de dîner et que le cercle vicieux ne paraissait pas vouloir se rompre, on a ramené le bagnard-plaignant à son bagne d'où il devra revenir mais cette fois en prenant soin de faire signifier sa requête en cour fédérale. Il aura droit alors à une promenade au 11e étage du palais de justice.

L'incident à Leclerc: l'enquête se poursuit

OTTAWA (PC) — Le solliciteur-général du Canada, M. Warren Allmand, a indiqué hier aux Communes que l'enquête se poursuivait sur l'incident de la semaine dernière à l'Institut Leclerc du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, alors que des détenus, sous l'effet de stupéfiants, s'étaient emparés de gardiens.

Répondant à une question de M. Marcel Prud'Homme (L-Montréal-Saint-Denis), le ministre a souligné que des mesures avaient été prises depuis un an pour mettre fin à l'entrée de stupéfiants dans les pénitenciers et que l'enquête se poursuivait dans le but de déterminer comment les détenus avaient pu s'en procurer cette fois.

"Nous ne possédons pas encore tous les faits", a dit M. Allmand. Cette intervention de M. Prud'Homme n'a pas plu a M. Erik Nielsen (PC-Yukon), qui a accusé le député, qui est en plus secrétaire parlementaire du ministre de l'expansion économique régionale, d'utiliser le temps limité consacré à la période de questions pour obtenir des renseignements qu'il aurait bien pu obtenir hors de la Chambre.

M. Prud'Homme a répliqué que rien n'interdisait à un secrétaire parlementaire de poser des questions en Chambre et qu'il continuerait à le faire tant et aussi longtemps que l'exigerait le bien de la population qu'il doit servir.

"Je crois que mon rôle ici est aussi important que celui du député du Yukon".

aujourd'hui

D'aujourd'hui à samedi, au motel Universel, à Sainte-Foy, a lieu **le 25e congrès de l'Association des outfitters du Québec.**

●

A 10h, à l'édifice du Conseil central de la CSN de Sorel, 900 rue de l'Eglise à Tracy, **lancement d'une brochure sur le marasme à l'usine Beloit-Sorel Walmsley.**

●

A 10h30, au 1015 Sainte-Catherine est, 3e étage, conférence de presse du **local d'organisation des chauffeurs de taxi** de Montréal relativement au règlement 6.

●

A 11h30, à l'édifice de la CSN de Québec, conférence de presse du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la couronne **relativement à l'emprisonnement de certains de ses membres.**

●

A 12h30, au 2052 Sainte-Catherine ouest, suite 107, la Société de lutte contre la pollution annonce **l'ouverture d'un Centre sur la loi de l'environnement.**

●

A 12h30, à la salle Bonaventure du Reine-Elizabeth, le club Richelieu-Montréal reçoit **l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire.**

●

A 12h30, à la Maison du commerce, 1080 Côte du Beaver Hall, 3e étage, le club Kiwanis de Montreal reçoit M. Colin H. Imray, haut commissaire britannique, qui parlera **du marché commun européen.**

●

A 14h, au Centre du Bon Conseil, 1215 boul. Sainte-Foy à Longueuil, a lieu **la partie de cartes mensuelle** organisée par le comité des dames auxiliaires des soeurs de Notre-Dame-du-Bon-conseil.

●

A 16h, à la CSN de Montréal, le président de la CSN, M. Pepin, préside une conférence de presse au sujet de la **Commission de l'industrie de la construction.**

●

A 16h, réception à l'occasion de l'ouverture du bureau de location de **la phase 3 du développement de l'Ile-des-Soeurs.**

●

A 20h, au centre Paul-Sauvé, **assemblée des propriétaires et chauffeurs de taxi relativement au règlement 6.**

Deux avocats s'affrontent en cour mais comme parties

Bien que les tribunaux des petites créances ne soient pas accessibles aux avocats, deux avocats se sont retrouvés devant cette cour, hier, mais cette fois à titre de parties au litige.

Un jeune stagiaire, Me Guy Villemure, poursuivait Me Paul-Eugène Bélanger pour récupérer son salaire non payé durant les cinq semaines de sa clericature à l'étude de Me Bélanger, au mois d'août dernier.

L'étudiant en droit a dit que Me Bélanger l'avait engagé à raison de $90 par semaine pour des menus travaux et surtout pour répondre au téléphone durant ces cinq semaines où Me Bélanger serait absent à la campagne.

Ce dernier a dit au président du tribunal que son stagiaire n'avait rien fait et s'était absenté indûment de son travail.

Le jeune avocat a fait valoir qu'il s'était honnêtement acquitté de sa tâche, qu'il devait recevoir $90 par semaine en vertu de l'entente intervenue entre lui et Me Bélanger, que ce dernier lui avait déjà versé $120 et que sa réclamation était de $300 une fois déduit le montant d'une journée et demi d'absence.

Me Bélanger a offert séance tenante $100 comptant au demandeur mais ce dernier a exigé $150. Finalement Me Bélanger a consenti à remettre $150 à M. Villemure ce qui revient à dire que M. Villemure a travaillé pour $54 par semaine. Sa carrière d'avocat lui donnera sans doute l'occasion de reprendre généreusement cette periode maigre.

Identifier les rues deviendra plus aisé

par Gilles Léveillé

Les Montréalais découvriront graduellement, au cours des semaines et des mois à venir, que le paysage de leur ville change. Les plaques d'identification des rues, actuellement de forme rectangulaire, seront remplacées par étapes par d'autres enseignes permettant l'inscription d'un plus gros lettrage.

C'est du moins le projet auquel songe présentement le maire Drapeau, en plus des autres naturellement, et au sujet duquel une décision doit être prise bientôt.

Hier après-midi, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de ville, les journalistes ont en effet surpris le maire, en compagnie du vice-président du comité exécutif, M. John Lynch-Staunton, en train d'examiner une exposition impromptue de divers modèles de plaques d'identification de rues. Il y en avait de plusieurs formes, de plusieurs dimensions et de compositions différentes.

M. Drapeau a dit à la presse que plusieurs citoyens lui ont fait la remarque, par courrier ou lors de son émission dominicale de télévision, que les enseignes de rues de la ville étaient de lecture difficile et qu'il serait souhaitable de les remplacer par des modèles agrandis.

Ne ménageant aucun effort pour plaire aux contribuables, le maire a donné suite à ces commentaires et fait préparer un certain nombre de modèles de rechange. Il a ensuite invité ses collègues du comité exécutif à les passer en revue, là, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

Ce n'est pas tous les tours que des journalistes peuvent ainsi surprendre des membres du comité executif de Montréal en pleine délibération sur un problème d'intérêt public. Mal leur en prit cependant car ils furent amenés, par le jeu de la conversation, à s'impliquer dans la question et à fournir leurs suggestions. Ils ont découvert, de ce fait, que même les problèmes les plus insignifiants en apparence cachent nombre de pièges. Comment choisir, en effet, entre une plaque de forme rectangulaire surmontée d'une ogive et une autre dépourvue de tout appendice, entre telle abréviation et telle autre, entre un lettrage pour myope ou pour presbyte?

Il n'en fallait pas tant pour rendre perplexe le mieux informé des journalistes ou le gêner à tout jamais dans les manifestations de son esprit critique.

A défaut d'une solution au problème du choix du modèle idéal, les journalistes ont fait quelques suggestions au maire. Le confrère de La Presse a proposé la publication d'un coupon-réponse en page frontispice, le représentant du Devoir a glissé l'idée d'un référendum. En l'absence des journalistes de langue anglaise, M. Lynch-Staunton a défendu la cause de l'affichage bilingue, soulignant avec un brin d'amertune que la version anglaise était toujours celle qu'on collait au mur quand l'accrochage de la plaque à un poteau n'était pas possible.

Le maire Drapeau, contrairement à toute attente, n'a pas tranché le débat. Il s'est plutôt retiré dans ses bureaux, en proie au doute le plus complet, dans l'espoir secret que son courrier des prochains jours (c'est une invitation cachée, chers lecteurs) lui apporte une réponse.

Avant que le premier magistrat de la métropole les quitte, les journalistes, vous le pensez bien, ont posé la question traditionnelle: "Quel sera le coût de ce projet, monsieur le maire?" Chagriné, M. Drapeau répondit: "On me l'a déjà dit mais je l'ai oublié."

SI VOUS NE SYNTONISEZ PAS RADIO·QUÉBEC VOUS LE REGRETTEREZ!

MTL: CANAL 9
JEUDI À 21h00 :
"ON N'A PLUS LES SÉANCES QU'ON AVAIT"

QUÉ.: CANAL 11 TCQ

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

LE VIETNAM N'EST PAS SEUL

Nous demandons aux lecteurs conscients de la gravité des bombardements américains contre le peuple vietnamien d'alléger ses souffrances en envoyant un don en argent qui lui parviendra intégralement par

Collecte Vietnam,
C.P. 283,
Station Outremont,
Montréal 154
Tél. 279-6658

(Annonce payée par le Comité Solidarité-Brésil)

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD DEPUIS 1951

Pour recevoir sans frais le DÉPLIANT DES COURS DE BASE DE FINE CUISINE familiale débutant par 1 leçon d'essai usuelle les 30 et 31 janvier.
s'adresser à: 843-6481
2015 de la montagne, suite 610, mtl.107

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR — SESSION HIVER-73

ARTS 102, 202	Organisation spatiale	mercredi
ARTS 403	Histoire de l'Art en Amérique	lundi
CINÉMA 921	Les genres cinématographiques	lundi
ÉCONOMIQUE 921	Introduction à l'économique II	jeudi
ESPAGNOL 201	Élémentaire II	lundi
FRANÇAIS 202	Théâtre	mercredi
FRANÇAIS 302	Roman	mardi
GÉOGRAPHIE 906	Géo. comparée des É.-U. et de l'URSS	jeudi
PHILOSOPHIE 201	La relation au monde	lundi
PHILOSOPHIE 401	La conduite humaine	jeudi
PHILOSOPHIE 913	La philosophie contemporaine	mercredi
POLITIQUE 950	La vie politique internationale	mardi
PSYCHOLOGIE 201	Fondements scientifiques de la psycho.	lundi

DÉBUT DES COURS: **semaine du 15 janvier - 19h00**

RENSEIGNEMENTS:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, Crémazie, Montréal 352
Tél. 381-4293

COLLÈGE DOMINICAIN
DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE
INSTITUTION UNIVERSITAIRE
OTTAWA
ANNÉE 1973 - 1974

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Le Département de Philosophie offre actuellement un programme d'études conduisant, selon la préparation philosophique antérieure, aux grades civils suivants:
- au baccalauréat avec mention en philosophie: B.A. (Ph.)
- au baccalauréat en philosophie: B.Ph.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Conditions d'admission: la préparation requise pour entrer actuellement dans les Facultés de théologie des universités canadiennes.

Programme d'études: conduisant aux grades civils, décernés, en vertu d'une charte civile universitaire octroyée par le Gouvernement d'Ontario.

1er cycle (3 ans) nouvelle organisation visant à donner sur les **points centraux de la théologie une réflexion sérieuse:**
- DIEU ET L'HOMME (1ère année)
- JÉSUS CHRIST et L'ÊTRE-DANS-LE-CHRIST (2e année)
- L'ÉGLISE ET L'ENGAGEMENT CHRÉTIEN (3e année)

conduit au terme de 3 ans au baccalauréat en théologie (B.Th.). On peut s'inscrire pour **une année** et obtenir un certificat d'études en théologie.

2e cycle (2 ans) **objectif: approfondir la formation donnée au premier cycle.** Attention accordée aux questions qui se posent aujourd'hui à l'Eglise. Réflexion interdisciplinaire sur un sujet donné. Initiation au travail plus spécialisée de la recherche par l'acquisition des instruments de travail.

conduit:
- à la maîtrise en théologie (M.Th.) au terme d'un an;
- à la maîtrise ès arts (M.A.) en théologie après deux années de scolarité.

3e cycle de deux années de résidence après le M.Th., conduit au doctorat (ph.D.) en théologie.

RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE D'ADMISSION: s'adresser à:

Secrétariat
COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress
Ottawa, Ontario, K1R 7G2
Tél.: (613) 233-5721 ou 232-7363

éditorial

Toujours pas de budget olympique

Au mois de novembre de l'année dernière, M. Raymond Garneau, ministre québécois des Finances, affirmait à l'Assemblée nationale que le gouvernement de Québec avait obtenu les "chiffres" des jeux Olympiques de Montréal, mais qu'on n'avait pas encore jugé opportun de les publier "parce qu'il y aura, évidemment, des demandes de soumissions qui seront faites sur un certain nombre de projets à réaliser. Globalement, et dans un avenir rapproché, les chiffres devront être publiés et transmis à l'opinion publique," ajoutait le ministre. Au même moment, annonçait-il aussi en Chambre, des discussions avaient également lieu "entre les autorités de la ville de Montréal et du Comité d'organisation des jeux Olympiques et des représentants du Trésor fédéral".

Or, nous serons bientôt rendus à la mi-janvier, le discours du trône a laissé entrevoir quelques moyens de financer les jeux; sans "demande de soumission", le COJO a accordé à l'American Broadcasting Corporation, pour $25 millions, les droits de télévision de l'Olympiade aux Etats-Unis; Radio-Canada se prépare de son côté à subventionner l'entreprise de 1976; et la ville de Montréal va faire démolir une douzaine de pavillons de Terre des hommes au coût de $0.5 million, mais le budget des jeux est toujours tenu secret. Pendant combien d'années encore les hommes publics de Québec, d'Ottawa et de Montréal vont-ils se moquer des contribuables? Il n'y a pas d'Opposition à l'hôtel de ville, et l'embryon qu'il y a à Québec est malheureusement en vacances. Mais qu'attendent les conservateurs de M. Stanfield et les néo-démocrates de M. Lewis pour en finir avec cette comédie?

•

L'Opposition et les députés ministériels qui n'ont pas renoncé à un minimum de décence ont du reste une raison particulière d'exiger d'être eux-mêmes éclairés. Pensez-vous que la compagnie américaine ABC s'est engagée à verser $25 millions au COJO sans prendre connaissance de la structure financière et de la solidité de l'entreprise olympique? Combien d'autres entreprises privées sont ainsi à même d'en savoir davantage et plus tôt que les députés sur des dépenses qui émargeront, ouvertement ou indirectement, au budget de l'Etat dont ils sont en principe les premiers saisis? Car le maire de Montréal aurait toutes les raisons d'être optimiste quant aux largesses qui seraient discrètement prévues pour les jeux dans le discours du trône.

De fait, le discours annonce "des mesures pour intéresser davantage les investisseurs à la construction domiciliaire afin de répondre aux besoins à cet égard". Les besoins du village olympique seront-ils ainsi satisfaits par le truchement de prêts de la SCHL à ces compagnies "à dividendes limités" dont les oeuvres sont tristement connues à travers le pays? "Vu l'importance croissante d'une bonne condition physique pour le bien-être et la santé des Canadiens et vu le besoin pour les gens de faire du sport davantage, on propose d'augmenter de plus du double, au cours des trois prochaines années financières, les dépenses actuelles prévues aux termes du Programme de santé et du sport amateur. On annoncera des dispositions pour élargir et consolider ce programme," disait également le discours. Si ce projet de **doubler** les crédits, au cours des **trois** prochaines années, dans un programme **"élargi"**, n'est pas une autre subvention aux jeux Olympiques, qu'est-ce que les députés et les contribuables doivent comprendre?

Pendant que M. Marc Lalonde, délégué d'Ottawa à la préparation des Olympiques et nouveau ministre de la santé, s'occupe ainsi dans le secret à subventionner les muscles de ses chers Canadiens, le représentant de Québec au COJO, M. Paul Desrochers, conseiller "spécial" du premier ministre Bourassa, et M. Gerry Snyder, ex-vice-président du comité exécutif de Montréal, cèdent sans appel d'offres les droits de télévision américains. Peut-être des "soumissions" publiques ou des négociations multilatérales privées n'auraient-elles davantage obtenu pour ces droits qu'en brisant les traditions olympiques et l'esprit d'humanisme de ce cher baron de Coubertin. Reste qu'entre-temps, les contribuables n'ont pas entre les mains de quoi apprécier les moeurs du COJO et les résultats de ses tractations, alors qu'ABC et peut-être d'autres entreprises à but lucratif savent déjà où placer leur panier pour cueillir la manne de 1976.

Venant des Paul Desrochers et des Gerry Snyder, ces pratiques ne seraient pas surprenantes. Que Radio-Canada entre dans la ronde, voilà cependant qui intéresse davantage les citoyens qui la subventionnent, cette année, pour quelque $180 millions. Les Initiatives locales du maire Drapeau, Perspectives Jeunesse, voire les Horizons nouveaux ne suffiront pas en effet à siphonner du Trésor fédéral tous les fonds dont le COJO et la ville ont besoin pour financer les jeux et leurs infrastructures. CBC sera également mis à contribution, la subvention pouvant là prendre la forme de "droits" de télévision "généreux", ou de dépenses capitales (caméras couleur, cars de reportage, etc.), non rentables après les jeux. Le rapport annuel de Radio-Canada pour l'année financière 1971-72 est au chapitre des jeux Olympiques aussi elliptique qu'inquiétant: "Un autre événement important attend Radio-Canada en 1976 lorsque les jeux se dérouleront à Montréal. La Société a déjà commencé les préparatifs et un personnel de cadre a été désigné pour planifier tous les détails de cette réalisation de grande envergure." Or, plusieurs indices font craindre que le COJO va également mettre Radio-Canada à contribution.

Pendant ce temps-là, les fonds fédéraux ne sont pas les seuls à subir une ponction olympique. Le trésor municipal a déjà commencé d'être saigné. Les voyages, depuis longtemps, vont bon train. Certains contrats d'expertise sont défrayés à même les divers postes budgétaires de la ville. Et voici que Montréal va maintenant faire du neuf, une fois de plus, avec le vieux, à même le patrimoine, hier sacré, du parc de Terre des Hommes.

Tout le monde se souvient qu'en transformant l'Expo 67 en Terre des hommes, le maire Drapeau avait soutenu que les constructions des îles avaient été faites pour durer, que c'était en quelque sorte un cadeau des dieux qu'il serait criminel de démolir, alors qu'on pouvait les exploiter. Depuis, il a fallu déjà procéder à de nombreuses réparations, qui ont coûté cher et qui ne seront pas du reste plus éternelles que les bâtiments de 1967. On s'est ainsi engagé dans de nouvelles dépenses capitales alors qu'il est notoire que la ville ne peut même pas faire face aux dépenses ordinaires d'exploitation.

Comble d'insulte à l'intelligence des contribuables, on va dépenser près d'un demi-million de deniers publics pour démolir dans l'île Notre-Dame une douzaine de pavillons qui ne devaient rien coûter à la ville, en vue de faire place à des installations nautiques qui, évidemment, ne doivent encore rien coûter aux contribuables! Et pour achever la farce, la ville tente de faire financer l'opération en vertu du programme fédéral d'Initiatives locales, dont tout le monde sait que les fonds, pour être joyeusement gaspillés parfois, n'en proviennent pas moins des goussets des contribuables.

•

Que les députés aillent voir à Munich et à Mexico ces fameux travaux publics, ces stades, ces grandeurs olympiques qu'on a justifiés en disant qu'ils serviraient en permanence après les jeux, et dont certains ont été fermés, faute d'argent, tout comme justement ces pavillons de l'Expo après 1967. Ils seront peut-être alors plus prompts à exiger un budget détaillé des grandeurs humanistes et sportives que le COJO et le maire Drapeau ont commencé à mettre en oeuvre à l'insu, toujours, des premiers intéressés, les contribuables de Montréal, du Québec et du reste du Canada.

Jean-Claude LECLERC

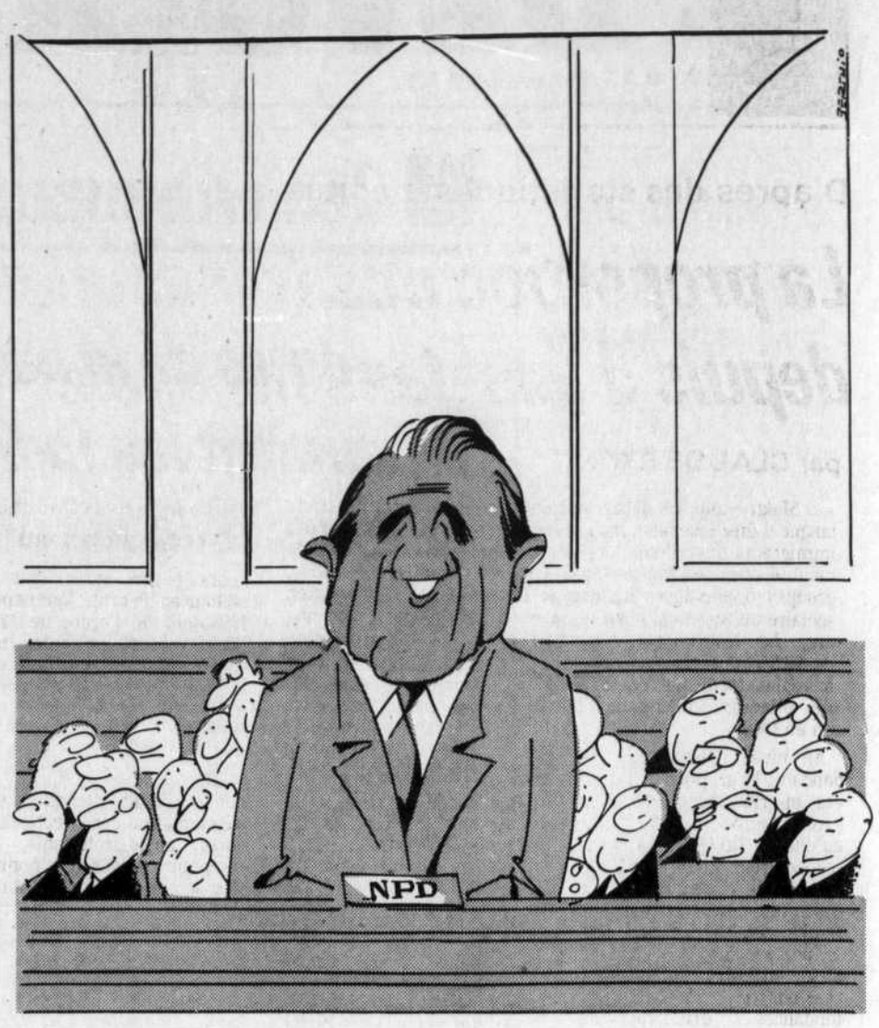

bloc-notes

Tutelle dans la construction?

Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, est enfin sorti de ses gonds devant l'inaction du Conseil de l'industrie de la construction. Il a vertement reproché à ce conseil de n'avoir pas su se réunir une seule fois depuis le début de novembre et lui a souligné que nombre de problèmes cruciaux pourrissaient faute des décisions du Conseil. M. Cournoyer, au terme de cette analyse, a tiré la seule conclusion logique: ou le Conseil se décide a agir ou le gouvernement recourt à la tutelle.

En un sens, on comprend que le Conseil ne tienne pas éperdument à multiplier les réunions. Les relations des représentants syndicaux avec les representants patronaux ont souvent été tendues, mais au moins on s'y attendait et ainsi le voulait la nature des choses. Mais voilà que depuis l'automne la bisbille s'est installée au sein même de la délégation syndicale. Depuis qu'un maraudage légal a semé la pagaille dans le domaine de la construction et que les centrales syndicales se sont mutuellement vilipendées de façon douloureusement efficace, il est devenu extrêmement difficile de faire asseoir les uns en face des autres ceux qui, sur la place publique, ont accusé les autres de s'adonner au banditisme et ceux qui ont répliqué à coups de poursuites colossales.

Ces circonstances atténuantes ne changent rien à la nature du problème. Même si les membres du Conseil ont tous de bonnes raisons de ne pas se parler, les problèmes exigent que des rencontres aient lieu et que des décisions soient prises. Jusque-là, le ministre Cournoyer a parfaitement raison de montrer les dents et de mettre le Conseil en face d'un ultimatum. Le paradoxe, c'est que M. Cournoyer lui-même demeure en partie responsable des circonstances qui empêchent aujourd'hui le Conseil de remplir son mandat.

M. Cournoyer ne manque pas d'expérience dans le domaine de la construction. Il sait depuis toujours que ce secteur souffre d'une surabondance de main-d'oeuvre et qu'il convient plutôt de diriger les travailleurs de la construction vers d'autres activités que d'augmenter encore le nombre des menuisiers en chômage. Pourtant, M. Cournoyer a lui-même permis à quiconque voulait le faire de s'improviser travailleur de la construction et de se procurer un permis de travail. Pas n'était besoin de boule de cristal pour prévoir qu'une telle générosité allait déboucher naturellement sur la multiplication des candidatures. La formule n'a pas raté: les listes de travailleurs se sont gonflées largement au-delà du niveau de 100,000 candidatures, alors que le Conseil de l'industrie de la construction admet lui-même que le nombre d'emplois disponibles dépasse à peine la moitié de ce chiffre.

Il n'était pas non plus necessaire de recourir aux élucubrations du docteur Gazon pour prévoir ensuite qu'un monde aussi encombré que celui de la construction vivrait des heures sanglantes si on invitait différentes unions à faire assaut d'efficacité auprès des 100,000 aspirants-travailleurs. Quand un travailleur a une chance sur deux de travailler, il accroche naturellement son char à la centrale syndicale qui lui démontre la plus grande agressivité et le plus grand dynamisme. Les conflits sont survenus. M. Cournoyer n'avait pas le coeur assez dur pour se réjouir devant les affrontements syndicaux, mais il n'avait pas non plus le regard assez clair pour les prévoir. Il créa donc les circonstances qui conduisaient naturellement à ces accrochages et il se réserva ensuite de les déplorer. Aujourd'hui, il complète la boucle en déplorant qu'il n'y ait pas de rencontres entre les personnes qu'il a presque invitées à s'entretuer.

Même la menace de tutelle intervient tard. La tutelle, il fallait en parler avant que les travailleurs de la construction exercent leur droit de vote en faveur d'une ou de l'autre formule syndicale. Il fallait, dès ce moment, mobiliser les ressources gouvernementales et veiller de près à ce que les aspirants-travailleurs de la construction choisissent tous librement le syndicat auquel ils entendaient s'intégrer. La tutelle demeure peut-être encore nécessaire, au moins pour un temps, mais il importait d'y recourir dès l'instant où l'honnêteté du vote et la liberté des travailleurs étaient en cause. Il est étrange que M. Cournoyer songe à la mise en tutelle du conseil de l'industrie de la construction une fois écoulée la période qu'il importait de surveiller avec le plus d'attention.

D'autre part, un problème existe que le Conseil de l'industrie de la construction ne règlera jamais, même s'il consent à se réunir et à imposer à tous ses membres des rencontres suprêmement désagréables. Ce problème, c'est celui de la sécurité sur les chantiers de construction. En raison même de sa structure bipartite, le Conseil hésitera toujours à intenter des poursuites contre les entrepreneurs qui exposent leurs employés à des accidents graves. Avec ou sans réunion, un organisme composé pour une moitié de délégués patronaux tergiversera toujours à l'infini avant de sévir contre les patrons négligents, contre les négligents récidivistes, contre les criminellement responsables. Cela, chacun le sait. Seul M. Cournoyer semble surpris de l'inefficacité du Conseil. Encore là, M. Cournoyer se donne l'allure d'un administrateur qui n'avait aucunement prévu les conséquences de ses décisions.

De façon concrète, M. Cournoyer doit poursuivre sur la lancée de sa dernière colère. Il doit, de toute urgence, reprendre en mains la responsabilité de la surveillance des chantiers de construction et affecter des inspecteurs gouvernementaux à la détection des infractions et des négligences. D'autre part, il doit probablement donner suite à sa menace d'une mise en tutelle du Conseil de l'industrie de la construction: en effet, il serait irréaliste d'attendre du Conseil quelque décision que ce soit tant et aussi longtemps que les conflits actuels ne se seront pas résorbés. La mise en tutelle devrait, à coup sûr, ne couvrir qu'une période limitée et toutes les parties devraient collaborer à mettre rapidement en place un conseil efficace et autonome. Cependant, le contexte actuel rend toute patience supplémentaire parfaitement inutile. Tant mieux si M. Cournoyer n'en a plus à dépenser.

Les otages permis

Sous toutes les latitudes et de toute éternité, le massacre des otages donne des haut-le-coeur. Nombre de récits de la Résistance réussissent, encore aujourd'hui à nous faire bondir à la pensée qu'un occupant puisse fusiller des otages pour mettre fin aux activités du maquis. De la même manière, l'opinion publique se rebiffe lorsqu'un pirate de l'air, même pour les plus légitimes motifs politiques du monde, utilise comme otages les passagers d'un avion et met ainsi en danger la vie de dizaines de personnes. Pourtant, la défense américaine de la démocratie s'obstine à passer par-dessus toutes les barrières morales de ce type.

Ainsi, à la fin de la seconde guerre mondiale, Washington, invoquant la nécessité de défendre la démocratie par tous les moyens, brisait la résistance japonaise en lançant des bombes atomiques sur des populations civiles. Plus près de nous, les bombardements américains sur les villes les plus populeuses du Nord-Vietnam montrent, au beau milieu des négociations de Paris, que Washington ne répugne guère à mener des pourparlers le couteau à la main.

Les faucons auront tôt fait de répliquer qu'on ne monte pas au front une violette à la main et ils auront raison. Cependant, si combattre un adversaire sur le champ de bataille ou détruire ses réserves de munitions demeurent des ripostes légitimes, le bombardement délibéré de populations civiles se situe d'emblée dans l'inacceptable. Les bombardements auxquels se sont adonnés les Etats-Unis immédiatement après la dernière rupture des pourparlers de Paris répugnent particulièrement: en effet, ils surviennent à une époque où les adversaires ont enfin entamé des négociations significatives et ils visent des fins diplomatiques beaucoup plus que des buts strictement militaires. Dans les circonstances, les bombardements américains se rangent non pas parmi les ripostes à prévoir de la part de belligérants, mais parmi les chantages les plus répugnants qu'on puisse attendre de négociateurs.

Malheureusement, s'il est possible de mettre au point un "détecteur de métal" efficace contre les pirates de l'air, il n'a pas été possible jusqu'à maintenant d'interdire au chef de Kissinger de toujours garder la main sur la gâchette.

Laurent LAPLANTE

■ propos d'actualité

Certaines personnes disent que le Canada a mis trop d'oeufs dans un seul panier "d'exportation"! C'est facile à comprendre: le "panier" américain est le plus grand, le plus proche, le plus profitable et le plus ouvert de ceux auxquels nous avons accès. La plupart des Canadiens seront d'accord à admettre qu'il faut continuer de considérer les Etats-Unis comme le meilleur et plus grand client de notre pays mais il serait également normal que les Etats-Unis nous considèrent de la même façon.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du Commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

■ lettres au DEVOIR

Des allégations démenties par les chiffres

La quasi-totalité des Québécois n'ayant toujours eu qu'une affection très mitigée envers les Anglo-canadiens, depuis que la question de l'indépendance du Québec est posée carrément, ce sont les arguments économiques, y compris les plus bêtement imbéciles ou terrorisants qu'utilisent les tenants du "système" et de la Confédération. C'est ainsi que le gouvernement actuel a promis contre tout bon sens 100,000 emplois. On sait aujourd'hui qu'il n'en a fourni que 41,000 en 1971 et seulement 29,000 en 1972. Ce n'était qu'une promesse électorale, non tenue! Passons et allons en profondeur.

Le gouvernement libéral québécois fonde toute sa politique sur le maintien du Québec dans la confédération canadienne en assurant que cette sujétion est avantageuse pour l'économie québécoise. L'explication sommaire de M. Bourassa et des fédéralistes s'énonce ainsi: "D'accord, c'est très ennuyeux d'être dominés, souvent et régulièrement bafoués chez nous: mais en contre-partie, regardez comme on est bien matériellement; au Canada, n'avons-nous pas le deuxième niveau de vie du monde? Alors, Québécois francophones, pas de complexe d'infériorité, continuons à être poires, bafoués, bilingues, avalons sans sourciller les avanies des autres; toutes ces frustrations sont bien payantes: nouveaux jobs à foison, deuxième niveau de vie au monde, etc... etc..."

Ces allégations sont malheureusement démenties par les chiffres et statistiques irréfutables tirés de sources, sérieuses celles-ci, comme "L'Observateur de l'O C D E", (les 20 nations les plus importantes économiquement), le Bureau Fédéral des Statistiques, l'Annuaire du Québec, et un ou deux bons Atlas. Les différentes données à retenir se présentent dans le tableau suivant.

Nation	Revenu per capita en 66	Revenu per capita en 70	Pourcentage d'augmentation
Etats-Unis	$3840	$4830	27%
Suède	2730	3840	40
Canada	2670	3550	32
Suisse	2480	3230	30
Danemark	2320	3160	36
Allemagne de l'Ouest	2010	3030	51
Luxembourg	1700	2940	72%
Norvège		2930	
France	2060	2910	41
Islande	2850	3980	39
Québec	2140	2780	30
Québec francophone	1800	2320	29%

Quelques évidences ressortent clairement des chiffres ci-dessus, du moins pour ceux qui ne se laissent pas éblouir par les flashs publicitaires et abrutir par les tams-tams intéressés de l'establishment.

a) Les pays d'Europe ont fait des progrès nettement plus rapides que ceux faits au Canada, et la tendance se maintenant, vers 1980 plusieurs de ces pays auront un standard supérieur à celui du Canada. Déjà la Suède et l'Islande nous ont dépassés.

b) L'accroissement économique du Québec a été plus faible que celui du Canada, fait que MM. Bourassa et Saint-Pierre viennent d'admettre, (en annonçant évidemment du mieux pour l'avenir).

c) La part du Québec dans la Confédération diminue constamment, ce qui est peu admissible; mais celle des francophones au Québec diminue régulièrement, en même temps que leur niveau de vie par rapport à l'ensemble des Canadiens, mais même au sein du Québec par rapport au niveau matériel des autres. Québécois. La Commission BB a établi le fait que le niveau du Québcois francophone n'est que 85% de celui du niveau moyen au Québec, et que seuls les Italiens et les Indiens sont plus bas qu'eux dans l'échelle des revenus per capita. Une telle situation est inadmissible, car elle n'existe, et c'en est une caractéristique, que dans les colonies, où les groupes occupants jouissent d'un plus haut niveau de vie que les "indigènes".

d) Finalement dans la liste ci-haut, les Québécois français ont un niveau de vie qui les situe au 15ème ou 16ème rang dans le monde, et non pas au 2ème comme on nous le raconte.

Depuis de nombreuses années le sort matériel des Québécois ne s'améliore pas aussi vite que celui de l'ensemble des autres peuples dits "riches", et ne suit même pas celui des autres Canadiens. L'agitation politique, les événements séparatistes ne peuvent ni expliquer, ni justifier cette évolution car dans la même période les autres pays pris en comparaison ont eu des situations beaucoup plus graves et agitées (Mai 68 en France, grèves générales et totales en Allemagne, en Angleterre, affaires d'Ulster, bagarres en Italie, etc...) Le Canada a été désastreux pour les Canadiens français (mort des minorités) et la Confédération canadienne s'avère maintenant néfaste au sort matériel des Québécois. Ne serait-il pas temps de nous engager dans une nouvelle voie, celle du Québec souverain, qui, s'occupant de ses affaires, sera en mesure d'utiliser tout son potentiel, matériel comme humain, à son entier profit?

J.L. DUPONT

Montréal, le 2 janvier 1973.

L'orientation nouvelle du Service de préparation au mariage

Le "Service de Préparation au Mariage" nous apprend qu'il a brisé ses liens avec l'Eglise et en tant que tel il disparaîtra. Son président, Michel Haguette, l'a déclaré, s'il faut en croire La Presse du 28 décembre. Le nouveau mouvement se propose de donner une "formation humaine du couple, puis l'idéologie chrétienne du couple ne sera plus présentée. A la place de cette dernière, on enseignera les diverses méthodes de contraception. J'ai déjà suivi les cours de véritable préparation au mariage et je peux affirmer que ces cours n'avaient rien pour déshumaniser les couples mariés ou les futurs mariés. Bien au contraire. Ces cours basés sur l'enseignement de l'Eglise avaient pour but d'augmenter la dignité humaine chez les conjoints et le respect mutuel qu'ils se doivent, apprendre la maîtrise de soi et le respect dû à la nature humaine dans ses fonctions normales spécialement en ce qui regarde les fonctions proprement sexuelles. Le nouveau mouvement sera-t-il en mesure d'apporter mieux au couple en négligeant le côté spirituel du mariage car Michel Haguette doit se rappeler, ou bien l'apprendre, que l'être humain est composé d'un corps et d'une âme qui ont leurs exigences particulières qui ne peuvent être séparées et encore moins mises de côté. Oui, c'est un point que Michel Haguette ne doit pas oublier, car autrement loin d'humaniser "la formation du couple", il va la déshumaniser au plus grand détriment de ses auditeurs, qu'il le veuille ou non, M. Haguette apporte comme prétexte qu'un certain nombre de jeunes sont incroyants. A vrai dire, combien sont-ils ceux-là et n'y a-t-il qu'eux? Que fait-on de tous les autres? Ce n'est certes pas une raison valable pour faire disparaître un mouvement qui a déjà rendu de grands services et qui pourra en rendre encore dans l'avenir. Non, cette raison est trop simple pour ne pas dire simpliciste pour être acceptée aussi facilement. Même si le nombre de couples a diminué à ces cours, ce n'est pas un motif suffisant pour les supprimer totalement. S'il veut convaincre les gens sérieux, il devra trouver d'autres arguments plus valables et plus profonds. Il serait intéressant de connaître la véritable origine de ce nouveau mouvement avec la tendance et la mentalité qu'on va lui imposer, quelle idéologie fondamentale préside à ce changement et où prendra-t-on l'argent pour l'organiser et le faire fonctionner. Autant de questions et bien d'autres auxquelles nous aimerions avoir des réponses précises, franches et claires. (...)

P.M. SAINT-ONGE

Montréal, le 28 décembre 1972.

Le Barreau et le bill 65

M. Laurent Laplante

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre bloc-note sur la Loi de la protection de la jeunesse.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec vos remarques sur cette question.

Cependant, je me permets de sourciller lorsqu'à la première ligne de votre article vous soulignez que ce projet de loi a été retardé à la suite de l'intervention de la Ligue des droits de l'homme.

Dès le dépôt en première lecture du projet, le Barreau du Québec, par l'entremise de sa recherchiste, s'en est procuré des copies et a tout de suite constaté que ce projet de loi était pour le moins incomplet sinon inadéquat. Dès le 23 novembre dernier, j'adressais au Ministre des Affaires sociales un télégramme dans lequel je lui soulignais que de l'avis du Barreau ce projet de loi nécessitait à tout le moins une étude et une consultation élaborée et je lui demandais de le référer à une Commission parlementaire pour, suivant votre expression, le passer au "tamis".

Le 29 novembre, le Ministre accusait réception de notre télégramme. Nous étions informés que notre demande avait été acceptée et que le projet de loi en question était referé à une Commission parlementaire conjointe de la Justice et des Affaires sociales.

Vous comprendrez donc que le Barreau n'est pas disposé à abandonner le mérite de son travail à un organisme qui, à notre connaissance, n'a fait aucune représentation directe mais s'est plutôt préoccupé de se faire entendre par la voix des journaux.

Je ne vous blâme absolument pas d'avoir été mis sous cette impression puisque c'est, semble-t-il, par suite du fait que le travail du Barreau n'a été entouré d'aucune publicité quelconque. C'est sans doute là une lacune de nos services de relations extérieures. D'autre part, je m'interroge sur toute cette question de publicité qui peut et peut-être devrait entourer les gestes posés par le Barreau du Québec. Traditionnellement, nous sommes un organisme plutôt sobre dans ses commentaires, communiqués et représentations publiques, croyant préférable de canaliser nos énergies vers des critiques et des solutions constructives aux problèmes qui se présentent. Incidemment et à ce sujet, dès le 25 novembre dernier, le Barreau avait formé un Comité pour l'étude complète de ce projet de loi, incluant comme membres de ce Comité des avocats oeuvrant en demande et en défense à la Cour du Bien-Etre.

Dès que l'étude entreprise par ce Comité sera complétée et que son mémoire sera rédigé, il me fera plaisir de vous en adresser une copie.

Le bâtonnier du Québec,
Jean MOISAN.

Montréal, le 21 décembre 1972

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: 340 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Editions du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

D'après des statistiques inédites de la CECM

La proportion des francophones n'a guère changé depuis 5 ans dans les écoles de l'île de Montréal

par CLAUDE RYAN

Malgré tous les débats qui ont entouré la question de la langue d'enseignement, malgré la préférence incontestable des immigrants pour l'école anglaise, malgré la chute du taux de natalité chez les francophones, la place respective des deux groupes linguistiques français et anglais dans la population scolaire de Montréal n'a pratiquement pas changé depuis cinq ans. Les francophones fournissaient en 1968 une proportion de 62.8% des effectifs scolaires de l'île de Montréal. Cinq ans plus tard, soit en 1972, ils fournissaient encore 62.3% des effectifs scolaires de l'île, soit à peine 0.5% de moins qu'en 1968.

Au niveau élémentaire, cependant, la proportion des élèves inscrits aux écoles françaises tombe à 61.8%, alors qu'elle est de 62.7% au niveau secondaire. A la CECM, on observe de même que la part des écoles anglaises dans l'ensemble des inscriptions a monté, passant de 19.3% en 1968 à 21.4% en 1972. Non seulement ces chiffres reflètent-ils des tendances démographiques maintes fois soulignées, mais tout indique que l'évolution notée au cours des cinq dernières années se poursuivra tant que certaines lois n'auront pas été modifiées et/ou que ne se produira pas un redressement du taux de natalité chez les francophones.

Telles sont les tendances majeures que l'on peut dégager d'une série de tableaux statistiques compilés en novembre 1972 par le Service des relations inter-commissions scolaires de la CECM, et dont le contenu n'a pas été rendu public. D'après ces données recueillies par M. Marcel Brault, mais communiquées au DEVOIR par une source indépendante de la CECM et du gouvernement, la population scolaire de l'île de Montréal a diminué depuis 1968 de 18,747 inscriptions, passant de 397,267 en 1968 à 378,520 en 1972.

Les secteurs franco-catholique et anglo-protestant enregistrent tous deux des pertes sensibles. Les inscriptions aux écoles françaises catholiques ont baissé de 248,332 à 235,368 élèves, soit une chute de 13,964 élèves. Les inscriptions aux écoles anglaises protestantes ont diminué, par ailleurs, de 9,524 élèves, passant de 78,318 en 1968 à 68,894 en 1972.

Un seul secteur a fait des gains, soit le secteur anglo-catholique. Les inscriptions aux écoles anglo-catholiques s'élevaient en 1968 à 69,412 élèves sur le territoire de l'île de Montréal. Elles étaient passées en 1972 à 73,194 élèves, soit une augmentation de 3,782 élèves. Le secteur franco-protestant est demeuré très faible pendant la période étudiée. On comptait 1,205 élèves dans les écoles françaises protestantes en 1968; ce nombre était tombé en 1972 à seulement 1,064.

La baisse des effectifs anglo-protestants

Les pertes subies par le secteur anglo-protestant depuis 1968 sont de l'ordre de 12%. Elles se sont produites non seulement dans quelques districts isolés, mais dans toutes les parties du territoire de l'île.

Dans le West Island et le Lakeshore, par exemple, où l'on se serait attendu à une augmentation des effectifs scolaires anglo-protestants, on comptait en 1968 une population scolaire anglo-protestante de 16,622 élèves. Ce nombre était tombé en 1972 à 14,281, soit une baisse de 2,341 élèves.

La même tendance se manifeste à Saint-Laurent, Hampstead, Outremont, Verdun, Lachine, et même, quoique dans des proportions moindres, à Westmount et Ville-Mont-Royal. Dans chacune de ces villes, il y a eu baisse des inscriptions aux écoles anglo-protestantes depuis 1968.

C'est à Montréal que le phénomène est le plus marqué. Au cours des cinq dernières années, les effectifs scolaires anglo-protestants dans la ville de Montréal proprement dite sont passés de 30,451 à 25,484: c'est une baisse de plus de 16%.

Cette baisse considérable ne saurait s'expliquer principalement par la chute du taux de natalité, lequel était déjà en 1968 assez faible chez les anglo-protestants de Montréal. Elle ne saurait s'expliquer, non plus, par un mouvement le moindrement prononcé d'inscription des enfants anglo-protestants aux écoles franco-catholiques. La seule explication plausible semble devoir être fournie par les mouvements migratoires. Les anglo-protestants ont quitté l'île de Montréal dans une proportion appréciable depuis 1968. Ont-ils quitté Montréal pour s'établir ailleurs au Québec ou ailleurs au Canada? A la lumière des données du dernier recensement fédéral, il semble que la deuxième explication soit la plus plausible.

Les statistiques compilées par la CECM ne contiennent malheureusement, dans ce cas-ci, aucune précision sur la langue maternelle ou le pays d'origine des enfants inscrits aux écoles. Il reste impossible, en conséquence, à l'aide de ces seules données, de tenter une transposition à la grandeur de l'île des renseignements que publiait l'autre jour la CECM sur le pays d'origine et la langue maternelle des enfants inscrits dans ses écoles, lesquelles regroupent environ 54% des effectifs scolaires de l'île. Comme le PSBGM ne publie pas de statistiques à ce sujet, il demeure très difficile de mesurer l'apport de l'immigration aux écoles anglo-protestantes au cours des cinq dernières années.

La montée des écoles anglo-catholiques

Les écoles anglo-catholiques comptaient en 1968 environ 10,000 élèves de moins que les écoles anglo-protestantes. En 1972, elles en comptaient 4,300 de plus. Leurs effectifs ont augmenté pendant cette période de 6.3%, tandis que ceux des écoles franco-catholiques et anglo-protestantes subissaient des chutes appréciables.

Ce changement s'explique surtout, ainsi que l'illustrent d'autres statistiques publiées la semaine dernière par la CECM, par l'apport de l'immigration. Dans les écoles anglo-catholiques de la CECM seulement, on dénombrait en 1972, sur un total de 44,450 élèves, environ 9,000 élèves natifs de pays autres que le Canada. Le réseau français de la CECM ne comptait, pour sa part, à la même date, qu'environ 2,900 élèves originaires de pays autres que le Canada.

Les mêmes statistiques révèlent que, sur les 44,450 élèves inscrits aux écoles anglo-catholiques, seulement un sur quatre avait en 1972 l'anglais pour langue maternelle tandis qu'un sur deux provenait d'un foyer ayant l'italien pour langue maternelle et que 10% provenaient de foyers où la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais.

C'est surtout à LaSalle, à Saint-Léonard et à la régionale Le Royer (que fréquentent aussi les élèves de Saint-Léonard) que les anglo-catholiques ont fait des gains importants. Dans le territoire desservi par la CECM, ils ont surtout conservé les positions acquises en 1968. A Saint-Laurent et à Verdun, par contre, ils ont perdu du terrain depuis 1968.

Enfin, la proportion des élèves inscrits aux écoles anglo-catholiques est plus forte au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire, et ce dans la plupart des commissions scolaires catholiques. Cela laisse prévoir que, tandis que les inscriptions aux écoles françaises continueront de subir, au cours des prochaines années, les effets de la dénatalité, les écoles anglo-catholiques profiteront de plus en plus, à moins de changements au régime actuel ou d'un arrêt spectaculaire de l'immigration, de l'apport de celle-ci.

La baisse des effectifs francophones

De 1968 à 1972, les effectifs des écoles francophones, tant catholiques que protestantes, ont pratiquement maintenu leur pourcentage dans la population scolaire totale, mais ce résultat eut été impossible sans la baisse marquée qui s'est produite dans les effectifs anglo-protestants. En chiffres bruts, les effectifs des écoles francophones ont baissé en cinq ans de 13,105 élèves, soit une diminution de 5.2%.

La chute de la natalité a évidemment joué un rôle capital dans la baisse des effectifs scolaires de langue française à Montréal. En 1966, le Québec enregistrait 109,878 naissances, soit 18,090 de plus qu'en 1971, alors que le nombre des naissances était tombé à seulement 91,788. Le secteur francophone subit présentement, au niveau élémentaire, les effets de la baisse qui se faisait déjà sentir en 1966 au chapitre des naissances. Même si l'on s'attend au cours des prochaines années à une certaine remontée du taux de natalité, lequel était en 1971 le plus bas de toutes les provinces canadiennes, les effets de cette reprise ne se feront guère sentir avant dix ans dans le domaine scolaire. En attendant, il faut prévoir une accentuation de la diminution enregistrée entre 1968 et 1972. Cette prévision est d'ailleurs confirmée par les statistiques des inscriptions au niveau élémentaire en 1972. La proportion des francophones y est légèrement plus faible que dans le tableau général des inscriptions pour les niveaux élémentaire et secondaire.

Pour mesurer l'ampleur réelle de l'évolution de la démographie scolaire à Montréal, il faudrait aussi disposer de statistiques pour les régions qui, tout en étant situées à l'extérieur de l'île, font néanmoins partie de l'agglomération métropolitaine, telles la Rive sud du Saint-Laurent, Laval, Repentigny-Charlemagne, etc. Au cours des dernières années, des milliers de Montréalais, surtout francophones, ont quitté le territoire de l'île sans pour autant s'éloigner de la région métropolitaine. Si l'on voulait établir un tableau complet, il faudrait examiner l'évolution de la clientèle scolaire en tenant compte non seulement de l'île de Montréal mais aussi des banlieues de l'agglomération métropolitaine. On constaterait probablement alors, qu'à ce niveau, il y a probablement eu un léger gain relatif du groupe francophone, vu que l'immigration s'est principalement concentrée dans le territoire de l'île au cours des dernières années.

Perspectives d'avenir

Le groupe francophone a réussi à maintenir ses positions relatives dans l'île de Montréal grâce non pas tant à sa propre vitalité qu'à une diminution importante des effectifs anglo-protestants et à l'apport démographique des autres régions du Québec. Les pertes du groupe anglo-protestant doivent cependant être évaluées en regard des gains que l'immigration a permis aux anglo-catholiques. Quant à l'apport que le groupe francophone recevait traditionnellement des régions rurales du Québec, il est destiné à diminuer, vu la baisse générale du taux de natalité et l'insistance accrue sur un développement mieux équilibré des diverses régions du territoire.

Ces perspectives mettent de nouveau en évidence la question cruciale de l'orientation culturelle des immigrants. A moins que ceux-ci ne soient convaincus ou tenus de s'orienter davantage en fonction de la culture majoritaire, ils infléchiront à la longue, au profit du groupe anglophone, l'évolution démographique de Montréal.

On est encore loin des perspectives apocalyptiques de certains prophètes de malheur. On est toutefois remis en face d'un problème qui n'a fait que croître depuis la fin du deuxième conflit mondial et dont les conséquences se chiffrent peut-être déjà, pour le groupe francophone, par des pertes de quelque 100,000 unités nouvelles depuis 25 ans.

EFFECTIFS DES COMMISSIONS SCOLAIRES
INSTITUEES PAR LE BILL 71
D'APRES LES INSCRIPTIONS DE SEPTEMBRE 1972

COMMISSION SCOLAIRE		ELEMENTAIRE	SECONDAIRE	CLASSES SPECIALES	TOTAL
1 CECM	F	85,958	73,344	5,823	164,125
	A	24,544	18,972	1,034	44,450
2 Anjou, St-Léonard, Pte-aux-Trembles, Mtl-Est, LeRoyer	F	13,695	10,408	1,200	25,303
	A	3,270	2,435	107	5,812
3 Baldwin-Cartier, Dorval, Ste-Anne-de-Bellevue, Ile Bizard	F	5,912	3,852	421	10,185
	A	4,778	4,254	565	9,597
4 Lachine, St-Sacrement, LaSalle, St-Pierre	F	8,421	5,910	237	14,568
	A	3,990	2,797	98	6,885
5 St-Laurent, Mont-Royal, Outremont	F	5,639	5,239	332	11,210
	A	2,191	1,713	109	4,013
6 Verdun	F	5,032	4,763	182	9,977
	A	1,219	1,088	30	2,337
7 PSBGM	F	607	446	11	1,064
	A	29,893	24,156	564	54,613
8 Lakeshore, West Island, Urfé, Senneville	F	—	—	—	—
	A	7,837	6,007	437	14,281
TOTAL	F	125,264	109,962	8,206	236,432
	A	77,722	61,422	2,944	142,088
GRAND TOTAL		202,986	164,384	11,150	378,520

ILE DE MONTREAL

ELEVES INSCRITS AUX ECOLES PUBLIQUES EN 1972

D'APRES LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		CLASSES SPECIALES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Ecoles françaises catholiques	124,657	61.5	102,516	62.1	8,195	72.7	235,368	62.0
Ecoles françaises protestantes	607	.3	446	.3	11	.1	1,064	.3
Ecoles anglaises catholiques	39,992	19.6	31,259	18.9	1,943	18.1	73,194	19.5
Ecoles anglaises protestantes	37,730	18.6	30,163	18.2	1,001	9.1	68,894	18.2
TOTAL	202,986	100.00	164,384	100.00	11,150	100.00	378,520	100.00

ELEVES INSCRITS AUX ECOLES PUBLIQUES

ILE DE MONTREAL

TYPE D'ECOLES	1968		1972		CHANGEMENT	
	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
Ecoles françaises catholiques	248,332	62.5	235,368	62.0	-13,964	- .5
Ecoles françaises protestantes	1,205	.3	1,064	.3	- 141	—
Ecoles anglaises catholiques	69,412	17.5	73,194	19.5	+ 3,782	+ 2.0
Ecoles anglaises protestantes	78,318	19.7	68,894	18.2	- 9,424	- 1.5
TOTAL	397,267	100.00	378,520	100.00	-18,747	- 4.7

6370-6375 ST-HUBERT, MONTRÉAL — 277-4143
Chartrand
d'aujourd'hui

lettres au DEVOIR

La démocratisation du taxi

Hélas, c'est vraiment amusant de voir ces bonhommes, les propriétaires de taxis, crier au "socialisme" quand le gouvernement provincial essaie de démocratiser le système de taxi pour mieux desservir la population québécoise.

Malheureusement, la farce commence à pâlir quand on voit que ces mêmes propriétaires de flottes de taxis appellent "libre concurrence" le fait que leurs propres compagnies LaSalle et Diamond Taxi monopolisent plus que 50% des voitures sur la route dans la métropole.

J'espère que les associations de propriétaires de taxis du Québec vont échouer dans leur projet d'empêcher l'adoption de cette importante mesure de loi qui s'imposait depuis longtemps. Notre :iation fera tout son possible pour aider à un tel échec, croyez-nous.

L.P. EDMONSTON
Président,
Association pour la protection automobile.
Montréal, le 8 janvier 1973.

Sous l'égide du Manoir N.D.G.
5319, ave N.-D.-de-Grace, Mtl
6ième VOYAGE ANNUEL
ESPAGNE
• Barcelone • Palma de Mallorca
• Iles Baléares
Tout compris: $519.
durée 16 jours; départ 15 mars 1973
Nombre limité de passagers
Dernière date pour s'inscrire à ce prix:
15 février 1973
Rens.: H. Desautels 481-7387

Faites lire dans votre main
lors du diner à la chandelle au
Maharajah Restaurant
2124 Drummond 844-5702

Supprimez la gêne causée par
VOTRE DENTIER
Parlez, riez, mangez librement. Plus de "malheur" à craindre si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication. Avec FASTEETH, ni goût ni sensation désagréables. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

LECTURE RAPIDE
2 sessions d'hiver à prix d'étudiant
Informations:
Centre de lecture rapide
681-4545

suites de la première page

CHARTRAND

l'époque concernent les traitements qu'il recevait à l'Institut Pinel. Son procès aujourd'hui terminé, Réal Chartrand prie le ministre québécois des affaires sociales, M. Claude Castonguay, de remplir sa promesse en rendant publiques toutes les conclusions de l'enquête sur l'Institut Pinel.

Il lui semble evident que cette discrétion ne vise qu'à étouffer un scandale impliquant un psychiatre, qui assumait à l'Institut Pinel d'importantes responsabilités mais qui fut congédié aussitôt connues les conclusions de l'enquête. Il fut plus tard admis à de nouvelles fonctions au service fédéral des libérations conditionnelles.

Si le procès a fourni peu de renseignements sur le comportement du médecin, Réal Chartrand affirme que toute la vérité est contenue dans les délibérations à huis clos de la commission d'enquête. "Son sort est relié au mien, sauf qu'il est libre et que moi, je suis sentencé à mort."

Plaidant sa cause et déplorant cette anomalie, Réal Chartrand souligne qu'il continue à croire que le ministre Claude Castonguay est "un honnête homme". C'est pourquoi il évoque ce message à la population du Québec dans Le Devoir du 27 décembre, où M. Castonguay souhaite que les "echanges humains, plus nombreux, plus chaleureux, plus sentis" trouvent leur prolongement tout au long de l'année 1973.

Et le condamné à mort ajoute à l'adresse du ministre des affaires sociales: "Pourrait-il rester dans le même contexte et le même esprit d'idée pour sortir ses conclusions de l'enquête, maintenant que mon procès est terminé et pour que le public sache. Il en est grandement temps."

Réal Chartrand affirme ne pas craindre la mort. Il apparaît bien plus terrorisé à l'idée de passer le reste de sa vie en prison. C'est ce qu'il appelle "les ténèbres". Il dit préférer la corde du bourreau et la mort légale de la loi des nommes en laissant entendre que, condamné à l'emprisonnement à vie, il se donnerait la mort "de façon dite illégale".

Rappelant qu'il a passé plus de 12 ans de sa vie derrière les barreaux, tantôt en prison, tantôt pour subir des traitements psychiatriques, Réal Chartrand dit avoir côtoyé la mort, ayant vu de nombreux voisins de cellule "lucides" qui préféraient être pendus ou encore se suicider plutôt que d'endurer le supplice de lourdes années d'emprisonnement.

Il cite notamment le cas d'un condamné à mort, au pénitencier Saint-Vincent de Paul, qui s'est donné la mort dans sa cellule en apprenant que sa sentence venait d'être commuée à la prison à perpetuité. Il évoque plus loin le drame d'un voisin de cellule qui, "décidé de toucher sa femme et ses enfants", s'est crevé les deux yeux avec un pic pour être assuré de traitements à l'extérieur du pénitencier.

"J'ai perdu des dizaines de confrères d'infortune par la mort du suicide et, mis à part les cas de folie pure, c'est la très grande sérénité d'avant ces morts qui me restera toujours en mémoire."

Et Réal Chartrand conclut: "Ceci prouve que la mort ne fait presque pas peur aux prisonniers pour la bonne raison qu'il manquait à chacun de ces individus ce que vous avez, vous les normaux, la raison de vivre."

En terminant, le condamné à mort écrit: "Un fou qui se suicide pense partir pour un monde meilleur, donc pas les ténèbres. Vous voyez pourquoi j'ai été sentencé; parce que je ne suis pas un fou."

BELL CANADA

tenir une hausse de tarifs qui lui aurait donné des revenus supplémentaires de $78.1 millions en 1972.

Me Langlois a en outre fait valoir hier que si ses arguments étaient rejetés par la Commission, cette dernière devrait néanmoins exiger de Bell qu'elle énonce clairement sa politique en matière de construction, ses besoins dans le domaine de la recherche, l'effet de l'inflation sur la compagnie au cours des dernières années et le montant de ses investissements dans des compagnies subsidiaires.

L'ONTARIO

ment à 2% dans le reste du pays, selon le projet fédéral.

Le rapport ontarien constate que l'objectif avoué des propositions fédérales est de rajuster les prestations en fonction de l'augmentation des salaires et des revenus survenus au cours des six dernières années, il note, cependant, que l'impact fondamental du projet d'Ottawa serait d'accroître considérablement les pensions versées aux veuves et aux invalides.

Ces caractéristiques du projet fédéral, poursuit le rapport ontarien, "déplace l'accent mis jusqu'ici par le programme sur les prestations de retraite. Si les propositions fédérales sont envisagées dans le cadre des augmentations récentes apportées par Ottawa au supplément du revenu garanti aux personnes âgées ainsi qu'aux pensions de vieillesse, elles révèlent une évolution de plus en plus marquée vers l'optique du revenu minimum garanti, le régime des pensions du Canada jouant alors un rôle supplétif."

Devant la volonté d'Ottawa d'accroître les pensions aux veuves et aux invalides à même l'accumulation plus rapide que prévue au départ du fonds de retraite, le gouvernement de l'Ontario déclare que ces propositions doivent être évaluées en relation avec les besoins financiers de longue période des provinces. "En vertu des ententes existantes, constate le rapport ontarien, le fonds de retraite atteindrait son maximum de $48.4 milliards en l'an 2000. Si toutes les modifications fédérales étaient acceptées, le niveau maximum serait de $23.3 milliards et serait atteint en 1998. Il est très important de souligner que, d'après le projet fédéral, les paiements d'intérêt des provinces au fonds de retraite dépasseraient les nouveaux capitaux disponibles dès 1982."

Sans se lier, pour le moment, par des contre-propositions précises, le gouvernement Davis énumère les divers aspects du projet fédéral qui, selon lui, devraient être examinés de nouveau. Relevons, entre autres:

– "le problème principal", soit la relation entre les prestations de retraite et les autres formes de soutien du revenu des personnes âgées;

– l'accent qui devrait être mis, dans le cadre du régime de retraite du Canada, sur les prestations supplémentaires aux personnes à charge qui survivent aux contributeurs, aux invalides, etc.;

– la meilleure manière de s'accommoder au nombre croissant de retraites hâtives (soit avant 65 ans);

– les rapports entre le financement du régime et les finances publiques des provinces.

ÉLÈVES

Canadiens. A part une centaine d'Ukrainiens et quelques autres unités, la plupart de ces élèves seraient, selon lui, fils d'immigrants grecs.

Le PSBGM comptant une clientèle de 58,330 élèves, on peut donc conclure qu'environ 10,000 jeunes d'origine grecque fréquentent les écoles de cette commission.

Par ailleurs, le ministère de l'éducation vient d'ajouter une autre donnée à ces indications fournies par la CECM et le PSBGM.

LE DEVOIR faisait état, mardi, d'un rapport ayant servi à la rédaction d'un projet d'amendement à la loi 63, que le ministère de l'éducation n'a pas encore rendu public.

Préparé par M. Roger Haeberlé et présenté au ministre de l'éducation, M. François Cloutier, le 20 novembre, ce rapport contient en annexe quelques données ajoutant une autre pièce au tableau statistique de la répartition des fils d'immigrants dans les écoles anglophones et francophones du Québec.

D'après cette annexe, on retrouvait dans les écoles québécoises du secteur public, en 1971-72, 61,663 élèves dont la langue maternelle n'était ni le français, ni l'anglais. Ces fils de Néo-Québécois sont inscrits en grande majorité dans le secteur anglais: 52,199 dans les écoles anglophones comparativement à 9,464 dans les écoles francophones.

Le rapport Haeberlé indique en outre que 90% des 52,199 jeunes Néo-Québécois inscrits dans les écoles anglophones se retrouvent dans la région de Montréal, à savoir 46,980 élèves.

Si l'on soustrait de ce total les 24,091 inscrits au réseau anglais de la CECM et les quelque 10,500 inscrits aux écoles du PSBGM, il en reste 12,309 pour les autres commissions scolaires de l'Ile: le Lakeshore Protestant School Board et les 16 commissions scolaires catholiques, qui seront regroupées en quatre unités, en juillet 1973, comme le stipule la loi 71.

Sans posséder de statistiques à ce sujet, on peut affirmer que bon nombre de ces 10,500 élèves, dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, se retrouvent parmi les quelque 5,000 élèves fréquentant les écoles anglaises de l'est de Montréal (Saint-Léonard, Le Royer) ainsi que parmi les 9,300 fréquentant les écoles anglophones du sud-ouest de l'île (Verdun, Lachine, LaSalle, etc...).

HANOÏ

guerre... Et je pense que vous partagez cette opinion. Oui, répondit sans hésiter le secrétaire à la défense.

Le quotidien conservateur Washington Star-News, qui est en ce moment très proche de la Maison-Blanche, a publié un éditorial suggérant que les Américains se retirent complètement du Vietnam en échange de la libération de leurs prisonniers si un règlement politique s'avérait impossible à Paris. Le même jour, dimanche, M. Herbert Klein, directeur des relations publiques de la Maison-Blanche, qui donnait une interview télévisée, attirait l'attention de ses interlocuteurs sur l'éditorial du Star-News.

Il y a longtemps déjà que des partisans de M. Nixon lui suggèrent de sauver l'honneur en proclamant que les Etats-Unis ont rempli leur mission au Vietnam en donnant au sud les moyens de se défendre seul contre le nord et de décider librement de son avenir. A mon avis, le peuple du Sud-Vietnam est aujourd'hui pleinement capable d'assurer sa propre sécurité contre les Nord-Vietnamiens, a affirmé M. Laird. Et bien que M. Richardson estime que si les Etats-Unis se retiraient complètement de la guerre aujourd'hui en échange de la libération de leurs prisonniers, la tuerie continuerait en Asie du sud-est, la Maison-Blanche n'a pas désavoué M. Laird.

A Paris, entre-temps, la négociation secrète sur le Vietnam est entrée hier dans une phase nouvelle, qui se poursuivra aujourd'hui, celle de réunions élargies auxquelles participent les experts des deux délégations aux côtés des principaux négociateurs, MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho.

MM. Kissinger et Le Duc Tho ont tenu hier après-midi pendant quatre heures à Gif-sur-Yvette, leur troisième réunion depuis l'arrêt des bombardements américains sur Hanoi et Haiphong et leur retour à Paris. Les experts des deux délégations, conduits par MM. William Sullivan, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain et Nguyen Co Thach, vice-ministre des affaires étrangères, qui s'étaient réunis dans la matinée à Saint-Nom-la-Bretèche, sont venus les rejoindre dans l'après-midi à Gif.

Bien que la consigne de silence la plus rigoureuse continue à être observée sur la teneur des conversations, la tenue de réunions élargies donne à penser que des progrès ont été accomplis, tout au moins par les experts. Ceux-ci étaient chargés, croit-on savoir, de rédiger des protocoles d'accords. Ils ont travaillé, en moyenne, sept heures par jour pendant toute la durée de la semaine dernière, ainsi que lundi, mardi et hier.

Il n'est donc pas impossible qu'ils aient achevé leur travail. Dans ce cas, MM. Kissinger et Le Duc Tho pourraient dépasser le stade de la discussion des grands principes pour se pencher sur des textes précis, des projets d'accord, comportant peut-être des blancs qu'eux seuls peuvent remplir.

Divers signes donnent à penser que les entretiens qui ont débuté lundi dans une atmosphère très tendue – les Nord-Vietnamiens accusaient les Américains de vouloir négocier sous la menace d'une reprise des bombardements – pourraient être entrés dans une phase plus constructive. Dans certains milieux qui sont tenus au courant du déroulement des pourparlers secrets, on affirme qu'il y a dans la phase actuelle, de part et d'autre, une volonté commune d'aboutir qui n'existait pas au même degré dans les phases antérieures.

Par ailleurs l'idée d'un règlement militaire séparé américano-nord-vietnamien qui laisserait aux Vietnamiens le soin de régler entre eux les problèmes politiques est une vieille idée de M. Kissinger qu'il avait exprimée avant même la première élection de M. Nixon en 1968. Reste à savoir si les Nord-Vietnamiens et le GRP qui, dans le passé, avaient rejeté cette éventualité, pourraient aujourd'hui s'y rallier.

En attendant, la polémique reprendra sans nul doute ses droits à la séance plénière de la conférence qui aura lieu aujourd'hui à l'avenue Kléber et qui se tiendra parallèlement aux entretiens secrets de Saint-Nom-la-Bretèche.

L'AÉROPORT

tendre que le président des Etats-Unis, M. Nixon, lèverait prochainement les contingentements imposés aux importations de pétrole brut canadien.

Déposant devant les membres de cette commission sénatoriale, un haut fonctionnaire américain a révélé que le Canada et les Etats-Unis, au cours d'entretiens qui durent depuis plus d'un an, en étaient arrivés à un grand degré de compréhension du problème.

On sait que le président Nixon doit prononcer devant le Congrès le mois prochain un très important discours sur la politique énergétique des Etats-Unis.

Hier, sans pour autant divulguer la portée de ce discours, un témoin déposant devant la commission sénatoriale, a laissé entendre que M. Nixon lèverait probablement les barrières qui existent à l'heure actuelle sur les contingentements.

La seule condition à cette modification des reglements actuellement en vigueur serait une garantie d'accessibilité des raffineurs de l'est du Canada aux réserves américaines advenant une situation urgente.

Actuellement, les raffineries à l'est de la vallée de l'Outaouais s'approvisionnent de pétrole brut en provenance de l'Amérique du Sud et du Moyen-Orient. Les autres raffineries canadiennes tirent leur matière première des champs de pétrole de l'ouest du Canada.

La commission sénatoriale sur le pétrole et le gaz naturel pourraient durer jusqu'à la semaine prochaine.

Les Américains, inquiets de la situation, avaient quand même une bonne nouvelle à apprendre hier.

Au cours d'un cycle d'étude sur l'énergie géo-thermique, cycle qui vient de se terminer aux Nations unies, des spécialistes ont affirmé qu'en l'an 2000, les Etats-Unis pourront économiser $26 millions de dollars par jour, l'équivalent de 12 millions de barils de pétrole par jour, si l'énergie géo-thermique était exploitée d'une manière appropriée.

Selon certains pronostics, cette énergie pourrait fournir 396,000 mégawatts aux Etats-Unis en l'an 2000 et déjà 132,000 mégawatts dès 1985.

L'Italie est le premier pays du monde à avoir exploité cette source d'énergie et des études entreprises par l'ONU en Ehtiopie montrent qu'une des trois sources géothermiques du pays pourrait alimenter toute l'Afrique en électricité.

Diefenbaker conteste la stratégie parlementaire exposée par Trudeau

par Claude Lemelin

OTTAWA – L'ancien premier ministre John Diefenbaker a énergiquement contesté hier, aux Communes, la stratégie parlementaire exposée par le premier ministre Trudeau dans son discours de lundi, et il a rappelé aux néo-démocrates qu'en appuyant les libéraux à ce stade-ci de la session, ils risquaient de provoquer des élections hâtives, plutot qu'une succession éventuelle des conservateurs aux ministériels libéraux, contrairement au voeu exprimé il y a quelques temps par leur chef, M. David Lewis.

Le leader du NPD, a rappelé le député de Prince-Albert pendant le débat sur le discours du trône, est d'avis qu'en cas de défaite, il serait mal avisé de la part de M. Trudeau de demander au gouverneur général de dissoudre les Chambres, et qu'il devrait plutôt conseiller à son excellence de demander à M. Stanfield de former un gouvernement.

Or, a soutenu M. Diefenbaker, lorsque M. Trudeau s'est levé aux Communes lundi, "il a avancé une doctrine monstrueuse selon laquelle, si jamais le gouvernement était défait sur une question de quelque importance, qu'il déclencherait de nouvelles élections. En aucun temps a-t-il laissé entendre que, s'il était défait pendant les premières semaines ou les premiers mois du Parlement, comme l'ont dit certains néo-démocrates hors de cette chambre, le gouverneur général pourrait alors inviter le leader de l'opposition à former un gouvernement.

Le premier ministre a complètement lancé par dessus bord pareille éventualité.

Plutôt, a poursuivi M. Diefenbaker, le premier ministre a indiqué lundi, comme il l'avait déjà fait trois jours après les élections, qu'il ressuciterait la "doctrine monstrueuse" contre laquelle l'ancien chef Tory s'est élevé, a-t-il dit. En 1968, après avoir eté défait sur une question comme un vote de subsides, il reviendrait devant le Parlement pour poser la question de confiance.

Et le vieux lion des Prairies de comparer ce pauvre M. Trudeau, avec la merveilleuse indignation dont il sait mieux que quiconque parer ses interventions aux Communes, au Prince de Machiavel, "pour qui il est nécessaire, s'il veut maintenir son pouvoir, de savoir se résoudre au mal et de s'en servir selon les nécessités du moment."

Tout cela après de longs preliminaires nostalgiques, comme seul sait en faire celui qui fut longtemps le meilleur "débater" des Communes, tout cela après avoir signifié que, selon lui, les propos tenus lundi par le premier ministre critiquant les positions de certains conservateurs sur le bilinguisme et le Quebec, "étaient indignes d'un premier ministre".

Tout cela, aussi après s'être moqué d'un ton acerbe de la subite conversion de M. Trudeau au monarchisme, peu après le 30 octobre, après que le premier ministre – au dire de M. Diefenbaker – en ait pourchassé la moindre trace dans tous les recoins de l'administration fédérale tout cela, enfin, après avoir dénoncé le discours du trône – "ce mélange de sirop politique pour la taux et de trousse de survivance", qui ne s'adresse pas vraiment à la solution des vrais problèmes des Canadiens.

En guise de conclusion, M. Diefenbaker devait déplorer que les néo-démocrates se soient résolus à entrer dans le même lit que les libéraix, même s'ils insistent, pour la forme, qu'un abîme sépare encore les deux partis et il devait déplorer avec quelque amertume que le Parlement fédéral parvienne si mal à faire ce qu'il faudrait pour assurer la grandeur de ces prairies, sa région natale, qui lui est sincere, et qui, comme le Québec, ne cesse de voir sa représentation aux Communes diminuer à chaque recensement fédéral.

Ottawa juge justifiée la hausse du prix des produits pétroliers

OTTAWA (CP) – Le ministre fédéral de l'énergie, M. Donald Macdonald, a expliqué hier aux Communes que les hausses du prix de l'essence et de l'huile au Canada annoncées dernièrement par d'importantes compagnies traduisaient tout simplement une hausse du coût des opérations de raffinement dans l'ouest du Canada et une hausse des prix du pétrole brut importé qu'on raffine dans les raffineries de l'est du pays.

Le gouvernement a accepté ces explications, a déclaré M. Macdonald hier en réponse à une question de l'opposition, et n'a pas l'intention d'ordonner une enquête sur le bien-fondé de ces augmentations.

La compagnie Imperial Oil a annoncé mardi qu'elle devrait payer à partir de maintenant 20 cents de plus le baril de pétrole brut en provenance de l'ouest. Shall a emboîté le pas.

C'est le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, qui a soulevé la question le premier aux Communes hier, en cherchant à savoir si le gouvernement était entré en communication avec les compagnies qui avaient annoncé les augmentations.

M. Macdonald lui a répondu que la Commission nationale de l'énergie avait informé le gouvernement que ces hausses résultaient d'une augmentation des coûts de production. Si nous avions obtenu ces renseignements des compagnies, a fait remarquer le ministre, nous aurions douté de leur véracité et même institué une enquête selon la loi sur les coalitions.

M. Macdonald a d'autre part affirmé que ses fonctionnaires avaient reçu l'assurance que les producteurs de pétrole de l'Alberta n'auraient aucune difficulté à satisfaire à la demande canadienne, malgré une augmentation de leurs exportations en direction des Etats-Unis.

Le gouvernement, a souligné le ministre de l'énergie, a fait savoir aux provinces que la première priorité des producteurs canadiens devait justement être le marché canadien.

Un député néo-démocrate a cherché à savoir si le gouvernement, devant la conduite outrageuse de ces compagnies, ne déciderait pas de les priver des généreux avantages fiscaux dont elles jouissent.

Ces questions fiscales ont nettement été tranchées par le ministre des finances, M. Turner, a répliqué M. Macdonald.

Le fédéral serait prêt à "faire un spécial" pour financer les JO

par Gilles Léveillé

Le gouvernement fédéral serait disposé à apporter une contribution financière aux jeux Olympiques de 1976 à Montréal, en plus des crédits disponibles dans les programmes existants.

C'est du moins la conclusion à laquelle en seraient arrivés certains observateurs intéressés de la question. Le discours du trône prononcé par le gouverneur-général Roland Michener à l'ouverture du Parlement jeudi dernier en donnerait, dit-on, au moins deux indications.

Au chapitre du sport, le programme du gouvernement fédéral pour la session à venir prévoit en effet une augmentation plus du double, au cours des trois prochaines années financières, des dépenses actuelles prévues aux termes du Programme de santé et du sport amateur Dans le secteur de l'habitat et de l'aménagement urbain, les mesures législatives en préparation comprennent des "moyens pour intéresser davantage les investisseurs à la construction domiciliaire".

Certes, dans un cas comme dans l'autre, aucune mention n'est faite de la tenue des jeux Olympiques à Montréal en 1976; mais ceux qui spéculent sur les chances de la métropole d'obtenir une contribution "spéciale" d'Ottawa à ce projet ne cachent pas leur optimisme ces jours-ci. Pourquoi, soutiennent-ils, le gouvernement déciderait-il soudainement d'augmenter du double, sur une période de trois ans, les crédits jusqu'ici affectés au sport amateur. Les épreuves olympiques ne sont-elles pas par définition du sport amateur?

Quant à la construction domiciliaire, il est bien connu que la ville de Montréal serait heureuse d'une participation privée à l'aménagement du village olympique. Les investisseurs le seraient sans doute aussi et, dans ce cas, des modifications à la législation existante pourraient faciliter leur action.

Rappelons que, lors de la présentation de sa candidature aux jeux de 1976, la ville de Montréal avait établi à environ $120 millions le coût "d'un programme complet de rénovation et de construction". Ce programme, disait en outre le dossier, pourrait être financé à 95% par les gouvernements supérieurs, en vertu des dispositions sur l'habitation à loyer modique.

POSTES

katoon, Québec, Edmonton, Windsor et St. Catharines auraient endossé les recommandations du comité national.

Plus tôt cette semaine, M. Roger Décarie, co-président du Conseil des unions des postes, avait affirmé que les dirigeants syndicaux allaient étudier les résultats du vote avant de s'enquérir auprès du gouvernement des offres qu'il compte présenter en vue d'un nouveau contrat de travail.

Les représentants du gouvernement fédéral, notamment le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, et le ministre des Postes, M. André Ouellet, ont refusé de commenter le rapport du comité de conciliation qui propose une hausse de salaire horaire de 65 cents pour un contrat se terminant le 31 décembre 1974.

Le comité de conciliation suggère aussi une hausse de salaire rétroactive de $400 en plus de la création d'un comite conjoint qui étudierait les problèmes des changements technologiques et de classification d'emploi.

Les postiers réclament de leur côté une hausse horaire de 80 cents pour une convention collective de travail d'une durée de 21 mois. Le salaire horaire moyen des postiers est de $3.69 et celui des facteurs, de $3.54.

Par suite du vote favorable que postiers et facteurs ont accordé aux propositions contenues dans le rapport majoritaire du bureau de conciliation, l'imminence d'une grève aux postes canadiennes semble avoir été écartée pour un temps.

Néanmoins, malgré le résultat du vote, les observateurs sont d'avis que tout danger de grève n'est pas écarté dans le secteur public, même si le comité de négociation a maintenant un mandat plus restreint par suite de ce vote.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, le rapport majoritaire du comité de conciliation proposait la création d'un comité mixte patronal-syndical chargé d'étudier toutes les implications des changements technologiques que le gouvernement veut apporter aux postes.

Rappelons en conclusion que la convention collective aux Postes a pris fin le 26 mars 1972. C'est en février dernier qu'on entreprenait de renégocier le contrat et, en septembre, par suite d'une impasse, on en appelait à la conciliation, laquelle débutait vers la mi-octobre.

C'est sur le rapport du comité de conciliation, rendu public le 18 décembre dernier, que les membre du Conseil des unions des postes avaient à se prononcer.

BAIE JAMES

Suite de la page 3

Hurons, M. Max Gros Louis, a déploré le fait que selon lui les Canadiens français ne sont pas sensibilisés au problème écologique que pose le projet de la baie James. Il a déclaré à la presse que les journaux francophones ne faisaient pas état des procédures judiciaires en cours bien qu'il s'agisse là d'une importante affaire historique au Québec. Il a dit que les milieux anglophones avaient été les seuls à manifester leur appui à la cause des Indiens.

En prison pour trafic d'héroïne

NEW YORK (AFP) – Deux Français ont été condamnés hier à New York à 25 ans de prison pour trafic d'héroïne. Il s'agit de Gilbert Bornsstein, quarante ans, originaire d'Annecy, qui avait déclaré être propriétaire d'une galerie de tableaux à Paris, et de Richard Ben Sadoun, trente ans, domicilié également à Paris. Bornsstein s'est également vu infliger une amende de $50,000.

Enrique Barrera, cinquante ans, ressortissant mexicain domicilié dans le New Jersey, a été condamné à 25 ans de prison et à $50,000 d'amende pour sa participation au trafic.

Antheny de Luca, un Américain originaire de New York, a été condamné à trente ans de prison et à $50,000 d'amende et un autre Américain d'origine cubaine, Jesus Jorge Enriquez, 35 ans, émigré de Cuba il y a douze ans et vivant à New York, a été condamné à douze ans de prison.

A l'issue de leur procès qui s'était terminé le 18 novembre dernier, les cinq hommes avaient été reconnus coupables d'avoir appartenu à un réseau qui avait cherché à acheminer 264 livres d'héroïne aux Etats-Unis. La valeur de la drogue sur le marché illicite se chiffrait par $60 millions.

Le réseau avait tenté de recruter un sergent de l'armée de l'air américaine pour convoyer la drogue à bord d'avions militaires faisant la navette entre l'Europe et les Etats-Unis, mais le sergent avait immédiatement averti les autorités qui avaient alors tendu une souricière.

Mise au point de M. Dejean

Pour faire suite à la lettre de M. Fritz Day, consul général d'Haïti à Montréal (publiée dans LE DEVOIR du 9 janvier), M. Paul Dejean, responsable du bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montral, a tenu à faire une brève mise au point.

Il a d'abord déclaré qu'il refuse de porter le problème de l'immigration haïtienne au Canada sur le terrain de la polémique avec le représentant de son pays à Montréal. Celui-ci, a-t-il dit, tente manifestement, et pour des raisons évidentes, de sous-estimer la gravité de la situation faite aux Haïtiens qui tentent d'immigrer au Canada.

En deuxième lieu, M. Dejean reconnaît avoir obtenu en février 1972 un nouveau passeport au consulat général d'Haïti, non pas parce que son passeport était périmé, mais parce qu'il était frappé, comme tous les Haïtiens, par une mesure de Port-au-Prince annulant tous les passeports en vigueur.

En troisième lieu, l'abbé DeJean rappelle que tous les Haïtiens doivent se munir d'un visa de sortie s'ils quittent leur pays ou, à leur rentrée, d'un visa de retour. Or, il ne possède pas un tel visa qui, du reste, "ne s'obtient pas facilement". En conséquence, contrairement à ce qu'indique le consul général, il n'a pu effectuer une visite à sa famille en Haïti. Cette allusion à sa "famille qui vit toujours en quiétude en Haïti", fait observer M. Dejean, est "une façon de me dire de me tenir tranquille".

Une tornade fait cinquante morts

SANTA FE (AFP) – C'est à 50 morts et 300 blessés que s'élevait, hier soir, le nombre des victimes d'une tornade qui s'est abattue sur la ville de San Justo.

La violence du vent était telle que plusieurs automobiles furent arrachées du sol et projetées contre les immeubles. Soixante pour cent de ceux-ci sont détruits ou gravement endommagés. Des centaines d'arbres ont été déracinés, de nombreux poteaux télégraphiques et téléphoniques arrachés, si bien que cette localité de 20,000 habitants est complètement isolée du reste du pays.

Dans l'obscurité et sous une pluie battante, de nombreux citadins recherchaient hier soir des membres de leurs familles sous les décombres de leurs maisons, tandis que des enfants perdus couraient en pleurant. Trente cadavres non identifiés avaient déjà été recueillis au siège de la police locale. Les cliniques, hôpitaux et centres sanitaires étaient débordés par l'affluence des blessés, tandis que des donneurs de sang volontaires stationnaient en longues files à la porte de ces établissements.

Médecins, infirmières et ambulances sont accourus de toutes les régions de la province de Santa Fe pour renforcer le personnel hospitalier. Les opérations de secours sont dirigées personnellement par le ministre de l'intérieur de Santa Fe, M. Eliseo Doce.

Un avion a été envoyé de Buenos Aires, hier soir, par le ministre du bien-être social, avec, à bord, un groupe de chirurgiens et d'infirmières, ainsi que du matériel de secours.

Consultation pour la mise sur pied d'une commission des laïcs

Des consultations sont actuellement menées à travers les diocèses du Québec sur l'opportunité de créer une Commission québécoise des laïcs telle que proposée par la commission Dumont dans son rapport.

Cette consultation est l'initiative d'un groupe de responsables diocésains de l'apostolat des laïcs et de responsables nationaux d'action catholique. Ceux-ci se sont réunis une première fois en avril 71 et une seconde fois les 21 et 22 octobre dernier.

A l'issue de ces rencontres, ils ont formulé la proposition de créer cette Commission québécoise des laïcs, proposition qu'ils soumettent maintenant aux diocèses. Une rencontre a eu lieu à cet effet dans le diocèse de Montréal le 13 décembre dernier.

L'objectif à "long terme" de cette commission serait écrivent-ils, de "fournir à la communauté chrétienne des mécanismes et des moyens de regroupement capables de favoriser une présence incarnée du christianisme au coeur des activités courantes de la vie quotidienne, au coeur de la vie familiale, professionnelle, scientifique, économique, culturelle, sociale, politique, etc.

Son "objectif immédiat" serait par ailleurs" d'assurer la continuité du travail accompli par le comité provisoire de l'Action catholique canadienne, de faire un inventaire des formes actuelles d'engagement laïque".

Toujours selon cette proposition, la commission aurait à son service M. Jacques Champagne et Mlle Françoise Fortin tous deux membre du secrétariat de la commission Dumont, qui a continué d'exister à la suite de la remise du rapport. La commission comme telle serait composée "d'un évêque, de deux membres du comité provisoire actuel de l'Action catholique canadienne, d'une ou deux personnes issues des Inters (regroupement régional des diocèses) et d'un certain nombre d'autres personnes".

Pour sa part, la commission Dumont proposait "en remplacement des structures complexes et élaborées qui assurèrent la coordination de l'action catholique et de l'apostolat laïque entre 1945 et 1966", la création d'une "commission québécoise de l'apostolat laïque, comprenant des évêques, des prêtres, des religieux et des laïcs".

"Les membres de cette commission, écrivaient les commissaires seraient nommés par l'assemblée épiscopale du Québec, laquelle veillerait à procéder au préalable à des consultations auprès des responsables d'apostolat engagés dans les différents secteurs. Cette commission serait chargée de la coordination de tout le secteur de l'apostolat laïc. Elle comprendrait, dans son sein, des groupes de travail spécialisés: un groupe chargé de l'apostolat en milieu ouvrier; un autre chargé de l'apostolat en milieu rural, etc".

Les membres de la commission proposaient pour cette nouvelle structure, un "modeste secrétariat" et demandait de favoriser des "rencontres libres et dégagées entre responsables de mouvements oeuvrant dans les différents milieux sociaux".

Le nouvel annuaire pontifical

CITE DU VATICAN (AFP) – Quatorze archevêques et 108 évêques, résidentiels ou titulaires, ont été nommés par Paul VI au cours de l'année passée. C'est ce qu'indique le nouvel annuaire pontifical 1973 qui a été présenté au pape. Dix archevêques et 20 évêques résidentiels ont renoncé à leurs sièges pour raisons d'âge ou de santé et quatre cardinaux et 89 archevêques et évêques sont décédés l'an passé.

Le Sacré-Collège comprend actuellement 116 membres, dont deux nommés par Pie XI (les cardinaux Achille Linéart, ancien évêque de Lille et Manuel Goncalves Cerejeira, ancien patriarche de Lisbonne), 15 par Pie XII, 26 par Jean XXIII et 73 par Paul VI.

Du 1er décembre 1971 au 30 novembre 1972, le Saint-Père a créé 14 nouveaux évêchés, une prélature, une administration apostolique, et deux exarchats apostoliques.

Quatre nouveaux états ont ouvert, l'an dernier, des relations diplomatiques avec le Vatican: le Bangla Desh, l'Algérie, le Soudan et la Tunisie.

Actuellement, pour plus de 600 millions d'âmes, le monde catholique compte 16 instituts et universités pontificaux à Rome, 47 universités catholiques (une de plus que l'an dernier, celle de Ponce,, à Porto Rico), 18 facultés de théologies, (soit deux de plus que l'an dernier). Deux facultés pour la formation d'enseignants, deux instituts supérieurs de culture religieuse et neuf académies pontificales.

Berrigan fustige le silence de l'épiscopat américain

Dans une interview accordée au journal "La Croix" de Paris, le père Daniel Berrigan déclare que "si l'Eglise catholique américaine était chrétienne, Nixon n'aurait jamais pu continuer la guerre au Vietnam. Mais il a eu pour lui non seulement le silence complice des évêques mais leur bénédiction."

Actuellement en liberté sous caution, le pacifiste américain a pu obtenir "avec les plus grandes difficultés" un visa provisoire pour se rendre à Paris à l'invitation de la délégation de paix de l'Eglise boudhique unifiée du Vietnam. Il doit aussi rencontrer à Paris la délégation nord-vietnamienne à la Conférence de Paris.

"Le combat non violent, poursuit Dan Berrigan, que nous menons est respecté par les autorités religieuses, mais il n'est, semble-t-il, pas compris et encore moins soutenu. Il y a une apathie générale, une indifférence des autorités religieuses qui me font douter de leur christianisme. C'est pour cela que je dis que leur catholicisme n'est pas chrétien".

"J'ai déjà eu cette expérience lors de diverses arrestations. Je me souviens alors que nous étions arrêtés et placés sous garde provisoire, l'expression du visage des hommes du FBI lorsqu'en entrant ils virent des clercs en état d'arrestation, la figure familière de Philip, arrêté auparavant déjà pour une affaire semblable. Comme leur figure s'allongea! L'un deux se tourna avec dégoût et s'écria: "Je vais changer de religion!" Ce qui était exactement ce que nous cherchions; nous avions invité les hommes à changer leur coeur."

Louis Laberge accuse Dupuis d'opportunisme

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré qu'il ne faisait pas de doute que les créditistes sincères ne se laisseront pas tromper par l'opportunisme du candidat à la chefferie Yvon Dupuis.

"Les créditistes qui optent pour cette option politique par conviction, a déclaré le leader syndical, n'auront jamais la naïveté de croire à la conversion de dernière heure de celui qui fut, pour les libéraux d'Ottawa, le pourfendeur des créditistes dans les années '63".

Le président de la FTQ a continué en disant qu'il est "aberrant" de voir un homme qui cherche à obtenir le leadership d'un parti politique, soutenir sans sourciller que s'il a combattu le créditisme dans le passé, c'était sans le connaître vraiment et, avec comme seul bagage, "un cours accéléré de l'économiste libéral Maurice Lamontagne".

Ne mâchant pas ses mots, M. Laberge a notamment dit qu'il serait dommage de voir des créditistes de bonne foi se laisser manipuler "par un chasseur de sorcières dont la seule philosophie politique et la seule conviction est l'ambition".

Le porte-parole de la FTQ a accusé M. Dupuis de profiter du fait que le parti créditiste du Québec se cherche "un second souffle, pour s'amener comme le génie nouveau qui saura faire réaliser des gains grandioses à ce parti", au cours des prochaines élections provinciales et, plus particulièrement, dans la région de Montréal.

"Le seul souhait que nous pouvons formuler pour l'instant, de conclure M. Laberge, c'est que les créditistes sincères ne se laissent pas embarquer dans une galère qu'ils seront les premiers à regretter."

Par ailleurs, l'on sait que la guerre ouverte entre MM. Réal Caouette, chef national du Crédit social, et Camil Samson, ex-leader du Ralliement créditiste du Québec et candidat au congrès de direction de ce parti, prend de l'ampleur au fil des jours.

Le premier a récemment affirmé que le député de Rouyn-Noranda n'était pas de taille à devenir premier ministre d'une province comme le Québec, tandis que le second a émis des doutes sur l'honnêteté politique des députés créditistes fédéraux.

Les observateurs sont d'avis que M. Caouette endosserait la candidature de MM. Dupuis ou Armand Bois à la direction du Ralliement créditiste, dont le leader sera choisi à Québec, le 4 février.

Paul VI et les prêtres qui quittent l'Église

CITE DU VATICAN (AFP) – Paul VI a déploré mercredi l'infidélité des catholiques qui devraient donner l'exemple aux autres, se référant ainsi implicitement surtout aux prêtres qui abandonnent leur ministère.

Le pape, qui paraissait en excellente santé après la grippe qui l'avait frappé, il y a une quinzaine de jours, parlait à 3,500 fidèles rassemblés pour l'audience générale hebdomadaire.

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES

Valable jusqu'au 20 janvier.

ANGEL
12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE
PRIX SUGG. DU MANUFAC 6.29

	PRIX SUGGÉRÉ	
2 DISQUES SB	12.98	SPÉC. 10.49
3 DISQUES SC	19.98	SPÉC. 15.98
3 DISQUES SCLX	21.98	SPÉC. 17.58
4 DISQUES SD	25.98	SPÉC. 20.98
5 DISQUES SE	31.98	SPÉC. 25.98

Spécial 4.99 LE DISQUE

SS3615 C/L - BELLINI - Norma (Complète) (France Corelli) 3 disques
S 3623 C/L - VERDI - La Traviata - (Complète) (Victoria de Los Angeles) 3 Disques
S 3633 D/L - MOUSSORGSKY - Boris Godounov Paris Conservtoire Orchestra. Cond. by Andre Cluytens. 4 Disques.
S 3653 C/L - VERDI - "Il Travatore"(L. Mmonata - Mazzo-Soprano Robert M rrill/Franco Corelli, 3 Disques
S 3655 B/L PUCCINI - "Tosca" (M. Collas/T. Gobbi/C. Bergonzi, Others/Paris, Conser. Orch. 2 Disques
S CL 3705 - HANDEL - Messiah-R. Tear, R. Herincx, J. Baker, others English Chamber ORch. 3 Disques
SC 3720 - J.S. BACH - Mass in B Minor (A. Giebel, J Gedda and H. Prey and B.B.C. Chorus with the New Philarmonia Orch. cond. by Otto Klemperer) 3 Disques
SD 3752 - BEETHOVEN - Five Piano Concertos (Daniel Barenboim, New Phil. Klemperer), 4 Disques
35025 - BEETHOVEN - "Moonlight"/"Pathetique" (Gieseking)
S35411 - SOVIET ARMY CHORUS AND BAND
S 35427 - SUPPE 6 OVERTURES - (Philo/Promenade Orch. /Krips)
S 35615 - DVORAK - Sym. No. 5/Smetana, Moldeau (Karajan)
S 35697 - BEETHOVEN - Triple Cot., Op. 56 (Oistrakh/Knushevitzky/Oborin)
S 36722 - BEETHOVEN - Piano Concerto No. 5 in E Fiat Major Op. 73 (Claudia Arrau (Piano)
S 35724 - BEETHOVEN - Concerto No. 3 in C Miror, Op. 37 (Arrau/Phil. Orch./Galliera)
S 35726 - CHOPIN WALTZES (Malcuzynski)
S 35728 - CHOPIN - Six Polonaises (Piano Solo by Malcuzynski).
S 35740 - TCHAIKOVSKY - "The Swan Lake" - Ballet Suite, Op. 20; Tchaikovsky "The Sleeping Beauty" Ballet Suite, Op. 66 (phil. Orch./Karajan)
S 35877 - VIDALDI - Season (Virtuosi Di Roma)
S 36002 - SAINT-SAENS - Concerto No. 2 in B Minor for Violin and Orch; Chanson; Poeme for Violin and Orch. (Nathan Mistein, Violinist)
SPO 36033 - BRAHMS - Violin Concerto in D. Op 77 (David Oistrakh, Cleveland Orch. cond. by George Szell)
SCL 3758 - BERLIOZ - Damnation de Faust (Complet), Orch. de Paris - Pretu
SCL 3773 - BEETHOVEN - Fidelio (Complet), Karajan, Phil. de Berlin.
SC 3779 - BRUCKNERS - Symphonies No. 4& 7, Von Karajan, Phil. de Berlin
SCL 3780 - VERDI - Le Tarif a, Royal Phil.
SCL 3783 - MOZART - Concerto Instruments à vent (Complet) (flute-hautbois, clarinette, basson), Von Karajan, Phil. de Berlin.
S 35640 - MOZART - Noces de Figaro (Extraits), Maffo, Guilini
S 35827 - GOUNOD - Extraits de Faust, Christoff, Gedda, Los Angeles
S 36019 - CHRISTOPHER PARKENING - Guitare classique
S 36051 - LARINDE ALIMEIDA - Duos pour guitare espagnole avec Solli Terri
S 36135 - GREAT SOPRANOS OF OUR TIME - (Schwarzkopf/De Los Angeles/Crespin/Nilson/Callas)
S 36146 - CHOPIN - Ballads (Malcuzynski)
S 36246 - DVORAK - Symphony No. 9 ("From The New World") (Philarmonia Orch. Cond. By Otto Klemperer)
S 36333 - CARL ORFF - Carmina Burana - New Philarmonia Chorus & Orch./Rafael Fruhbeck de Burgos
S 36337 - J.S. BACH - Three Flute Sonatas - Elaine Shaffer, George Malcon
S 36459 - ERIK SATIE - Piano Music, Volume 2 - (Aldo Ciccolini, piano)
S. 36468 - SONGS OF ANDLUSIA - (Victoria De Los Angeles)
S 36498- RODRIGO - Guiliani - Concerto (Alirio Diaz - Guitar and members of the Spanish National)
S 36512 - MOZART - Symphonies No. 32, 35 & 38 (Daniel Barenboim - pianist and cond.
S 36518 - LA MERSEILLAISE - Orchestre De Paris.
S 36598 - CHOPIN - Waltzes (Augustin Anievas)
S 36689 - SCHUMANN - Symphony No. 3 in E flat, Otto Klemperer)
S 36714 - PIANO MUSIC OR ERIK SATIE, VOL. 4 (Aldo Ciccolini)
S 36719 - WALTON - Viola Concerto (1929 & Violin Concerto (1939); Yegudi Menuhin (viola)
S 36770 - MOZART - Last Six Symphonies. Vool. 1 (Nos. 35 & 36 (Berlin Philarmonic/Karajan)
S 36771 - MOZART - Last Six Symphonies, Vol. II (Nos. 38 & 39) (Berlin Philarmonic/Karajan)
S 36774 - PIANO MUSIC OF ERIK SOTIE, VOL. (addo Ciccollini/Piano)
S 36787 - GREAT OPERA DUETS - (Montserrat Cabelle & Barnabe Marti)
S 36803 - GRIEG - Suite Peer Gynt - Barbirolli
S 36811 - SATIN VOL. 6 - Ciccolini, Piano
S 36827 - VERDI - Extraits d'Othello Barbirrilli
S 36830 - MONTSERRAT CABALLE - Chande Des Arias de Verdi

NONESUCH
12" MICROSILLON - STEREO
PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 3.49
PRIX MONTROSE
SPÉCIAL 2.79 LE DISQUE

71023 - RAMEAU - La Guirlande
71024 - HAYDN - C to for Organ; 2 Nocturnes Concertante
71027 - PURCELL - Sonata for Tpt; Suites Pieces for Harpsichord
71031 - HAYDN - Syn No. 31 (Harnsignal), No. 19, No. 45 (Forewell)
71032 - HAYDN - Sym. No. 49 (La Passiane), No. 44 (Trauer); Armida Overture
71033 - POULENC - Sonatas for Clar & Coe; Aubade
71034 - C.P.E. BACH - 6 Sonates for Flute & Harpsichord
71034 - PERGOLESI - La serva padrona
71044 - SCHUMANN - Konzertstücke (3 Hns & Orch, Op. 86; Piano & Orch, Op. 92)
71086 - MOZART - Divertimento in 8 flot for Hns & Strs, K. 287
71049 - HAYDN - Divertimenti for Baryton, Vla, Cello
71050 - SHOSTAKOVICH/R. STRAUSS - Sonatas for Cello & Piano
71052 - VIVALDI/A. SCARLATTI/TELEMANN/GEMINIANI - Concerto grossi
71060 - BACH - Motets, VWV 227, 229, 226
71070 - VIVALDI - The Four Seasons
71079 - MOZART - Syn No. 35 (Haffner), K. 385; No. 38 (Prague), K, 504
71081 - CHORAL SONGS OF THE ROMANTIC ERA
71083 - HAYDN - Syn No. 26 No 12 No 83
71085 - TRIO SONATAS OF THE LATE BAROQUE
71088 - VIVALDI - 2 Cantatas 2 Sonatas
71089 - ROSSINI - Sins of My Old Age (excerpts)
71092 - MONTVERDI - Il ballo delle ingrate
71093 - STRAVINSKY - The Rite Spring; 4 Etudes for Orch
71094 - D. SCARLATTI - 16 Sonatas for Harpsichord
71101 - HAYDN - Syn No. 21, No 48 (Mario Theresia), No 82 (L'Ours)
71103 - CALDARA - Contata; Madrigal; Cantata; Canons
71138 - DEMANTIUS - St. John Passion; Prophecy
71189 - DEBUSSY - Iberia ALBENZ - Suite from Iberia
71204 - STUDENT MUSIC IN 17th-CENTURY LEIPZIG
71205 - R. STRAUSS - Sonata in E flat for Violin & Piano Op 18
71209 - IVES - Songs/GOEHR; 4 Songs from the Japenese
71113 - BERWALD - Piano Quintets, Nos 1 & 2
71114 - QUARTET MUSIC OF THE 17th & 18th
71121 - HAYDN - Syn No. 13, No. 64, No. 29
73011 - HAYDN - The 6 "Paris" Symphonies (Nos. 82-87 - 3 disques
7315 - BACH - Orgelbuchlein, BWV 599-644 - 4 disques
73017 - BACH - 6 Sonatas for Vin & Hps, BWV 1014-1019 - 2 disques
73020 - BACH - Masses, BWV 2333236 - 3 disques
73021 - BACH - St. Matthew Passion, BWV 244 - 4 disques
73022 - BERLIOZ - L'enfance du Christ - 2 disques
73023 - MAHLER - Symphony No. 3 - 2 disques
71219 - SPECTRUM - New American Music, Vol. 1
71220 - SPECTRUM - New American Music Vol. 2
71123 - COURT & CHAMBER MUSIC OF THE 18th CENTURY
71127 - HANDEL - Water Music (Complete)
71129 - BACH - Sinfornie. VWV 1046a, 152, 156, 42, 209, 76, 75
71131 - HAYDN - Syn. No. 35, No. 43/Mercury No. 80
71134 - MONTEVERDI - Magnificat/SCHUTZ - Deutches Magnificat; Soul, Sault Psalm 2
71135 - FALLA - Cto for Hps & 5 Instrs. Piano Works
71137 - BACH - Lute Music, BWV, 996, 999, 1000, 1006a, 1007
71147 - BACH - "Hunting" Conata, BWV 208
71135 - MASQUE MUSIC
71154 - HAYDN - The Seven Last Words of Christ (Orch version)
71156 - SYMPHONIES FOR KINGS - Krauss; Syn in C min/Brunetti; Syn. No 23 in F
71157 - STOCKHAUSEN - Momente
71159 - HANDEL - Tu costante/BOISMORTIER - Diane et Actio
71162 - G.-B. SAMMARTINI - 5 Symphonies
71166 - BACH - Contaga BWV 201, "Der Streit zwischen"
71168 - HAYDN - Syn Np. 77, No. 61
71173 - HAYDN - Mass in D minor (Nelson Mass)
71175 - BARTOK - Music for Piano
71190 - TELEMANN - 4 Cantatas fom "Harmonische Gottesdienst"
71191 - HAYDN - Syn No. 90, No. 91
71197 - HAYDN - Overture to an English Opera; Syn No. 60 (La Roxolane), No. 78
71214 - MASTER WORKS FOR ORGAN, - Vol. 7
71227 - MANDOLIN MUSIC - by Beethoven & Hummel
71228 - GYPSY SONGS - by Brahms & Schumann
71229 - THE BAROQUE LUTE
71233 - SPANISH MUSIC FOR THE CLASSIC GUITAR
71240 - MASHLER - Symphony No. 1 in D
71244 - MOZART - Syn No. 21 in A, K, 134, No. 27 in G, K, 199
73001 - BACH - Harpsichord Ctos, BWV 1044, 1052-1058, 1060 1064 - 5 disques
73002 - BEETHOVEN - Missa solemnis - 2 disques
73004 - BACH - St. John Bassan, BWV 245 - 3 disques
73009 - HAYDN - Die Jahreszeiten - 3 disques
71222 - AMERICAN BRASS MUSIC - (American Brass Quintet)
713 - ERB - Music for Instruments & Electronic Sounds
71236 - NIELSEN - Syn No. 5 Op. 50; Saga - Drom Op. 39
71245 - COMPUTER MUSIC - by Randall, Vercoe, Dodge
71253 - JACOB DRUCKMAN - Animus III, Synapse, Valentine
71254 - MENDELSSOHN - Syn No. 3 in A Minor Op. 56
73003 - BRAHMS - Ger Requiem Alto, Rhapsody; - 2 disques
73008 - BAROQUE MASTERS OF - Nenice, Naples & Tuscany - 3 disques

ÉDITH PIAF
12" MICROSILLON
ALBUM DE 3 DISQUES
9.49 L'ALBUM

CAPITOL - L'ALBUM DELUXE D'EDITH PIAF : L'effet que tu me fais. Bravo pour le clown. Les grognards. Comme moi. C'est l'amour. Le vieux piano. Non, je ne regrette rien. T'es beau tu sais. Milord. Boulevard du crime. Exodus. Les trois cloches. La vie en rose. L'homme à la moto. Vallée. Hymne à l'amour. Avant nous. La goualante de pauvre Jean. Mon manège à moi. La foule. L'accordéonniste. C'est à Hambourg. T'es l'homme qu'il faut. La vie l'amour. Ça fait drôle. T'es l'homme qu'il faut. La vie l'amour. Ça fait drôle. Fais comme si. Je m'imagine. Je suis à toi. Mon Dieu. Toujours aimer. Les amants merveilleux. Les orgues de Barbarie. Polii hinelle. Album de trois disques DTCL 2953

DISQUES PATHÉ
12" MICROSILLON STÉRÉO
PRIX SUGGERÉ DU MANUFACTURIER $5.98
Spéc. 4.79

SPAM 67332 - ADAMO OLYMPIA 71 - Salut vieux. Le pendu. Et tu t'en va. Elle souriat. Enfant mon ami, etc...
SPAM 67328 - JULIEN CLERC OLYMPIA 70 - Carthage, Si reviens. Des jours entiers à t'aimer. 4 heures du matin. La cavalerie, etc...
SPAM 67326 - YVONNE PRINTEMPS 30-ANNÉES DE CHANTS. Ta bouche. Le chemin de l'amour. Largo. Il faut si peu de chose. Berceus . Je suis bien, etc...
SPAM 67318 - JULIEN CLERC - Des jours entiers à t'aimer. Si tu reviens. Les menhirs. La Californie. Des larmes sucrées, etc...
SPAM 67311 - GEORGES THILL LE RÊVE PASSÉ - Minuit chrétiens. Agnus Dei. La marceillaise. Le cènt du départ. O ma belle étoile, etc...
SPAM 67304 - LUIS MARIANO ELLES ET LUIS - Mario, Madelaine. Gabrielle, Katarine. Olivia, Mario Christina, etc...
SPAM 67302 - ADAMO - Petit boheur. À demain sur la lune. La pécheresse. Le monde l'envers. Et après, etc...
SPAM 67301 - SACHA DISTEL ALBUM D'UN AMOUR - La pélanque. Ça marche. Et patati et patata. L'amour. C'est comme les melons, etc...
SPAM 67298 - J'AIME CHARLES AZNAVOUR VOL. 3 - Un enfant. Liberté. Merci mon Dieu. Il pleut, Poker, etc...
SPAO 67281 - ADAMO OLYMPIA 69 - Le néon. Le ruisseau de mon enfance. Les filles du bord de mer. Pauvre Verlaine. F. comme femme, etc...
SPAM 67253 - ENRICO MACIAS - Bisque l'amour commande. Les gens du nord. Les millionnaires du dimanche. Toi le poete, etc...
SPAM 67196 - BÉCAUD À L'OLYMPIA - Le petit oiseau de toutes les couleurs. L'orange. Nathalie. Quand il est mort le poète, etc.
SPAO 67165 - GILBERT BÉCAUD AMI - Mes mains. Quant du danses. C'était mon copain. La ballades balladins. Le pianiste de Varsovie, etc...
SPAM 67155 - GILBERT BÉCAUD T'ES VENU DE LOIN - Plein soleil. Mon arbre. C'était mon copain. Mon père à moi. Rosy and John, etc...
SPAO 67144 - BÉCAUD À L'OLYMPIA - Viens danser. Et maintenant. Dimanche à Orly. Les tantes Jeanne. Le bureau blanc. etc...
SPAM 67104 - LÉO FERRÉ - LES FLEURS DU MAL - Harmonie du soir. La vie antérieure. Les métamorphose du vampire. Le revenant, etc...
SPAM 67086 - ÉDITH PIAF SUCCÈS DU TOUJOURS - Sous le ciel de Paris. La vie en rose. Pardon. Bravo pour le clown, etc...
SPAM 67052 - EDITH PIAF RECITAL 61 - Les mots d'amour. Mon Dieu. Mon ne regrette rien. La belle histoire d'amour, etc...
SPAO 68035 - TITRES D'OR DE GILBERT BÉCAUD - L'important c'est la rose. Seul sur son étoile. Le bateau blanc. L'orange Nathalie, etc...
SPAO 68036 - TITRES D'OR D'ÉDITH PIAF VOL. 1 - L'accordéoniste. La vie en rose. Milord. Mon manège à moi. Hymne à l'amour, etc...
SPAO 68042 - TITRES D'OR D'ADAMO VOL. 1 - Sans toi ma vie. Vous permettez monsieur. À votre bon coeur. En bleu jeans et blouson de cuir, etc...
DPAO 68047 - TITRES D'OR DE LUIS MARIANO VOL. 1 - La chanson de Lara. Granada. Maman la plus belle du monde Romantica. Combien de nuits, etc...
SPAO 68051 - TITRES D'OR ADAMO VOL. 2 - Notre roman. Une larme aux nuages. L'amour te ressemble. Le ruisseau de mon enfance, etc...
SPAO 68057 - TITRES D'OR D'ÉDITH PIAF VOL. 2 - L'homme à la moto. C'est peut-être ça. A quoi ça sert l'amour. Sous le ciel de Paris. Padam, etc...
SPAO 68058 - TITRES D'OR D'ÉDITH PIAF VOL. 3 - Exodus. Les amants. Le vieux piano. Non je ne regrette rien. Le droit d'aimer etc...
SPAO 68059 - LES TITRES D'OR DE CHARLES AZNAVOUR - Gosse de Paris. Vivre avec toi. Je te donnerai. J'en puis plus que je t'aime. Par ce que, etc...
SPAO 68060 - TITRES D'OR DE TINO ROSSI VOL. 2 - Cheminée. Marinella. J'avais vingt ans. Maman. Mario Elena. Qu'il est doux, etc...
SPAO 68064 - TITRES D'OR DE BOURVIL - Ça je t'aime non plus. Fredo le porteur. Adèle. Pour sur. C'était bien, etc...
SPAO 68039 - TITRES D'OR ENRICO MACIAS - Enfants de tous pays. Mon coeur d'attache. Ma patrie, etc...
SPAO 68050 - TITRES D'OR ENRICO MACIAS VOL. 2 - Les gens du nord. Mon ami mon frère. Chiquita. Un soir du, etc...
SPAO 68055 - TITRES D'OR ENRICO MACIAS VOL. 3 - Ou est donc, la vérité. Jamais deux sans trois. L'île du rhône, etc...
SPAO 68041 - Un mexicain. Le bleu de l'été. La marmite. Un monde entier, etc...
SPAM 67335 - GILBERT BÉCAUD - Je t'appartiens. L'homme et la musique. Vivre. Le bain de minuit. La vente aux enchers, etc...
SPAO 68038 - LES TITRES D'OR DE TINO ROSSI - Tu reviendras vers la maison. Quand tu t'en vas. Le printemps sur la colline. J'avais vingt ans. La paloma, etc...
SPAM 67345 - TINO ROSSI - La boudeuse. Ici. Mon puis. Un songe avant l'aurore, etc...
SPAM 67337 - TINO ROSSI - Love story. C'est la capri. Maria. Mourir d'aimer, etc...
SPAM 67341 - LUIS MARIANO - Illusion. Un coeur de femme. La valse mexicaine. Olivia, etc...
SPAM 67052 - EDITH PIAF - Les mots d'amour. Mon Dieu. Non, je ne regrette rien. La belle histoire d'amour.
SPAM 67348 - CLAUDE CIARI - L'aventura. Marylou. Holidays Samson et Deliah, etc...
SPAM 67340 - CLAUDE CIARI - Mammy blue, Love story Candida. Trafic, etc...
SPAO 68062 - LES 13 TITRES D'OR DE MATHE ALTÉRY - Si tu m'aimais. J'aurais voulu danser Fascination. Mon jour de tête, etc...
SPAM 67305 - GILBERT BÉCAUD - Je t'appartiens. L'homme et la musique. Vivre. Le bain de minuit.
SPAO 68049 - GILBERT BÉCAUD - Je t'appartiens. L'homme et la musique. Vivre. Le bain de minuit.
SPAO 68049 - LES TITRES D'OR DE GILBERT BÉCAUD VOL. 2 - T'ess venu de loin. Quand il est mort le poète. Trop beau, etc...
SPAM 67233 - GILBERT BÉCAUD - L'important c'est la rose. Merci beaucoup Hey, mon frère, etc...
SPAO 67346 - GILBERT BÉCAUD - Le rideau rouge. Viens. La ballade des baladins. Je veux te dire Adieu, etc...
SPAM 67333 - GILBERT BÉCAUD - Je reviens te chercher. Les cloches. La grande roue. Les cerisiers sont blancs, etc...
SPAM 67203 - ENRICO MACIAS - La lavande. Les yeux de l'amour. Mon coeur d'attache. Pour un voilier, etc...
SPAM 67343 - BÉCAUD OLYMPIA 1972 - Chante. Les tantes. Jeanne. Me que, me que. Les croix.
SPAM 67339 - MAURICE CHEVALIER - Valentine. Ma louise. Y'a de la joie. Ma pomme, etc...
SPAO 67329 - JULIEN CLERC - Niagara. Coeur-de-Dieu. Ce n'est rien. Adelita.

PHILIPS
DISQUES PHILIPS
12" MICROSILLON STÉRÉO
Prix sugg. du manufacturier 5.98 Sp.
ALBUMS DE 2 DISQUES
L'ALBUM 4.79

6641.029 - PAUL MAURIAT - Je t'aime moi non plus - Alors je chante - Que je t'aime - Sayonara - Oh ! Lady Mary - Le météque - Au cour de Septembre - L'important c'est la Rose - Ces mots stupides - San Francisco - Monia - Un rayon de soleil - Cent mille chansons - Alouette - Tous les arbres sont pourries - Dis-moi ce qui ne vas pas - Comme un garçon - Comme d'habitude - Ma maison et la rivière - L'amour est bleu.

6641.031 - BARBARA - A mourir pour mourir - Au bois de St-Armand - Je ne sais pad dire - Nantes - Ni belle ni Bonne - Le soleil noir - Le testament - Mon enfance - Du bout des lèvres - Le mal de vivre - Si la photo est bonne - Septembre - Gottingen - La solitude - Parce que je t'aime - Y'aura du monde - Ma plus belle histoire d'amour - La dame brune - Marie Chenevance.

6641 026 - GEORGES BRASSENS - Le gorille - l'hecatombe - le mauvais sujet repentile pluriel - grand-père - le pornographe - P. . . . ce toi - le bulletin de sante - le temps ne fait rien à l'affaire - les 4 z-arts - la mauvaise reputation - les pmoureux ces bancs publics - la premiere fille - j'ai rendez-vous avec vous-chansons pour l'auvergat - les sabots d'helene - le testament - je me suis faait tout petit - le nombril des femmes d'agents les copains d'abord -

STEREO - 6641 025 - JACQUES BREL - l'air de la betise - saint Pierre - quand on n'a que l'amour - la bourse du celibataire - demain l'on se marie - au printemps - dites si c'etait vrai - l'homme dans la cite - la dame patronnesse - la mort - la valse a mille temps - ne me quitte pas - la tendresse - les flamandes - le moribond - la haine - grand Jacques - Il nous faut regarder è sur la plage - la Bastille.

6641.030 - FELIX LECLERC - Attends-moi ti gars - Chanson du pharmacien - Un petit soulier rose - Le Québecois - L'héritage - Je cherche un abri pour l'hiver - La fille de l'ile - Le roi heureux - Ton visage - Moi mes souliers - Bozo - Le train du Nord - Hymne au printemps - Z'otre sentier - La drave - La mort de l'ours - Tu te lèveras tôt - Les mauvais conseils - Francis - Le pée.

STEREO 6622.006 - FRIDA BOCCARA - PLACE DES ARTS "71" - Introduction : Tu est le cri de ma jeunesse - Un jour un enfant - Autre fois - Au pays de l'arbre blanc - Le pere Noël et la petite fille - Taureau - Les quatre chemins de l'amour - Armstrong - Girouette - Trop jeune ou trop vieux - L'enfant aux cymbales - Ohe-o-ohe.

67.130 - TÊTE À TÊTE AVEC PIAF: La belle histoire d'amour. Mon vieux Lucien. La jeunesse. Avec ce soleil. Le billard électrique. L'homme à la moto. Opinion publique. Mon Dieu. C'est peut-être ça. C'est l'amour. Hymne à l'amour.
Coffret contenant 1 disque et un album souvenir.
Prix suggéré 6.29
Sp. 4.99

COMMANDES POSTALES
A) PAYABLE À L'AVANCE PAR CHÈQUE OU MANDAT:
1. Valeur de disques 2. 8% de taxe 3. .50 frais maximum de 1 à 3 disques y compris frais de timbres et emballages.
B) C.O.D. PAYABLE SUR LIVRAISON:
1. Valeur de disques 2. 8% de taxe 3. .50 frais minimum pour 1 à v disques y compris frais de timbres et emballages 4. Frais de collection du facteur .50 jusqu'à valeur de $10. et $1.00 pour valeur de $10.00 et plus.

MONTROSE
3162 EST, rue BÉLANGER, MONTRÉAL 408 - Tél.: 729-2831

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

Harmonie COLUMBIA sp. 2.49

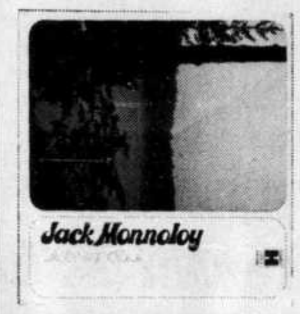

KHF-90082 - JACK MONNOLOY - GILLES VIGNEAULT - Jos Monferrand - Petites gloires et pauvre fortune - Quand j'ai chaussé les bottes (poème) Jos Hébert - J'ai pour toi un lac - Caillou la pierre. Am'nez-en de la pitoune - Lorsque mon père (poème) Jean-du-sud - Jack Monnoloy - Quand vous mourrez de nos amours - La danse à St. Dilon.

Harmonie de COLUMBIA Spéc. 2.49

KHF 90083 - ANDRÉ GAGNON - Avec nos yeux - S'il y a des chansons - Quand les bateaux s'en vont - Je viendrai mourir - Hymne au printemps - La fumée des matins - Pour toi - etc...

COLUMBIA Harmonie Sp. 2.49

KHF - 90084 - MONIQUE LEYRAC Funambule - L'Hiver - je viendrai mourir - Par un chemin de prairie - Tu ris - Les nuages - il n'y a pas de bout du monde.

Harmonie COLUMBIA sp. 2.49

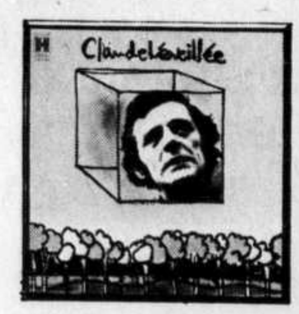

KHF-90086 - CLAUDE LÉVEILLÉE - Où va mon coeur - Chant des Aieux - Tu sais ma chambre - La chanson italienne - Les coeurs - Berceuse - Il en est pass- - Il y à longtemps - Vhez Larry - Parlez-parlez - Pour le meilleur et pour le pire - Elle tournera la terre.

DISQUES
BARCLAY - PHILIPS
COLUMBIA - POLYDOR

RENÉE CLAUDE - Je reprends mon souffle, la course contre la montre, C'est pas un jour comme les autres, Cours pas trop fort, cours, Berceuse pour mon père et ma mère, Barclay 80141 - sugg. 5.98.

ANDRÉ GAGNON "LES TURLUTERIES" - André Gagnon, pianiste et l'orchestre philharmonique de Hambourg, dirigé par John Snaschall.
Columbia - FS-90096 - sugg. 5.98.

80123 - ROBERT CHARLEBOIS - Fo mon Chu, Conception, Trouvez mieux, Le meu du son. Fais toi z'en pas.

NANA MOUSKOURI - Soleil, soleil, prisonnier dans l'ile, Où le vent t'emmene, Ave Maria, La poupée mécanique, Je finirai par l'oublier, Aux marches du Palais, Milisse Mou, Rosianna, Le temps qu'il nous reste. London 6399007 - sugg. 5.98.

DIANE DUFRESNE - Rond-point, tiens-toe ben j'arrive, j'avais deux amants, En écoutant Elton John, J'ai rencontré l'homme de ma vie, Quand j'te parle de meme, Buzz, Rill pour rire, La chanteuse straight, Berceuse pour un homme. Barclay 80143 - sugg. 5.98.

LES CYNIQUES - EXIT - Chansons d'ouverture, le téléjournal, Bourassa de 9 à 4, le gros Simard, Ti-Claude, Camil Samson, Entracte, Les infirmiers, La gigue au Parlement, Tête-à-tête Bou Bou-Pet, Le courrier du Dr. Frisette, Drapeau se déchaine... Finale. Album de deux disques - London BE-II - sugg. 7.98.

15 vagues successives de B-52

SAIGON (AFP) – Les bombardiers géants américains B-52 ont pilonné en quinze vagues successives le Nord-Vietnam au sud du 20ème parallèle, tandis que les chasseurs supersoniques attaquaient 140 fois dans la même zone au cours des dernières vingt-quatre heures, a annoncé hier le porte-parole militaire américain à Saïgon.

Au cours de ces raids, précise-t-on de même source, un chasseur à réaction A-6 de la marine a été abattu par les défenses anti-aériennes nord-vietnamiennes à proximité de la ville de Vinh (250 km. au sud de Hanoi). Les deux membres de l'équipage sont portés manquants.

Au Sud-Vietnam, le fait le plus notable en matière de bombardements aériens est l'absence totale de raids de B-52 dans la région nord-ouest de Kontum depuis mardi matin. Il y en avait eu trente entre dimanche et mardi matin. Le porte-parole n'a donné aucune explication à ce sujet.

En revanche, les octoréacteurs ont effectué quinze raids sur des zones de dépôts et de concentrations de troupes adverses au Sud-Vietnam: huit autour de Quang Tri, trois dans la vallée de Que Son, sur le front-nord, trois dans la région saïgonnaise et un dans la province deltaïque de Chuong Thien. Au cours de la même période, les chasseurs-bombardiers américains ont attaqué 226 fois des positions adverses au sud.

Enfin, le porte-parole américain a annoncé la perte d'un hélicoptère américain pour des causes inconnues, dans la région de Quang Tri. Quatre membres de l'équipage et deux autres militaires américains sont portés disparus.

De leur côté, les forces nord-vietnamiennes et vietcong ont à nouveau procédé à un nombre d'attaques relativement important (76 dont 63 tirs d'artillerie) dans les quatre régions militaires du Sud-Vietnam, a annoncé hier le porte-parole militaire gouvernemental.

Elles se sont montrées particulièrement actives dans plusieurs provinces du Delta du Mékong, où elles ont saboté un pont important et bombardé plusieurs localités, provoquant, selon le porte-parole, la mort de plusieurs civils.

Plus près de Saïgon, des accrochages et tirs à initiative adverse ont été signalés dans les provinces de Kau Nghia et de Tay Ninh, le long du couloir d'infiltration nord-ouest, de part et d'autre du tronçon de la Nationale 1, qui dessert également le Cambodge.

Atteindre Nixon par Richardson interposé

Un sénateur américain opposé à la poursuite de la guerre du Vietnam a manifesté l'intention hier de faire obstacle à la nomination de M. Elliot Richardson comme nouveau secrétaire à la défense pour paralyser le gouvernement tant que les négociations de paix n'auront pas abouti.

M. Harold Hughes, sénateur démocrate de l'Iowa, a invité ses collègues à appuyer son initiative pour faire pression sur le président Nixon.

M. Richardson, qui a été choisi par le président Nixon pour remplacer M. Melvin Laird à la tête du Pentagone, comparaissait devant la commission des forces armées en préparation à la confirmation de sa nomination par le Sénat.

Le sénateur Hughes a déclaré qu'il n'avait personnellement rien contre M. Richardson, mais il a ajouté: je crois qu'il n'y a pas d'autre façon de mettre fin à cette guerre qu'en paralysant la machinerie gouvernementale.

Bien que M. Richardson ait approuvé sans réserve la politique vietnamienne du président Nixon, y compris la reprise des bombardements sur le Nord-Vietnam, on ne s'attend pas à ce que sa nomination soit en danger au Sénat.

À 15 milles de Saïgon, des adolescents s'arrachent les douilles abandonnées par les Sud-vietnamiens après un duel d'artillerie avec le FNL. (Téléphoto AP)

Premier cas de refus de mission à bord d'un B-52

OMAHA, Nebraska (Reuter) – Le capitaine Michael J. Heck, 30 ans, pilote d'un B-52 de l'armée de l'air américaine basé en Thaïlande, sera peut-être traduit devant une Cour martiale pour avoir refusé de partir en mission de bombardement sur le Nord-Vietnam, a annoncé hier un porte-parole du commandement aérien stratégique américain à Omaha.

Le capitaine Heck, qui effectue actuellement son troisième séjour en Indochine, est commandant de bord d'un B-52 de la seconde escadrille du Strategic Air Command.

Selon le porte-parole du SAC, le capitaine Heck est "le premier et le seul" membre d'équipage d'une unité de B-52 qui fasse l'objet d'une enquête pour avoir refusé d'obéir à un ordre de mission de bombardement, depuis l'introduction dans la guerre d'Indochine, en juin 1965, des octoréacteurs géants.

Le SAC a démenti l'information d'un correspondant du New York Times, en provenance de l'île de Guam, où sont basés nombre des B-52 engagés dans la guerre, selon laquelle d'autres membres d'équipage des bombardiers géants ont été renvoyés discrètement aux Etats-Unis pour avoir renâclé à partir en mission de bombardement sur Hanoï.

"Il n'y a absolument rien de vrai dans cette information", a déclaré le porte-parole.

Le porte-parole du SAC a indiqué que le capitaine Heck était l'objet d'une enquête en vertu de l'article 32 du code de justice militaire de l'armée américaine, qui traite des refus d'obéissance à un ordre de mission de combat dans le Sud-Est asiatique. Une enquête menée aux termes de l'article 32 a normalement pour but de déterminer si le contrevenant est passible de la Cour martiale, a-t-il expliqué.

L'enquête concerne le seul capitaine Heck et non les cinq membres d'équipage du B-52 qui étaient sous ses ordres, a-t-il ajouté. Son refus de partir en mission au-dessus du Nord-Vietnam s'est produit le 27 décembre, neuf jours après la reprise des raids massifs de l'aviation américaine sur la région de Hanoï.

Le capitaine Heck est marié et père de deux enfants.

Pour le FNL, Danang a été bombardé exprès

HONG KONG (AFP) – Les bombardements américains sur la grande base militaire alliée de Danang, le 8 janvier, n'auraient pas été l'effet d'une méprise, mais auraient été effectués de propos délibéré, déclare l'agence Giaiphong, organe du Front national de libération, captée à Hong Kong.

La vérité, ajoute l'agence, est que ce matin-là, des militaires américains adversaires de la poursuite de la guerre au Vietnam, se sont battus avec les soldats de l'armée de Saïgon dans la base de Danang. Pour mettre fin à ces combats rangés, le commandant américain a envoyé des avions bombarder les combattants dans la partie nord de la base.

Selon Giaiphong, le bilan des bombardements s'est élevé à vingt avions détruits, plusieurs dépôts de carburant incendiés, une cinquantaine d'Américains, dont des officiers et des techniciens, et une centaine de soldats sud-vietnamiens tués ou blessés.

Front afro-asiatique contre l'impérialisme

Pékin accueille triomphalement Mobutu

(AFP) – Un mois et demi après la normalisation des relations entre la Chine et le Zaïre, le général Mobutu Sese Seko est arrivé hier à Pékin pour une visite d'Etat qui apparaît comme l'une des plus marquantes de celles effectuées en Chine par un dirigeant africain.

Le général Mobutu a été accueilli à son arrivée à l'aéroport par MM. Chou En lai, premier ministre, Li Hsien nien, vice-premier ministre, et Chi Peng fei, ministre des affaires étrangères.

Une cérémonie d'accueil triomphale a eu lieu à l'aéroport en présence de plusieurs milliers de personnes.

D'autre part, l'arrivée du président Mobutu à Pékin a été saluée par le Quotidien du Peuple qui, dans un éditorial, affirme que cette visite va, non seulement contribuer à renforcer les relations amicales et la coopération entre le Zaïre et la Chine, mais encore bénéficier à la cause afro-asiatique de l'unité contre l'impérialisme. Le journal, soulignant qu'il existe une profonde amitié militante entre les peuples des deux pays, ajoute: nous avons toujours sympathisé et nous nous sommes toujours soutenus dans notre lutte commune contre l'impérialisme.

L'organe du comité central du PC chinois rend ensuite hommage à la politique de neutralité positive observée par le Zaïre dans les affaires internationales et à l'esprit d'indépendance nationale du gouvernement zaïrois.

Le Zaïre soutient la cause de la solidarité et de l'unité des pays africains, préconise que l'Afrique soit l'Afrique des Africains, apporte son appui aux mouvements d'indépendance nationale du continent africain et condamne la politique de discrimination raciale et d'apartheid, ajoute le Quotidien du Peuple. Cette politique positive est conforme au courant historique des pays africains et des peuples qui recherchent l'unité contre l'impérialisme, affirme le journal.

Ce sont les mêmes aspects de la politique extérieure du Zaïre qu'avait déjà soulignés l'organe du PC chinois au mois de novembre dernier, quand les deux pays avaient normalisé leurs relations diplomatiques après une rupture de onze ans.

Les SALT ne seront pas étendus à la Chine

WASHINGTON (AFP et Reuter) – Il n'est pas question d'étendre les négociations sur la limitation des armements stratégiques à la Chine populaire, a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

M. Charles Bray, le porte-parole, répondait ainsi aux interventions récentes de sénateurs américains sur les progrès réalisés par la Chine dans le domaine de l'armement nucléaire.

Après avoir entendu lundi une déposition de M. Richard Helms, directeur de la CIA, le sénateur Stuart Symington s'était déclaré choqué de découvrir que la Chine était près de devenir une superpuissance en matière de fusées nucléaires.

Il avait ajouté que ces progrès réduisaient l'importance pratique des négociations SALT conduites entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Ces négociations ont toujours été considérées comme une affaire bilatérale entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, a dit M. Bray. Il n'a jamais été question que d'autres puissances nucléaires soient liées par les résultats des négociations américano-soviétiques, a-t-il ajouté.

On souligne d'autre part dans les milieux officiels américains qu'il est encore trop tôt pour envisager des accords entre les Etats-Unis et la Chine populaire dans le domaine des armements stratégiques.

Rappelons que M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, a de son côté témoigné devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants et a parlé en termes généraux des progrès des Chinois dans le domaine des fusées. Toutefois il n'a pas renouvelé sa prédiction des années précédentes selon lesquelles la Chine serait en mesure de déployer ses fusées nucléaires vers 1975.

La Scandinavie avant les frères

HANOI (AFP) – La presse nord-vietnamienne exprime ses remerciements, pour leur attitude pendant les récents bombardements, aux pays scandinaves. Ces derniers sont le premier groupe de pays, avant même les pays socialistes frères, à qui les journaux de Hanoi témoignent publiquement leur reconnaissance.

Dans un long commentaire intitulé: faire ce que la conscience commande, le Nhan Dan, organe central du parti des travailleurs nord-vietnamien, souligne que les critiques formulées contre les raids américains qui frappèrent Hanoi et Haiphong à la fin de décembre par les gouvernements et l'opinion de Suède, de Norvège, du Danemark, de la Finlande et de l'Islande, sont un exemple éclatant de la solidarité internationale, de la vigilance et de la détermination des peuples contre l'impérialisme américain.

Les observateurs notent que depuis les bombardements qui commencèrent le 18 décembre, la presse de Hanoi n'a pas encore publié de commentaire spécialement consacré à l'aide des pays frères, notamment l'Union soviétique et la Chine, mais a rappelé cependant l'existence de l'aide des pays socialistes à diverses occasions, comme la célébration du cinquantenaire de l'URSS ou la visite à Pékin de Mme Nguyen Thi Bin, ministre des affaires étrangères du GRP.

Dans son commentaire sur l'attitude des pays scandinaves, dont il s'abstient ostensiblement de rappeler le caractère capitaliste contrairement à l'habitude passée, le Nhan Dan souligne que trois de ces pays sont membres de l'OTAN et que deux autres entretiennent des relations de longue date avec les Etats-Unis.

Ce n'est pas que ces gouvernements ne souhaitent pas de bonnes relations avec les Etats-Unis, ou qu'ils n'aient pas pesé les risques d'une détérioration de leurs rapports avec Washington, ajoute le Nhan Dan, mais les actes guerriers hystériques de l'administration Nixon blessent gravement la conscience et forcent le monde à réfléchir sur le Vietnam et les perspectives de la situation internationale.

Le journal insiste à nouveau sur le fait que les gouvernements et les peuples scandinaves veulent continuer d'entretenir des relations commerciales et scientifiques avec les Etats-Unis et continuent de souhaiter que leurs pays soient prospères.

Le journal remarque aussi, après avoir rappelé notamment les prises de position très vives du premier ministre suédois contre les bombardements, que tous les pays scandinaves entretiennent maintenant des relations diplomatiques avec Hanoi. Il souligne également que l'ouverture de relations n'a pas été un acte facile pour ces pays en raison des pressions américaines.

Une délégation internationale se rend à Hanoï

STOCKHOLM (AFP) – Une délégation internationale, présidée par un député social-démocrate suédois, M. Bertil Zachrisson, président de l'association des parlementaires chrétiens, se rendra à Hanoï, à la fin de la semaine, à l'invitation du gouvernement nord-vietnamien, apprend-on à Stockholm.

La délégation a été invitée à constater sur place les effets des bombardements américains. Elle se rassemblera demain à Moscou pour gagner ensuite la capitale nord-vietnamienne.

La délégation comprend, outre M. Bertil Zachrisson, un second député suédois, M. Ole Ulsten, un syndicaliste norvégien, M. Leif Skau, un parlementaire canadien, M. Andrew Brewin, membre de la commission des affaires étrangères du parlement d'Ottawa, et l'évêque d'Ivrea (Italie).

Progrès lents dans la ronde avec Cuba

WASHINGTON (AFP) – Le gouvernement américain est relativement satisfait du déroulement des négociations engagées avec Cuba en vue d'un accord bilatéral sur la répression de la piraterie aérienne et maritime, a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

Cela aurait été une bonne surprise si l'accord s'était fait plus tôt, a dit M. Charles Bray en réponse à des informations selon lesquelles le gouvernement était déçu de la lenteur et des difficultés des négociations conduites depuis deux mois par l'intermédiaire de la Suisse.

Il y a eu un certain mouvement des deux côtés en direction d'un accord, mais il reste encore des problèmes à régler, a-t-il ajouté.

Le département d'Etat étudie actuellement une note reçue la semaine dernière du gouvernement cubain en réponse aux propositions que les Etats-Unis avaient faites au mois de décembre sur un projet d'accord. La réponse américaine à cette note cubaine n'a pas encore été rédigée et il est difficile de prévoir quand elle pourra être remise à l'ambassade de Suisse à Washington pour transmission à La Havane.

McCloskey négocie un voyage à Hanoï

WASHINGTON (AFP) – M. Paul McCloskey, membre républicain de la Chambre des représentants pour la Californie et candidat malchanceux à la désignation de son parti aux dernières élections primaires contre le président Nixon, a révélé hier qu'il avait entrepris des négociations pour se rendre avec trois autres parlementaires à Hanoï afin d'y constater les dégâts causés par les bombardements américains.

Il ne s'agit pas d'un voyage officiel, a-t-il précisé, et chacun des participants devra assurer ses propres frais. Il a enfin refusé de dire par quelle filière il s'était adressé aux autorités du Vietnam du Nord. M. McCloskey s'attend à une réponse d'ici une semaine. Les trois autres membres du Congrès qui l'accompagneraient sont: M. Portney Stark, représentant démocrate de Californie; M. G.V. Montgomery, représentant démocrate du Mississipi, et M. Bill Young, représentant républicain de Floride.

M. Howard Hunt jr. (Téléphoto AP)

Watergate: un ex-collaborateur de la Maison-Blanche plaide coupable

WASHINGTON (AFP) – L'un des accusés du procès de l'affaire Watergate a plaidé coupable hier de trois chefs d'accusation. Il s'agit de M. Howard Hunt, ancien assistant de la Maison-Blanche, qui s'est déclaré coupable d'avoir conspiré pour intercepter diverses communications téléphoniques et autres au quartier général du comité national démocrate l'été dernier lors de la campagne électorale.

M. Hunt est l'une des sept personnes accusées d'avoir installé des systèmes d'écoute électronique au quartier général des démocrates pendant la campagne électorale. Le procureur adjoint, M. Earl Silbert, a déclaré hier que leur but était d'obtenir des renseignements sur les démonstrations qui auraient pu être prévues contre des orateurs républicains et de découvrir des faits embarrassants pour les démocrates. Il a ajouté que le ministère public s'efforcerait de prouver que le groupe avait agi sous la direction de M. Gordon Liddy, également un ancien aide de la Maison-Blanche, à la demande de MM. Stuart Magruder, directeur adjoint de la campagne pour la réélection du président Nixon et ancien membre du personnel de la Maison-Blanche, et Herbert Porter, directeur des programmes du comité pour la réélection du président.

Mystérieuse mission ougandaise à Londres

LONDRES (Reuter) – Une délégation gouvernementale ougandaise de 19 membres est arrivée hier à Londres.

Immédiatement après son arrivée à l'aéroport de Heathrow, elle est discrètement partie dans des voitures du haut-commissariat ougandais.

Cette mystérieuse visite a fait naître l'hypothèse que la délégation pourrait être venue recruter des ressortissants ougandais, afin de remédier à la pénurie de main-d'oeuvre dont souffre l'Ouganda à la suite de la récente expulsion, par le président Idi Amine, d'Asiatiques non-ougandais.

Mais un porte-parole du haut-commissariat ougandais, interrogé, s'est borné à répondre: "Cette visite n'a rien à voir avec l'emploi".

Mardi, M. Charles Oboth-Ofumbi, président ougandais par intérim, avait déclaré que la délégation séjournerait environ une semaine en Grande-Bretagne, et qu'elle serait libre de recruter des Ougandais ou des Africains ressortissants de pays amis de l'Ouganda. Mais il avait ajouté que la délégation, qui doit également se rendre en Allemagne occidentale, ne devrait à aucun prix recruter des Asiatiques.

Gromyko attendu à Ankara au printemps

ANKARA (AFP) – M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, se rendra au printemps à Ankara, apprend-on de source autorisée dans la capitale turque.

Des contacts diplomatiques ont lieu actuellement entre Ankara et Moscou pour fixer la date de cette visite, qui aurait lieu, selon les milieux autorisés fin mars, en avril ou peut-être en mai. M. Gromyko rendra ainsi la visite que M. Caglayangil, alors chef de la diplomatie turque, lui fit en 1970.

On dément d'autre part de même source que l'Union soviétique ait proposé à la Turquie de conclure un traité d'amitié et de non agression à l'occasion de ce voyage. Ce démenti fait suite à des rumeurs qui circulaient récemment en Turquie selon lesquelles l'Union soviétique aurait proposé un tel traité pour faciliter l'adhésjon de la Turquie à ses vues en ce qui concerne la réduction des forces en Europe centrale.

Des fonctionnaires débraient à Londres!

LONDRES (Reuter) – Nombre de fonctionnaires ont débrayé hier en Grande-Bretagne pour protester contre le gel des salaires qui bloque les augmentations qui leur sont dues depuis le 1er janvier.

Le secteur le plus touché a été l'aéroport de Londres-Heathrow où les débrayages des employés des services de police, de douane et les contrôleurs aériens, ont entraînés des retards. On ne signale cependant aucune annulation.

Pour la première fois, le British Museum a été fermé pour cause de grève.

Dans les ministères, on n'avait jamais vu pareil militantisme de la part des fonctionnaires, connus pour leur modération et le sens du devoir. Chapeaux melons et parapluies ont défilé dans Whitehall, réclamant l'égalité des salaires avec le secteur privé.

A une réunion, des fonctionnaires se sont prononcés en faveur d'une grève générale des 260,000 fonctionnaires du pays le mois prochain. Ce serait la première dans l'histoire du Civil Service.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

QUÉBEC, HIER ET AUJOURD'HUI
CIVQ 330 AV

Cours interdisciplinaire diffusé à la radio FM de la société Radio-Canada, de janvier à avril 1973.

Date limite d'inscription:
le 13 janvier

Dépliant sur demande au:

Service d'éducation permanente,
3333, chemin de la Reine-Marie.
Tél.: 343-6090 (jour),
343-6992 (soir).

ESPAGNOL
ou ITALIEN

20 cours — 1 soir par semaine
à l'un ou l'autre de ces endroits

École St-Jacques
325 est, boul. de Maisonneuve

École de la Mennais
Rue St-Denis, coin Beaubien

Débutant les 22 et 24 janvier

Les frais de scolarité sont déductibles pour fin d'impôts

Depuis 1940, plus de 12,000 personnes ont suivi nos cours. Dès la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller.

Écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique.
844-6835 ou 844-2433

GRATIS
LD 11-1-73

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
57 OUEST, RUE ST-JACQUES, SUITE 302, MONTREAL 126

Je désire des renseignements au sujet de vos cours { ☐ d'espagnol ☐ d'italien

NOM ..... TÉL. .....

ADRESSE .....

Le blocus de la Zambie

Salisbury est prêt à toute éventualité

LONDRES (d'après l'AFP) – Le chef d'Etat rhodésien, M. Clifford Dupont, a fait à l'intention de La Presse sud-africaine un premier commentaire officiel relatif à la fermeture de la frontière avec la Zambie en indiquant que cette mesure était la conséquence d'attaques terroristes répétées aux frontières de la Rhodésie, pouvant mener éventuellement à une escalade.

La Rhodésie est prête à toute éventualité, même à la guerre si cela s'avère nécessaire, a ajouté le président Clifford Dupont.

M. Clifford Dupont, qui se trouve en Afrique du Sud en vacances, a en outre rejeté les déclarations officielles zambiennes selon lesquelles le gouvernement de Salisbury tentait de faire de la Zambie un bouc-émissaire pour renforcer le moral actuellement bas de la communauté blanche rhodésienne.

Pour sa part, le gouvernement britannique a condamné la décision de la Rhodésie de fermer sa frontière avec la Zambie et les actes de violence perpétrés par les guérilleros africains en territoire rhodésien.

Commentant la décision du gouvernement de Salisbury, le porte-parole du Foreign Office a déclaré: nous regrettons toute action de nature à accroître les tensions ou à causer des souffrances à la population de la région.

Prié de commenter les activités de guérilla en Rhodésie, le porte-parole a rappelé que la Grande-Bretagne avait toujours condamné l'usage de la violence à des fins politiques.

De son côté, le parti de Rhodésie, parti blanc d'opposition qui est considéré en général comme l'adversaire le plus redoutable du front rhodésien, actuellement au pouvoir, a reproché au premier ministre Ian Smith de se livrer à des représailles économiques contre la Zambie.

Les leaders du parti de Rhodésie considèrent en effet que le premier ministre, dans sa lutte anti-guérilla, a mal visé. Ce n'est pas l'accueil que la Zambie accorde aux guerilleros – et qu'elle leur accorde depuis toujours – qui est à l'origine du terrorisme qui sévit actuellement, ont-ils déclaré, mais bien plutôt le soutien accru que leur accordent les Africains de Rhodésie. En conséquence, le parti de Rhodésie propose que ces mesures de représailles soient remplacées par une plus large information des Rhodésiens, afin que le problème soit nettement mis en lumière et qu'une campagne sérieuse et efficace puisse être menée contre la guerilla.

Pendant ce temps, la police, l'armée de terre et l'armée de l'air se livrent à la plus grande chasse à l'homme qu'ait jamais connue la Rhodésie. Trois guerilleros ont été déjà tués, et 17 autres blessés, le plus souvent par l'explosion de mines. Mais le gouvernement rhodésien, selon certaines informations, ne peut juguler l'infiltration, et pense que les guerilleros ne seront vraiment neutralisés que le jour où le président Kaunda n'acceptera plus que son pays leur serve de base.

A Lusaka, le président Kaunda a déclaré lors de la cérémonie d'ouverture de la session du parlement que les Zambiens ne pouvaient pas observer sans rien faire une situation qui affecte chaque jour notre peuple et qu'ils devaient être prêts à défendre les frontières de la Zambie contre tout acte d'agression. L'avenir de la Zambie, a ajouté le président, ne sera pas sûr tant que des conditions favorables à un conflit prévalent autour de nous. En conséquence, nous réaffirmons notre solidarité avec ce peuple courageux qui combat pour sa liberté.

Par ailleurs, certains observateurs indiquent, à Lusaka que pour répondre aux mesures de représailles décidées par le gouvernement rhodésien, le gouvernement zambien pourrait détourner une partie de ses transports de cuivre vers la Tanzanie, et priver ainsi la Rhodésie des revenus qu'elle tire du passage de chargements de cuivre zambien sur son territoire.

Le président Georges Pompidou

La rencontre "inopportune" aura quand même lieu

JERUSALEM (AP et Reuter) – Mme Golda Meir n'a pas l'intention d'annuler sa participation aux travaux de l'Internationaliste socialiste (dont elle est vice-présidente) en dépit des critiques du chef de l'Etat français, mardi, au cours de sa conférence de presse.

De même, le chancelier autrichien Bruno Kreisky a fait savoir qu'il se rendra quand même à Paris. Il a estimé que les relations entre Vienne et Paris ne seront pas affectées par son voyage.

Le premier ministre suédois, Olof Palme, et son collègue danois, Anker Joergensen, sont également attendus aux assises parisiennes de l'Internationale socialiste.

Un voyage pour faire le point

Pompidou aujourd'hui à Moscou

MOSCOU (Reuter) – Le président Georges Pompidou est attendu aujourd'hui en Union soviétique, pour deux journées d'entretiens avec M. Léonid Brejnev, secrétaire-général du Parti communiste soviétique.

Les entretiens auront pour cadre une datcha dans le plat pays des environs de Minsk, capitale de la Biélorussie, la République la plus occidentale d'Union soviétique.

Ils seront centrés, à sept semaines des élections législatives françaises, sur les problèmes de la sécurité européenne ainsi que sur la coopération bilatérale. De source française, on déclare qu'il ne faut s'attendre à aucun accord particulier.

Outre la coopération économique franco-soviétique, qui doit être largement évoquée dans le cadre de l'accord sur dix ans conclu entre les deux pays. MM. Pompidou et Brejnev auront trois entretiens sur:

- la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe;
- les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT);
- les conversations est-ouest sur la réduction des forces mutuelles et équilibrées des forces en Europe, qui doivent s'ouvrir prochainement à Genève.

La presse soviétique accorde une attention particulière à la visite du chef de l'Etat français. L'organe du gouvernement, Izvestia, y voit "la poursuite logique des contacts au sommet franco-soviétiques".

"Il ne peut y avoir aucun doute que cette nouvelle rencontre au sommet apportera une contribution positive au développement de l'amitié et de la coopération soviéto-françaises", écrit-il.

Sur certains des points qui seront abordés par les deux hommes d'Etat, les positions sont voisines, sur d'autres, plus éloignées. C'est notamment le cas des négociations sur les réductions des forces en Europe (BMFR), à laquelle la France est opposée.

Le président Pompidou estime que le gouvernement français, qui n'est plus membre de la structure militaire de l'OTAN, ne doit pas être impliqué dans ce qu'il appelle des négociations entre blocs.

Les dangers que pourrait entraîner pour l'Europe occidentale une réduction des forces qui y sont stationnées ne sont pas tout à fait étrangères à la réticence de Paris.

...alors que s'achève la lune de miel entre Nixon et Brejnev

MOSCOU (AFP) – Le sommet Pompidou-Brejnev survient au moment où le Kremlin réexamine d'un oeil critique les perspectives des relations américano-soviétiques, estiment les observateurs diplomatiques à Moscou.

Rien n'indique que M. Léonide Brejnev soit prêt à abandonner l'espoir de fonder la paix internationale sur une étroite coopération entre les Etats-Unis et l'URSS mais la lune de miel ouverte par la visite à Moscou du président Nixon en mai a pris fin au cours des dernières semaines avec les bombardements de Hanoï. L'avenir paraît moins clair, la méfiance est à l'ordre du jour et l'éclairage de l'ensemble des problèmes internationaux qui seront abordés à Minsk s'en trouve affecté.

A en croire certaines sources diplomatiques, la méfiance soviétique atteint maintenant le point fondamental des accords de mai, à savoir la parité nucléaire entre l'URSS et les Etats-Unis.

Vu de Moscou, le président des Etats-Unis, réélu par une solide majorité de droite, réapparaît soudain sous les traits de l'ancien Nixon, fondamentalement anti-communiste.

Dans ces circonstances, quelques indices ont suffi à faire naître le soupçon que les Etats-Unis cherchent à remettre en cause ou à tourner l'accord sur la parité nucléaire.

Les relations américano-soviétiques sont également dans une passe moins favorable dans le domaine des échanges commerciaux et de la participation des Etats-Unis au développement de la Sibérie. Soudainement, tout paraît difficile.

Toutefois, dans les milieux diplomatiques, on tend à prévoir que ces difficultés seront transitoires et que le Kremlin ne jugera pas nécessaire de modifier ses vues de façon importante.

Moscou aurait fourni à Damas un armement supérieur à celui de Hanoï

WASHINGTON (AFP) – L'Union soviétique a fourni l'an dernier 35 Mig à la Syrie dont 18 en novembre et décembre, pour la plupart des Mig-21 modernes, apprend-on de source diplomatique à Washington. Moscou aurait également livré à Damas des missiles anti-aériens ultra-modernes, jugés ici supérieurs à ceux qu'utilise le Nord-Vietnam avec succès contre l'aviation américaine.

Le pont aérien entre l'URSS et la Syrie, lors des dernières semaines de 1972, a permis les plus importantes livraisons d'armes soviétiques offensives et defensives jamais effectués à ce pays. Plus d'une quarantaine d'avions y ont participé, dont des cargos lourds Antonov-22 capables chacun de transporter une centaine de tonnes de matériel. Les 18 Mig ont été livrés à la Syrie par mer dans le cadre d'une opération dépassant elle aussi l'ampleur des précédentes du même ordre. Des fusées Sam-3 extrêmement perfectionnées contre avions volant à basse altitude feraient partie de ces fournitures.

Les envois de Migs sont destinés notamment à combler les pertes de l'aviation syrienne qui, de source israélienne, aurait perdu une cinquantaine d'appareils en combats aériens au cours des cinq dernières années, la plupart ces derniers mois. Toujours selon Jérusalem, six Mig-21 syriens auraient été abattus lundi par Israël.

Le Mig-21 est, de l'avis des experts militaires américains, le meilleur intercepteur fourni par l'URSS aux pays arabes. Parallèlement, la fusée sol-air Sam-3, qui a pu faire partie des derniers envois soviétiques à Damas, est considérée comme le missile de DCA le plus perfectionné fourni à qui que ce soit par Moscou. Il l'est davantage que les Sam-2 utilisés au Nord-Vietnam et qui ont abattu, en particulier, la plupart sinon la totalité des dix-sept B-52 perdus depuis novembre dernier.

Apparemment, l'URSS aurait doté les forces syriennes de Sam-3 en anticipation de raids de grande envergure de l'aviation israélienne.

Moscou a commencé d'accroître substantiellement le potentiel militaire syrien l'été dernier après que le président Anouar Sadate eut demandé à des milliers de conseillers militaires soviétiques de quitter l'Egypte.

L'aviation israélienne composée d'environ 430 appareils en avait plus du double que celle de la Syrie avant le pont aérien des dernières semaines de 1972. De bonne source, la Syrie dispose aujourd'hui de quelque 220 chasseurs et chasseurs-bombardiers. Israël doit faire face, il est vrai, simultanément à l'Egypte et à la Syrie.

La duchesse se remet

PARIS (AFP) – La duchesse de Windsor se remet lentement mais sûrement, indique-t-on dans son très proche entourage. La duchesse de Windsor, on le sait, est admise depuis jeudi dernier à l'hôpital américain de Neuilly, à la suite d'une fracture du col du fémur survenue après une chute dans son appartement parisien.

L'IRA arrête des mini-espionnes de 13 et 14 ans

BELFAST (Reuter) – L'aile provisoire de l'IRA a annoncé hier l'arrestation de deux "mini-espionnes", des collégiennes, qui sont accusées d'avoir communiqué aux forces britanniques à Belfast les mouvements de membres de l'Armée républicaine.

Les "lollypops spies" (espionne à la sucette), comme on les a baptisées à Belfast, étaient responsables de l'arrestation de bon nombre d'hommes appartenant à la section du quartier catholique d'Ardoyne de Belfast, précise un communiqué du bureau d'information du Mouvement républicain à Belfast.

Elles sont âgées respectivement de 13 et 14 ans. Selon le communique, elles opéraient leurs missions d'information à la porte des pubs et clubs de Belfast, la sucette à la bouche, et rendaient compte aux autorités britanniques de l'arrivée de tout suspect.

"L'âge tendre de ces jeunes filles interdit toute punition. Mais cet incident est l'occasion de lancer un dernier et ultime avertissement à tous les agents et indicateurs à la solde des Britanniques", conclut le communiqué.

L'armée britannique n'a pas encore réagi officiellement. Cependant, dans les milieux militaires, on qualifie l'affaire de ridicule.

D'autre part, pour la première fois depuis le début de l'année, une bombe a explosé dans le centre de Belfast, causant des dégâts considérables. Les auteurs de l'attentat avaient déposé l'engin au deuxième étage d'un immeuble de bureaux dans la rue Donegal. Les autorités avaient été prévenues par un coup de téléphone ananyme et avaient réussi à faire évacuer le quartier. Il n'y a pas eu de victime.

Une seconde bombe, déposée par trois jeunes gens dans un dépôt de pétrole de Belfast n'a pas explose. Elle a été désamorcée par l'armée.

Enfin, quatre jeunes protestants ont été arrêtés par la police et inculpés du meurtre d'un jeune catholique, diminué mental, de 14 ans, en juillet dernier.

C'est le troisième groupe de protestants arrêté cette semaine par l'armée et la police, dans le cadre de la campagne actuelle visant à mettre fin aux assassinats qui ont coûté la vie à 123 personnes (82 catholiques, 41 protestants) depuis janvier 1972.

VENTE ANNUELLE

RÉDUCTION DE 20% À 50%

SUR COMPLETS, MANTEAUX, CHEMISES, CRAVATES ET ACCESSOIRES.

Boutique
FIORENTINO/ROBICHAUD

2195 Crescent, près Sherbrooke
OUVERT JEUDI, VENDREDI JUSQU'À 9 HEURES

GRANDE VENTE
PRÉ-INVENTAIRE
à la LIBRAIRIE LIDEC
1456, rue de la Montagne

RÉDUCTIONS sur les LIVRES, POSTERS, REPRODUCTIONS, CARTES, DISQUES

Remises allant jusqu'à 50%

Du 12 au 20 janvier inclusivement

Lundi, mardi, mercredi: de 9h. à 18h.
Jeudi, vendredi: de 9h. à 21h.
Samedi: de 9h. à 17h.

Métro PEEL — Tél. 849-8546

Tél. 842-4963 — 1456 DE LA MONTAGNE — Métro Peel
LIBRAIRE LIDEC INC. EDITEUR

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

VENTE SPÉCIALE
APRÈS LES FÊTES
RÉDUCTIONS

- 30% SUR LIVRES D'ART
- 30% SUR JOUETS ÉDUCATIFS
- 20% SUR LIVRES POUR ENFANTS — B.D. — ET DISQUES

JUSQU'AU SAMEDI 13 JANVIER INCLUSIVEMENT

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
5219, CÔTE-DES-NEIGES
MONTRÉAL — TÉL. 342-1515

ottawa

Récidive

OTTAWA (PC) — Le calendrier du ministère des Postes qui avait dû être retiré de la circulation parce que l'on avait compté 31 jours au lieu de 28 en février, a été à nouveau critiqué hier pour n'avoir pas tenu compte de la fête de Saint-Jean-Baptiste. Le ministre des postes André Ouellet a confirmé que la fête de Saint-Jean-Baptiste n'apparaissait pas au calendrier, mais que l'équilibre était assuré par suite de l'omission de la fête de la reine.

Nouvelle tentative

Le député conservateur Peter Reilly a tenté à nouveau hier mais sans succès de soulever un autre débat sur le fait que le discours du trône a été remis à la presse avant d'être présenté à la Chambre, et que cela constituait un outrage au Parlement. Le président des Communes Lucien Lamoureux a toutefois déclaré le débat clos avant qu'il ne s'engage.

Vouée à un échec

De graves problèmes de pollution empêcheraient les employés du moulin de la Canadian International Power, au Témiscamingue, d'acheter le moulin fermé par la compagnie et de l'exploiter eux-mêmes, a déclaré aux Communes le ministre de l'expansion régionale, M. Donald Jamieson.

Qui l'emportera?

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a demandé au premier ministre Trudeau de tenir à Régina la conférence économique proposée entre Ottawa et les provinces de l'ouest, tandis que le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, a demandé que l'événement se déroule à Calgary.

Cette semaine

Le solliciteur général Warren Allmand a déclaré hier que le projet de loi sur l'abolition temporaire de la peine capitale pour une nouvelle période de cinq ans, sera déposé aux Communes aujourd'hui ou demain. Il a expliqué que les députés seront de nouveau invités à voter "selon leur conscience" et sans directive partisane, comme ce fut le cas en 1968.

Trop de demandes

Le gouvernement canadien étudie la possibilité d'instaurer un programme d'embauche locale pour compléter le programme d'initiatives locales, a déclaré M. Robert Andras, ministre de la main-d'oeuvre. M. Andras a expliqué que les demandes de subventions étaient si nombreuses qu'il allait modifier le système.

Allocations familiales

Le ministre de la Santé nationale et du bien-être social, M. Marc Lalonde, a fait savoir hier aux Communes qu'il n'avait reçu aucune nouvelle proposition des autorités du Québec au sujet du programme d'allocations familiales. M. Roch LaSalle (Ind-Joliette) venait de demander au ministre s'il avait reçu de nouvelles propositions de son homologue québecois, M. Claude Castonguay, et s'il envisageait de le rencontrer bientôt. M. Lalonde a ajouté qu'il n'avait pas reçu de communication récemment de la part de M. Castonguay mais qu'il comptait bien avoir l'occasion de le rencontrer au cours des semaines qui viennent.

Howard Hughes a raison devant la cour suprême

WASHINGTON (AFP) — La cour suprême des Etats-Unis, par un vote de 6 voix contre 2, le neuvième juge de ce plus haut tribunal des Etats-Unis étant absent, a cassé le jugement qui ordonnait à la Hughes Tool Company de payer 145 millions de dommages et intérêts à la compagnie aérienne Trans World Airlines.

Le juge William Douglas, parlant au nom du tribunal, a déclaré que le jugement par défaut recommandé par l'ancien ministre de la justice des Etats-Unis, M. Herbert Brownelin en 1968, était invalide puisque les transactions sur lesquelles étaient basées les poursuites entamées par TWA avaient été approuvées par le conseil de l'aéronautique civile, organisme fédéral qui régit l'aviation commerciale aux Etats-Unis et ne violaient pas la législation contre les trusts.

Hughes Tool, qui fournit environ 80% des mèches de foreuses des puits de pétrole aux Etats-Unis, appartient entièrement à l'excentrique milliardaire Howard R. Hughes. Celui-ci a cependant commencé à vendre la division des outils pétroliers, qui gardera le nom de Hughes Tool.

Le jugement en dommages et intérêts rendu à l'avantage de TWA invoquait notamment le fait que TWA avait été lésée en ne participant pas aux bénéfices réalisés sur une transaction portant sur 63 avions à réaction achetés par Hughes Tool Co. Six d'entre eux avaient été cédés à la compagnie de transports Northeast Airlines, quatre furent gardés provisoirement par Hughes Tool puis remis à Northwest, six furent cédés à Pan American Airways et 47 autres furent l'objet de livraisons tardives.

Le jugement avait été confirmé par deux tribunaux newyorkais à la suite d'appels de Hughes Tool.

Howard Hughes investit des capitaux pour la première fois dans TWA en 1939 alors que la compagnie n'était guère prospère et vendit ses actions en 1966 pour la somme de $546 millions et demi.

Un projet d'institut franco-québécois est mis de l'avant par des spécialistes

PARIS (AFP) — Un groupe d'universitaires, de spécialistes des affaires culturelles et quelques étudiants français et québécois a préconisé la création d'un institut franco-québécois, à l'issue d'une réunion de travail, hier, au siège de l'Association France-Québec.

Au cours d'une conférence de presse, les participants ont constaté que l'absence à Paris d'un centre de documentation et de recherches sur la civilisation québécoise se fait profondément sentir. Ils ont déploré que l'histoire de la civilisation du Québec soit enseignée dans la mouvance des Etats-Unis et que la place faite à la litérature québécoise dans la presse écrite ou parlée française soit des plus restreintes.

Au terme de ses travaux, le groupe a émis un voeu qui sera transmis aux gouvernements français et québécois, réclamant la création d'un centre franco-québécois qui assurera dans ses locaux propres l'information et la documentation nécessaires pour les étudiants et chercheurs intéressés par les civilisations française et québécoise. Des spécialistes seraient attachés à ce centre qui constituerait un lieu de rencontre privilégié pour les chercheurs et qui assurerait la coordination des recherches.

A long terme, serait envisagée la délivrance de diplômes par l'institut qui serait rattachée à l'université.

Dans l'immédiat, le problème du financement n'a pas été examiné, tout demeurant subordonné à l'acceptation de principe de création de l'institut par les autorités françaises.

La fondation d'un organisme analogue et parallèle au Québec est évidemment souhaité par les auteurs de l'initiative.

Ceux-ci, au nombre de 15, se sont réunis hier sous la présidence du professeur Auguste Viatte, président de l'Association France-Québec et comprenaient notamment M. Jean-Marie Beauchemin, sous-ministre adjoint de l'éducation du Québec, et M. André Fumoux, représentant de M. Robert Mallet, chancelier de l'université de Paris.

Une nouvelle réunion est prévue dans un mois.

Le CTC a l'oeil sur les cols blancs

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada CTC annoncera, dans environ deux semaines, une vaste campagne nationale de recrutement parmi les collets blancs, qui groupent un million de travailleurs, a annoncé, un porte-parole du CTC.

La campagne, qui sera appuyée par des ressources financières de l'ordre de $300,000 par année, touchera les employés des compagnies d'assurances, des banques et les employés de bureau en général.

Quatre organisateurs spécialement désignés, préparent la campagne depuis l'automne. Les employés de bureau ainsi recrutés appartiendront à un nouveau syndicat mis sur pied par le CTC.

Selon le porte-parole du CTC, la campagne se fixera un objectif à long-terme et on doit s'attendre à ce que les efforts se concentrent principalement à Toronto en raison du grand nombre d'employés de bureau qui s'y trouvent.

Il a de plus affirme que le CTC hésitait à révéler où auraient lieu les premières tentatives de recrutement. L'annonce de la campagne de recrutement, qui devait avoir lieu à London, en Ontario, a en effet incite certains employeurs à hausser les salaires pour contrecarrer la menace syndicale.

Le porte-parole du CTC a quand même tenu à préciser que des villes comme Ottawa, Vancouver, Halifax et Winnipeg constitueraient des régions choisies pour le début de la campagne.

Les syndicats affiliés au CTC avaient décidé, lors de leur dernier congrès, de contribuer de façon financière à la campagne de recrutement.

Les chrétiens du Canada ont versé $56,000 pour Managua

Les catholiques canadiens, annonce la CCC, viennent de faire parvenir près de $32,000 pour la reconstruction de Managua au Nicaragua. Cette somme, précise-t-on, s'ajoute aux $24,000 envoyés immédiatement après le désastre du 24 décembre par CAFEA, le fonds de secours d'urgence récemment établi par les anglicans, les luthériens, les presbytériens, les catholiques et l'Eglise unie.

La somme de $31,931 versée par les catholiques provient des sources suivantes: $20,000 de la Conférence catholique canadienne par l'intermédiaire de Développement et Paix; $10,000 des autorités du vicariat militaire; $1,931 des catholiques de la ville de Hull recueillis rapidement grâce à la collaboration des média et des curés en réponse à un appel de Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull.

Le montant initial de $24,000 envoyé par les différentes Eglises a servi à l'établissement de centres nécessaires à la cueillette et à la distribution efficaces de secours parvenus de toutes les parties du monde. Les $31,931 additionnels serviront, précise la CCC, à la réhabilitation et seront distribués par Caritas Internationalis.

Toute personne, conclut-on, qui désire apporter une contribution en argent ou par chèque peut la faire parvenir à l'adresse suivante: Fonds Nicaragua, a/s Développement et Paix, 1452 Drummond, local 218, Montréal 25.

FRERE Florent Deslauriers (Claude)

Les Frères des Ecoles chrétiennes recommandent aux prières de leurs confrères et de ses anciens élèves le repos de l'âme du f. Florent Deslauriers (Claude), décédé dans la soirée du 9 courant à l'âge de 80 ans.

Né à St-Ephrem de Beauce, le 2 août 1892, il entre au juvénat de Maisonneuve à l'âge de 14 ans. Après sa formation religieuse et pédagogique, il réside en diverses maisons: Hull, Montréal (S.J.B. — de LaSalle, pensionnat St-Laurent, Mont-St-Louis, Ste-Cunégonde, Viauville, St-Jacques et St-Joseph), Juvénat d'Ottawa, Laval-des-Rapides, Compton et Ste-Dorothée.

Il y fut tour à tour enseignant, contrôleur des classes, veilleur de nuit, aide-infirmier et organiste.

A Montréal, les églises Notre-Dame et St-Jacques puis la cathédrale, entre autres, le virent longtemps diriger des phalanges d'enfants de choeur ou former les nombreux servants que requièrent un clergé nombreux et de solennelles cérémonies religieuses.

Les restes mortels du défunt sont exposés au Foyer De-La-Salle, 300 chemin du Bord de l'Eau, à Ste-Dorothée (V. de Laval).

Les funérailles auront lieu au même endroit, vendredi, 12 courant, à 10h.

Les CF-5 iront boire au Boeing

BAGOTVILLE (PC) — Les Forces canadiennes utiliseront pour la première fois, au début de la semaine prochaine, un Boeing 707 pour ravitailler en plein vol des appareils CF-5 de la base de Bagotville, au Saguenay.

L'expérience sera tentée dimanche, lundi et mardi, à l'occasion d'une période d'entraînement qui durera du 11 au 18 janvier, dans cette région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le ravitaillement se fera à 30,000 pieds d'altitude et à une vitesse de 400 milles à l'heure, à quelque 50 milles au nord de Bagotville.

Les CF-5 feront le plein en touchant un tuyau tombant du bout des ailes du Boeing 707, qui les ravitaillera deux par deux.

Fausse alerte

WELLINGTON (Reuter) — La marine néo-zélandaise a été mise en état d'alerte, hier soir, à la suite d'une information rapportant la présence d'une bombe à bord d'un paquebot, dont on ignorait l'identité.

La frégate Taranaki et la vedette Lachlan devaient quitter le port d'Auckland pour porter secours au navire, mais il s'est avéré par la suite qu'il s'agissait d'un canular, et les bateaux de guerre n'ont pas fait route vers le paquebot.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 11

RÉDACTEUR DE NOUVELLES
(en français et en anglais)

Beaucoup d'imagination, un goût d'expérimenter . . . mais aussi une conscience à rapporter avec précision les faits, voilà les dimensions du rédacteur-journaliste-maquettiste que recherchent nos services des relations extérieures et de l'information. L'individu vif qui évolue dans l'univers des média pressentira les possibilités qu'offre cet emploi.

LE candidat sera aussi intéressé par les possibilités d'avenir. À l'heure actuelle, l'échelle de salaire est de $9,040 à $13,200. Le salaire sera déterminé d'après l'expérience et l'aptitude à travailler avec une équipe alerte. Bien sûr, il y a tous les avantages sociaux habituels.

DE PLUS, il est essentiel d'être bilingue pour postuler cet emploi et on accordera une attention particulière à la maîtrise du français. Un grade universitaire pourrait être un avantage mais on s'intéressera d'abord au rendement journalistique efficace et satisfaisant du candidat.

On doit envoyer son curriculum vitae à:

Jean-Guy Bourbonnais,
chef de l'embauchage,
OTTAWA, K1N 6N5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

QUÉBEC LTÉE

La plus grande et la plus progressive compagnie canadienne spécialisée dans l'industrie de la maison préfabriquée, ayant ses bureaux à Montréal, est présentement à la recherche d'un.

INGÉNIEUR DE PROJETS

qui sera responsable du développement d'une variété de projets ayant à la base des structures construites en usine. Il aura la responsabilité de coordonner les efforts du département de génie pour la présentation des ventes.

Qualifications:
- Ingénieur civil avec 2 ou 3 années d'expérience dans la construction générale et les études des structures.
- Doit être bilingue.
- Une excellente occasion s'offre à un ingénieur ambitieux qui possède des aptitudes pour le marketing industriel et qui voudrait s'associer à une compagnie progressive qui tient tête de file dans son domaine.

Salaire à discuter selon l'expérience et la compétence.

Appeler ou envoyer son curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
ATCO (QUÉBEC) LTÉE,
555, avenue Dollard,
LaSalle, Qué.
Tél. 363-4430

Directeur des services de l'équipement

fonctions: Sous l'autorité du directeur des services administratifs, le directeur des services de l'équipement est responsable de l'administration de tous les biens matériels du Collège.

Il est notamment responsable du service des magasins (entreposage, inventaire), du service des achats (commandes, soumissions, réception), du service des terrains et bâtisses (opération, entretien, réparations, transformations, rénovations, constructions) des services alimentaires.

qualifications: Diplôme universitaire en génie ou en architecture.

Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives équivalentes.

traitement: $13,350 — $18,075.

Faire parvenir les candidatures sous pli et portant la mention "Candidature au poste de Directeur des Services de l'équipement" avant 17h00 le mardi 16 janvier 1973, à l'attention du:

Directeur du Personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406, Qué.

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
Offre d'emploi

AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, l'agent de gestion du personnel voit au recrutement, à la sélection, à l'embauche, à l'affectation, au classement et au perfectionnement du personnel du Collège, de même qu'aux mouvements du personnel en général.
Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un premier diplôme universitaire, de préférence dans le domaine des relations industrielles, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes du Ministère de l'Education.

FAIRE parvenir curriculum vitae, avant le 26 janvier 1973, au:

Bureau du directeur général
Collège Edouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Québec

CHEF DE SECTION
(Audiovidéothécaire)

CENTRE AUDIO-VISUEL
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous la direction du Responsable de l'audiovidéothèque, il exerce les fonctions suivantes:
- recherche et traitement de la documentation audio-visuelle;
- catalogage, classification et préparation matérielle de la documentation audio-scripto-visuelle.

Qualifications:
Diplôme universitaire en bibliothéconomie ou l'équivalent et expérience pertinente de travail en bibliothèque, cinémathèque ou domaine connexe;
Connaissance de l'informatique; aptitudes à diriger du personnel; bonne connaissance de la langue anglaise.
Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.
Programme complet d'avantages sociaux.
Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

SERVICE du PERSONNEL,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

CONFÉDÉRATION DES LOISIRS DU QUÉBEC

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

La Confédération des Loisirs du Québec recherche un animateur qui puisse assurer une présence active et efficace auprès d'une quinzaine d'organismes membres de la CLQ.

L'animateur doit voir à l'application générale des programmes de la CLQ par son action polyvalente: à la fois agent de liaison et d'information, ce collaborateur "sur le terrain" peut être également un conseiller technique et un agent de développement s'il y a lieu. (Le pied-à-terre pourra être à Québec ou à Montréal).

Les candidats doivent démontrer un excellent degré d'autonomie de fonctionnement à partir d'objectifs fixés en équipe. Une insistance particulière est mise sur les capacités d'évaluation et d'adaptation aux situations nouvelles du loisir au Québec.

QUALIFICATIONS:
1. Aptitudes au travail d'équipe.
2. Qualités d'animateur.
3. Capacités d'organisation.
4. Connaissances socio-culturelles du Québec.

SALAIRE DE BASE:
$8,400 et plus selon l'expérience.

N.B. La présente offre d'emploi fera l'objet d'un contrat de 2 mois (février et mars); son prolongement est sujet au montant de la subvention 73-74 du Haut-Commissariat.

En mentionnant leur formation (1er cycle universitaire ou équivalent) et leur expérience, les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 janvier à:

Monsieur Jacques Alméras
Directeur général
Confédération des Loisirs du Québec
1135 Chemin St-Louis
Québec 6, P.Q.

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA
Kingston, Ontario
Offre d'emploi

POSTE:
Professeur de français langue seconde

Entrée en fonction:
courant janvier, au plus tard le 1er février 1973
Qualifications:
être titulaire d'un doctorat, d'une maîtrise ou d'une licence-ès-lettres. Avoir une certaine expérience professionnelle et une bonne pratique des méthodes audio-visuelles. Stage LFI souhaitable.
Traitement:
chargé de cours: minimum $7600; professeur adjoint (doctorat exigé): minimum $11550.
Adresser votre curriculum vitae immédiatement à:

Dr. Stützer-Lau Hansen
Directeur Intérimaire
Département de Français
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario
K7L 2W3

RÉDACTEUR
BUREAU DE L'INFORMATION
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Collabore à la recherche de l'information, à son étude, traitement et diffusion sous diverses formes. Traite le plus souvent l'information par voie écrite (rédaction d'articles, communiqués, textes divers) mais aussi peut être appelé à utiliser d'autres formes de reportages.

Qualifications:
Diplôme de premier cycle universitaire de préférence; parfaite connaissance du français; habileté à rédiger.
Au moins deux (2) ans d'expérience dans le journalisme.
Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.
Programme complet d'avantages sociaux.
Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

SERVICE du PERSONNEL,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL

Centre de réadaptation pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures aux postes:

ÉDUCATEURS - ÉDUCATRICES

FONCTIONS:
- Travailler auprès d'un groupe d'adolescentes de 12 à 18 ans sous la direction de chef d'unité et faire exécuter un programme d'activités rééducatives.
- Assurer une présence constante et vigilante auprès des jeunes et participer aux activités de façon à apporter un support à l'adolescente.
- Collaborer, par une observation adéquate du comportement de chaque jeune, à la tenue à jour de dossiers individuels.
- Veiller au maintien des politiques du Centre et à l'application des méthodes de réadaptation.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme de 11e année scientifique au minimum ou scolarité exigible par C.E.G.E.P. ou l'équivalent avec désir de poursuivre des études de perfectionnement. La préférence sera accordée aux candidats possédant un D.E.C. en éducation spécialisée.
- Maturité, initiative, capacité de travail en équipe.
- De préférence, une certaine expérience auprès des jeunes.
- Âge: 21 à 35 ans, et résider au pays depuis 5 ans.
- Travailler à plein temps sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales en tenant compte de l'expérience et de la scolarité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en spécifiant le numéro de concours 3-73, au plus tard le 25 janvier au:

Directeur du personnel,
Corporation Notre-Dame de Laval,
310, boul. Cartier,
Laval, Qué.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 10

l'administrateur du personnel...

que nous recherchons se reconnait par son tact, son dynamisme et son esprit de méthode. Ses états de service démontrent une expérience progressive dans le domaine du personnel acquise après une solide formation scolaire. Il possède une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Cette occasion de carrière dans la direction d'une importante société canadienne de communications internationales, située à Montréal, et exploitant plusieurs stations à travers le Canada, offre des responsabilités intéressantes dans le domaine des dossiers du personnel, du recrutement, des promotions, des mutations, ainsi que de la formation et du recyclage. La rémunération sera basée sur les qualifications du candidat et sera accompagnée d'avantages sociaux intéressants.

Faites parvenir votre curriculum vitae à monsieur Robert Savoie, (514) 866-4961.

1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal 102, Québec

Membre
de l'Association canadienne des
Conseillers en administration

KATES PEAT MARWICK ET ASSOCIÉS

Toronto Ottawa
Montréal Québec
Vancouver Halifax
Edmonton Trinidad
Calgary Jamaique

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PERSONNEL À DIVERS NIVEAUX

Traitements jusqu'à $13,070

Emplois temporaires 3 à 12 mois

Perspectives-Jeunesse

Secrétariat d'Etat

Diverses régions du pays

Afin de répondre aux objectifs du programme les candidats seront choisis en fonction des critères suivants: bonne connaissance des particularités d'ordre social, politique, économique, culturel, démographique et géographique de la région; connaissance des incidences et implications du chômage chez les jeunes; bonne connaissance des techniques de développement communautaire et d'animation sociale, connaissance approfondie des jeunes et des programmes destinés aux jeunes; compréhension de l'évolution des tendances et des priorités dans divers domaines relatifs aux services d'action communautaire. Ces connaissances s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme universitaire et d'une expérience pratique dans des domaines connexes. Pour certains postes la connaissance de l'anglais est essentielle, alors que pour d'autres la connaissance du français est essentielle.

Les candidats doivent présenter leur demande en utilisant la formule PSC 367-401, qu'ils peuvent se procurer dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre et les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et la faire parvenir avant le 25 janvier 1973, à l'adresse suivante:

CHEF DU PERSONNEL
PROGRAMMES JEUNESSE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT
C.P. 2500
OTTAWA, ONTARIO K1P 5V1

La priorité sera accordée aux citoyens canadiens.

Ce concours pourra servir à pourvoir à d'autres postes temporaires de la catégorie administrative.

Référence à rappeler: concours No 73-SEC-OFY-1.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

SERVICES DES BÂTIMENTS

Traitement jusqu'à $16,528 (en cours de négociation)

Division des études

Région de la capitale

Ministère des travaux publics

La Région de la capitale cherche un ingénieur mécanicien pour prendre en charge la conception et la construction des bâtiments et ouvrages fédéraux de la région de la capitale.

FONCTIONS: Sous la direction de l'ingénieur mécanicien principal, fournir des avis et des services techniques pour la conception de systèmes mécaniques, de systèmes de chauffage central et de refroidissement, d'installations souterraines; prendre la responsabilité, à titre de directeur des travaux, de l'estimation des coûts supportés par le ministère, du contrôle des études, des plans, des devis et des estimations préparés par des consultants; concevoir et élaborer des programmes et des rapports spéciaux relatifs à des systèmes électro-mécaniques avancés; lors des constructions, représenter le ministère dans des discussions portant sur l'équipement en matériel; examiner des problèmes particuliers relatifs au fonctionnement des systèmes mécaniques.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'immatriculation au Canada à titre d'ingénieur; connaissance approfondie de l'équipement en matériel, relativement aux fonctions à accomplir; bonne connaissance des méthodes de planification et de contrôle de projets; expérience connexe valable. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Faire parvenir à l'adresse ci-après un formulaire de demande d'emploi (formulaire CFP 367-401), que l'on peut se procurer dans les bureaux de poste, les centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: 72-204-29

e+

CHARGE TOTALE DU PERSONNEL

$14,000. À $17,000. POUR COMMENCER, PLUS AUTOMOBILE

Une compagnie dans l'industrie des services, ayant des succursales à travers le Canada, a atteint le stade d'évolution nécessitant un Gérant du Personnel. Les fonctions attribuées au titulaire de ce poste comprendront la formation des cadres, l'emploi, la planification de la main-d'oeuvre, la sécurité, les salaires et bénéfices marginaux et les relations industrielles. La compagnie fait partie d'un groupement international très important à intérêts multiples, permettant ainsi d'avancer dans la même organisation soit dans le personnel, soit dans les opérations, à l'échelle mondiale, ou dans d'autres compagnies-soeurs au Canada. Le Gérant relevera du Gérant Général des Opérations au siège social à Montréal.

Les candidats devront être bilingues et diplômés d'université, et auront une expérience directe avec plusieurs, et indirecte avec toutes les fonctions que le titulaire sera appelé à exercer. Le bon sens et le raisonnement calme seront aussi importants que la connaissance des techniques modernes des relations industrielles et de gérance du personnel. Ce nouveau poste offre des avantages exceptionnels, dans l'immédiat par sa nouveauté même, et par la rare chance d'organiser un tel service de toutes pièces dans une compagnie dynamique, et dans l'avenir par l'amplitude et le nombre d'occasions d'avancement et d'amélioration dans le même groupement international.

En toute confiance professionnelle, veuillez téléphoner à G. Simons, C.A. (514) 875-6222.

e plus ltée CONSEILLERS EN PERSONNEL
Suite 1212, Édifice du Carré Dominion, Montréal 110.
C.P. 338, Royal Trust Tower, T.-D. Centre, Toronto 111.

Mme Françoise Laporte souligne l'utilité de la carte d'identité

Mme Françoise Laporte, juge de la Cour de la citoyenneté du Canada, à invité hier tous les citoyens qui le désirent à se procurer la carte d'identité à laquelle ils ont droit, carte que l'on remet à tout nouveau détenteur de la citoyenneté canadienne.

La possession de cette carte, a-t-elle précisé, n'est nullement obligatoire mais elle peut être fort utile aux Canadiens qui se trouvent en voyage dans les pays où, pour formalités, l'on conserve le passeport au point d'arrivée.

Un Canadien en visite aux Etats-Unis n'a pas à se procurer de passeport mais s'il s'agit d'un néo-Canadien, la possession de la carte d'identité est obligatoire.

Qu faut-il pour obtenir cette carte? Deux photos, un extrait du registre des naissances et la somme de $2. L'émission des cartes est centralisée à Montréal aux bureaux de la côte du Beaver Hall.

Mme Laporte, qui était l'invitée du Kiwanis d'Outremont, a tracé les grandes lignes du "monde fascinant" qui est le sien. A la fois juge, conseillère et amie des candidats à l'immigration, Françoise Laporte retient quelques anecdotes, peint une ambiance émouvante et cite des cas tantôt pathétiques, tantôt drolatiques. A preuve, cette fillette européenne à qui un "beau grand soldat canadien" offre une tablette de chocolat, peu après la libération, elle rêvera longtemps au pays des grands hommes blonds et des friandises et son premier emploi, à son arrivée au Canada, sera comme comptable à l'emploi de la compagnie de chocolat dont la marque lui était restée gravée dans la mémoire.

Tous les cas controversés – pour ce quui est des dossiers d'aspirants à la citoyenneté – sont d'abord filtrés par la Gendarmerie Royale, a confirmé Mme Laporte, ce qui explique que des non-citoyens ayant cinq ans ou plus de séjour au pays ne sont pas encore parvenus à être intégrés au pays de leur choix.

Bien qu'elle ne détienne pas de diplôme en droit, Mme Laporte se prévaut de son titre de juge pour porter la toge que feu Pierre Laporte, qui était avocat, n'a jamais revêtue parce qu'il avait plutôt fait carrière dans le journalisme – au Devoir – puis dans la politique.

La majorité des candidats à la citoyenneté relevant de sa juridiction demandent audience au juge Laporte qui prodigue des propos rassurants ou chaleureux à ceux qui ont surmonté parfois d'énormes difficultés d'adaptation à leur patrie d'élection. D'après Mme Laporte, beaucoup de ces Néo-Canadiens revoient leur pays natal avant d'obtenir leur certificat de citoyen canadien et rentrent la plupart du temps déçus de n'avoir pas retrouvé ce qu'ils croyaient y avoir laissé.

Quant à la proportion de citoyens canadiens détenteurs de la carte d'identité, le juge Laporte dit en ignorer le détail; ils seraient fort peu nombreux à s'être procuré cette carte.

En prêtant serment d'allégeance au Canada, tout nouveau citoyen doit promettre de renoncer à toute loyauté ou à tout service qu'il aurait voués à un gouvernement autre que celui d'Ottawa.

Pour les personnes âgées qui n'arrivent pas à s'exprimer en français ou en anglais, dix ans de séjour sont requis pour l'obtention de la citoyenneté; il s'agit la plupart du temps de parents ou de grands-parents de citoyens déjà intégrés.

Boycottage des cours? Impossible, dit l'UQAM

L'administration de l'université du Québec à Montréal (UQAM) qualifie de complètement fausse la nouvelle annonçant que 4,000 étudiants refuseront de se rendre à leurs cours aujourd'hui.

Un porte-parole de l'université, M. André Grou, doyen du premier cycle, a déclaré qu'il était impossible que 4,000 étudiants inscrits en lettres, sciences humaines et mathématiques, refusent de se rendre au cours, "pour la bonne raison qu'un horaire complet n'est pas donné cette semaine dans ces domaines".

Dans un communiqué diffusé mercredi soir, le "Comité d'organisation provisoire élargi des étudiants de l'UQAM annonçait le boycottage des cours et la tenue d'une journée d'études aujourd'hui.

Les étudiants protestent contre la décision de l'administration d'appliquer plus rigoureusement les règles relatives à la perception des frais de scolarité.

M. Grou a expliqué hier que le boycottage des inscriptions en novembre dernier avait rendu nécessaire une séance d'inscription supplémentaire coïncidant avec les inscriptions tardives qui se tiennent cette semaine.

"Justement, a-t-il ajouté, à cause de ces inscriptions tardives et du protocole habituel, un certain nombre de cours ne devait pas avoir lieu cette semaine."

Le doyen du premier cycle conteste en outre la représentativité du comité étudiant qui a diffusé l'information annonçant le boycottage des cours par 4,000 étudiants.

Selon, M. Grou, seulement 75 des 13,000 étudiants de l'UQAM se sont rendus à une assemblée générale convoquée lundi soir par ce comité.

M. Chaliand fait le survol des guérillas dans le monde

par Clément Trudel

Gérard Chaliand, historien, sociologue et politicologue, donnait hier à Sir George Williams University une conférence où il fit le survol des luttes armées ou guérillas dans le monde.

Vietnam, Guinée-Bissau, résistance palestinienne ont déjà fait le sujet d'ouvrages que Chaliand a publiés en France après des études sur le terrain.

L'invité de la Société historique de SGWU a poliment esquivé une question sur la "libération" du Québec, se bornant à constater que le problème national québécois existait mais qu'il n'avait été mondialement connu que depuis fort peu longtemps. L'avenir québécois peut dépendre de l'équilibre nouveau que retrouverait la fédération tout comme il peut se trouver dans une indépendance hypothétique.

M. Chaliand a signalé les lacunes de mouvements de résistance comme le Fatah, qui aurait raté l'occasion d'identifier son principal ennemi, le roi Hussein de Jordanie, avant le "septembre noir". Selon lui, il est dans le cours des choses qu'aucun gouvernement ne tolère un Etat dans l'Etat, comme pouvaient le constituer les Palestiniens vivant en Jordanie.

L'historien s'est dit d'avis que la "counterinsurgency" (répression des foyers de guérilla) en Amérique latine et l'aide que lui apportaient les Etats-Unis n'avaient plus tellement leur raison d'être une fois Che Guevara assassiné (en 1967). La seule exception serait la guérilla "originale" menée par les Tupamaros d'Uruguay dans une capitale qui absorbe 60% de la population du pays: il s'agissait d'être dans la lutte ou de se condamner à disparaître...

Autre observation de Chaliand: on a tendance à croire que les pays dits sous-développés sont surpeuplés. Il reste que dans des pays comme l'Angola, c'est le manque de population qui entrave la lutte de libération (le MPLA dit y contrôler le tiers du territoire mais avec seulement le onzième de la population), contrairement à ce qui se produit dans le petit territoire de Guinée-Bissau, où l'épilogue de la lutte serait très proche.

Plusieurs questions ont porté sur la question vietnamienne. Là comme dans d'autres luttes de libération, il importe de réaliser la jonction entre des leaders bien au fait des conditions locales et une population fournissant un appui majoritaire aux maquisards, ce qui existait, rappelle-t-il, bien avant la mise en place du FNL (Front national de libération) quand le Vietminh avait réussi à gagner la confiance des notables. Parmi les bévues d'un Ngo Dinh Diem, qui ont contribué à accentuer le besoin d'une lutte armée de libération, Chaliand retient: 1) le fait d'avoir enlevé aux paysans 2 millions d'hectares déjà distribués; 2) l'implantation d'agents venus de Saigon pour remplacer les notables des villages et 3) la mauvaise stratégie adoptée à l'égard des ethnies non-vietnamiennes vivant dans les montagnes et les erreurs vis-à-vis des sectes religieuses. En un temps où Moscou et Hanoi s'en tenaient à la doctrine khrouchtchévienne de coexistence pacifique.

Dien Bien Phu reste à ce jour le seul exemple où une nation dite sous-développée ait vaincu militairement un peuple industrialisé, est-il souligné. Il faut bien peu connaître la structure sociale et la cohésion des Vietnamiens pour avoir pensé aux "hameaux protégés," dit encore Chaliand.

Le visiteur concède que "tout le monde n'est pas du côté du FNL", pour diverses raisons de maintien de privilèges mais il met aussi en garde contre la tendance des groupes d'exilés à interpréter les événements de leur pays d'origine sans vraiment prendre la peine de connaître à fond l'évolution des forces en présence, dans certains cas.

Chaliand constate que dans certaines luttes de libération, la note nationaliste domine, comme en Algérie où après 11 ans de "révolution", les paysans qui ont assigné leur quota de morts et de souffrances dans le processus d'émancipation attendent toujours que les "petits-bourgeois" au pouvoir décrètent une véritable réforme agraire. Ce qui n'empêche pas le pays de progresser mais l'on sent bien, glisse le sociologue, que les dirigeants travaillent pour l'intérêt des classes dont ils sont issus.

M. Chaliand arrivait de l'Iowa et repartait hier pour la France. Il doit revenir au Québec à l'automne.

Sur les événements au Moyen-Orient, Chaliand affirme qu'il n'y a pas de solution "juste" au conflit, en raison de la "balance des forces" en présence, certains surestimant l'impact de la solidarité arabe, d'autres ayant trop tendance à identifier le fait israélien à un cas classique de néo-colonialisme.

Suicide d'un jeune policier de la GRC

REGINA (PC) – Un jeune homme de 19 ans, originaire de la Nouvelle-Ecosse, s'est tiré une balle dans la bouche deux jours seulement apres avoir reçu son diplôme pour un entraînement de six mois de la GRC, a appris le jury à l'enquête.

Un rapport présenté par un pathologiste indique en effet qu'une balle de calibre .38 a traversé le palais de la bouche de Neil Thomas Heddington, de Bridgetown, N.-E., et s'est finalement logée à l'arrière de la tête. Le rapport conclut que le jeune policier s'est suicidé.

Le jury a également appris qu'un revolver .38 a été trouvé sous le genou du constable Heddington, lorsqu'on a retrouvé son cadavre dans un dortoir du camp d'entraînement de la GRC à Régina. Le revolver provenait de la GRC.

Le corps du jeune homme a été découvert près d'une porte, le 16 novembre.

Il semble en outre que durant la semaine des examens académiques, le jeune homme ait paru désorganisé, irrité et nerveux. On l'a référé à un psychiatre qui devait le rencontrer le 21 novembre.

■ le monde de l'éducation

Années d'abondance en G.-B.

Le livre blanc sur l'éducation que vient de publier le gouvernement britannique contient des recommandations susceptible de faire rêver les enseignants les plus exigeants.

Les ministres de l'éducation de l'Angleterre et de l'Ecosse y annoncent une augmentation de 20% des sommes affectées au système scolaire, malgré la diminution considérable de la clientèle.

Cette politique entraînera la création de maternelles pour tous les jeunes âgés de quatre ans et pour la moitié de ceux qui ont trois ans et demi. Le rapport maître-élèves passera à 1 pour 18½. Il est de 1 pour 26.5 au niveau élémentaire dans le système québécois.

On prévoit en outre une augmentation de 40% du personnel enseignant au cours des neuf prochaines années ainsi que la multiplication des congés avec solde pour les professeurs en exercice désireux de se perfectionner.

Commentant les premières données du livre blanc rendues publiques, le secrétaire général de la Fédération canadienne des enseignants, M. Norman Globe, a conclu que le gouvernement britannique, contrairement à ceux du Canada, avait décidé de réagir positivement aux transformations survenues dans le monde de l'enseignement.

L'industrie et les cégeps

Le Cégep de Shawinigan a lancé, hier, une série de sept émissions télévisées visant à renseigner les directeurs de personnel d'entreprises sur le renouveau éducatif au Québec.

Les émissions ont une durée de 18 à 23 minutes et ont été réalisées en collaboration avec les directeurs de personnel et d'emploi de sept entreprises du Québec: la Brasserie Molson Ltée, Canadian Titanium and Pigments, Hydro-Québec, Laboratoires d'expertises Lab-Exp., Laboratoires Ville-Marie, Société canadienne des métaux Reynolds et Banque Royale du Canada.

Réalisées par M. Jean Isabelle et diffusées par M. Jean Saint-Hilaire, la série "techni-media" décrit la mise en place du renouveau éducatif au Cégep de Shawinigan, les cours professionnels offerts à ce cégep, la qualité de l'enseignement fourni et les moyens techniques dont on dispose.

Techni-Media est la reprise adaptée d'une expérience américaine de placement réalisée par l'université d'Orono dans l'Etat du Maine.

On n'ira pas aux cafétérias

Protestant contre la mauvaise qualité de la nourriture offerte par le traiteur Cara-Beaver, les étudiants boycotteront, demain, les repas offerts aux cafétérias du collège Loyola.

Organisé par l'Association des étudiants, le boycottage portera également sur les bibliothèques de l'institution que les étudiants considèrent comme "la zone grise de Loyola".

Les étudiants réclament un accroissement substantiel des sommes affectées aux bibliothèques et une meilleure coordination entre les cours offerts au collège et les ressources disponibles dans les bibliothèques.

Selon l'Association des étudiants, le temps est venu pour Loyola d'étendre aux bibliothèques la générosité manifestée pour le secteur des activités sportives.

La consultation traîne toujours

L'Association générale des étudiants du Cégep de Rosemont vient de s'adresser au ministre de l'éducation, M. François Cloutier, pour lui demander de donner suite à sa promesse de procéder à une véritable consultation au sujet du nouveau régime pédagogique dans les cégeps.

On se souvient que le ministère avait préparé, cette année, un projet de règlement devant régir le régime pédagogique dans les cégeps.

Devant le tollé suscité chez les étudiants, les professeurs et même certains administrateurs, M. Cloutier a décidé de retirer ce projet de règlement et de recommencer la consultation à zéro.

Les étudiants de Rosemont s'inquiètent de voir que cette consultation n'a même pas encore été amorcée à leur collège.

Un mémo envoyé au directeur général du collège, le 15 décembre, pour indiquer les désirs des étudiants, est resté sans réponse.

L'Association des étudiants demande en conséquence à M. Cloutier de s'assurer que la consultation promise aura réellement lieu dans chacun des cégeps du Québec.

Un appareil de mesure à Laval

Le laboratoire de métrologie industrielle du département de génie mécanique de l'université Laval vient de remettre au laboratoire de métrologie mécanique du ministère de la défense nationale le prototype d'un appareil servant à mesurer des grandes roues d'engrenage.

Conçu et réalisé entièrement par des chercheurs de Laval, cet appareil, unique en son genre, permet de mesurer avec une très grande précision les erreurs commises dans la fabrication des grandes roues d'engrenage.

On signale à Laval que le Québec est un important fabricant de roues dentées (Dominion Engineering, Volcano, etc...) et que ce secteur industriel est en plein essor.

Inspirée par une idée originale du professeur Georges Tordion du Departement de génie mécanique et dirigée par les professeurs Gratien Bouillon et Gilles Tremblay, l'équipe de chercheurs de Laval a mis au point ce nouvel appareil pour lequel des demandes de brevets ont été déposées à Ottawa et à Washington.

Les recherches pour la mise au point de ce prototype ont dure plus de trois ans et l'on prévoit le développement, au cours des prochaines années, d'une seconde génération d'appareils encore mieux adaptés aux besoins de l'industrie de pointe dans le domaine des grands engrenages.

Bac en génie industriel à T.-R.

L'université du Québec à Trois-Rivières offrira en septembre prochain un programme de baccalauréat en génie industriel.

Ce nouveau programme s'insère dans un des axes de développement que cette constituante de l'université du Québec s'est donné, à savoir "l'industrie et l'organisation".

L'université fera connaître, mardi prochain, les caractéristiques de ce nouveau programme dont l'organisation sera mise au point d'ici le début de la prochaine année scolaire.

Étiquetage bilingue

CHICOUTIMI (PC) – Dominion Stores a déposé une requête en Cour supérieure, à Chicoutimi, afin d'obtenir un bref de révocation de l'article 38 du règlement 683 concernant l'étiquetage bilingue des produits alimentaires.

Dominion, qui doit répondre de 13 accusations d'avoir mis en vente des produits non étiquetés en français, réclame la suspension de toutes les procédures intentees contre elle et allègue que cette réglementation est nulle et ultra vires.

Le juge Toussaint McNicholl a pris la requête en délibéré.

L'Espagne achète 8 avions citernes

OTTAWA (PC) – La Société pour l'expansion des exportations a signé hier un accord de prêt pour financer la vente de huit avions-citernes de recherche et de sauvetage CL-215 de Canadair au ministère espagnol de l'air.

La SEE a consenti à cette fin un prêt de $16 millions à l'Espagne. En 1971, l'organisme avait financé une première vente de deux appareils du genre au même pays.

Vingt-huit CL-215 sont déjà en service au Chili, en France, en Espagne et au Canada et Canadair compte en vendre une centaine à des pays africains, européens et américains.

Le premier concert de l'année

Une métamorphose de Franz-Paul Decker

par Jacques Thériault

La nouvelle année musicale est en marche depuis mardi soir, alors que l'Orchestre Symphonique de Montréal se produisait à la salle Wilfrid-Pelletier sous la direction de Franz-Paul Decker. Dans l'ensemble, ce concert n'a pas été exceptionnel, malgré la présence du pianiste chilien Claudio Arrau qui assurait la majeure partie du programme et qui ne s'était pas produit à Montréal depuis 1968, mais je dois dire que l'exécution des "Métamorphoses symphoniques" de Paul Hidemith avait de quoi forcer l'adhésion.

Dirigeant des musiciens qui s'étaient vraisemblablement empressés de faire table rase des vapeurs d'alcool du temps des fêtes et qui ont donné une démonstration époustouflante de leur virtuosité, Franz-Paul Decker avait rarement été aussi énergique, aussi fulminant, aussi précis. Manifestement bien préparé, comme en se jouant de la complexité de ces variations qui peuvent paraître anodines, le directeur musical de l'OSM a organisé savamment le déroulement des quatre mouvements de cette petite fresque symphonique aguichante, tant au niveau de son esprit général que de la pulsation rythmique qui le commande. On doit aussi mentionner le travail remarquable des cuivres qui ont sonné avec une rondeur exemplaire.

Face à Hindemith, on comprend mal toutefois qu'il ait incité de nombreux abonnés à quitter la salle! Comme il s'agit d'une oeuvre aussi facile d'accès qu'un poème symphonique de Richard Strauss, on se demandait vraiment si la direction de l'orchestre n'avait pas annoncé, au début de la soirée, la métamorphose subite de l'oeuvre d'Hindemith en une bande magnétique de Stockhausen ou Ferrari...

Claudio Arrau, qui habite New York depuis 1941, n'est pas un pianiste quelconque. On connaît sa production discographique, on sait qu'il est un interprète exigeant et qu'il possède une maîtrise exceptionnelle de son instrument. A 69 ans, il a conservé toute son ardeur juvénile et sa ferveur musicale.

Comment expliquer qu'on soit demeuré sur notre appétit? Il est évident qu'il avait choisi de s'attacher à des pages qui ne lui permettaient pas beaucoup de se tailler la part du lion, soit le "Konzertstück" en fa mineur op. 79 de Weber et "Burleske" de Richard Strauss. Il n'est pas question de lui reprocher d'avoir choisi de jouer des concertos peu populaires parmi les pianistes; bien au contraire, sa démarche démontre qu'il est capable de sortir des sentiers battus et de refuser le succès facile. Mais, je ne pense pas qu'Arrau soit arrivé à relever complètement le défi qu'il s'était proposé de relever, d'abord par manque de présence, puis sans doute par une sorte de difficulté à maintenir le souffle inhérent à ces partitions.

Au début du concert, l'OSM a joué un Concerto pour deux violoncelles de l'Italien Enrico Mainardi, avec le concours des deux assistants auprès du premier violoncelliste de l'orchestre: Jack Mendelsohn et William Walleau. Bien que composé en 1970 (ou en 1969 si vous avez lu les notes anglaise du programme!), ce concerto aurait pu dater des années '20 et ne présente pratiquement pas d'intérêt, mais il aura toutefois permis à deux musiciens de l'OSM de se faire valoir comme solistes et, ma foi, on serait bien mal venu de leur refuser l'opportunité qu'ils ont eu de quitter les rangs de leur section de temps à autre, parce qu'ils ont su vraiment être à la hauteur.

Prochainement au Quat'Sous

L'Amérique ... pour rire!

par Michel Bélair

L'anti-américanisme est à la mode: on le comprend fort bien. Il est même presque normal, sinon plus, que le concert de protestations s'allonge à la mesure des "succès" américains, diplomatiques, ou autres. Cependant, il est une chose qui caractérise également l'Amérique au même titre que ses déploiements plus ou moins inconsidérés, et c'est la critique interne qu'elle a toujours su générer.

Terrence McNally possède en ce sens toutes les caractéristiques du prototype. Les pièces anti-américaines américaines sont légion. Depuis les premiers jours du Bread and Puppet Theatre en passant par la majorité des spectacles off et off-off Broadway depuis près de cinq ans, cela est devenu monnaie courante et l'opinion américaine réussit à peine encore aujourd'hui à s'émouvoir. Pourtant "Next" et "Le retour du guerrier", qui prendront l'affiche du Théâtre de Quat'Sous le 18 janvier prochain, devraient réussir à toucher concrètement le public montréalais.

Ce qui fait la particularité de ces deux textes est assez étrange: ils se présentent tous deux comme des comédies. Et cela semble extrêmement révélateur du climat actuel. Comme si le ridicule recommençait à tuer, ou du moins, comme s'il se présentait de plus en plus comme une des seules formes d'attaque susceptible de déclencher une réaction quelconque, McNally a fait de ses deux textes de gentillettes petites comédies profondément virulentes. Ramassant la plupart des clichés sur l'American Way of Life, les deux pièces font presque penser, au niveau de leur écriture,

Amulette Garneau et Yvon Dufour attendant la visite de la télévision américaine qui vient faire un reportage sur le cadavre du G.I. familial du "Retour du Guerrier".

aux premières envolées d'Ionesco. Sauf que le cadre est plus réaliste et la situation plus désespérément vraie.

Autre caractéristique de ces productions: elles donneront à deux nouveaux metteurs en scène l'occasion de se faire valoir. Germain Beauchamp et Michel Pierre Boucher en sont, en effet, à leurs premières armes et il faut savoir reconnaître que le Quat'Sous est bien une des seules salles à faire quelque chose pour regénérer le milieu théâtral montréalais qui est beaucoup plus enclin à s'asseoir sur un conformisme de bon aloi qu'à pousser du côté du risque et des innovations.

Ce sera donc, en quelque sorte, une double première que présentera le Quat'Sous. En souhaitant que ces deux nouveaux metteurs en scène s'inscrivent toujours sous le signe de la critique sociale, il faudrait aussi en profiter pendant que c'est encore de l'Amérique que l'on rie. Quand viendra notre tour, nous aurons peut-être retrouvé le sens de l'humour.

qui fait quoi

Wilbur de Paris, musicien qui avait interprété le jazz de la Nouvelle-Orléans durant une cinquantaine d'années, est décédé à New York, à l'âge de 72 ans. Il avait formé un orchestre dans les années '40. Ce musicien avait aussi joué dans des orchestres avec Duke Ellington, Louis Armstrong et Ella Fitzgerald. Wilbur de Paris fit partie de l'Original Blue Rhythm Band dans les années 1920, et dix ans plus tard, il s'était rendu en Europe avec Noble Sissle.

De 1952 à 1962, il dirigeait son orchestre au café Jimmy Ryan, un rendez-vous newyorkais des amateurs de jazz.

•

Le Centre culturel de Verdun procédera au vernissage d'une exposition des oeuvres récentes de Marcel Favreau, le 17 janvier.

•

A l'affiche du "Ciné-Club" de Radio-Canada (le dimanche à 23h.30) dans les prochaines semaines: "A l'est d'Eden", d'Elia Kazan, avec le regretté James Dean (21 janvier); un film iranien, "Le facteur" (4 février; "La salamandre", du cinéaste suisse Alain Tanner (11 février); le "Falstaff" d'Orson Welles (11 nars); et un Pasolini peu connu, "Accatone" (25 mars).

La SSJB remettra son prix Duvernay 1972 à Jacques Ferron, mardi le 16 janvier, dans les salons de la Société au Monument National.

•

Le spectacle de Miles Davis à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts a été reporté du samedi 13 janvier au mercredi 24 janvier à 20h.30. Par ailleurs, la pièce de Jean Claude Germain intitulée "Dédé mesure" que les P'tits enfants Laliberté devaient présenter au théâtre Port-Royal du 30 janvier au 4 février, a été retirée de l'affiche.

vient de paraître

Louis-Adolphe Paquet, Yvan Lamonde (Fides, coll. Classiques canadiens, 1972, 87 p.). Choix de textes touchant aussi bien les problèmes linguistiques des Canadiens français que le thomisme.

•

Histoire de la province de Québec, tome 3, Adolphe Chapleau, Robert Rumilly (Fides, 1972, 219 p.). Réédition de l'oeuvre historique de Robert Rumilly à partir de la version de 1943. Ce troisième tome met en vedette Chapleau dans le cadre de la "caverne des quarante voleurs" et du "chemin de fer du Nord".

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS DANS CHAMPIONS DU RIRE! — POUR TOUS — Moins de 14 ans $1.00 — 3e Sem.
LES FOUS DU STADE
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE — FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON — CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

les deux Comédies de l'année AU MÊME PROGRAMME...! — POUR TOUS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA... — Moins de 14 ans $1.00 — 3e Sem.
avec le p'tit vient vite
CANADIEN 523-5180 — PLAZA 274-6155

TNM
L'INFONIE
CLAUDE ST-GERMAIN
15 JANVIER, 8 h 33
BILLETS EN VENTE AU TNM
$2.50

Cinémas ODEON
Renoir EN COULEURS — 'Fellini Roma' — 14 ANS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 — 3e SEMAINE 7:30 - 9:30
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST en couleurs — 14 ANS
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON 931-3313 — CE SOIR 6:00 - 9:00 — le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
UN FILM DE SERGIO LEONE "IL ÉTAIT UNE FOIS LA REVOLUTION" en couleurs — POUR TOUS
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224 — CE SOIR 8:00
en couleurs Le Petit Poucet — MOINS DE 12 ANS $1.00 — POUR TOUS
CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210 — 2e GRAND FILM "LAUREL ET HARDY"

DÈS VENDREDI — POUR TOUS
Un face à face explosif!
Du cinéma robuste fidèle à une tradition réaliste L'Express
Delon et Signoret sobres et émouvants (Paris-Match)
Alain Delon
Simone Signoret
UN FILM DE PIERRE GRANIER-DEFERRE
la Veuve Couderc
EN COULEURS
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
DERNIERS JOURS: "TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS"

À L'AFFICHE
WALT DISNEY FANTASIA — TOUS
à 7:30 et 9:30 tous les soirs
Adultes $1.50 (pour les jeunes $1.00)
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
DEMANDEZ LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢ CHACUN DES FILMS
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

Une Société Juste, pour le fun!!!
Réservations: 521-6666
Au Patriote
à Clémence
LES 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 JANV.

CINÉMAS FRANCE FILM
UN FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION ET LA SENSIBILITÉ — POUR TOUS
le petit matin
COULEURS
un film de jean-gabriel albicocco
catherine jourdan - matthieu carrière - jean vilar - madeleine robinson
aussi LA TREVE
1594, ST-DENIS 849-4211 st-denis
5030, PAPINEAU 527-9131 bijou

d'après le roman de SIMONE SIGNORET · GEORGES SIMENON · JEAN GABIN — POUR TOUS
LE CHAT
un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE
COULEURS
aussi: FRANCIS BLANCHE
Les GROS MALINS
COULEURS
1590, ST-DENIS 845-3222 chevalier — METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL
8 GRANDS PRIX
COULEUR — POUR TOUS
7:00 – 9:00 p.m. ÉTUDIANTS $1.25
MON ONCLE ANTOINE
un film de CLAUDE JUTRA — JACQUES GAGNON · JEAN DUCEPPE · OLIVETTE THIBAULT
CINÉMA V — tél: 489 5559 — SALLE HERMÈS 5550 Sherbrooke O.

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
Aucun prérequis — Tarif : $12 par mois
Janvier 1973
Renseignements : 273-2213

Studio B — POUR TOUS
TIKI TIKI
de Gérald Potterton — scope couleur (V.O.A.)
LE PUISSANT GORILLE KK. DANS UN FILM D'ANIMATION DRÔLE, SPECTACULAIRE, MOUVEMENTÉ.
Sam. Dim. 3:00 5:00 7:00 9:00
Studio A — Derniers Jours — POUR TOUS
LA BALLADE DES 7 PENDUS de Martin Hally (V.F.)
Une fascinante réflexion sur la vie et la solidarité humaine.
Sam. Dim. 3:00 5:00 7:00 9:00
Les Cinémas du Vieux Montréal 1 blocs est St-Paul
Devenez membre de notre KINOCLUB 80 films pour $15

GEORGES ET LES ETOILES DE L'EST:
Les Productions Paul Buissonneau et le théâtre du Bonhomme Sept-Heure présentent une comédie musicale de
NORMAND DAIGNEAULT
mise en scène
JEAN-PIERRE MÉNARD
"... est à voir absolument" — La Presse
"... à mettre le plus rapidement possible entre les les mains de tout le monde" — Le Devoir
du 18 au 27 janvier — semaine $2.50 — $3.50 — samedi $3.00 — $4.00
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

Ce soir 8:30 h. P.M.
DANSEURS & MUSICIENS DE BALI
50 ARTISTES
FÉERIE MUSICALE & VISUELLE
11 et 12 janvier - 8.30 h P.M.
Billets: $7, $6, $5, $4, $3 - Demi-tarif sur billets $6 Âge d'or et étudiants.
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, (sous-sol), PLACE DES ARTS et agences 932-2234.
SALLE WILFRID-PELLETIER

Un film d'une rare beauté. Beau, très beau, vraiment parfois extraordinairement beau. Denis Heroux montre un grand métier. Il a fabriqué ce film avec talent.
BRAVO HEROUX!
Claude Jasmin (Journal de Montréal)
Le meilleur film de Denis Heroux. Daniel Pilon a une tête extraordinaire. Scènes spectaculaires réussies. Un film à voir.
Jean-Claude Lord (Radio-Canada)
Aussi bien filmé que The Getaway. Quelques Arpents de Neige en surprendra beaucoup. Heroux a réalisé le film le mieux fait de l'année et ouvre des perspectives de taille pour notre cinéma national.
(Pierre Brousseau (Photo-Journal)
Denis Heroux fait des films dans le but de servir la population et non pour une petite poignée de snobs.
L C Thibault (Grand Journal)
UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION — POUR TOUS
LES FILMS MUTUELS présentent
UN FILM DE DENIS HEROUX
QUELQUES ARPENTS DE NEIGE
CHRISTINE OLIVIER – DANIEL PILON – JEAN DUCEPPE
MYLENE DEMONGEOT – FREDERIC DE PASQUALE
YVAN DUCHARME – ROLAND CHENAIL – DANIEL GADOUAS – JACQUES DESROSIERS
JEAN COUTU – GERARD POIRIER – ROSE-REY DUZIL
Laissez-passer non acceptés — EN PANAVISION – COULEURS
2e semaine
LE PARISIEN 880 ouest STE CATHERINE
LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL
GREENFIELD PARK PI GREENFIELD PARK
Également à St-Hyacinthe • Granby • Joliette
PARISIEN: REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20 P.M. - LAVAL-1 ET GREENFIELD-1: Sur Semaine à 6.05, 8.00 et 10.00 P.M. Samedi et Dimanche à 12.30, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00 et 10.00 P.M.

La CASANOUS
boite overground
in Pierrot Léger from Francine Tellier
De retour du Maroc, les oreilles pleines de kif
OBÉLIX
et les soeurs Rolande et Obélise
jeudi, vend., sam., 11, 12 et 13 janvier à 22h30 tapant - $1.00
485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer)
au-dessus de l'Association espagnole
521-1945, 844-3691

SALLE RESNAIS — 14 ANS
l'amour l'après-midi
3e Semaine
avec ZOUZOU · BERNARD VERLEY — un film d'ERIC ROHMER
Elysée 35 MILTON / 842-6053 — 14 ANS
SALLE ESSENTIEN
3e mois
Quel dur Métier..!
CLAUDE CHABROL
Docteur Popaul
avec JEAN-PAUL BELMONDO · MIA FARROW

Georges Dor

Un glissement vers le langage plane...

par Gisèle Tremblay

Le corps moulé dans son éternel chandail noir à col roulé, un pianiste accompagnateur seul à ses côtés, Georges Dor met fin cette semaine au Patriote à deux ans de rupture avec la scène en renonçant aux prestiges sonores de son dernier microsillon.

C'est un choix qui se défend. Mais ce retour à la simplicité a-t-il un sens et la simplicité ne se perd-elle pas à se chercher? Le résultat est en tout cas décevant.

De plus en plus de monologues, qui envahissent même les chansons, – ainsi qu'il se plaisait à en faire, précise un communiqué, à ses débuts dans la carrière. Des monologues qui hésitent entre Deschamps et Vigneault et dont on voudrait qu'ils eussent la forme achevée de ses meilleures chansons.

Des monologues dont plusieurs développements paraissaient improvisés, ce qui explique peut-être qu'à côté de trouvailles à la Devos (comme cette habitude des Français d'installer leurs monuments en plein milieu de la rue de sorte que les voitures doivent en faire le tour), ils soient émaillés de clichés insistants, de tics, de redondances et de rallonges inutiles qui font que chaque battement d'ailes vers l'humour semble suivi de poches d'air!

Et que c'est lassant d'entendre toujours les mêmes plaisanteries faciles, complaisantes, usées, sur les Anglais, les Français ou le joual; des plaisanteries qui flattent les préjugés communs au lieu de leur jouer un sale tour et qui figent la réflexion des Québécois sur eux-mêmes aux premières fusées de la révolution tranquille.

Cette tendance au laisser-aller, sans doute sous prétexte du simplicité, atteint son paroxysme à la fin du dernier monologue (Pepere Moise), où elle confine alors au gâtisme.

Quant aux chansons, elles sont de moins en moins "chantées', minées (les plus récentes) par le besoin de dire plus que d'exprimer. On cherche en vain chez certaines - hormis les quelques belles anciennes qu'il a tout de même interprétées - ce bonheur de l'image qui fait les grandes chansons, y compris les siennes, et ce goût spontané des mots qui conférait même à une rime facile comme "les rues sales et transversales" ("La Manic") quelque chose de l'art naïf alors que rien n'émane qu'un mauvais calembour dans "ma province est une tour dont on a fermé la porte à double tour" ("Pour ma province").

Et pourtant, l inspiration de départ est souvent séduisante, comme dans "Montréal matin", ce chant des aubes blêmes, où les mots n'arrivent cependant pas, sauf exception, à soulever les images qui remuent sous l'idée.

Qu'arrive-t-il au poète de "Chanson pour ma femme" qu'il ne puisse empêcher ce glissement vers le langage plane? Paresse, fatigue ou manque de confiance, aucune de ces raisons ne serait justifiée, la première parce que rien jamais ne la justifie, la deuxième parce que deux ans de repos devraient suffire, la troisième parce que Georges Dor a trop donné déjà pour douter de lui.

Ce qu'il a à dire n'est pas en question: il est à mettre en forme pour qu on l'entende. Et si ce voeu peut paraître exigeant, c'est que tant de chansons autorisent l'auditeur à attendre de Georges Dor, comme par ailleurs de Charlebois qui connaît pareille défaillance, autre chose que ce qu'il serait en vain de reprocher à des artistes de petite envergure.

Héroux se défend bien mal!

Le peuple attendait un débat sur les "Arpents de neige" de Denis Héroux mardi soir à Télémétropole au cours du nouveau "talk-show" (Altitude 755) qu'animent Dominique Michel et Réal Giguère. Mais il n'a eu droit qu'au réquisitoire de M. Héroux et de Mlle Michel contre la critique en général, la critique cinématographique en particulier.

Mlle Christiane Berthiaume, critique de cinéma à "Dimanche-Matin" et à "Bon Dimanche" (qui passe au canal 10), était en principe appelée à défendre les jugements qu'elle a portés contre ce film, à expliquer le rôle d'un critique, à confronter ses opinions au sujet de cette production avec celles du cinéaste.

Mlle Berthiaume a tenté de s'expliquer, mais sans beaucoup de succès puisque Dominique Michel, Réal Giguère et Denis Héroux l'ont constamment interrompue. Ce fut donc un débat manqué. Mais le cinéaste a quand même trouvé l'occasion d'exprimer deux idées importantes: 1) les critiques nourrissent certains préjugés contre Denis Héroux parce qu'il a réalisé des films de la classe de "Valérie", de telle sorte que les "milieux intellectuels", auxquels s'abreuvent les critiques, sont au départ prévenus contre lui; 2) les critiques vivent en vase clos, ne tiennent pas compte des réactions du public, observent des critères subjectifs et ne sont pas, par conséquent, habilités à porter des jugements sur la production cinématographique.

La première observation de M. Héroux est sans doute fondée, du moins en partie; mais la seconde revient à dire que le rôle du critique consiste à faire la moyenne des réactions du public et à en tirer des conclusions. M. Héroux, qui affectionne les sondages, sait bien qu'un ordinateur pourrait accomplir cette opération à la place du critique.

Il eût été plus juste et plus honnête de dire la vérité toute nue qui ne déshonore personne: M. Héroux n'a pas besoin de la critique; ce qu'elle dit ou ne dit pas lui indiffère. Ce qui compte, c'est de produire des films que le public aimera. Or, les films de M. Héroux – y compris les "Arpents" – plaisent au public.

C'est une position tout à fait défendable. Il n'était pas besoin, pour la soutenir, de nier au critique son rôle véritable.

Michel Roy

Francine Montpetit, directrice de "Châtelaine"

par Renée Rowan

Le suspense qui durait depuis un mois et demi prend fin. Francine Montpetit, journaliste de la presse parlée et écrite, vient d'être nommée directrice de "Châtelaine". Elle remplace Fernande Saint-Martin qui assume, depuis le 15 décembre dernier, la direction du Musée d'art contemporain après avoir dirigé pendant 12 ans le seul magazine strictement féminin au Québec.

Agée de 37 ans, Francine Montpetit occupe ses nouvelles fonctions depuis lundi.

"C'est une succession très lourde à assumer, confiait-elle hier, et le défi est grand. On connaît la forte personnalité de Fernande Saint-Martin et son expérience profonde du monde de la femme."

Francine Montpetit n'est pas une nouvelle venue dans le domaine du magazine. A la fin des années 50, elle fut pendant deux ans directrice de la "Revue populaire", revue de type familial qui devait disparaître en 1960.

Elle est depuis un an et demi animatrice et recherchiste à l'émission "Femme d'aujourd'hui" où on la retrouvera à ce titre pour la dernière fois cet après-midi.

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Francine Montpetit a d'abord été comédienne aux Compagnons de Saint-Laurent, puis elle a fait carrière à la radio et à la télévision.

Elle fut la première speakerine à la télévision d'Etat. Reporter à Radio-Canada et à CKAC, on se rappellera comment, pendant trois ans, elle réussit à animer avec Gérard Poirier une émission quotidienne d'une heure intitulée "D'amour et d'eau fraîche".

En 1970, elle faisait un stage de quatre mois à l'ORTF et de près d'un an à la rubrique des arts, au "Figaro". Elle avait assumé ces mêmes responsabilités à "La Patrie" pendant deux ans.

Dire précisément aujourd'hui ce que sera Châtelaine dans six mois est prématuré.

"Il n'est pas question de tout chambarder, bien sûr, dit Francine Montpetit. Mais il y aura des changements, des innovations et c'est normal. Fernande Saint-Martin est une féministe; je ne le suis pas, poursuit la nouvelle directrice. On l'a senti à travers toutes les pages du magazine au cours de ces dernières années et c'était probablement nécessaire au moment des grandes luttes pour la libération de la femme. Je ne crois plus que ce le soit de la même façon.

"Nous allons sûrement continuer à amener la femme à réfléchir sur sa propre autonomie, sur ce qu'elle veut faire, sur ce qu'elle peut faire. Mais nous ne la dirigeront pas. Elle est maintenant assez grande pour faire son propre choix. La femme est trop souvent "violée" en ce moment."

L'évolution des femmes a entraîné une évolution chez les hommes. Elle a aussi créé des problèmes au niveau des relations humaines.

"C'est de tout cela que nous comptons parler, nous dit-elle. Nous voulons faire une plus grande place aux hommes, leur donnant droit de parole, les invitant à collaborer plus souvent à la revue. Non seulement au niveau de la nouvelle du mois, mais pour les grands reportages, les enquêtes, les dossiers."

Car la nouvelle directrice songe à au moins deux grands dossiers par année alors que le magazine tout entier sera consacré à un thème. Elle dit sans cesse "nous"; pour elle, le travail en équipe est essentiel. Elle croit énormément en la collégialité.

Francine Montpetit est une fantaisiste; l'humour tient beaucoup de place dans sa vie. "Sans ces deux éléments, ce serait intenable", affirme-t-elle. Cette attitude devrait se refléter dans un "Châtelaine" renouvelé, particulièrement au niveau des chroniques, de la mode, de la cuisine, de la décoration.

"Ce sera sûrement moins sage, moins sérieux que maintenant, davantage pensé pour la Québécoise, tourné vers la nouveauté tout en demeurant très pratique."

Pour tout dire, un magazine plus "féminin", moins "féministe" à découvrir d'ici six mois.

L'orchestre du CNA vs RCA

L'orchestre du Centre national des arts, sous la direction de Mario Bernardi, a enregistré son troisième disque en stéréo pour la compagnie RCA Victor, y compris une oeuvre canadienne qui doit être jouée lors de la tournée européenne de l'orchestre, au printemps.

Le disque, qui doit sortir à peu près au moment où l'orchestre partira pour Varsovie, Moscou et Londres, met en vedette le violiniste torontois Steven Staryk, qui interprète le Concerto No 5, K.219 de Mozart, ainsi qu'une oeuvre relativement récente du compositeur torontois Norma Beecroft.

Les "Improvisazioni Concertanti no. 2" de Mlle Beecroft a été composé en 1970, à la suite d une commande par l'orchestre du Centre national des Arts. Elles seront parmi les oeuvres canadiennes que cet orchestre, qui compte 46 musiciens, présentera en Europe.

Ce nouvel enregistrement comprend également la sérénade "nocturne" de Mozart, avec soli par le premier violon Walter Prystawski et par les chefs de trois autres sections de cordes: Janet Roy, deuxième violon, John Mair, alto, et Alan Molitz, basse.

Ce sera peut-être le dernier enregistrement que l'orchestre du CNA fera pour RCA Victor, dit-on dans les milieux autorisés du centre. Les membres de l'orchestre n'ont pas été très satisfaits de la publicité que la compagnie a organisée autour des enregistrements antérieurs, particulièrement à l'étranger.

Les enregistrements précédents, faits en 1970 et 1971, comprenaient la symphonie "Jupiter" de Mozart, et la symphonie "classique" de Prokofiev. Le premier disque mettait également en vedette le contralto canadien Maureen Forrester. Le deuxième comprenait des enregistrements récents par Pierrette Alarie et Léopold Simoneau, dans quatre arias de Haydn, et "Evanessance" d'André Prévost.

vient de paraître

Mes mémoires, tome 3: 1926-1939, Lionel Groulx (Fides, 1972, 412 p.). Ouvrage partagé en deux tranches. De 1926 à 1931, l'auteur relate son séjour en Europe, fait retour en arrière sur son enseignement à la Sorbonne, à l'Institut catholique de Paris, à Lyon, à Lille. De 1931 à 1939, c'est une période d'intense activité (publication d'ouvrages, conférences, discours) dont l'auteur ne sortira qu'avec une "crise de fatigue".

●

L'homme et l'hiver en Nouvelle-France, Pierre Carle et Jean-Louis Minel (Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1972, 206 p.). Choix de textes anciens et modernes tous consacrés au froid canadien.

●

Voir clair aux échecs, Henri Tranquille (Editions de l'Homme, 1972, 196 p.). Le livre présente une série de coups relativement simples, puis, à titre de stimulant, 200 problèmes concrets auxquels l'auteur apporte des solutions.

Le pays saint, Luc Racine (Editions du Jour, 1972, 101 p.). Poèmes.

●

La Nouvelle Revue Française, octobre 1972: livraison entièrement consacrée au roman historique. Une quinzaine d'auteurs et de critiques en sondent les divers aspects: Jean d'Ormesson, Marguerite Yourcenar, Pierre Barbéris...

La SMCQ en tournée

Dimanche prochain, l'Ensemble de la Société de Musique Contemporaine du Québec quittera Montréal pour l'Europe où il présentera deux concerts: le premier au Conservatoire royal de Bruxelles le 16 janvier, le second au Centre culturel canadien à Paris le 18 janvier.

A Bruxelles comme à Paris, cinq oeuvres canadiennes seront jouées: "...le sifflement des vents porteurs de l'amour" de Gilles Tremblay, "Waves" de John Hawkins, "Sonata" de Bruce Mather, "Offrande III" de Serge Garant, ainsi qu'une création mondiale du Torontois Robert Aitkens.

L'Ensemble de la SMCQ sera composé des violoncellistes Edward Culbreath, Jean-Luc Morin et André Mignault, des harpistes Marie Iosch et Margot Morris, des percussionnistes Guy Lachapelle et Robert Leroux, des pianistes Bruce Mather et Pierrette Lepage, et du soprano Margo MacKinnon. Serge Garant dirigera cet ensemble.

Un passe-temps de bon goût, les cours d'art culinaire de Pol Martin chez Eaton

Une réunion de cordons bleus en herbe, tels sont les cours d'art culinaire de Pol Martin. La série comprend 4 cours de 3 heures chacun, pour 40.00, et les participants reçoivent en prime un cadeau Boda et un livre de cuisine de Pol Martin. Les cours se dérouleront au Gold Room, à la salle à manger du neuvième étage, chez Eaton. Nombre de candidatures limité. Inscrivez-vous à la Boutique du Cadeau, au sixième étage, ou téléphonez au 842-9331, poste 866.

Hommes et dames bienvenus. Cours en français les vendredis 19 et 26 janvier et 2 et 9 février de 14 à 17 heures ou de 18 à 21 heures.

Cours en anglais les jeudis 18 et 25 janvier et 1 et 8 février aux mêmes heures.

EATON

télévision

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire
9.30 Les cadets de la forêt. c
10.00 Minute Moumoute
10.15 En mouvement. c
10.30 Histoires sans paroles
11.00 Le gourmet farfelu. c
11.30 L'Ile au trésor. c
12.00 Laurel et Hardy
12.30 Boubou. c
1.30 Téléjournal. c
1.35 Femme d'aujourd'hui. c
2.30 Cinéma:
"Ca c'est Paris" (français). . . . c
4.00 Bobino. c
4.30 Le major Plum-Pouding. c
5.00 Alerte dans l'espace. c
6.00 Lancelot, agent secret. c
6.30 Actualité 24. c
7.30 Les grands films:
"Un si gentil petit gang" (comédie policière – Américain 1967). . . . c
9.30 Consommateurs avertis – "petits placements". c
10.00 Dossiers:
"Perspectives-jeunesse: La justice pour les jeunes. c
10.30 Téléjournal. c
11.00 Appelez-moi Lise. c
12.00 Nouvelles du sport. c
12.05 Cinéma:
"Paris vu par..." (film à sketches - Français 1965). c
1.30 Téléjournal

CBMT 6

8.18 Standby Six. c
8.30 Mr Dressup. c
9.00 Ma Magoo. c
9.30 Quebec school telecasts. c
10.30 Friendly giant. c
10.45 Chez Hélène. c
11.00 Sesame street. c
12.00 Courship of Eddie's father. . . . c
12.30 Elwood Glover's luncheon date. . . c
1.00 One o'clock report
1.15 Rap Around
1.30 Aububon Wildlife Theatre. c
2.00 The galloping gourmet. c
2.30 Coronation street
3.00 Take thirty. c
3.30 The Edge of Night. c
4.00 Family Court. c
4.30 Drop-in. c
5.00 What's New. c
5.30 Get Smart. c
6.00 Reach for the top. c
6.30 Hourglass. c
7.30 Maude. c
8.00 The Carol Burnett Show. c
9.00 Telescope. c
9.30 Bandwagon c
10.00 The market place. c
10.30 Encounter. c
11.00 The National. c
11.22 Viewpoint. c
11.30 Night Report and Sports Final . . c
11.48 Ciné-Six:
"Murder my sweet" (drame – 1944).
1.25 Final report and wheather

CFTM 10

7.40 Horaire-Bienvenue. c
7.45 Bonjour Montréal
8.30 36-24-36
8.45 Les bouts d'chou. c
9.15 Les "Tannants" de chez-nous. . . c
10.00 Pour vous Mesdames. c
10.30 Personnalités. c
12.00 Le 10 vous informe. c
12.15 La parole est à vous. c
1.30 Ciné-jeudi:
"Buridan, héros de la tour de Nesle" (cape et d'épée - Français 1952). c
3.30 Adèle. c
4.00 Le Cirque du Capitaine. c
5.00 Au coeur du temps. c
6.00 Madame est servie. c
7.00 "Sur la piste des rhinocéros blancs" (aventures - Américain 1963). c
7.30 Cinéma Kraft:
"Sur la piste des rhinocéros blancs" (aventures - Américain 1963). . . c
9.00 Découvertes. c
9.30 Au secours mon amour. c
10.00 Comme tout l'monde. c
10.15 Loto-Perfecta. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 Altitude 755. c
12.00 En pantoufles:
"Quand la vengeance sonnera" (western - Italien 1968). c
1.30 Le 10 vous informe. c
1.35 Fin des émissions. c

CFCF 12

5.57 Sign-On
6.00 University of the air. c
6.30 Romper Room c
7.00 Canada A.M. c
8.30 Hercules
9.00 Yoga. c
9.30 The trouble with Tracy. c
10.00 Eye bet. c
10.30 The home front. c
11.00 The community. c
11.28 The Lucille Rivers Show. c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flintstones. c
12.30 Matinee with Joe Van:
"Rosie" (comédie – 1967). c
2.30 Scnerset. c
3.00 Another world. c
3.30 What's the good word. c
4.00 Anything you can do. c
4.30 The Flintstones. c
5.00 Truth or consequences. c
5.30 The new beat the clock. c
6.00 Pulse. c
7.00 George. c
7.30 The little people. c
8.00 Streets of San Francisco. c
9.00 Half the George Kirby comedy hour
9.30 Here come the seventies. c
10.00 As it is. c
11.00 The CTV National News. c
11.28 Pulse. c
11.50 Loto-Perfecta. c
12.00 Thursday night feature movie:
"The turning point" (drame – 1952)
2.00 Sign-Off

cinéma

ALOUETTE: "Horrible vampire sexuel" 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et "Une vierge chez les morts vivants" 2.15, 5.10, 8.05.
ARLEQUIN: "Les professionnels" 1.10, 5.20, 9.35, et "Campus" 3.00, 7.15.
ATWATER: Cinéma I "Across 110th street" 13.0, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ATWATER: Cinéma II "Il était une fois dans l'Ouest" 6.00, 9.00.
AVENUE: "Snowball express" 12.30, 2.50, 5.10, 7.20, 9.30.
BERRI: "Tintin et le lac aux requins" 12.30, 3.30, 6.40, 9.40 et "La party" 1.50, 4.50, 8.00.
BIJOU: "Le petit matin" 12.50, 4.30, 8.10, et "La trêve" 2.44, 6.24, 10.04.
BONAVENTURE: "Sweet Georgia" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CANADIEN: "Tiens-toi bien après les oreilles à apap" 2.20, 6.05, 9.45 et "Le p'tit vient vite" 12.30, 4.10, 7.55.
CAPITOL: "The Getaway" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.
CHAMPLAIN: "Le Parrain" 1.00, 4.40, 8.25.
CHATEAU: "Cosa Nostra le dossier Valachi" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
CHEVALIER: "Le chat" 12.35, 3.48, 6.41, 9.54 et "Les gros malins" 2.02, 5.15, 6.28.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "King of the Marvin garden" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Young Winston" 1.00, 3.30, 6.05, 8.45.
CINEMA DE PARIS: "Les fous du stade" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V: "Quiet days in Clichy" 7.30, 9.30
CREMAZIE: "Le petit poucet" 2.10, 4.50, 7.25, 10.00 et "Les sans-soucis" 1.00, 3.40, 6.10, 8.50.
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Roma, Fellini" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'Ouest 6.00, 9.00.
ELECTRA: "La grande mafia" 12.15, 3.25, 6.40, 9.55 et "De la part des copains" 1.50, 5.00, 8.15.
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Docteur Popaul" 7.30, 9.30 (Salle Resnais) "L'amour l'après-midi" 7.30, 9.30.
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
IMPERIAL: "Adieu Cigogne, Adieu" 2.45, 6.15, 9.45 et "La peur aux tripes" 1.00, 4.25, 7.55.
JEAN-TALON: Voir Cinéma de Paris.
KENT: "Oliver" 12.30, 3.10, 5.50, 8.35.
LOEWS: "Valachi Papers" 10.00, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
LUCERNE: "Carnal knowledge" et "C.C. and Company" 6.15.
MAISONNEUVE: Voir cinéma de Paris.
MERCIER: "Il était une fois la révolution" 8.00.
MIDI-MINUIT: "Ah si j'étais restée pucelle" 12.30, 3.10, 5.50, 8.30 et "Jeunes filles au couvent" 1.45, 4.25, 7.05, 9.45.
MONKLAND: "Hospital" 2.55, 6.15, 9.50 et "Fuzz" 1.15, 4.35, 8.10.
OUTREMONT: "Resurrection" (2ème partie: Exode en Sibérie" 7.00 et "Falstaff" 9.30.
PALACE: "Poseidon Adventure" 12.20 2.30, 4.45, 6.55, 9.15.
PAPINEAU: "Les nuits rouges de Harlem" 2.50, 6.20, 9.50 et "Les complices de la dernière chance" 1.00, 4.30, 8.00.
PARISIEN: "Quelques arpents de neige" 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20.
PIERROT: "Justine de Sade" 4.20, 7.25, 9.20.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Man of la Mancha"
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Sounder" 12.05, 1.55, 3.50, 5.45, 7.40, 9.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "The emigrants" 12.10, 2.50, 5.30, 8.10.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "The pleasure game" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The pleasure machines" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
SAINT-DENIS: "Le petit matin" 2.16, 5.56, 9.36 et "La trêve" 12.50, 4.30, 8.10.
RIVOLI: "Alerte à la bombe" 2.25, 6.00, 9.30 et "Opération clandestine" 12.40, 4.10, 7.50.
SEVILLE: "The great waltz" 8.30.
SNOWDON: "Line light" 1.10, 3.40, 6.15, 8.50.
VAN HORNE: "Julius Ceasar" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.10.
VENDOME: "Girls at the gynecologiste" 12.20, 3.20, 6.20, 9.20 et "Virgin on the verge" 1.45, 4.45, 7.45.
VERSAILLES: (Salle rouge) "Cosa Nostra le dossier Valachi" 7.10, 9.30.
VERSAILLES: (Salle bleue) "La grande mafia" et "Folie sur glace" 6.15.
VERDI: "Fantasia" 7.30, 9.30.
VERDUN: "Le frisson des vampires" 6.30, 9.40 et "Requiem pour un vampire" 8.00.
VIDEOGRAPHE: "Si on s'y mettait" 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "La ballade des sept pendus" 7.00, 9.00.
STUDIO B: "Tiki-Tiki" 7.00, 9.00 et "Tirer sur le pianiste" 12.30, 3.00, 5.00, 11.00 et "Marie-Chantal contre le docteur K" 12.30, 3.00, 5.00, 11.00.
VILLERAY: Voir Berri.
WESTMOUNT: "Travel with my aunt" 1.00, Westmount Square: "Up the Sandbox" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.
YORK: "Jeremiah Johnson" 12.0, 3.20, 5.15, 7.10, 9.10

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.

théâtre

CASANOUS: Normand Grégoire et la Sainte-Trinité – 22h.30.
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Maison de poupée de Ibsen – 19h30.
LE PATRIOTE: Michel Simon – 21h.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les Carcasses" 20h.
LE RIDEAU VERT: "On ne sait jamais" de A. Roussin – 20h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Quichotte et Gallipotte" texte de J.P. Ronfart et de M. Sabourin 20h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Diguidi Diguidi Ha! Ha! 20h.30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: "Danseurs et musiciens de Bali – 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Stratford théâtre national du Canada: "King Lear" de Shakespeare – 20h.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.

Plaisirs de la Table

Au Bouillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

CHEZ
Louis-XVI inc.
2 est, rue LE ROYER, VIEUX-MONTRÉAL, 861-5669
Restaurant • Disco-salon • Piano-bar

RESTAURANT AMPHITRYON
Charles Tonneau, le Patron au fourneau
346 est, rue Notre-Dame, Vieux Montréal
Tél.: 861-0876 Rés.: 653-4239

LA PETITE BOÎTE FRANÇAISE OÙ L'ON MANGE BIEN"
2063 rue Victoria (près Eaton's)
Réservations : Montréal 844-1624
À partir de 10.90 à 20.70
12 menus gastronomiques différents pour deux personnes
LE CAVEAU
Dîners à la chandelle pour un tête-à-tête discret
Table d'hôte : $1.50 - $1.95 - $3.75 - $5.25 - $5.50
Salons privés, licence complète
Retrouvez l'ambiance et l'hospitalité française par excellence à Montréal
cartes de crédit acceptées
Renseignez-vous sur nos spécialités

Restaurant Duchesse Anne
Spécialités Françaises et Crêpes Bretonnes
Décor original, ambiance agreable
Licence complète
6390 rue St-Hubert, 273-4352
metro Beaubien

Thorncliffe
Rosemère, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par :
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord : Sortie 9
Vers le sud : Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00

gibby's
BIFTECKS ET FRUITS DE MER
ÉCURIES YOUVILLE, MONTRÉAL
Pour déguster un succulent bifteck et de superbes fruits de mer, dans une atmosphère typiquement rustique du XVIIIe siècle, aux Écuries Youville.
C'est au Gibby's.
Pour un repas, une collation ou tout simplement une consommation. C'est un endroit à visiter.
298, Place d'Youville
un coin à l'est de McGill
réservations:
844-8495
PERMIS COMPLET DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS
CARTES DE CRÉDIT RECONNUES, ACCEPTÉES.

"La bonne cuisine est la base du véritable bonheur"

Venez Souper à la Campagne
Un accueil chaleureux. Une table réputée. Une carte originale. Des chambres et des motels confortables. Le tout dans un décor champêtre.
Auberge de La Lanterne
MAGOG r.r.3 (sortie 69 sud)
reserv. 819-843-6511

toronto

Les pétroles en vedette

Les pétroles de l'Ouest avaient la vedette mercredi à la Bourse de Toronto, marché qui a été très actif et où les prix en général ont monté considérablement.

L'indice des pétroles de l'Ouest a fait une ascension de 7.12, ce qui le place à 281.84.

Imperial Oil, qui a été la première des compagnies pétrolières à annoncer une hausse de ses prix, a monté de 3-4 et fermé à $44 5-8, Home Oil B a monté de 1 1-2 et fermé à $39 1-2, Wiley Oilfield a monté de 1 1-4 et fermé à $21 1-8 et Canadian Superior a monté de 7-8 et fermé à $58.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 401 contre 236 alors que 222 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 4.40 millions d'actions, au regard de 3.50 millions la veille et la valeur totale de ces actions transigées a été de $51.25 millions, au regard de $39.26 millions la veille.

Les manufactures, les raffineries de pétrole, les mines industrielles ainsi que la construction et les matériaux de construction sont au nombre des secteurs qui ont progressé, tandis que les boissons alcooliques, l'industrie alimentaire, les pipelines et les banques sont au nombre de ceux qui ont fléchi.

International Nickel a été le titre le plus négocié. Cela s'est produit après que la compagnie eut annoncé qu'elle augmentait le prix du cuivre. International Nickel a monté de 1-2 et fermé à $36.

Noranda, pour sa part, a monté de 1-4 et fermé à $46 et Hudson Bay Mining and Smelting a monté de 1 1-8 et atteint $24 1-2. Dans ces cas également, les gains ont été enregistrés après que les compagnies eurent annoncé une hausse de prix.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	12430	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Abitbi 7½p	125	$53½	53½	53½	+ ½
Acklands	2060	$13⅛	13	13	
Acklands p	z60	$23¼	23¼	23¼	
Acres Ltd	1835	$18¼	17⅝	17¾	− ⅜
Acres A pr	235	$46	46	46	
Acres wt	2795	480	460	470	−10
A.G.F.M	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
Agra Ind	600	$14	13⅞	14	+ ⅛
Ahed M	700	305	300	300	
Alta Gas A	3497	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ¼
Alta Gas p	555	$73½	73¼	73¼	− ⅜
Alta Nat	400	$21⅝	21¼	21⅝	− ⅛
Alcan	48509	$26¼	25½	26⅛	+ ⅝
Alcan pr	2275	$26⅜	25½	26¼	+ ¾
Algo Cent	1900	$12¾	12½	12⅝	− ⅛
Algma	13275	$14½	14⅛	14⅜	+ ¼
Algon	z25	485	485	485	
Algonq pr	z20	450	450	450	
Allarco Dv	7825	$7¾	7⅜	7½	+ ¼
Alliance B	2675	$11¼	10⅞	11¼	+ ¼
Alpa Ind	3900	$13¾	13½	13⅝	− ⅜
Almin 2p	z20	$36¾	36¾	36¾	
Andres W	650	$41	41	41	
Anglo-cn	715	$8	7⅜	7⅜	− ½
Anglo-c pr	326	$15¾	15⅜	15¾	
Ang CT 265	110	$36	36	36	+ 1
Ang CT 290	z9	$37¾	36¾	37¾	
Ang CT 315	z20	$40	40	40	
Aquitaine	5471	$28⅛	27½	28	+ ⅜
Args 250 p	z7	$33⅛	33⅛	33⅛	
Args 260 p	400	$34	34	34	+ ½
Argus B pr	z7	$35½	35½	35½	
Argus C pr	2835	$14½	14	14	− ¼
Asbestos	100	$19⅜	19⅜	19⅜	− ⅛
Ashland C	4830	$15	14¾	14¾	+ ⅛
Ashland pr	950	$31	31	31	
Atco Ind	1610	$12⅞	12¼	12¼	− ⅝
Atl Sugar	2615	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Atl Sug pr	z25	$62	62	62	
Atl Sug w	300	120	120	120	+10
Auto El	500	$9¾	9¾	9¾	− ⅛
Auto Hard	725	$13⅞	13½	13½	+ ⅛
Bad Boy	350	$17¼	17¼	17¼	
Bk Mtl	12990	$22½	22⅛	22⅛	
Bank N S	3315	$37½	37⅛	37¼	
B Cdn Nat	2400	$16	16	16	
Barbr-Ell	50	$31	31	31	+ 2
Bartaco	600	380	360	380	+40
Bathst p	500	$14⅜	14⅜	14⅜	
Baton B	2125	$13¾	13½	13¾	+ ½
Beavr Eng	700	$7	7	7	+ ¼
Becker B p	200	$8¾	8¾	8¾	
Beldng w	100	160	160	160	+20
Bell Canad	7507	$44¼	43⅜	44⅛	+ ⅛
Bell A pr	870	$50⅝	50⅛	50½	
Bell B pr	595	$52	51¾	52	
Black P	775	$8½	8½	8½	− ⅛
Block B	22450	325	320	325	+10
Bomac	700	$5½	5¼	5¼	+45
Bombrder	1250	$6½	6⅜	6⅜	− ¼
Bovis Cor	2300	230	225	225	+ 5
Bow Val	16510	$44⅞	43⅞	44⅞	+1⅛
BPP Can	50351	$19⅝	19	19⅝	+ ⅝
Bralor Res	500	265	265	265	
Bramalea	2950	440	435	435	− 5
Bramal w	1100	280	280	280	+ 5
Brscn	12828	$21⅛	21	21⅛	
Bright	z50	$22½	22½	22½	
Brinco	10100	$6	5¾	5¾	− ⅛
BC Forest	445	$25	24¾	25	+ ¼
BC Frest p	75	$41	41	41	+ ½
BC Sugar	1200	$23	23	23	− ½
BC Sugar p	303	$15¼	15¼	15¼	
BC Phone	450	$57½	57¼	57½	+ ½
BCPh 6 pr	124	$78	78	78	+ 1
BCPh 4½ p	55	$58	58	58	+ 1
BCPh 1956	z10	$59	59	59	
BCPh 5¾ p	z10	$72	72	72	
BCPh 4.84	1125	$16½	16	16⅛	− ⅛
BCPh 5.15	50	$64¾	64¾	64¾	+ ¾
BCPh 6.80	100	$23	23	23	
BCP 7.04 p	1250	$23	22¾	22¾	− ⅛
Budd Auto	3275	$16½	16¼	16¼	− ¼
Budd A w	2205	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Burns Fds	6950	$18⅞	18¼	18⅝	+ ⅜
Bushnell	125	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅜
Cad Dev	1389	$12¼	12⅛	12⅛	− ⅜
CAE Ind	1800	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Calgary P	1961	$27⅞	27¼	27⅜	− ⅝
Calgry P p	z5	$78	78	78	
Calvrt Dle	200	245	240	245	+ 5
Cambridg	550	$13½	13	13½	+ ½
Capau	11160	$8⅜	8¼	8⅜	+ ¼
CD Sugar	1760	$31½	29¾	31½	+ 2
Can Cem L	517	$60¼	59½	60¼	+1¼
C Cem L p	z15	$18¾	18¾	18¾	
Can Malt	100	$32¾	32¾	32¾	+ ⅛
C Packrs	850	$21½	21	21	− ¾
Can Perm	1475	$23⅝	22½	23	− ½
C Brew	18288	$5⅞	5¾	5¾	
C Brew Ap	240	$30	29½	29½	+1½
C Brew Bp	135	$35	34	35	+ 1
C Cablesy	1900	$17⅞	17¾	17⅞	− ⅛
C Cable w	1500	485	475	475	−10
Cdn Can A	200	$7½	7½	7½	
C Curtis	300	81	81	81	+ 1
Cdn Equty	150	$13½	13½	13½	− ¼
CG Invest	50	$82½	82½	82½	+ ½
C Hydr	3535	$12¼	12	12¼	+ ¼
C Imp Bank	9250	$32½	32	32⅜	− ⅛
C Ind Gas	6065	$10⅞	10⅝	10¾	
CIL	1395	$15⅜	15¼	15⅜	+ ¼
C Intrurb p	150	$10⅛	10⅛	10⅛	
C Manoir	400	425	415	415	
C Marconi	1850	$5⅜	5¼	5⅜	
C Ocdental	2300	$11½	11½	11½	+ ⅛
CP Inve pr	2590	$26⅛	25⅝	26	+ ½
CPln w	17870	275	260	270	+10
CP Ltd	39460	$16⅛	15¾	16⅛	+ ¼
CPL A p	3301	$11	10¾	10⅞	− ⅛
CRenol A p	z10	$10½	10½	10½	
Cdn Tire	110	$65⅜	65⅜	65⅜	− ⅛
Cdn Tire A	3066	$63½	63¼	63⅜	
C Uilties	1400	$13¼	13¼	13¼	
C Util 5 pr	z20	$68	68	68	
C Util 4¼ p	z10	$56¾	56¾	56¾	
CUtil 6 pr	z10	$81	80	80	
C Util w	7740	500	490	500	+10
C Vickers	500	$13	12⅝	13	+ ⅞
CWN G 4 pr	500	$11	10¾	11	
Canron	2175	$26	25⅜	26	+ ¾
Canron pr	75	$70	70	70	
Capit Div	1060	61	60	60	− 1
Cara	5480	$10⅛	9¾	10⅛	+ ½
Carma D	400	$7⅜	7⅜	7⅜	
Carrier JD	300	$7	6⅝	7	
Cassidy L	100	$6½	6½	6½	− ⅛
Cassidy p	750	$10½	10¼	10½	
CC Yachts	520	460	460	460	− 5
Celanese	2550	450	440	440	−10
Celan 175 p	400	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
CFCN	7575	$10½	10¼	10¼	
Chat-Gai	196	$43¾	43¾	43¾	
Chrysler	700	$42⅝	42½	42⅝	− ⅛
CHUM	225	$10	10	10	− ¼
CHUM B	1500	$12	12	12	
City Sav T	700	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Cockfield	300	480	480	480	
Columbia	200	115	110	110	− 5
Columbi p	2900	270	250	250	−30
Cmnc	14177	$28¼	27¾	28	+ ¼
C Holiday I	2060	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Compro	1100	465	465	465	
Computel	550	$10¾	10½	10¾	− ¼
Comtech	1200	435	430	435	
Conn Chm	2100	$7	7	7	− ⅛
Con Bath	5002	$19⅛	18½	18⅞	+ ⅛
Con Bath p	2650	$20	20	20	− ¾
Con Bath w	2650	65	60	60	− 5
C Bath 68 w	345	650	650	650	−10
C Bldg	16650	280	275	275	−10
Con Textile	1800	450	440	450	
Con Distrb	7742	$34⅛	33¾	34⅛	+ ⅜
Cons Gas	8553	$18	17¼	17⅞	
Con Gas A	z20	$84½	84½	84½	
Con Glass	240	$15	15	15	
Control F	300	280	280	280	− 5
Cooper C	1225	$15⅞	15¾	15⅞	− ⅛
Corby vt	175	$22¼	22¼	22¼	
Corby B	220	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅞
Cornat Ind	5400	270	260	270	+ 5
Cornat pr	200	$17½	17½	17½	+ ⅛
Corontn p	1800	240	235	235	+ 5
Costain R	2625	$8¾	8½	8¾	− ⅛
Costin R w	750	400	390	395	− 5
Crain R L	1100	$14½	14	14½	+ ½
Crestbrk	2600	400	380	390	+15
Crwn Life	830	$61	61	61	+ ½
Crush Intl	1740	$17¼	16¾	16¾	− ¼
Cygnus A	100	$8	8	8	
Cygnus B	110	$7¾	7¾	7¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dale-R	1275	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Dawson D	1100	$7	6¾	6¾	
Delta Ben	750	$8	8	8	
Distl Seag	6786	$42	41¼	41¼	− ¼
Dooman I	6935	$16⅜	16	16¼	+ ¼
Dome Pete	715	$43	42⅝	42⅝	+ ¾
D Bridge	625	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
D Citrus	400	$14⅜	14¼	14⅜	
Dofasco	8098	$28⅜	28	28	− ⅛
Dofasco p	175	$72	72	72	+ ¾
Dom Glass	300	$14	14	14	+ ¼
D Glass pr	200	$14	14	14	+ 1
Dom Lime	150	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
Dom Store	3875	$15¼	15	15¼	+ ¼
Domtar	9770	$19⅛	18¾	19	+ ⅛
D Textie	3595	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Douglas L	3850	350	345	350	
Dover Ind	250	$18	18	18	−1¾
Dover pr	325	$7½	7½	7½	
Du Pont	360	$31¾	31½	31½	
Dustbane	200	$6¼	6⅛	6⅛	− ⅛
Dylex Ltd	820	$25¾	25⅛	25¾	+ ⅞
Dylex L A	6800	$25	24½	24⅞	+ ¼
Estn Can S	125	$19¼	19¼	19¼	+ ¾
Econ Inv	175	$16¼	16¼	16¼	− ⅛
E-L Fin	1500	$11⅜	11⅜	11½	− ½
E-L Fin w	2500	435	425	425	
Electro K	100	350	350	350	+25
Electro ltd	1960	$19⅞	19⅛	19⅜	+ ¼
Electro p	50	$80½	80½	80½	+ ½
Emco	950	$5¾	5½	5¾	
Erie D A	500	$5	450	5	+100
Fairview	7300	$16½	16⅛	16½	+ ½
Falcon	16991	$77⅜	73½	75½	−1½
Fed Grain	3420	$9	8⅝	9	+ ⅜
Fed Pion	550	$21⅛	21⅛	21⅛	− ⅜
Fields S	2765	$21	20½	21	
Finning T	1025	$15	14¾	14¾	−
F City Fin	400	$18½	18¼	18½	+ ½
Fleet Mfg	4000	220	205	205	− 5
Foodex S	3595	$10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Ford Cnda	393	$107	104	107	+ 3
F Seasons	920	$9⅛	9	9	− ⅛
F Sea A pr	500	$12½	12½	12½	+ ¼
F Season w	100	560	560	560	+15
Fraser	694	$17¾	17¾	17¾	
Fruehauf	750	$13¼	13	13¼	+ ¼
Gaz Metr	2750	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Gaz 5.40 p	50	$69¾	69¾	69¾	−2¼
Gaz M 63w	3500	45	42	42	− 1
Gdn Mang	1100	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Gen Distrb	100	$36¼	36¼	36¼	
GMC	741	$82½	82½	82½	+ ¼
Genstar L	3600	$18¼	18	18⅛	
Gnstar L w	1080	640	635	640	
Gerin 1st p	200	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Gesco Dis	2525	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Glendale	610	$13	12½	12½	− ½
Glengair	350	160	160	160	
Gleng A w	500	45	45	45	+ 5
Gleng B w	100	50	50	50	− 5
Gold Crest	9325	$9½	9¼	9¼	
Goodyer	10	$245	245	245	− 5
Graft G	500	$39¾	39	39	− ½
Greb I B	1155	$12	10¾	12	+1⅜
GL Paper	3375	$20⅝	20⅛	20¼	
GL Pap w	250	405	405	405	− 5
GL Power	200	$24	24	24	+ ⅛
GN Capital	4715	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅛
Gt W Life	625	$78	77	77½	+ ½
Gt West S	2100	$7¼	7⅛	7¼	
Grey G	1600	$7	7	7	
Greyhnd C	2200	170	160	170	+10
Greyhnd	z64	$23⅛	23⅛	23⅛	
GSW Cl A	200	$19⅝	19½	19½	− ⅛
Guar Trst	1900	$15	14⅞	15	
Gulf Can	8391	$39	37½	37¾	− ⅜
Hambro C	2400	$8½	8½	8½	
H Group	1300	$16¼	16	16	
Ham Tr	1300	$18¾	18⅝	18¾	
Hardee	3500	110	105	110	+ 5
Hard Carp	300	$27½	27	27⅛	+ ⅜
Hard Crp A	560	$27½	27	27½	+ ½
Harlequin	650	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Harris J S	1200	320	315	315	
Harveys F	7400	130	125	125	
HWood A	100	120	115	115	−15
Hawker S	5840	445	420	445	+25
Hawker pr	95	$64⅛	64⅛	64⅛	
Hays Dna	1690	$13	12½	13	+ ⅛
Hedway C	1435	$5¼	5	5⅛	
Home A	5231	$42	41⅜	42	+ 1
Home B	2860	$39½	39	39½	+1½
Horn Pit	32108	450	410	445	+40
Hoden DH	300	$7¼	7¼	7¼	
bh bay Co	7060	$19⅞	19½	19¾	+ ¼
HBOG	11360	$55	54¼	54½	+ ½
HB Oil G pr	150	$61	61	61	+ 2
H D C L pr	245	$15¾	15⅝	15¾	
Huron Eri	2386	$34	33½	34	
Husky	53963	$21⅛	20	21⅛	+1¼
Husky B pr	145	$42	42	42	
Hus D w	23625	750	700	750	+100
Hus E w	24330	825	710	820	+105
IAC	8600	$20¾	20	20¼	− ¼
IAC 4½ p	z15	$65½	65½	65½	
IAC w	400	890	875	890	−10
Imasco	2813	$27¾	27½	27½	
Imasco A p	1525	430	430	430	
Imp Gen	2000	$5½	5¼	5½	+ ¼
Imp Gen w	500	95	95	95	
Imp Life	10	$127½	127½	127½	+ ¼
Imp O	33901	$48	46¾	47	+ ¾
Indal Can	2855	$14¼	14	14	− ⅜
Indusmin	220	$12	12	12	+ ½
Inglis	z25	$18⅛	18⅛	18⅛	
In Gas	23645	$12½	12	12	
Inter-City	925	$10⅛	9¾	9¾	− ⅜
Inter C B p	z25	$20	20	20	
Inter C A w	600	600	590	590	+10
Inter C B w	200	600	590	590	− 5
Intrmetco	4300	390	375	375	−10
IBM	174	$413	410	412	− 2
IMC	z75	$27½	27½	27½	
Inco	98003	$36½	35⅞	36	+ ½
Int Util	7020	$24⅜	23⅞	24	− ⅜
Interpool	1000	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Int Div	1600	300	290	300	
Intpr Pipe	3984	$30⅜	30	30	− ⅛
Int Pipe w	1950	$13⅞	13¾	13¾	− ⅛
Ipsco	9864	$15⅞	15½	15⅝	+ ⅜
Inv Group	1800	$11	10½	10¾	− ¼
Inv Grp A	1475	$11¼	11⅛	11¼	
Inv Grp 5 p	300	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Irwin Toy	1811	$14⅞	14⅜	14⅜	− ⅛
ITL Ind	600	240	240	240	+ 5
Ivaco Ind	750	$25½	24⅝	25½	+ ¾
IWC Com	1100	400	395	395	
Kaiser Re	4365	245	230	235	− 5
Kaps Tran	5170	$11⅜	11⅛	11¼	− ⅛
Keen Ind	725	$10	9¾	10	
Keeprite B	887	$16¾	16½	16½	− ⅜
Kelly D A	600	$8	8	8	
Kelsey H	1100	$14¼	13¾	14¼	+ ¼
Kenting	1300	$9¾	9⅝	9⅝	− ⅛
Koffler	450	$19	19	19	− ¼
Koffler w	2900	900	900	900	
Labatt	3701	$30	29⅜	29⅞	− ⅛
Labatt pr	804	$30½	29½	29½	− ¾
Laidlaw M	2525	$17⅜	17¼	17¼	− ¼
Lailaw A p	100	$51	51	51	−1½
LOnt Cem	8820	390	375	385	+15
Laura Sec	693	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Lau Fin	2665	$13¼	12¾	13¼	+ ⅜
Lau F 1.25	500	$16	15⅝	15⅝	− ⅜
Lau F 2.00	1437	$26	25⅞	26	+ ⅜
Leigh Inst	6240	$10⅝	10½	10⅝	
Leons Frn	900	$19⅛	19⅜	19⅜	− ⅜
Life Inves	100	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
Life Inv w	1700	80	75	75	− 5
Lincoln Tr	430	$17¾	17½	17½	− ½
Living w	600	900	900	900	+50
Lob Co A	1131	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
Lob Co B	2740	$6¾	6⅝	6¾	
Lob Co pr	608	$30⅜	30⅛	30⅛	− ⅜
Lob G A pr	975	$18¾	18¾	18¾	
Lob G B pr	800	$20	19½	19⅝	− ½
Lob Inc	100	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Loeb M	16860	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Logistec C	400	$16	16	16	+ 2
Maclarn A	600	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Mclan H A	4680	$15⅜	15	15⅜	+ ⅛
MH Cable	150	$18½	18½	18½	+ ¼
MB Ltd	21602	$27¼	26⅝	27	+ ½
Magna El	850	$9¼	9	9	− ¼
Magnason	1650	$16¾	16⅜	16⅝	+ ¼
Magnetcs	1545	110	105	110	
Maislin I	100	$12¾	12¾	12¾	− ¼
Major H D	100	275	275	275	− 5
M Lf Gard	275	$27⅞	27¾	27¾	− ¾
M Lf Mills	z100	$18	18	18	
Maplex M	500	370	350	350	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Maritime	6439	$23	21⅞	21⅞	−1⅛
Markboro	2500	$9⅞	9⅝	9¾	
Markel F	2400	$12½	11¼	11¼	− ⅛
Mas-F	71481	$20½	20¼	20½	+ ⅜
McGraw H	400	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
McLaghln	4920	$19	18⅝	19	
McLagn w	2300	$12	11¼	11¼	+ ¼
MEPC	3830	$9⅞	9¾	9¾	
MEPC w	9200	475	430	450	
Melchers	651	$7½	7⅜	7½	+ ⅜
Melton R E	1500	345	340	345	+ 5
Mercantil	2980	$25⅛	24⅞	25	
Met Stores	400	$25¾	25¾	25¾	+ ¾
Met Trust	637	$24	22½	24	+1½
Mex LP	150	450	450	450	
MICC	1225	$35½	34	35½	+1¼
Microsyst	8789	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Micro w	10100	620	600	600	−20
Milt Brick	200	$5	5	5	+10
MLW Wor	450	$17	16¼	16¼	− ½
Moffat	1100	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Molson A	6104	$30½	30¼	30¼	− ⅛
Molson B	200	$29½	29½	29½	
Monenco	100	$10¾	10¾	10¾	− ¼
Mnt Trst	4900	$21⅞	21½	21¾	+ ¼
Moore	4666	$51¾	51	51	
Morse A	100	$10¾	10¾	10¾	− ¼
MTS I	18300	100	94	94	−11
Muph	12940	$9½	8⅝	9⅛	+ ⅜
Murritt P	600	395	380	395	+15
Nabrs Dlg	100	$16	16	16	− ¼
NaChr	13700	$8¼	7⅝	8	
Nat Drug	800	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Nat Groc p	425	$23¼	23⅛	23⅛	− ⅜
N Hees Ent	100	275	275	275	− 5
Nat Sea A	1550	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Nat Trust	368	$44¾	44	44¾	+ ¾
N B Cook	3900	230	220	225	+ 5
Neonex	7775	$5	485	495	+10
NB Tel	236	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
N Provid D	2200	39	38	39	+ 1
Nfld LP	400	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅜
Niag Struc	100	$12¾	12¾	12¾	
Nia Wire	300	$24½	23	24½	+ 2
Noma Ind	1000	$10	9¾	9¾	
Noran	29905	$46½	45¾	46	+ ¼
Nordair L	750	$6	5⅞	6	+ ⅛
NCtrl G	12076	$12	11¾	12	+ ¼
Nor Ctl B p	490	$25¼	24⅞	25	− ¼
Nor Ct 270 p	60	$35	35	35	
Nor Ct 150 p	1895	$25¼	25	25⅛	
Nor Ctl w	4075	500	470	500	+30
NS Savngs	100	$24¼	24¼	24¼	
Nowsco W	1900	$12	11¾	12	+ ¼
NSI Mark	900	$7	6¾	7	
NuWest D	1500	$9⅞	9½	9¾	+ ¼
NWL Fin	2106	280	275	280	+ 5
Ocdentl Pt	1000	$12⅞	12½	12½	− ⅛
Oil Patch	700	460	435	460	+20
Okanagan	1500	$11⅞	11¼	11⅞	+ ⅛
Ontario Tr	325	$10½	10½	10½	− ⅛
Orlando R	200	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅝
OSF Ind	8760	$10½	10¼	10½	+ ¼
Oshawa A	4735	$11⅞	11¾	11¾	
Oshawa w	1100	125	125	125	+10
Overind pr	100	$16½	16½	16½	
Overind 2 p	345	365	360	365	+10
Pac Pete	9786	$44⅞	42¾	44⅜	+2⅜
Pac West A	700	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Pac WA A p	200	$48	48	48	
Pancana I	7400	300	285	295	− 5
Paulin	1600	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Peel Elder	1500	$27¼	26¾	27¼	+ ¾
Peerless	1700	$14⅞	14⅝	14⅞	− ⅛
Pemb A	24700	$6¼	6⅛	6⅛	
Pembin B	900	$6½	6¼	6½	+ ½
Pemb D p	500	$27	26½	26½	
Penningtn	1700	$12	11⅞	11⅞	
PC Jewl	100	$26½	26½	26½	−1½
PC Jwl A	250	$26⅛	25½	25½	− 1
PDept S	27200	$22	21½	21½	− ¼
Petrofina	286	$28⅞	28⅞	28⅞	
Phillips Cb	850	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Pitt Eng C	1700	$11	11	11	
Pow Corp	5795	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Pow Crp pr	625	$32½	32	32½	− ½
Pow C 5 pr	600	$14¾	14¾	14¾	− ⅛
Pre Cable	700	$17½	17⅜	17⅜	
Prem Iron	300	155	155	155	+10
Price Co	12057	$14⅛	13½	14⅛	+ ¾
Prov B Can	1525	$16	16	16	
Q Brdcast	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Quinte C	600	200	200	200	
Quinte A	3000	190	170	175	−10
Rank Org	1100	$26⅛	25¾	25¾	− ⅜
Rapid Dta	3330	$15¼	14⅞	15	− ⅜
Readers D	75	$29¾	29¾	29¾	− ¼
Realty C A	2500	$7⅛	6⅞	6⅞	− ⅛
Realty C w	970	370	355	355	−10
Reed Oslr	4425	$11⅞	11¾	11¾	
Reichhold	150	$20	20	20	− ½
Reitman A	300	$15⅞	15¾	15⅞	− ⅛
Revelstk	9450	$9⅛	8½	9⅛	+ ⅜
Rileys D	1200	215	210	215	
Riv Yarn A	100	275	275	275	+25
R Little	3160	$6	5⅜	5⅜	− ⅜
Rolland	900	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Ronald Fd	z50	$24½	24½	24½	
Rothman	1782	$16½	16¼	16½	+ ¼
Rothmn w	4210	445	410	445	+35
Rothm A p	642	$90½	90	90	
Rothm 2p	4525	$19½	19¼	19½	+ ¼
Royal Bnk	7125	$38	37⅜	37⅜	− ⅜
Royal Trst	3524	$49⅜	48	49¼	+1¼
Ryl T M	425	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Russel	18750	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
Russl H p	1725	$50	49	50	+ 1
StL Cem A	1200	$49	48¾	49	
St Maurice	9900	120	115	120	+ 5
Sandwell	850	400	350	400	+70
Sayvet	16400	$5½	5⅜	5½	
Schneid	625	$16¾	16¼	16¾	+ ¾
Schneid b p	1325	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Scintrex	100	230	230	230	
Scot York	975	$7¾	7½	7½	− ⅛
Scot Lasal	1000	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Scot Mis pr	200	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
Scot Paper	700	$26¾	26½	26½	
Scotts	210	$22	21¾	22	− ⅜
Seaway pr	150	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Secur Cap	1700	70	65	69	− 3
Selkirk A	600	$13⅛	13	13	+ ¼
Shaw LE A	100	$7	7	7	
Shaw Pipe	240	$14⅜	14½	14½	− ¼
Shell A	9415	$60	59½	59¾	+ ⅜
Shepherd	100	$7¼	7¼	7¼	− ⅜
Shully's	410	320	315	315	−10
Silknit A	100	$5	5	5	
Silknit B	100	$5	5	5	
Silverwd A	2532	$14¾	14½	14¾	+ ½
Silverwd B	407	$15	15	15	+ 1
Simpsons	8304	$32⅜	32	32⅛	+ ⅛
Simpson S	1390	$50¼	49¾	50	
Sklar M	5050	$10¼	10	10⅛	
Sklar W	1470	750	740	750	+20
Skyline H	2200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Slater Stl	1830	$13⅜	13	13⅜	+ ⅜
Slat Steel p	100	$14½	14½	14½	− ⅜
Slater 6 pr	600	$15⅛	15	15	
Slat W Can	2134	$18½	18	18	
Soby Stor	100	$7½	7½	7½	
Sonor I A p	100	$5½	5½	5½	
Southam	1570	$31½	31⅜	31½	
Spar Aero	2900	455	440	445	− 5
St Brodcst	700	$13½	13⅛	13¼	− ¼
St Paving	1920	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Stelco	11426	$37	36½	36½	− ⅜
Steetley I	400	$11½	11½	11½	+ ½
Steinbg A	808	$29	29	29	
Stinbg pr	50	$76	76	76	+ ½
Ster Trust	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Stuart Hs	3150	$10	9	9	− ¼
Tamblyn	110	$28	28	28	+ ¾
Tele-Cap	1550	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Teledyne	150	425	425	425	− 5
Texaco	2105	$65	63¼	65	+2¾
Texas G	86145	$19¾	19½	19¾	+ ⅜
Thom Box	300	$6	6	6	+ ½
Thom N	10565	$14	13¾	14	+ ⅛
Tone Craft	3700	$8	8	8	
Toromont	9150	325	310	325	+ 5
Tor Dm Bk	6296	$34⅛	33⅝	33⅝	− ⅜
Tor Star B	310	$70½	70	70	− ⅞
Traders A	3445	$21⅞	21⅜	21¾	− ¼
Traders B	100	$20½	20½	20½	− ½
Traders 5 p	125	$25½	25½	25½	− ½
Trader 66 w	z75	$10¼	10	10¼	
Trader 69 w	800	$10⅞	10½	10½	− ¼
Transair	z30	320	320	320	
Trnsair w	3500	125	120	120	− 5
Tr Can PL	7887	$43⅝	43½	43½	
Tr Can Pl p	325	$40¾	40⅜	40⅜	− ⅛
Tr Can A pr	50	$81	80½	80½	
Tr Can C pr	1755	$53⅞	53¼	53½	
Tr Can P w	1705	$11½	11	11⅛	+ ⅛
Trans Mt	2620	$22¾	22½	22¾	
Trans PPL	380	$12¾	12⅝	12¾	
Travlway	1700	$8½	8⅜	8½	
Trimac	2635	$13¾	13½	13½	+ ¼
Trizec Crp	175	$18½	18½	18½	− ¼
Tru-Wall	1300	380	375	380	+ 5
Turbo R	z10	130	130	130	
Unican S	1750	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Unicorp F	5500	310	300	305	+ 5
Un Carbid	1855	$18	17¾	17¾	+ ¼
Un Gas	7390	$12½	12¼	12⅜	
UGas B pr	z15	$40¾	40¾	40¾	
Union Oil	2050	$19¼	18½	19¼	+ 1
U Corp pr	z125	$19¾	19½	19¾	
Un Fn Mgt	500	460	440	440	−10
Un Tire	195p	360	350	360	+15
Uni Trust	675	$11½	11⅜	11½	
U Sections	2800	$9⅜	8⅞	9⅜	+ ⅝
Van Der	3800	$12¾	11⅞	11⅞	− 1
Van Ness	500	75	75	75	
Versafd	2350	$10	9⅞	10	+ ⅛
Venpower	537	120	115	115	− 5
Versatile	1175	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Versatl A	1750	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Vic G Tr	775	$31¾	31⅜	31¾	+ ⅜
Villcentre	2300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Vulcan Ind	300	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Wajax	2450	$12⅛	12⅛	12¼	− ¼
Wainoco O	200	$7	7	7	− ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walk GW	3554	$53⅛	52¾	53	
WCI Can	300	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Wldwd	13121	$15	14¼	14⅝	+ ⅜
Wstburne	3450	$16½	16¼	16½	+ ¼
Wbur A p	300	$50½	50	50	
Wburn wt	100	$11	11	11	− ½
Wcoast Pt	3950	$11	10	11	+ 1
W Pet A p	165	$29⅞	29¾	29¾	− ⅛
Westc'st	8877	$22⅛	21⅜	21⅜	− ¾
Wcoast w	4225	455	425	425	−20
Westfair	150	$30	30	30	+2¼
Westeel	1675	$29	28¾	28¾	+ ¼
W Brdcast	905	$14¼	14	14¼	+ ¼
W Bcas A p	200	$42	42	42	
W Cdn Seed	1400	$6½	6¼	6¼	− ¼
W Realty	7025	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
W Realty w	2350	350	340	350	+ 5
WSuppls A	700	$23	22¼	23	
Westnhse	3575	$26½	26	26½	+ ½
Weston	2570	$19	18⅝	18¾	
White Pas	900	$14	13⅝	14	+ ¼
White p a	100	$21½	21½	21½	+ ¼
White P w	1000	1	1	1	
Whonok A	6975	$20	19⅜	20	+ ½
Wiley Oil	4259	$22¼	21	22¼	+1¼
Winco S	500	$9⅝	9⅜	9⅜	− ⅛
Wix Corp	100	$7	7	7	
Wood Alex	150	395	395	395	+45
Woodwd A	5475	$32	31½	31⅝	− ⅜
YR Prop	3250	$12	11¾	11¾	− ¾
Zellers	4000	$20⅛	19⅞	19⅞	− ⅜
Zenith	800	265	265	265	
Mines					
Acme	10000	21	19	21	+ 1
Advocate	3200	140	132	132	+ 2
Agnico E	z45	275	275	275	
Allied Mng	106	340	340	340	
Am Larder	1400	53	50	53	+ 6
Ang R	57750	119	105	105	− 9
Ang UD	45150	179	171	175	+ 3
Argosy	2600	30	30	30	+ 7
Armore	16000	11	10½	11	+ ½
Atl C Cop	2742	65	64	65	+ 5
Atlas Yk	1000	6½	6½	6½	+ ½
Avoca M	2000	65	60	65	+ 7
Bnkno	10600	840	820	830	+ 5
Barex	2000	8	8	8	
Bthlm	12955	$18	17⅛	17⅜	+ ⅜
Big Nam	11250	15	15	15	+ 1
Bl Hawk	32650	119	115	117	− 1
Bounty Ex	2000	13	13	13	− 1
Brameda	4800	115	111	115	
Brnda	12200	530	505	515	+15
Broul Reef	1000	32	32	32	+ ½
Brunsk	10212	425	410	420	+10
Calmr	12500	84	77	77	− 3
Cam Mine	4500	20½	20	20½	+ ½
Camflo	4200	460	450	450	
C Chib	42850	750	695	710	+30
C Tung	3500	180	175	177	− 3
Cdn Arrow	4000	16	14	14	− 2
C Lencour	5500	22	20½	22	+ 2
C Merrill	1820	740	735	740	+10
Cassiar	2160	$14	13⅝	13⅝	− ⅜
Cent Pat	1500	145	145	145	
Chemaloy	8100	244	240	244	+ 1
Chestrvile	1000	9	9	9	+ ½
Chib Kay	1000	4	4	4	− 1
Chi M	12450	36	34	36	+ 2
Chim	15400	132	125	128	+ 6
Coin Lake	1000	9	9	9	
Coldst	15730	345	325	340	+25
Comb Met	4000	15	14	15	+ ½
Coniagas	5500	55	55	55	+ 2
Con Fardy	z180	43	41	43	
C Durham	2800	45	42	45	+3½
C Mrbn	12700	175	165	172	+17
C Mrsn	13600	194	186	186	− 2
Con Negus	4000	3½	3½	3½	+ ½
C Ramb	16852	375	360	370	+ 5
C Rexspar	3864	25	24	24	+ 1
Conwest	800	690	675	690	−10
Coprcorp	3000	12½	12½	12½	+1½
Cop F	21100	205	182	191	+12
Courvan	500	11	11	11	+1½
Crgmt	64525	700	660	680	+30
Crowbank	4500	3½	3½	3½	+ ½
D'Aragon	z200	15	15	15	
D'Eldona	6550	53	51	51	+ 1
Delhi Pac	5100	11	9	11	+3½
Denison	652	$30½	30¼	30½	+ ⅜
Dicknsn	1300	215	211	211	+ 6
Discovry	1500	80	79	80	+ 5
Dome	z25	$70	70	70	
D Explor	1700	97	95	95	− 1
Dunraie	2000	32	32	32	+ 2
Dynsty	12380	975	940	950	
East Sull	5050	293	280	285	+ 5
Falco C	35792	$14⅛	13	13¾	+ ¼
F Mar	500	50	50	50	+ 2
F Orenada	1000	15	15	15	+ 5
Frobex	4250	35	35	35	− ½
Gnt Masct	5200	530	520	525	+ 5
Gibral	34650	$10½	10¼	10¼	+30
Goldray	1000	49	49	49	− 2
Goldrim	1140	6½	6½	6½	
Gduc	17650	350	295	350	+56
Granisle	600	935	935	935	+ 5
Highmont	1700	140	135	140	+ 5
Hollinger	1880	$45½	45¼	45½	+ ½
Hud B	10960	$24½	22¾	24½	+1⅜
Hu-Pam	700	18	18	18	+ 1
Int Bibis T	2500	12½	12½	12½	+ ½
I Mogul	10677	$14¾	14⅛	14½	
Int Obaska	3000	29	29	29	− 1
Iron Bay T	1000	380	375	380	+ 5
Irish Cop	1000	5	5	5	+ 1
Iso	38800	325	291	310	
Joliet	39000	30	26½	28	+ 3
Jonsm	12500	10½	10	10	− ½
Jorex Ltd	2000	96	95	95	+ 1
Joutel	1000	46	46	46	+ 4
Kam Kta	12300	47	45	45	− 1
Kerr Ad	16250	$11⅛	11	11	
K Anacon	2722	22	22	22	
Kirk Min	6000	9	8	8	
KT Mining	7500	8½	8	8½	+ ½
Lab Min	750	$43½	43	43	− ½
Lacanex	8600	62	56	62	+ 6
L Shore	700	258	252	258	+ 6
La Luz	600	310	305	310	+10
Liberian	231	$12½	12¼	12½	− ⅜
LL Lac	397	183	183	183	
Lost River	1000	570	560	570	− 5
Lytton	41550	265	235	263	+33
Madlin	23402	435	400	425	+25
Madsen	2000	57	57	57	+ 1
Malartic	550	73	73	73	+ 6
Man Bar	500	54	54	c54	+ 1
Martin	3500	10	9½	9½	+ 1
Mattgmi	3665	$40	39¼	39¼	− ¼
M Adam	11900	50	48	48	+ ½
Mc Intyre	4250	$50½	49	49	− ¼
Mentor	4500	82	77	82	+ 3
Meta Uran	1200	12	12	12	+ ½
Midrim	2700	14	14	14	+ 1
Moneta P	z20	41	41	41	
Mt Wright	1000	20	20	20	
Multi-Mi	1000	40	40	40	− 3
NBU M	11100	300	275	290	+15
New Ath	8300	11	10½	11	+ 1
New Cal	2000	26	26	26	+ 1

Suite à la page 15

Les indices de Toronto

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.82	+0.32	+1.52	+7.12
Clôture	227.10	193.87	97.45	281.84
Semaine dern.	223.59	187.95	88.19	271.12
Mois dernier	218.47	183.46	83.58	274.99
1972 haut	226.54	229.26	98.68	277.45
1972 bas	181.66	140.58	79.15	209.10

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale

M. Germain Perreault

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Germain Perreault au poste de vice-président de la Banque. Directeur général en chef de la BCN, M. Perreault est aussi président de Canagex Ltée, administrateur de Les Industries Domco Limitée et de l'Association d'hospitalisation du Québec (La Croix Bleue).

montréal

Très forte activité

Tous les secteurs, à l'exception de celui des banques, ont progressé hier à la Bourse de Montréal, marché qui a été fort actif.

Le virement total de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 2.2 millions d'actions, au regard de 1.8 million mardi.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 137 contre 115 alors que 101 valeurs demeuraient inchangées.

Cinévision, dont 308,700 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active. Elle a monté de 1 1-4 et fermé à $13 3-4.

Fallinger, dont 54,100 actions ont été transigées, a été la mine la plus active. Elle a monté de cinq cents et clôturé à $4.90.

A la Bourse de Montréal, Hollinger a monté de 2 3-8 et atteint $45 3-8, Pacific Petroleums a monté de 2 1-4 et fermé à $44 1-2 et Canada and Dominion Sugar a monté de 2 et clôturé à $31, tandis que le Royal Trust a reculé de 2 et fermé à $49.

A la Bourse Canadienne, Stanford Mines a reculé d'un cent et fermé à 25 cents, dans un virement de 35,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	56990	$10¾	10½	10⅝	
Alta Gas T	300	$17⅜	17¼	17¼	
Alcan	33318	$26¼	25⅝	26⅛	+ ⅝
Alcan pr	400	$26¼	26	26¼	+ ½
Algoma St	6320	$14½	14⅛	14⅜	+ ⅛
Almin 2p	175	$37	36¾	36¾	− ¼
Anglo—Cn	100	$8	8	8	
Anglo—C pr	600	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ¾
Ang CT 290	75	$37	37	37	
Ang CT 4½	200	$28¾	28¾	28¾	− ¾
Aquitaine	3072	$28⅛	27¾	28⅛	+ ½
Arg C p	15400	$14½	14⅜	14½	+ ¼
Asbestos	1220	$19½	19⅜	19½	
Ahld Oil	900	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Atl Sugar	100	$6¼	6¼	6¼	
Bank Mtl	1670	$22⅜	22¼	22¼	+ ⅛
Bank NS	2860	$37½	37¼	37⅜	− ⅛
Banq CN	3816	$16	16	16	
Bq Deprg	2860	$22	21¾	22	+ ¼
Bq Pv Can	810	$16	15¾	16	
Baton	500	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Bell Canad	3955	$44¼	43⅜	44	
Bell A pr	29	$50½	50½	50½	+ ½
Bombrder	800	$6½	6⅜	6½	
Border C	1200	310	300	300	
BP Can	10715	$19½	19	19½	+ ½
Brascan	3628	$21⅛	21	21	
BC Forest	300	$25¼	24¾	25¼	+ ¾
BC Phone	50	$57	57	57	
Brinco	9650	$6	5¾	5¾	− ⅛
CAE Ind	400	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Calgary P	25	$27½	27½	27½	− ¼
Campeau	3125	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Can Cem L	531	$60	60	60	+ ¾
CC Laf pr	423	$19½	19½	19½	− ¼
CD Sugar	525	$31	30	31	+2
C Packrs	500	$21	21	21	− ½
Cdn Brew	5655	$5⅞	5⅝	5¾	+ ⅛
Cdn Cable	25430	$17¾	17¾	17¾	− ¼
C Hydro	251	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
C Imp Bank	970	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅜
CIL	606	$15¼	15¼	15¼	
C Int Pw	600	$12¾	12¾	12¾	
C Javin	4600	630	600	625	
C Marconi	1600	$5¼	5¼	5¼	
CPI pr	1415	$26⅛	25¾	26	+ ⅝
CP Inve w	1600	270	270	270	+15
Cdn Salt	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Cdn Tire A	1055	$63½	63¼	63¼	− ¼
Canron	1825	$26	25½	26	+1
CPLtd	35582	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ¼
CP A p	145	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
Celanese	4686	450	440	450	
Cel 175	150	$19	19	19	− ¼
Cent Dyn	500	100	100	100	+5
CHUM	300	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cominco	3010	$28½	27⅞	28¼	+ ½
C Hol I	12200	$14	14	14	
Con Chem	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Con Bath	7040	$19⅛	18⅝	19	+ ¼
C Text	1100	450	440	440	−10
Cons Gas	1050	$18	17¾	17¾	− ¼
Con Glass	200	$15	15	15	+ ⅛
Copind	1600	295	225	260	+45
Corpex	700	$13	13	13	
Crain RL	600	$14	14	14	
Cr Zell A	5250	$19⅜	19	19⅜	+ ⅝
Crush Int	450	$17	16¾	16¾	
Distl Seag	3405	$42¼	41¼	41¼	
D Bridge	1000	$32½	32½	32½	
Dofasco	1250	$28	28	28	− ¼
Dom Store	10175	$15¼	15⅛	15⅛	
D Textile	3010	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Domtar	5255	$19⅛	18⅞	19	+ ⅛
Elec Knt	1250	350	335	350	+15
Enamel A	100	$5¼	5¼	5¼	+ ½
Fairview	1550	$16½	16⅛	16½	+ ⅜
Fal Nck	4170	$77¼	74½	75½	− ⅛
Fin Coll	3500	$13¼	13	13	− ⅛
Francana	800	$11	10½	10⅞	+ ⅜
Gaz Metr	212	$5½	5½	5½	
Genstar L	7425	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Glengair	2100	165	160	160	−5
Glenair U	200	$6	6	6	− ¼
Grey Cmp	700	160	160	160	+10
Gulf Can	1300	$38¾	37¾	37¾	− ⅜
Hawker S	850	445	425	445	+25
Hollinger	410	$45⅜	45	45⅜	+2⅜
Home A	459	$42	42	42	+1½

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Home B	15500	$40	39½	39½	+1½
Horne Pit	244	445	445	445	+90
Huds Bay	20728	$24½	23½	24⅜	+1
H Bay Co	700	$19¾	19¾	19¾	+ ⅜
HB Oil Gas	592	$54½	54½	54½	− ⅛
Husky Oil	36634	$21⅛	20	21⅛	+1⅜
IAC	10050	$20⅜	20	20¼	− ⅛
In Accept p	100	$66	66	66	+1½
Imp Oil	24159	$48	46¾	47¼	+ ⅞
Imasco Ltd	1400	$27¾	27⅝	27⅝	+ ⅛
Inglis	700	$18½	18½	18½	
Int Nickel	45280	$36⅜	36	36⅛	+ ⅜
Int Util	4500	$24¼	23¾	23⅞	− ½
Intpr Pipe	6675	$30½	30	30	− ⅛
Inv Grp A	3150	$11¼	11⅛	11⅛	− ⅛
Inv Grp 5 p	500	$24½	24½	24½	
Ivaco	150	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅜
xatt	145	$30	29½	29½	− ⅜
Lacroix	1800	$6⅛	6	6⅛	
Lau Fin	1100	$13	13	13	+ ½
La Veren	2585	$7½	7½	7½	+ ⅛
Lob Co B	1300	$6⅝	6⅝	6⅝	
Loeb M	400	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Logistec C	1700	$16¼	15	16¼	+ ⅛
MB Ltd	10950	$27¼	26⅝	27	+ ½
Magnason	200	$16¾	16⅜	16¾	+1
Maislin	300	$13	13	13	
March Un	300	375	375	375	−5
Markel	800	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
Mass Fer	14274	$20⅝	20⅜	20⅝	+ ½
Melchers	460	$7½	7½	7½	+ ¾
Mercantl	2487	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Micc Inv	2515	$35	34¼	35	+1
Micrsyst	10204	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Moffat	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Molson A	3500	$30½	30¼	30¼	
Monenco	500	$10¾	10¾	10¾	− ¼
Mnt Trst	1800	$21½	21½	21½	
Moore	2625	$51½	51	51	
Murphy	400	$9½	9½	9½	+ ½
N b cook	600	36	36	36	
NB Tel	110	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Nfld LP	400	$14	14	14	
Noranda	12385	$46½	45⅞	46	+ ¼
Nordair	1100	$6	6	6	+ ⅛
Nor Ctl G	13325	$12	11¾	11⅞	
NCtlG e	25	$25	25	25	
qsp	160	62	62	62	−638
Ogil 7pr	420	$24⅞	24⅞	24⅞	− ⅛
Oshawa A	24918	$11¾	11½	11½	− ⅜
Pac Pete	18100	$44½	43	44½	+2¼
Pancan	3800	$17⅞	17⅜	17½	
Pan Ocean	5189	$16¼	15⅝	16	+ ⅜
Perl Rug	1045	$15	14⅞	15	
Peopl St	3825	$22⅛	21½	21½	− ½
Petrofina	777	$28⅞	28½	28⅞	+28
Placer	3200	$49	48	48	+2
Popular	400	175	175	175	
Pow Corp	7100	$14⅜	14⅛	14¼	+ ⅛
Pow C 5 pr	430	$14¾	14¾	14¾	− ⅛
Prem Cb	1400	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
Price Com	40251	$14⅛	13½	14	+ ⅜
Provigo	1600	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
QSP Ltd	350	$12½	12	12½	
Rapid D	975	$15⅜	15	15	− ½
uD	100	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Reitman A	100	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜
Rio Algom	720	$21⅞	21⅝	21⅝	+ ⅜
Rolland	2000	$8	7½	7⅞	+ ⅜
Ronald Fd	1000	$24⅜	24⅜	24⅜	
Royal Bank	2253	$38	37¾	37¾	− ¼
Royal Trst	641	$49	48	49	−2
Scot Lasal	800	$6	5¾	5⅞	
Scot Paper	150	$26½	26½	26½	− ¼
Shell Can	3475	$60	59½	59¾	+ ½
Simpsons	2600	$32¼	32	32	
Simpsons S	150	$50	49¾	50	+2
	2050	$5¼	5	5	− ¼
Southam	300	$31½	31¼	31½	
Steel Can	12735	$37	36⅜	36½	− ⅜
Sup Elec	1400	240	240	240	−5
Tele C	1000	$9	8⅞	9	
Texaco	150	$64¾	64¾	64¾	+3¾
Thom Nes	5840	$14	14	14	
Trmont	100	310	310	310	−5
Tor Dm Bk	515	$34⅛	33⅝	33¾	− ½
TD Rlt un	1610	$33	32½	33	+ ⅛
Tot Pet A	100	880	880	880	−40
Traders A	6100	$21¾	21½	21½	− ¾

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
san PL	1593	$43⅝	43½	43⅝	
Tr C C pr	510	$53½	53½	53½	− ¼
Tr C P w	1200	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Trizec Crp	352	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Trust Gen Ca	25	$27	27	27	+ ½
Ultrmar	600	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Unican Sec	1100	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Unigesco b	300	290	290	290	−10
Un Carbid	200	$18	18	18	+ ¼
Velcro	2480	$13¾	13½	13½	− ¼
Versafd	14100	$10	9¾	10	+ ½
Villager	2850	$5	480	5	+ ⅛
Wajax	300	$12¼	12¼	12¼	− ¼
Walk GW	1470	$53⅛	52½	53	− ⅜
War H 150	750	$22	22	22	
Webb Knp	5900	42	36	40	
Weldwod	660	$14¾	14⅛	14¾	+ ¾
Westcst	6125	$22⅛	21½	21½	− ⅝
Woodward	6000	$32	31⅞	31⅞	+ ⅜
Zellers	6745	$20⅛	19⅞	19⅞	− ⅜
Zodiac	700	430	430	430	+5

Bourse canadienne

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Amb Db	1700	90	90	90	
Aquabl	1100	460	450	460	−20
Belg Stand	450	$23½	23½	23½	− ¼
Berncam	1250	$17	16¼	16⅞	+ ⅝
Capital Dyn	4200	410	350	410	+80
Cine	308700	$13¾	12⅛	13¾	+1¼
Com Hold	600	200	200	200	
Comodor	2400	$17¾	17⅜	17⅜	− ⅜
Cdm A wt	100	$14	14	14	
Hambro	50	$37	37	37	
Old Can Inv	425	80	80	80	
O C I w	300	40	40	40	
OldC Inv a	510	150	150	150	
Polcon	700	190	180	180	−20
Prefac	300	180	180	180	
Proflex	194020	600	305	425	+100
Reprox	6650	$8¼	8	8	− ¼
Res Ser	22900	$5½	4¾	5⅜	+ ⅝
RRD	400	300	300	300	
S Law D	500	110	110	110	+10
St Mauric	2200	120	120	120	
SXL Div	3250	$10½	10⅜	10½	+ ¼
SMA Inc	500	155	150	155	+10
Sogena	200	400	400	400	
Spart Air	100	50	50	50	
Steeltree	600	65	60	60	−10
Supack	100	350	350	350	
Val Mr A	1050	265	260	260	
Mines et pétroles					
Abitib Asb	14950	275	200	275	+75
Acroll Ltd	22000	90	86	89	−1
AIS	5550	235	220	235	
Ajax Min	19500	26½	24	24	−1
All Rox	2000	70	70	70	+3
Am Eagle	9700	125	120	121	−4
Amos	3000	7½	7½	7½	+1½
Atl Tung	4000	14	13	14	+1½
Baker Tlc	1200	41	41	41	
Bellechs	8000	15½	15	15	
Beth Cop	2000	$17½	17½	17½	+2
Bison Pet	537	600	550	600	
Bluewtr	4500	335	310	325	−25
Burnt Hill	14000	19	18	18	
Cabot	2500	82	80	80	+5
Cadillac Ex	6700	130	123	126	+1
Caliper Dev	2000	16	15	15	−2
Candex	5500	10	8	8	−4½
Can Keeley	500	3	3	3	− ½
Canadore	500	12	12	12	−2
Canuc M	10500	23	20	20	−2
Capri	3000	24	23	24	+1
Caprive In	1000	5	5	5	−1
Cedarv	6700	13½	11	11	−3
Chib Cop	4000	21½	21½	21½	− ½
Com N	13500	94	90	90	
Comp Min	1500	2	2	2	
Con Dev	500	60	60	60	−1
Con Prop	49500	15	12	14	+2
C Tch	28000	51	50	50	−1
Cop Man	10000	12	12	12	+2
Coulee	1000	6	6	6	
Dauphin	2500	5	5	5	−1
Ducros	17000	25	22	25	
Dumont	4500	36	35	36	+2
Dynco	11015	45	43	43	−2
Emp Min	8500	14	13	13	−1½
Expo Iron	1000	47	47	47	−5
Fairway	4500	120	100	100	−30
Fall Min	54100	495	475	490	+5
First Dren	1000	15	15	15	
Flint Rk	500	60	60	60	−20
Galex	500	7	7	7	−3
Gaspe Q	12500	76	73	75	
Gbrltr M	4000	$10½	10½	10½	+ ¾
Goldex	400	280	280	280	+15
Gold Hk	6000	22	22	22	+ ½
Grandroy	500	6	6	6	+1½
Gras L	500	16	16	16	−2
G E Res	8500	7	7	7	−1½
GL Nickl	2000	278	276	276	+6
Gr Coast	400	500	475	475	−25
Hanson	1500	14	14	14	+1
Invictus	16500	105	101	103	+1

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
James B	3000	13	13	13	
Jamtown	1125	70	68	70	
Kal Res	3000	46	44	45	+2
Keltic	2000	2	2	2	−1
Kiena	5100	171	160	160	
Kingswd	4000	25	24	24	+2
Kontiki	9000	10	10	10	
Labrador	1100	$43¾	43½	43¾	+3¾
Ladubor	6700	114	110	114	+4
Lederic	2100	755	750	755	+5
Lynx CEx	1400	103	102	102	−3
Mdonld M	3500	30	28	30	+2
MacLan	3900	252	250	252	
Mal Hygd	550	205	200	200	−5
Massval	2000	5	5	5	+ ½
Maybrun	5000	14	13	13	
Min Ore	1000	3	3	3	+1
Miro	800	3	3	3	
Mistango	18500	12	10½	10½	− ½
Mt eagle	9000	68	63	63	−4
Mt Laur U	15600	125	115	125	+10
More ms	1000	15	15	15	+2
Muscoch	20500	27	24	26	
N Insco	52400	65	59	62	−1
Nocana	10000	7	7	7	
NA Rare	3100	38	36	38	+1½
NQN Min	9000	42	39½	40	
Pac Ni M	2000	11½	11½	11½	+ ½
Panaca	29500	43	40	40	−2
Pat Silv	500	4	4	4	
Pr Potash	1000	2	2	2	
Proto Ex	7800	67	63	67	
Que Expl	2100	46	45	46	
Queenstn	8400	21½	21	21	−1
Rawhide	1000	28	28	28	+3
Roy Agas	8500	46	45	45	
StL Col	900	140	135	135	
St Lucie	6000	34	32	32	−2
Safari	1000	24	24	24	+ ½
Sapawe	3600	2	2	2	
Scope	1000	14	14	14	
Sherrit	100	$17	17	17	+2⅛
Slocan	5100	242	236	242	+2
S Dufault	2500	15	14½	14½	− ½
Stand Gld	10000	24½	24	24	−1
Stafrd	35000	30	28	28	−1
Torcan	1000	16	16	16	−1½
Transtere	3500	30	28	30	
Troilus min	1000	15	15	15	
Viewpt	600	120	115	120	
Viking Res	2200	$10½	10	10½	− ¼
Wtrn Buf	1000	3	3	3	
Wrightbr	3500	30	30	30	
Zinat	13625	6	5	5	

Trizec Corporation

John Meyer

Le président de Trizec Corporation Ltd., M. James A. Soden, annonce la nomination de M. John Meyer au poste de vice-président responsable des Relations d'Entreprise. M. Meyer était auparavant rédacteur à la Gazette de Montréal. Il est très bien connu dans les milieux financiers par sa chronique quotidienne "Your Business". M. Meyer a son bureau au siège social de la compagnie à Montréal.

Les indices de Montréal

	65 Industr.	13 Serv.publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	+2.97	+0.10	−0.10	+1.63	−2.08
Clôture	252.87	160.22	286.30	107.40	238.34
Semaine dern.	247.07	160.03	287.42	103.06	234.37
Mois dernier	241.57	161.25	277.74	99.82	229.87
1972 haut	247.92	167.87	286.40	101.97	234.30
1972 bas	187.56	150.88	227.56	81.22	186.08

new york

Irrégularité des cours

Les cours se sont à nouveau comportés d'une manière irrégulière hier à Wall Street et ont clôturé généralement en très léger repli. Le marché a été actif, quoique les investisseurs soient sur une position d'attente au sujet des pourparlers de paix à Paris. L'augmentation des prix de gros en décembre dernier est abondamment commentée au Stock Exchange, où l'on semble redouter une flambée inflationniste en 1973.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a clôturé à 1,046.06, ce qui représente un recul de 1.05.

L'indice de la Bourse de New York pour plus de 1,400 actions ordinaires a fermé à 65.10, une baisse de .19.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 856 contre 592 alors que 348 valeurs demeuraient inchangées.

American Telephone a été la valeur la plus active à la Bourse de New York. 679,000 de ses actions ont été négociées à $54, plus tard 133,000 ont été vendues à $53 7-8 et tout près de l'heure de la fermeture 125,000 se négociaient de nouveau à $54. A la clôture du marché, American Telephone se situait à $54 1-8, une hausse de 1-2 dans un virement total de 1,102,000 actions.

Au nombre des autres valeurs populaires, se trouve Gulf Oil, dont 100,000 actions se sont vendues à $26 3-4.

A la Bourse de New York, McIntyre a gagné 2 1-2 et Hudson Bay et Inco ont monté d'environ un point. Alcan et Massey Ferguson ont enregistré des gains fractionnaires, tandis que Dome Mines, Genstar et Granby Mining ont reculé.

A la Bourse Américaine, Scurry-Rainbow a progressé, mais Neonex, Canadian Javelin et Pacifique Canadien ont fléchi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes		Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	16	14	47⅞	47½	47½−	⅛
Adrs .60	135	15	32½	31⅜	31⅞−	1⅛
Admirl	36	9	17½	17¼	17¼−	¼
Alcan .80	662	14	26⅛	25½	26 +	⅜
AllegC .28e	27	12	13⅜	13	13¼+	⅛
AllisC .20e	297	19	12	11¾	11⅞−	⅛
Alcoa 1.80	255	17	57½	57	57 −	⅜
AHess .30r	721	19	48⅞	47¾	48⅞+	1⅜
AAirl	2077	g	21¼	20¼	20½−	⅜
ABrnd 2.29	114	9	44¾	43⅜	44⅜+	⅜
AmCan 2.20	73	11	32¾	32⅜	32⅜−	⅜
ACyan 1.25	1050	14	30¼	29⅜	30¼+	¾
AHome 1.77	84	39	124	122¾	123¼−	½
AmMot	1030	12	8¼	8	8 −	¼
ASmelt 1.20	637	11	18¾	18⅜	18¾+	⅜
AmSoAfr .70	40	..	48⅜	47¾	48¼+	¼
AmStd .40	103	30	13¼	13	13⅛−	⅛
AT T 2.80	11020	12	54¼	53⅝	54⅛+	½
Ampex	141	..	6⅝	6⅜	6½+	⅛
Anacon .12e	631	14	22¾	22⅛	22⅝+	1
Armco 1	216	12	24⅜	24	24¼+	⅛
ArmC .80	146	20	31¾	31⅛	31⅜−	⅜
AtlRich 2	242	23	77½	76¼	77⅛+	⅜
Avco	75	8	15	14¾	15 +	⅛
Avnet .30	105	10	12¾	12½	12½−	⅛
Avon 1.35	50	63	134⅛	132¼	132¼−	1⅞
Babck .55	71	14	26⅞	26⅜	26½+	½
Bath .20	154	12	35	34¾	34¾−	¼
Beech .66	77	13	24	23½	23⅝−	
BellH .60a	122	16	49¾	47¼	48⅛−	1⅝
BenF 1.10	156	13	51⅝	50¾	51⅝+	½
BethSt 1.20	431	9	29⅞	29⅜	29⅞+	¼
Boeing .40	277	24	26⅜	25⅝	26⅜+	⅜
BoisC	575	..	11¼	10¾	10⅞−	½
Bordn 1.20	72	13	29⅞	29⅜	29⅜−	⅛
BorgWa 1.25	92	12	36⅜	35½	36 +	½
BristM 1.20	425	28	71½	70⅜	70⅞−	⅜
Brnswk .24	204	18	36¼	34⅛	34⅛−	2⅜
Bucy 1.20	16	11	25⅞	25⅜	25⅜......	
Burlin 1.40	54	20	38⅜	38	38⅜+	⅜
Burrghs .64	160	51	230⅞	227¾	227¾−	1½
CallahnM	30	32	10⅜	10⅛	10⅜......	

	Ventes		Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CampS 1.18	102	17	34⅜	34	34⅛−	¼
CdnBr	17	20	5⅞	5½	5¾+	¼
CdnPac .70e	70	14	16⅛	15⅞	16⅛......	
CatTr 1.40	300	20	69⅛	68	68¼−	⅜
Celanese 2	78	11	39⅞	39⅜	39⅜−	⅝
Cencoin .20	143	17	23	22⅝	23 +	⅜
ChesO 3e	95	7	51¾	51⅜	51¾+	½
ChrisCft	88	..	6⅜	6⅛	6⅛−	⅛
Chrslr 1	655	12	42⅞	42¼	42⅜−	⅜
CITFn 2	57	12	49⅛	48½	48½−	⅜
CitSv 2.20	308	13	48⅜	47⅜	47½−	1¼
ClarkE 1.50	152	18	54¼	54	54 −	¼
ClarkO .40	53	30	26⅞	26½	26½−	⅛
Clorox .52	120	45	50⅞	50⅜	50⅞+	¼
CocaC 1.64	91	46	148⅛	145¼	145¼−	3
CBS 1.46	648	19	51¾	51¼	51⅜−	⅛
Comsat .56	378	22	56	55	56 −	⅜
ConEd 1.80	286	10	25⅜	25¼	25¼−	⅛
Con C 1.60	331	11	30⅜	29⅞	30 −	⅛
ContData	631	15	57⅞	55½	56 −	1⅞
CopRng	275	..	21¼	20⅜	21⅛+	⅝
CrwnZ 1.20	62	18	29¼	28⅜	28⅜......	
CurtWr	164	46	33¼	32	32⅛−	⅞
Dartl .30b	137	20	47½	47	47¼−	⅛
Deere 1.08	1145	11	46⅝	45⅛	45⅜......	
DennM .70	30	13	37½	37¼	37¼−	¼
Digital	249	63	98¼	96¾	97¼+	¼
Disney .24	279	76	224⅜	221½	222⅜−	3⅛
Dome .80a	16	27	70	69½	69½−	¼
DowC 1.80	122	26	104½	103½	103½−	1¼
EastK 1.08a	460	48	148½	147⅞	148 −	⅜
Eatn 1.50a	239	10	40¾	40	40⅛−	⅜
EG G .10	66	30	18	17⅜	17¾−	⅜
ElPasNG 1	312	8	20⅜	20	20¼−	⅛
Eltra 1.28	6	10	34¼	34⅛	34¼+	⅛
ESB 1.28	39	13	31⅜	31	31 −	¼
Essexl 1.20	82	12	49⅞	49⅛	49¾−	1⅛
EthylCp .90	39	7	30⅞	30¼	30¾+	¼
ExCel .80	45	25	21⅜	21⅛	21⅜+	¼
Exxon 3.80e	674	13	90⅜	90	90¼......	
Fairch	308	g	57⅜	55½	56¼−	1¼
Firest .86	286	11	26⅜	26¼	26¼+	¼

	Ventes		Haut	Bas	Ferm.	Ch.
FMC Cp .85	137	12	23	22⅜	22½−	½
Ford 2.70	390	9	80	79¼	79⅜−	⅜
Frueh 1.70	58	11	33½	33⅛	33¼−	⅜
GenDyn	242	11	26⅛	25	26⅛+	1½
GenEl 1.40	499	26	73⅞	72⅞	73½+	⅛
GFd 1.40	251	13	30	29⅜	29⅜−	⅜
GenI .50t	534	28	28⅞	27⅞	28¾+	⅜
GMC 4.45e	955	11	83	82⅜	82⅜−	⅜
GPCem .80	550	11	19¼	18¾	19¼+	⅜
GTelE 1.60	833	12	30⅜	30	30¼+	¼
GTire 1b	109	8	27¾	27⅜	27⅜−	⅛
GaPac .80b	395	16	36¾	36	36½+	¼
Goodrh 1	417	10	28¾	28½	28¾+	¼
Gdyr .88	577	11	30¾	30⅛	30½+	¼
Gould .94	25	13	33⅞	33⅜	33⅜−	½
GranbyM .60	27	16	22	21½	21½−	¼
GrnGt 1	21	10	23⅞	23¼	23½−	⅛
GulfO 1.50	3219	12	27¼	26⅝	27¼+	¾
Hecla .33t	43	30	16½	16⅛	16½+	¼
Heinz 1.04	133	14	43¼	42¼	42¼−	1⅛
HighVolt	27	..	8⅜	8⅛	8⅛−	⅛
Hmstk .40	42	21	25	24⅝	24⅝−	⅜
Hnywl 1.40	358	32	134½	132½	133¼−	½
HFC .86	397	13	33⅞	31½	32 −	1⅞
HudBay .80e	21	17	24½	23⅝	24¼+	1
IllCnt 1.22	72	9	27⅞	27¾	27¾−	⅛
IngRd 2.08	183	17	69¼	68	68¾+	⅞
Intlkl 1.80	3	9	28¼	28⅛	28⅛−	¼
IBM 5.40	248	38	415½	411¼	411½−	6
IntFF .43b	134	79	92¾	90⅜	92¾+	2
IHarv 1.40a	134	11	37¾	37¼	37⅝+	⅜
IntMng	20	g	9½	9⅛	9⅛−	⅜
INCO 1	509	29	36⅜	36	36⅛+	⅞
IPap 1.50	123	20	42	41½	41⅜......	
IT&T 1.24	410	15	58½	58⅛	58¼......	
JnMan 1.20	145	11	31⅞	31½	31½−	⅛
KaysRo .60	26	8	18½	18⅜	18½−	⅛
Kellogg 1.08	45	19	31⅞	31⅛	31⅜+	⅛
Kennec 1	1747	11	26½	25⅛	26½+	1¾
Kraft 1.77	69	13	48⅜	47¾	47⅞−	½
Kresge .17	1215	53	49⅞	48¼	48¼−	1⅜
Kroehl .80	15	9	25¾	25	25 −	½
Leasco .40	357	6	17¾	17⅜	17½−	¼
LibMcN	4	..	6⅛	6⅛	6⅛......	
Litton .32t	333	..	12⅜	12⅛	12¼......	
Lock A	253	8	9⅛	9	9 −	⅛
Loews 1.12a	116	12	46⅜	45¾	46 −	½
MadS Gar	46	18	3⅜	3¼	3¼−	⅛
Mgnvx 1.20	186	17	28⅜	28	28 −	⅜
Malry .96	15	17	32	31¾	31¾−	⅛
Marath	54	13	31⅝	31	31⅝+	½
Marcor .80	79	14	29⅛	28¾	29 −	⅛
Marln 1.16e	127	24	46⅞	45½	46½−	1⅜
MarshF 1.18	27	16	36¾	36¼	36¼−	⅜
MartM 1.15	192	8	18¾	18½	18½−	¼
MassF	500	11	20¾	20¼	20⅝+	⅜
McDon	298	81	73¾	72⅜	72¾−	⅞
McDD .40b	69	10	36½	36⅛	36¼......	
McGrH .48	185	19	16⅜	16¼	16½......	
McIntr	z2490	..	57	53¼	54½+	2¼
Mrck 1.18	270	49	97	94¼	96¾+	2⅛
MGM	29	14	22	21½	22 +	½
MMM .96	182	40	87⅜	85⅞	85⅞−	½
Mobil 2.80	396	13	74⅛	73⅜	73⅜−	⅜
Mohas 1.10	114	12	30	29⅞	29⅞−	⅛
Msant 1.80	881	16	54⅜	54⅛	54⅜−	⅛
Motrla .60a	101	40	138	135⅜	135⅜−	2¼
N Cash .40	148	..	32	31½	31½−	¾
NDist .90	258	14	17¼	17	17¼......	
NGyps 1.05	111	9	16⅜	16½	16⅜−	⅛
NYHon .25e	46	34	20⅜	19¼	20⅜+	⅜
Norgt	18	27	6⅛	5⅞	5⅞......	
Northrop 1	31	10	24¾	24⅜	24½......	
NorS .19r	911	23	41⅞	41⅜	41⅜......	
Occid pf3.60	67	..	47⅜	46¾	47 +	¾
OutbM 1.08	16	12	44¼	44	44 −	½
PacPet .50	213	37	44⅞	42¾	44⅞+	2⅜
PanA	1404	..	8⅞	8¾	8¾−	⅛
PenCn	159	..	2⅞	2¾	2⅞+	⅛
PepsiCo 1	73	28	84¾	84⅛	84¼−	⅛
PerEl .22	63	51	42	41	41½+	¼
Pfizer .64a	419	29	44⅜	43½	44 +	½
PhelD 2.10	406	10	43¾	42¾	43⅛+	⅞
PhilMr 1.30	176	27	128	126	126¼+	1½
PitneyB .68	192	22	21⅜	21⅛	21¼−	⅜

	Ventes		Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Polroid .32	220	90	127½	126¼	126¼−	¾
ProcG 1.56	129	32	114⅜	113¾	113¾−	¼
Pllmn 2	117	15	52½	52	52¼+	¾
Ralst .70	97	23	44¼	43¾	43¾−	⅜
RCA 1	473	19	37¼	36½	36¾−	⅜
RepSt 1a	74	17	27⅞	27⅛	27⅞+	¾
RichM 1.04	128	24	78¼	77¾	77¾−	⅜
RoyD 2.25e	364	15	40¾	40	40 −	¾
Sanders	81	33	17⅛	16⅜	16⅜−	½
SaFel 1.60a	267	9	34	33⅜	33½−	½
SchrPl .96	88	50	137	136¼	136¾−	¼
SCM	116	13	17¼	16⅜	17⅛+	⅛
ScottP .50	193	15	15¾	15⅜	15⅜+	⅛
SrsR 1.40a	265	31	118¾	118⅜	118½......	
Sedco .08	172	41	64½	62½	62½−	1⅜
ShellO 2.40	71	13	58	57⅜	57⅞......	
Singer 2.40	204	15	71⅜	70¾	71¼+	¼
Spartn .20	6	7	8½	8⅜	8½......	
SpryR .60	416	22	49¾	49⅛	49⅛−	⅝
StdBr 1.66	148	17	55¼	54¾	55 −	⅛
StOCal 2.90	235	13	83⅛	82¾	83⅛+	⅜
StdInd 2.49	129	16	87¾	87	87½+	⅜
SteveJ 1.50	44	16	34	33⅛	33⅛−	1⅛
StudW 1.20	40	9	54¼	53¾	54¼+	¼
SunOil .99r	25	13	44½	43¼	44½+	1¼
SunshM	79	..	11⅜	11⅛	11⅜+	⅜
Swift .75	43	13	38⅜	37⅞	37⅞−	⅜
Teledn .59t	160	11	19½	19	19⅛−	⅜
Tenco 1.36	449	11	30⅜	29⅞	30 −	⅜
Txco 1.66	775	12	38½	37¼	38⅜+	⅛
TexGfl .60	906	22	19⅞	19½	19⅞+	⅜
TexInst .84	45	46	187⅜	184	184 −	2
Textr .96	42	14	33¾	33⅜	33⅜−	½
Thiok .40a	141	13	21½	21	21¼......	
Time 1.90	27	17	59	58	58⅛−	⅞
Timkn 1.80a	18	11	41⅜	41½	41½......	
TrnsU 1.33	45	16	41½	41¼	41¼−	1
TwntC	140	15	11⅞	11½	11½−	¼
Un Carb 2	382	16	51	50⅛	50¼−	¾
UAir 1.80	34	..	45⅜	44¼	44½−	1⅛
UnCp .70e	14	..	9⅞	9⅞	9⅞−	⅛
USFrt 1.40	166	12	24¼	23⅝	23⅞−	⅛
USGyps 1.60	146	9	26¼	25⅞	26⅛−	¼
USStl 1.60	654	12	33⅞	33	33⅝+	⅜
VarianAs	105	39	19½	18¾	19 −	½
WalkH 1.20a	1	16	53	53	53 −	¼
WarL 1.30a	125	33	102½	101¾	102 +	¼
Weathd .23e	17	11	11⅛	10⅞	10⅞−	⅛
Wwth 1.20	352	11	30¼	29½	29¾−	¾
Xerox .84	538	49	152⅜	151	151¼+	⅛
Zenith 1.40	164	24	54⅜	53½	53½−	1⅛
Zurn .28	39	22	19⅜	18⅜	18⅜−	1⅛

Bourse américaine

	Ventes		Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AllArt	24	6	4	3⅞	4	
Asamera O	561	46	15¾	15⅛	15¼+	⅜
Brascan 1b	87	5	21	20⅞	20⅞......	
CampCh	286	..	7 7-16	7	7⅛+	¼
C Javin .30t	147	19	6⅜	6	6⅛−	¼
Creole 2.20a	46	11	18⅜	18¼	18⅜+	⅜
CwnCP 1.18t	11	86	23½	23	23¼+	⅜
Dome Pet	100	40	43⅛	42	42⅛+	⅜
Domtar .60	12	17	19	18⅞	19 +	⅛
Dynalec .15t	76	22	4⅛	3⅞	3⅞−	¼
FiltDyn .01e	8	19	21¼	20⅞	21¼+	¼
Fresnl .30e	10	15	16½	16⅛	16⅜+	¼
GiantY .40	25	20	7⅜	7⅜	7⅜+	⅛
ImpOil .60	185	42	47¾	46½	47¼+	1
Lake Shore	5	g	2⅜	2⅜	2⅜−	⅛
NCdn Oils	363	25	8⅜	7⅞	7⅞−	⅛
PeelEl	18	28	27⅜	26½	27⅜+	⅝
PrattLamb 1	8	10	16⅜	16¼	16½......	
Scurry Rain	231	69	18⅜	18	18⅛+	⅜
SterncoA	5	49	44¼	43⅞	44¼+	¾
Syntex .40	420	27	82¼	81⅜	81¾−	1¼
Techcol	76	16	17½	17⅛	17¼−	¼
TransL .35	13	2[illegible]	9⅞	9¾	9⅞+	⅛
UnAsb .07	38	6	3⅞	3¾	3¾−	1-16
Utahl .80	2	12	13⅜	13¼	13¼−	⅛
Venin .20b	33	12	16⅜	16	16¼−	⅜
WrHarg	21	28	15-16	⅞	⅞−	1-16

L'indice Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	1,048.16	1,053.28	1,040.94	1,046.06	−1.05
Transport	223.03	223.58	218.86	220.44	−3.14
Serv. publics	119.95	120.53	119.38	119.86	+0.04
Ensemble	333.17	334.59	330.01	331.78	−1.33

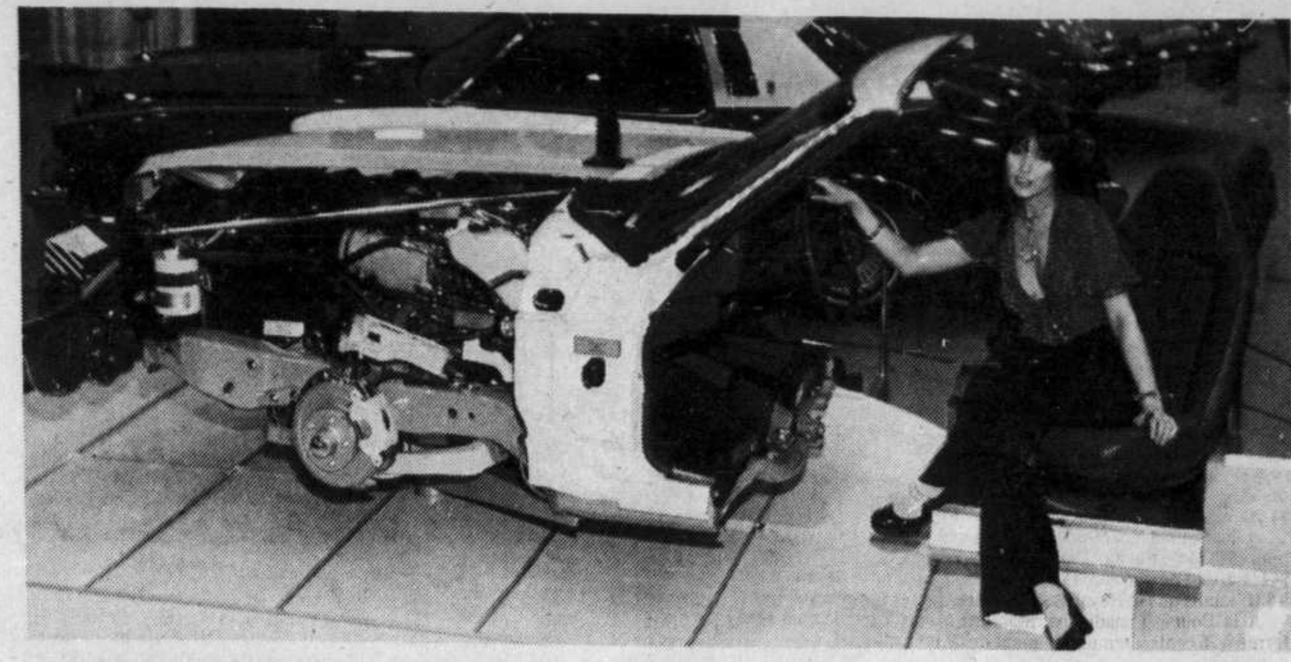

Une des démonstrations qui attirera sûrement les spectateurs au stand de General Motors-Canada du Salon International de l'Auto à la Place Bonaventure, du 11 au 21 janvier 1973, est ce découpage d'un moteur et du siège avant pivotant disponible dans la plus luxueuse des Chevrolet, la Monte-Carlo.

Le Salon international de l'auto met l'accent sur la sécurité

Le 5e salon international de l'auto à Montréal mettra la sécurité en vedette, mais la vente sera évidemment son grand objectif.

Il y aura trente fabricants de huit pays, qui tenteront de conquérir chacun une partie du grand marché de l auto en Amerique du Nord.

Le salon s'ouvrira jeudi et au cours des 10 jours cinq fabricants offriront des modèles en première démonstration canadienne et même nord-américaine.

Ces nouvelles voitures, dont les prix oscillent entre $2,500 et $12,000, sont britanniques, japonaises et américaines; et les Canadiens les verront pour la première fois.

Ce salon est considéré comme le plus important du genre au Canada. On y verra en outre des prototypes dotés de nouveaux trucs de sécurité, y compris la Turbo BMW d'Allemagne.

British Leyland Motors montera sa Jaguar XJ 12, une voiture de luxe cinq-passagers, que la compagnie présente comme le couronnement de 50 années d'initiatives techniques.

Ce sera la seule 12-cylindres sur le marché nord-américain, à un peu moins de $12,000. Son moteur est le 5-3-litres de la voiture de sport Jaguar de la classe E, série 3.

On verra également pour la première fois une voiture sport Jensen-Healy, de fabrication britannique, avec moteur Lotus 14 hp, capable de pousser à 120 milles à l'heure.

Le Japon présentera une voiture de promenade, la Subaru 1,300, de Fuji Heavy Industries, déjà en vente aux Etats-Unis et qui entrera bientôt sur le marché canadien. C'est une voiture qui, dit-on, est construite pour la classe moyenne et pour le marché nord-américain. La Subaru est une 4-cylindres, de 80 hp, faisant plus de 30 milles au gallon.

La Suède envoie la Saab 99LE, une traction-avant, particulièrement adaptée aux climats froids.

Quant à General Motors, elle offrira la Pontiac Astre, quasi-jumelle de la Vega et construite uniquement au Canada, à Ste-Thérèse, au nord de Montréal.

TORONTO

Suite de la page 14

N Dimens	5800	20	17	17	− 5
N Gvue	43500	22	18½	22	+ 4
N Kel	11500	4½	4½	4½	
Newlund	8000	19½	19½	19½	
Newnor	7600	6½	6	6½	
N Que Ragl	3330	650	630	630	+10
N Senator	500	9	9	9	+ ½
Nick Rim	1000	9	9	9	+ 1
Noble	37300	236	223	235	+15
Nor Acme	9000	19	18	18½	+ ½
Norlex e	2200	24	24	24	
N Canada	1500	89	87	89	− 1
N Gate	40980	610	595	600	+10
N Rock	2000	60	50	60	+11
Obrien	1000	26	26	26	− 2
Orchan	21800	500	470	480	−15
Osisko	2500	25	24	25	+ 3
Pamour	950	330	325	325	− 5
Pan Centr	1132	290	290	290	+ 5
Pafino N V	500	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Pick Crow	z105	20	20	20	
Pine Point	1290	$28¼	28⅛	28⅛	+ ⅛
Placer	8979	$49	47⅛	48	+ 2
Prado Exp	1900	180	175	180	+10
Preston	2400	$11	10½	11	+ ¾
Pure Silv	4300	200	195	200	+10
Q Man	12500	13	12	13	+1½
Q Mattgmi	3800	27	25	27	+ 6
Q Sturg	16872	105	102	103	+ 2
Radior	25900	45	41	43½	+2½
Rayrock	7400	125	111	125	+20
Redstone	2000	28	27	28	+ 5
Rio Algom	9900	$22	21½	21½	+ ½
Roman	4300	720	710	715	− 5
Ryanor	2500	6½	6½	6½	
Satel	12500	6	5	6	+ 1
Sherr	45800	$17	16	16⅜	+ ½
Silvmq	3500	17	16	17	+ 1
Stanrck	1100	41	41	41	− 1

Stp R	23243	225	194	212	+18
Sud C	13000	48	47	47	
Sullivan	7900	300	285	300	+20
Sun Ex	21500	14½	12	12	− 1
Tara	30320	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜
Teck Cor A	6800	495	485	485	−10
Teck Cor B	7378	460	440	440	−10
Texmont	8000	37	32½	37	+ 3
Tex-Sol	5500	52	50	52	+ 5
Tombill	2500	65	64	65	+ 2
Tormex M	4000	150	140	150	+15
Tribag	24400	73	60	61	− 9
U Asbesto	3750	395	390	390	−10
U Keno	z50	400	400	400	
U Sisco	41585	400	380	380	− 5
Upp Can	9000	295	281	290	+10
W Min	21565	294	280	290	+14
Westfield	6700	130	122	125	+ 3
Wstfield w	200	42	42	42	− 1
Whors C	19260	350	320	335	+10
Wilco	4700	16	14½	16	− ½
Willroy	6325	118	110	116	+ 6
Wdfall	10000	10	9	9	− 1
Woodreef	6275	90	87	90	+ 2
Yk B	24313	390	350	375	+25
Yuko C	11200	144	130	140	+10
Zenmac	5550	9	8	8	− 1
Pétroles et Gaz					
Alt EG	11400	885	860	870	−10
Almin	21980	660	635	655	+25
A Quasar P	9840	$17½	16¼	16⅜	− ⅞
Asama	23750	$15¾	15	15	+ ⅛
Bracell P	400	250	250	250	
Calvert	1000	10	10	10	+1½
C Geother	4900	265	25p	265	+ 6
CNor W	14000	$10¼	995	10	− ⅛
CS Pete	3886	755	740	750	+10
CS Pete w	400	375	375	375	+ 5
C Bonza	21650	227	220	220	+ 1
CE Gas	44800	425	405	420	+10
C Homestd	6550	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅜
CLI Pete	1400	35	35	35	
C Reserve	7450	645	625	635	+ 5
Cdn Sup O	3080	$58⅜	57¾	58	+ ⅞
Candel Oil	1321	$11⅛	10⅞	11	− ⅛

Charter Oi	100	400	400	400	
Chieftn	12244	$17¼	16⅞	17¼	+ ¾
Clark Can	1600	280	275	280	+ 5
Coseka R	8800	410	385	410	+15
Decca R	7100	500	500	500	−20
Francana	2500	$11	10⅜	10¾	− ¼
Gr Plains	1652	$37¼	37	37	
Gt COilsds	3900	820	795	820	+20
Huston	64266	430	415	425	+15
Inter Tech	2500	67	62	67	+ 6
Lochil	11700	282	277	278	+ 3
Merland E	1000	110	109	110	+ 4
Mineral R	5200	92	87	87	− 3
N Pete	11275	90	85	86	− 4
NCO	13580	820	780	795	+ 5
NCO pr	z20	$39¼	39¼	39¼	
Northld	7500	59	53	53	− 5
Numac	4110	$22⅜	22	22	− ¼
Oakwod	48009	270	260	262	−10
Page Pet	3125	330	310	320	−10
Palliser	z300	70	70	70	
P Ocean	33682	$16¼	15⅝	16¼	+ ¾
PanCdn P	8470	$17¾	17⅜	17½	− ¼
Peruv	1100	60	60	60	+ 1
Petrol	5316	140	135	140	+ 5
Place G	9200	78	75	77	+ 1
Peyto O	37536	525	475	505	
Puma P	10900	118	115	118	+ 3
Puma P w	z200	70	70	70	
Ram	13287	330	305	325	− 5
Ranger	2760	$30⅞	30½	30½	− ¼
Scurry	16060	$18⅜	18	18⅛	+ ¼
Sieben	12375	$14⅞	14⅜	14⅜	+ ¼
Sogepet	600	205	205	205	+ 5
Spoon	18800	71	70	70	− 2
Sundle	29655	835	820	830	+ 5
Total Pet	5761	885	870	880	+ 5
Total P A p	100	$18	18	18	
Tr Can	17000	168	161	168	+ 8
U Can	16500	830	810	825	+10
Un Reef P	1000	17	17	17	
Ulster P	16600	115	111	112	− 2
Voyager P	1250	715	705	710	− 5
Weco Dev	1500	238	235	238	− 2
W Decalta	6033	635	620	620	−15

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acrofund	1.54	1.70
A. G. F. Special	3.60	——
All Canadian Com	8.96	9.79
All Canadian Div	9.73	10.63
All Canadian Ven	4.59	5.02
All Canadian 4000	5.72	6.25
American Growth	6.76	7.42
Andreae Equity	5.57	6.09
Associate Investors	6.35	6.41
Canada Growth	6.57	7.22
Canagex	11.69	12.64
Cdn Gas Energy	16.72	18.37
Cdn Investment	5.43	5.95
Cdn Scudder	6.37	6.37
Cdn Security Growth	5.96	6.55
Cdn South African Gold	6.57	7.18
Cdn Trusteed	5.19	5.70
CSM Japan	11.99	13.18
Capital Growth	11.60	11.88
xChase Fund	11.07	12.10
Collective Mutual	7.52	8.26
Commonwealth Intl	16.08	17.67
Commonwealth Intl Lev	4.41	4.85
Commonwealth Venture	8.71	9.57
xCompetitive Capital	6.25	6.85
Corporate Investors	6.50	7.14
Corporate Investors Stock	5.60	6.15
Dominion Compound	6.67	7.35
xDreyfus Inc.	13.15	14.41
xDreyfus Intl	13.40	14.68
Eaton Viking	..29	6.84
Educator's Equity	8.89	9.36
Entarea Investment	7.20	7.91
Executive Fund Cda	6.91	7.57
Executive Intl Inv	2.29	——

FONDS	OFF.	DEM.
xFidelity Trend	28.19	30.81
Fonds Collectif A	7.34	8.03
Fonds Collectif B	5.69	5.87
Fonds Collectif C	9.45	10.33
Fonds P.E.P.	4.02	4.37
Fraser Growth	3.66	4.02
GIS Compound	12.87	14.15
GIS Income	4.42	4.86
Growth Equity	9.28	10.19
Guardian Enterprise	1.02	1.13
Guardian Growth	10.84	——
Harvard Growth	8.19	8.98
Industrial Growth	8.29	9.11
International Growth	6.21	6.82
Keystone Cda	9. 8	10.28
xKeystone Cust S-1	24.84	27.22
xKeystone Cust S-4	6.23	6.82
xKeystone Cust K-2	7.66	8.39
xKeystone Polaris	5.50	6.01
xLexington Research	17.55	19.18
xManhattan	5.03	5.50
Maritime Equity	3.61	3.94
Marlborough	5.84	6.38
Mutual Accumulating	6.50	7.15
Mutual Bond	11.39	12.52
Mutual Growth	4.76	5.24
Mutual Income	5.67	——
Natrusco	17.72	18.34
Natural Resources	8.25	9.02
N. W. Equity	6.96	7.65
N. W. Canadian	5.84	6.42
N. W. Growth	6.04	6.64
xOne William Street	19.92	19.92
xOppenheimer	9.43	10.31
Pacific Dividend	6.24	——
Pacific U. S.	4.91	——
Pension Mutual	9.76	10.70
Phillips, Hager North	15.14	15.44
Planned Resources	5.35	5.88
Principal Growth	5.38	5.91
Prudential Growth	7.35	8.03
xPutnam Growth	12.54	13.70
Regent Growth	10.80	11.87
Regent Venture	5.19	5.70
Royfund	7.42	7.72
Sav Inv Pret et Rev	7.46	8.20
Sav Inv am Pret	11.12	12.22
Scudder North American	6.39	6.39
Speculators	9.87	10.78
Taurus Fund	4.11	4.51
xTech	7.62	8.35
Templeton Growth	8.96	9.79
Timed Investment	9.04	——
United Accumulative	5.95	6.54
United Horizon	3.46	3.80
United American	2.33	2.56
United Venture	4.44	4.88
Universal Savings Equity	8.46	9.29
Western Growth	6.93	7.62
Xanadu Fund	4.23	4.64
York Fund of Canada	5.58	6.07

x Fonds américains

TÉLÉAPPEL PAGETTE
(à travers la ville)
Pour renseignements sans obligation, appelez
Tél.: 866-6921
TAS
communications - services

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

ACHAT-VENTE
Évaluation de propriétés immobilières
Les Immeubles Denis Enrg.
Jacques Denis, courtier
(autrefois de Campeau & Denis)
2775 Willowdale, Montréal 250
738-1626

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Des compagnies... en bref

Renault Canada établira en juin un centre d'essai à Saint-Bruno

La Régie Renault établira en juin prochain au Québec un centre d'essai permanent comptant une quinzaine d'ingénieurs et de techniciens.

Déjà, depuis quelques semaines, une équipe de cinq hommes est au travail dans la région du nord-ouest québécois, où elle procède à des tests intensifs dans les conditions les plus rigoureuses.

Mais à compter de l'été prochain, c'est tout une section de la direction recherche et développement de la Régie Renault qui viendra s'installer au Quebec.

Le nouveau centre d'essai, qui aura ses bureaux au siège social de Renault Canada à Saint-Bruno, permettra d'organiser sur une base systématique la rétroaction de l'information entre l'Amérique du Nord et les usines de Renault en France.

Le centre d'essai Renault au Québec fera porter ses études non seulement sur la résistance au froid mais sur les conditions de conduite en général au Canada et aux Etats-Unis, sur la sécurité et la pollution, sur les préférences des automobilistes, etc.

"Il s'agit d'un effort sans précédent de marketing, au vrai sens du mot, dans la mesure où nous analyserons de façon systématique les problèmes et les desirs de l'automobiliste nord-américain. Cet effort témoigne de la ferme volonté de Renault d'étendre son rayonnement en Amérique du Nord", a déclaré M. Le Godec, vice-président et directeur-général de Renault Canada.

L'équipe restreinte déjà à l'oeuvre dans le nord-ouest québécois procède présentement à des essais de démarrage par grand froid sur des moteurs satisfaisant aux normes anti-pollution de 1974. Elle procède également à des tests sur des matériaux et des dispositifs soumis à des froids de moins de 40 degrés F.

CIL

Le gouvernement du Québec se prépare à annoncer d'ici quelques jours un investissement de l'ordre de $30 millions dans le parc industriel du centre du Québec à Becancourt.

Canadian Industries Limites CIL devient ainsi la quatrième compagnie à s implanter à Becancourt depuis la création du parc industriel en 1968. Les autres sont Glaverbel, Falconbridge Nickel Mines, Biraghi Entropose Ltée. De ces trois usines, seule la dernière est entrée en production.

CIL installera à Bécancourt une fabrique de chlore et de soude caustique créant ainsi plus de 110 emplois. Les montants de subventions accordées à la compagnie, filiale de l'Imperial Chemical de Londres, ne sont pas encore connus.

La production de chlore et de soude caustique sera principalement destinée à l'industrie de fabrication du papier, ce qui explique le choix de l'emplacement de l'usine.

La compagnie estime pouvoir produire environ 400,000 tonnes de chlore et de soude caustique par an.

Les détaillants d'essence absorberont-ils la hausse?

TORONTO (PC) – Les grandes compagnies pétrolières portent leur attention sur la décision prise par l'Imperial de hausser, à compter de mardi, d'un cent le gallon le prix de l'essence et de deux cents le gallon d'huile à chauffage, le caburant diesel, et le carburant turbo.

Shell Canada se déclare prête a augmenter aussi, dans tout le pays, le prix de ses produits, à cause de l'augmentation du coût de l'huile brute. Lundi, la compagnie avait annoncé une augmentation de 1.5 cent pour l'huile à chauffage et le diesel, en Ontario à l'ouest de l'Outaouais.

Les autres compagnies ne sont pas prêtes à prendre une décision semblable.

Mais l'Association des détaillants d'essence d'Ontario-représentant 1,500 des 9,500 postes - a trouvé étonnantes et injustifiées les augmentations de prix; les directeurs devaient se réunir mercredi pour recommander d'absorber la hausse au lieu de l'imposer aux clients.

Un porte-parole de l'association a expliqué qu à cause d'une concurrence serrée ce sont les postes non associés qui en profiteraient. L'Imperial Oil est le leader, dit-il, les autres compagnies ne tardent pas à suivre.

De son côté, M. Phillip Edmunston, président de l'Association nationale pour la protection des automobilistes, ne trouve aucune justification à cette augmentation. A son avis, les compagnies gaspillent beaucoup d'argent dans la promotion et la publicité, par exemple en donnant aux clients de l'argenterie et de la verrerie.

En conclusion, M. Edmunston propose que le consommateur boycotte les compagnies qui haussent leurs prix.

L'Imperial Oil, principal producteur pétrolier au Canada, a révélé mardi qu'elle allait payer 20 cents de plus le baril d'huile brute de l'Ouest, ce qui l'amène à augmenter ses prix dans tout le pays.

A Shell Canada, on a déclaré mercredi qu'il est question de payer plus cher l'huile brute; il reste naturellement à définir quel rajustement des prix va s imposer pour compenser cette augmentation.

A Petrofina, aucune décision, et Texaco Canada n a fait aucune déclaration.

Les augmentations à Imperial Oil touchent la vente en gros du carburant diesel, de l'huile à chauffage et du carburan turbo: 2 cents de plus le gallon. Quant à l'essence, elle est augmentée d'un cent, sauf dans les quatre provinces de l'Ouest, où l'augmentation est de deux cents.

L'argent

TORONTO – Handy and Harman of Canada évaluait hier l'argent canadien à 2.024 l'once de Troyes.

les dividendes

Canadian Utilities Ltd.; $1.06 1-4 l'action privilégiée à 4 1-4 pour cent; $1.25 l'action priv. à 5 p.c.; payables tous deux le 15 février, inscription le 31 janvier; $1.50 l'action priv. à 6 p.c. le 1er fév., insc. le 18 janvier.

Chum Ltd.; six cents l'action de classe B; le 1er mars, insc. le 14 fév.

Hemisphere Fund Inc.; 10 cents-US - l'action de revenu; 29 janv., insc. le 19 janv.

Kewanee Oil Co.; 12 cents-US; le 12 mars, insc. le 23 fév.

Tele-Capital Ltd.; 6 cents l'action de classe A; le 15 fév., insc. le 31 janv.

les bénéfices

Interprovincial Steel and Pipe Corp. Ltd.; trimestre finissant le 30 novembre 1972; $1,063,161 ou 31 cents l'action; 1971, $739,113 ou 25 cents.

les obligations

Peu de changement

Les prix sur le marché canadien des obligations sont demeurés inchangés ou légèrement à la baisse mercredi, alors que les transactions ont été très limitées.

Les obligations à courts termes, à longs termes et les valeurs des compagnies sont demeurées généralement inchangées tandis que les valeurs à moyens termes étaient à la baisse d'environ 1-8.

Les prêts au jour le jour pouvaient être obtenus à 3 3-4 pour cent. Les billets du Trésor à trois et à six mois étaient vendus à 3.71 et 3.93 pour cent respectivement.

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
3¼ 1er juin	1976	92	93
8¼ 1er juin	1976	91½	92½
5 1er avril	1974	100	100½
5½ 1er oct.	1975	102¼	103¼
7½ 1er sept.	1977	103½	105
7¼ 1er avril	1975	103	104
3¾ 1er janvier	1978	88	90
6½ 1er juin	1979	99½	101
7 1er juillet	1977	103½	104½
3¼ 1er octobre	1979	81½	83
6¼ 1er avril	1980	98	100
4½ 1er septembre	1983	83	84½
6¾ 1er octobre	1995	91½	93½
3¼ 15 mars	1998	59	61
CN 4, 1er fevrier	1981	82	84
CN. 5¾, 15 janvier	1985	88	90
PROVINCIALES			
A.G. Tel 7½ 15 dec	1991-87	96½	97½
AMFC 8 nov. 1	1974	102½	103½
Alb. 7⅞, oct. 15	1991	100½	101½
Ont. H. 7 sept. 18	1992-88	92	92¾
Sask. 8¾, dec. 1	1990	107	108
Ont. H. 9 juin 30	1955-90	109¾	110¾
P.N.B. 7¾, 1 mars	1996-94	98	99
Que. H. 8¼, 8 nov.	1996-93	102	103
T.N. 8⅛, 15 dec.	1993-90	101	101½
MUNICIPALES			
V. de M. 9½, 1 dec	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oct.	1990	108	111
SERVICES PUBLICS			
Abitibi 7¼	1987	88⅛	89
Alb. Gas 7½	1990	132¼	134
Alb. Gas 9⅞	1990	105⅛	107
Bell Tel. 9⅜ aout 14	1990	107⅛	—
B.C. Tel. 8⅜	1993	104⅜	104¾
N.C.G. 9⅜ jan. 15	1991	106⅛	108
M. Tel et Tel 9¼ 1 ja	1990	104⅛	—
T.C.P. Li 8¾ 20 juin	1990	108⅛	110
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	99½	100½
Algoma Sti 8⅛	1991	101	
Bq. Mont. 7½-7¾	1992	101½	102
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	97	98
Bell 8	1980	102	103
Bell 8	1993	99½	100½
B.C. Sugar 9½	1987	106½	—
Bell Tel. 8¼	1994	101	102
B.C. Tel 8⅞	1993	102½	103½
B.C. Tel 8⅜	1993	104¾	105¼
Can. Utility 8⅛	1992	101½	102½
Calg. Pow 8½	1993	103	104
Const. Gas 9½	1993	105	106
Cominco	1991	102	103
Comm. Union 8¾	1992	104	105
Cda Cement 8¾	1992	104	105
Dist. Seag. 7⅜	1991	95½	97½
Eaton Acc. 8¾	1992	103	104
Falconbridge 7¾	1991	94	95
Fiirst Bank 7½-7¾	1987	99½	100½
Hud Bay Acc 8¾	1991	102	—
Husky Oil 8½	1991	100	—
Int. Nickel 8⅝	1991	104½	105½
Mar Tel et Tel. 8⅝	1994	103	104
Massey Ferg. 9¾	1980	105	107
Pan Cann. 8⅛	1992	97	—
Pan. Cann. 8¾	1992	103½	104½
Bq. Royal 7	1991	99	99½
Bq. Tor. Dom. 7-8	1991	101	102
Trader	1991	103½	104½
Tr. Can. Pipe 9	1991	105	107
Trp 8¾	1992	105	106
Trader 8¾	1982	103	104
Trp 8⅞	1992	105	105½
Union Gas 8⅛	1992	102½	103½
Union Carbide 8⅛	1992	102	103
Steinberg 8½	1991	100½	101½
Steinberg 8⅝	1992	101½	102½
Simpsons Sea. Ac 8¾	1992	104	105
West. Trsn 8	1991	98½	99
Y et R & Prop.	1992	99	—
CONVERTIBLES			
Acklands 7½	1988	102	104
A.G.T. 7½	1990	170	172
Allarco Dev. 7	1989	80	—
Ashland 5	1993	104	104½
Dawson Dev. 8½	1985	100	—
Dynast Dyp	1982	100	—
Dix 5¾	1992	100	100½
Home Oil 5½	1992	113½	114½
Nu West 8¾	1991	106	—
Pac Pete 5	1992	113½	114½
Scurry 7⅛	1988	91	—
Trp 5	1989	107	—
W. Coast Tr 7½	1991	108½	109
NOUVELLES EMISSIONS			
A.G. Trunk 8⅛	1992	101¼	101¾
Bell 8	1997	99⅞	100
Bq. Royal 7½	1987	101⅜	101¾
Bns 7½	1988	101¼	101¾
Bq. Mtl 7¼	1987	99⅞	100⅜
CIBC 7¼	1992	100¼	100½
Rtm 7¾	1979	100¼	100⅜
Rtm 8	1983	100¼	100⅜

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

ROSS TRANSFER LIMITED

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ROSS TRANSFER LIMITED, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Pierrefonds, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE A PIERREFONDS, ce 26 jour de décembre, 1972.

(SGD) BARBARA O'HARA
SECRETAIRE-BARBARA O'HARA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

AVIS

Prenez avis que Monsieur et Madame MARCEL PAQUETTE présenteront une requête en homologation de conventions matrimoniales selon l'article 1266 du code civil P.Q. le vingt-deux janvier courant (1973). Cour de Pratique, à 10 est, rue Craig, Montréal.

Le tout suivant les exigences de la loi.

Montréal, le 8 janvier 1973.

Me Huguette Boulanger, Notaire,
1259 rue Berri, chambre 510,
Montréal 132, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-73-10002
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 janvier 1973

Divers postes

FOURNITURE DE VINGT (20) TRANSFORMATEURS DE TENSION ET DE COURANT-TENSION (138 kV ET 300 kV) (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de DIX POUR-CENT (10%) du total de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant indiqué au paragraphe précédent.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 janvier 1973

"Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 8 novembre 1968, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Associated Films and Audio Visuals Co. Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 6 janvier 1969, au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2111135.

Montréal Québec, le 11 janvier, 1973
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
par: James Robertson-Le gérant."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

AVIS

Prenez avis que Monsieur et Madame CHAIM MIEDZIGORSKI, présenteront une requête en homologation de conventions matrimoniales selon l'article 1266 du code civil P. Q. le 22 janvier courant (1973). Cour de Pratique, à 10 est, rue Craig, Montréal.

Le tout suivant les exigences de la loi.

Montréal, le 8 janvier 1973.

Me HUGUETTE BOULANGER, Notaire,
1259 rue Berri, chambre 510,
Montréal 132, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-014660-72

YVETTE PILON, secrétaire, des cité et district de Montréal,

demanderesse,

-vs-

LES ENTREPRISES GERBEX INC., corporation légalement constituée ayant autrefois son siège social au 5385 Napoléon, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, maintenant de lieux inconnus

défenderesse,

-et-

VICTOR MORIN, rentier, des cité et district de Montréal,

-et-

LE REGISTRAIRE DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION,

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à LES ENTREPRISES GERBET INC., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 8 janvier 1973

Claude Dufour
Protonotaire adjoint, greffier

STECKLER & VIRAG
Avocats,
210 rue St-James ouest,
Montréal 126, P. Q. — Tél.: 842-8887.
Procureurs de la demanderesse.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), KIA OM3 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR ENTREPRISE NO. 78396-B4, EQUIPEMENT DE CUISINE ET DE CAFETERIA, REAMENAGEMENT DU 8e ETAGE, EDIFICE CONFEDERATION, RUE WELLINGTON, OTTAWA, ONTARIO.

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure normale de l'est) LE JEUDI, 1 FEVRIER, 1973.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Ottawa Construction Association, 196, avenue Bronson, Ottawa et de l'association des Constructeurs, district de Hull, 277, boul. St. Joseph, Hull (Qué.).

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. J. Carette,
Chef des Services Financiers et Administratifs.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du sept décembre 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à European Knitwear Import Co. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le vingt septième jour de décembre 1972, sous le numéro 2397886.

Ce 28ième jour de décembre, 1972

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-021790-72

DAME MARSHA NALCA GUYETT, ménagère, épouse de Halward Gordon Hillel Hunting, domiciliée en les cité et district de Outremont, à 885 Stuart Avenue,

Requérante

-vs-

HALWARD GORDON HILLEL HUNTING, précédemment du district de Montréal et maintenant de lieux inconnus

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) Halward Gordon Hillel Hunting, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 8 janvier, 1973.

(S) Jacques Perron
Registraire

Me Blanka Gyulai, Avocat,
2 avenue McCulloch,
Montreal 153, P. Q. Tel.: 271-6569.

AVIS EST DONNE que SAMIR MICHEL ABDUL-NOUR, professeur, domicilié et résidant au 111 De La Barre, cité de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de SAMIR MICHEL NOUR.

MONTREAL, 27 décembre 1972.

BLAIN, PICHE, GODBOUT, EMERY & BLAIN,
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-024562-72

DAME FRANCINE LEVESQUE, ménagère, résidant et domiciliée au 2270 de l'avenue De Lorimier, Montréal 133, dans la cité et le District de Montréal;

Requérante

-vs-

ROBERT GINGRAS, autrefois domicilié dans la cité et le district de Montréal, actuellement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Robert Gingras est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division de Divorce de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procèdera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, le 8ème jour de janvier 1973

JACQUES PERRON,
Registraire

Me Jean Archambault
630 boul. Dorchester, ouest
Montréal 101, Québec
Avocat de la requérante

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'une partie du lot 251 située au sud-ouest de la rue des Seigneurs et au nord-ouest de l'avenue Bannockburn

C.S.M. 16-000052-72 Plan S-210 St-Antoine

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 18 décembre 1972, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son rapport, en date du 15 décembre 1972 dans l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges de pratique, le 12e jour de février 1973, à 10:30 du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

(Quartier St-Antoine)

Ce rapport concerne:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	P-251		– 850-848 des Seigneurs	Desmond E. Beament

MARC BOYER, c.r.,
Greffier de la Ville.

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL 11 janvier, 1973.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation ET POSSESSION PREALABLE, aux fins de ruelle, de certains terrains situés au sud-est de la rue Prieur, entre la rue Chambord et l'avenue du Sacré-Coeur

C.S.M. 1506 Plan C-77 Sault-Au-Récollet

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 18 décembre 1972, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 2e rapport, en date du 15 décembre 1972, dans l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, le 12e jour de février 1973, à 10.30 du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

(Paroisse Sault-Au-Récollet)

Ce rapport concerne:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
2	225	P-204	Lot. arr. Chambord	Jean Labbée

MARC BOYER, c.r.,
Greffier de la Ville.

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL 11 janvier, 1973

informations sportives

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour **844-1816**, soir.: **670-6748**. J.N.O.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est, Tél.: **276-9067.** 1-2-73

ANIMAUX

CHATTE femelle, opérée, inoculée, âgée de 3 ans, grise avec légères taches beige. Affectueuses mais timides. Bonne chasseresse. Gratuite à personne qui va bien la traiter. Tél. **279-5309** après 19 heures. 16-1-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ABSOLUMENT besoin toutes sortes d'antiquités, meubles, porcelaines, lustres, bijoux, petit piano, argenterie, chandeliers, etc. Tél.: **374-1224.** 15-1-73

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER

HAUT-DUPLEX, rue Couvrette, Ville St-Laurent, grand 6½ pièces, proximité du train, garage, libre 1er février $170. Tél:**744-1455.** 15-1-73

3½ PIECES
4965 CÔTE ST-LUC, près Victoria, chauffé, éclairé, balcon, poêle-réfrigérateur, buanderie. Libre immédiatement. $135. par mois.
Tél.: 272-6563
15-1-73

OUTREMONT
50, WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
• Immeuble en béton insonorisé
• 2 ascenseurs, balcons
• Taxes payées, sun-deck.
Visites après 3:00 P.M.
3½ - $170.
Tél. 273-4451 J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER

AVENUE RIDGEWOOD: grand 3½, équipé, chauffé, $145. par mois. Libre 1er février. Tél. jour **870-7358**, soir: **738-2046.** 15-1-73

3½ PIÈCES
• Bien chauffé,
• Bien éclairé,
• Balcon séparé,
• Poêle et réfrigérateur fournis
• Salle de lavage dans l'immeuble
(Secteur Delorimier - Sherbrooke et Rachel)
Libre 1er février
$110. par mois
Tél.: soir 521-8052
J.N.O.

une ville sous un toit...
PORT de MER
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE
Face au Métro Longueuil
3½, 4½, 5½ PIÈCES
L'ACCÈS À TOUT PAR NOTRE PASSERELLE CLIMATISÉE MENANT AU MÉTRO!
Les commodités... nous les avons toutes! Les avantages... nous les avons tous!
RENSEIGNEMENTS: **679-6010**

12-1-73

ARGENT DEMANDE

ARGENT DEMANDE en 1ère hypothèque. Particuliers. Demandé $50,000 sur rue Querbes, $40,000 sur rue Old Orchard, $40,000 sur rue Cartier, Montréal. Paierais très bon intérêt. Tél. **768-8559.** 13-1-73

ARGENT A PRETER

SOMMES IMPORTANTES à prêter sur bonnes 2ième hypothèques. Conditions excellentes. Tél. **768-8559.** 13-1-73

HOMMES DEMANDES

LIVRAISON À DOMICILE

OCCUPATION
– Permanence et plein temps
– Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.
– Rémunération intéressante

QUALIFICATIONS:
– Mise soignée et bonne présentation
– Méthodique, alerte, responsable

CONDITIONS:
– Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement
– Être disponible pour le 15 janvier 1973.

MENTIONNER:
– Nom - Adresse - Téléphone - Âge - Emploi actuel Marque et année du véhicule.

en écrivant à
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

"Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

HÔPITAL LAVAL
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Poste :
Secrétaire du directeur général adjoint

Exigences :
— La candidate devra être familière avec les méthodes modernes de gestion et de travail, la manipulation, l'élaboration et la présentation de rapports financiers.
— Posséder une 12e année commerciale ou l'équivalent.
— Bonne connaissance de la langue anglaise.
— Dactylographie, sténographie et connaissance du fonctionnement de tous les appareils utilisés dans un bureau.
— Minimum de 5 ans d'expérience dans un travail connexe.

PHYSIOTHÉRAPEUTES
et
ERGOTHÉRAPEUTES

diplômés(es) sont requis(es) pour un hôpital de 452 lits.

Avantages:
— Possibilité d'expérience en réadaptation auprès des malades en orthopédie, neurologie, rhumatologie et la condition respiratoire.
— Patients hospitalisés et externes.

Traitement :
Selon l'échelle du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au :

Directeur-adjoint,
Service du Personnel,
Hôpital Laval,
2725, chemin Ste-Foy,
Québec 10,
15-1-73

ARTICLES A VENDRE

DACTYLO Electrique, Olivetti, $300. un an d'usage. Tél: **744-0622.** 12-1-73

ARTISANATS

BIBLIOTHEQUES, MEUBLES modernes, par sections démontables, décapage, finition de meubles, faits par maître-ébéniste français, 30 ans d'expérience. Aussi vente d'antiquités. Tél.: **467-2223.** 1-2-73

AUTOS A VENDRE

PARTICULIER, médecin, vend Austin-1800, 1967, moteur refait, bon état général. $550. Tél. **731-5286.** 13-1-73

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE
VOLVO 1969, 164
Aut., radio. Parfaite condition **$2595.**
VOLVO 1970, 144S
Toute équipée **$1895**
VOLVO 1968, 1800S
Toute équipée **$2095.**
VOLVO 1970, 142S
Automatique, radio **$2195.**
up-town automobiles ltée
400, boul. DÉCARIE,
(Nord boul. Métropolitain)
748-8807 13-1-73

MUSTANG "Grandé", 1972, toute équipée, air climatisé, 18,000 milles. Prix: $3,800. Tél: **334-8754** 12-1-73

BUREAU A LOUER

BOUL. ST-JOSEPH – CHRISTOPHE COLOMB: professionnels, courtiers ou salles de réunion. Libres. Tél.: **663-6180.** 13-1-73

Espace à louer dans un superbe centre DOMICILIAIRE et COMMERCIAL
Espaces pour bureaux (avocats, médecins, hommes d'affaires, etc.)
Face au MÉTRO LONGUEUIL. UNE PASSERELLE CLIMATISÉE RELIE LES ÉDIFICES À LA STATION
• Climatisé
• Chauffage "tout à l'électricité"
• Plus de 400 appts dans les édifices
• Excellentes facilités de transport
12-1-73
PORT de MER
101, Place Charles-Lemoyne
Tél. 670-6391 • 670-6395

CHAMBRES ET PENSIONS

RESIDENCE luxueuse, idéale pour personnes âgées, seules ou couples, salle de séjour, télé couleur, foyer naturel, excellente nourriture, vie familiale, soins professionnels. Tél.: **325-7741.** 12-1-73

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: face pente-ski, luxueux Bavarois neuf, 5½, chauffé, toit cathédrale, meubles Thibault, cheminée pierre, télévision. Location: semaines-ski. Tél.: **256-6825** ou **1-819-326-5836.** 1-2-73

PRES TREMBLANT, ski, sur Domaine privé, magnifique vue sur Lac Supérieur, toutes commodités pour 2 seulement. $15. par jour. Réservations: **819-688-2177.** 13-1-73

COURS PRIVES

APPRENEZ L'ESPAGNOL: débutants, intermédiaires, et avancés. Cours semi-intensifs de 12 semaines. Appelez **739-4291.** 20-1-73

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME, 27 ans, marié, sérieux, honnête, entreprenant, cherche emploi permanent, temporaire ou temps partiel. Téléphonez entre 9 et midi à **843-3591,** Guy Marineau. 13-1-73

PROFESSEUR
AU NIVEAU SECONDAIRE
Tél: (819) 334-2481
13-1-73

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, réparons tous troubles, rénovation de sous-sol. A bas prix. Tél.: **336-2252** 7-2-73

FEMMES DEMANDEES

DEUX VENDEUSES BILINGUES
A temps plein demandées pour boutique de ski.
S'adresser: **632 Cathcart**
ou téléphoner: **875-5628**
13-1-73

FEMMES DEMANDEES

On demande
SECRÉTAIRE
Pour ouvrage général de bureau à Pointe-St-Charles. Doit être bilingue et avoir quelques notions de comptabilité.
Envoyer curriculum vitae à:
Monique Dénommée,
C.P. 6, Station D,
Montréal 104
avant le 15 janvier 1973. 13-1-73

SECRÉTAIRE BILINGUE
Qualifications:
• Expérience de 4 ans et plus
• Sténo-dactylo
• Agée de 25 à 35 ans.
Excellentes conditions de travail.
Bénéfices marginaux avantageux.
Envoyer votre curriculum vitae à:
M. André Daoust,
SONY CANADA LTÉE,
4058 Jean-Talon ouest,
Montréal 308
13-1-73

SECRÉTAIRE BILINGUE
Importante maison d'édition de manuels scolaires requiert secrétaire
• Parfaitement bilingue
• Possédant sténo-dactylo-dictaphone, pour travailler dans le service de publicité.
• Excellente chance d'avenir pour jeune fille ambitieuse.
Appelez:
Directeur de la publicité
351-7810
12-1-7

ON DEMANDE une femme avec expérience pour le dimanche de 3 à 8 heures, afin de préparer le dîner pour quelques adultes. Références sérieuses exigées. Bon salaire. S'adresser le matin de 10 hres à midi, **270-2575.** 13-1-73

SECRÉTAIRE
Exigences:
• Excellente connaissance du français
• Bonne présentation
• Dactylographie, sténographie.
Atouts:
• Connaissance du matériel d'impression (polycopie)
• Expérience antérieure.
Écrire en fournissant le curriculum vitae et salaire demandé:
Association des Directeurs d'École de Montréal,
3760, St-Hubert,
Montréal 132.
Date limite: 16 janvier
12-1-73

HOMMES DEMANDES

Maison d'édition demande REPRESENTANT pédagogique. Présentation d'ouvrages d'enseignement et de référence aux Universités et CEGEP. Envoyer curriculum vitae à Case 4, Le Devoir 15-1-73

HOMME SÉRIEUX
40 ans et plus, pour courts voyages dans la région de Montréal. Possibilité de revenu de $12,000 et plus par année, plus boni régulier en argent. Écrire, par avion, au: Président, Dept. AL. P.O. Box 70, Station R, Toronto 352, Ontario.
16-1-73

RECHERCHISTE
Service d'information encyclopédique.
• Minimum de 15 années de scolarité
• Maîtrise parfaite du français
• Compréhension de l'anglais écrit.
Robert Nadon,
324-4010
(entre 8:30 et 4:30 p.m.)
13-1-73

SOLLICITEURS
d'environ 30 ans, pour important quotidien du matin.
• 3 soirs par semaine
• Bons revenus
• Expérience de la vente directe.
S'adresser:
M. Bigras
844-3361
(entre 10 a.m. à 4 p.m.)
J.N.O.

FAITES PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE GAGNANTE...
Nos ventes de l'année dernière ont triplé celles de 1970. En 4 années seulement, nous avons aidé plus de cent compagnies importantes au Canada, en trouvant des solutions à plusieurs de leurs problèmes d'éclairage, parmi l'utilisation de notre ligne complète de produits spécialisés et garantis. Ce succès est directement attribuable au travail gigantesque exécuté par notre personnel de ventes. Les membres de ce personnel nous arrivent avec très peu ou aucune expérience de l'éclairage, mais ils deviennent vite des vendeurs professionnels, en se créant une carrière prometteuse avec des dirigeants canadiens. Si vous cherchez un poste similaire avec une base de commission, pour le compte d'une compagnie solidement établie et rapidement progressive, écrivez sans délai au:
Président,
Lightmaster Ltd.
2384 Industrial St.
Burlington, Ontario.
13-1-73

LOGEMENTS DEMANDES

DEMANDONS logement chauffé, 7 ou 8 pièces. Ahuntsic, Outremont, Côte-des-Neiges, pour avril ou mai. Tél.: **667-6119** 12-1-73

CHERCHONS duplex, 5½ plus foyer, bas, garage ou bungalow, Ahuntsic, Ville St-Laurent ou Outremont. Tél.: **331-7300** après 6 p.m. 13-1-73

CHERCHONS 5 à 7 pièces, chauffées, avec garage, soit à Outremont, Côte-des-Neiges ou Ahuntsic. Libre pour mars ou avril. Tél.: jour entre 9-4:30 p.m. **336-8660** poste 273. 12-1-73

LOGEMENTS A LOUER

ST-LAMBERT
Haut - duplex
Coin tranquille, beau 5½ pièces, chauffé, toutes commodités, entrée lessiveuse-laveuse.
$145.00 par mois
Tél: 671-1265 (soir)
844-3361 local 253 (jour)
15-1-73

ON DEMANDE

Cherche CAVE A VIN complète (vin, cognac, etc...) Daniel Fettu, 1475 Caumartin, Ville St-Hubert. Tél.: **678-1009** après 9 p.m. 15-1-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., 1. ès lettres. Tél.: **288-2332** de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

LONGUEUIL: particulier, bungalow, 7 pièces, sous-sol terminé, 1½ salle de bain, garage, grand terrain. $20,000. Hypothèque 8½%, près centres d'achats, autobus. Intéressés seulement. Tél.: **677-0829.** 13-1-73

STE-FOY: du proprio. Bungalow, chauffage-électricité, sous-sol entièrement fini avec grand foyer, 4ième chambre et salle de bains. Près écoles, centres d'achats. Grand terrain, abri d'auto. Tél.: **(418) 653-8967** 24-1-73

MAISON QUEBECOISE à vendre Tél: **672-2189** 1-2-73

CÔTE-DES-NEIGES
Près Université et collèges, cottage semi-détaché, 5 chambres à coucher, sous-sol chauffé par radiation, grand jardin.
Prix: $43,000.
Tél.: 342-0541
15-1-73

STE-JULIE: particulier, split level, 6½ pièces dont une chambre 14' x 15', grand sous-sol, garage, magnifique terrain boisé. $24,000 à discuter. Tél.: **649-1775** après 6 p.m. 22-1-73

PROPRIETES A VENDRE

COTE-DES-NEIGES: 3125 rue Fendall, cottage spacieux, détaché, moderne, voisin Université de Montréal, 4 chambres à coucher, salon 20' x 26' garage double, vaste terrain. Occupation immédiate. Tél. **737-9725** ou **733-0610.** 1-2-73

ST-BRUNO: Pourquoi louer? Joli bungalow surélevé en brique et aluminium, 6 pièces, 3 chambres, salle de bains, 2 toilettes, grande salle familiale 19' x 12' finie en bois au sous-sol. M.L.S. On demande: $21,900. Pauline Martel **653-2496** ou **653-3257.** Immeubles Westgate, courtiers. 12-1-73

BROSSARD: Pourquoi payer un loyer? Très bien situé dans Asterville, ce duplex avec très belle hypothèque à 6¾%. Pour visiter téléphoner à Suzanne Palmer, **672-6450** ou **672-7876.** MLS. Immeubles Westgate, courtiers. 12-1-73

ST-HILAIRE, bord de l'eau, bungalow de prestige, 6 pièces, cheminée, foyer pierre naturelle. Garage porte automatique, cabanon, piscine, terrain 40,000 pieds carrés. Appelez Marthe Festa, **467-0285** ou **467-5118.** Immeubles Westgate, courtiers. 12-1-73

OUTREMONT
Avenue Kevin
Cottage en pierre - 9 pièces - 5 chambres à coucher - 3 salles de bains - cuisine moderne - pièce de réception spacieuse et agréable - salon avec cheminée naturelle - spacieuse chambre principale offre 2 placards et salle de bains privée - salle de jeux très éclairée avec cheminée en pierre - buanderie. Joli jardin privé. $55,000. incluant réfrigérateur, cuisinière, laveuse à vaisselle, laveuse-sécheuse. Récemment décoré. Occupation prochaine.
ISABELLE LAFRENIÈRE INC.
courtier
482-1381
"Notre intuition féminine vous aidera"
12-1-73

PLAGE SOUTHIERE (1½ mille de Magog), bungalow, 4 chambres à coucher, cuisine, salle à diner, salon en pin avec foyer, sous-sol fini, tapis mur à mur, aspirateur mural, abri d'auto. Accès à plage. $27,000. Tél.: **1-819-843-2768.** 15-1-73

BUNGALOW, 6 pièces, très moderne, salon et salle à manger adjacents, foyer intérieur et extérieur. Pas d'agent. Tél.: **669-6362.** 13-1-73

TAPIS-TUILES-PRELARTS

VENTE DE FAILLITE dans l'affaire "Les Grands Tapis du Québec" (failli), Shag, velours, nylon, etc. A des prix de faillite. Tél.: **272-3195.** 19-1-73

TERRAINS A VENDRE

ST-HILAIRE: entre route 9 et Transcanadienne, choix de deux magnifiques terrains, l'un de 15,-340 pieds carrés avec zonage commercial, l'autre de 18.60 arpents avec zonage industriel restreint. Hâtez-vous. J. Henry **467-0285.** Immeubles Westgate, courtiers. 12-1-73

STE-MADELEINE, terres subdivisées, 50 lots, tous les services sont disponibles. Très bien situées pour nouveau développement. Près de la route 9. Prix à discuter. Appelez J. Henry, **467-0285.** Immeubles Westgate, courtiers. 12-1-73

les MOTS CROISÉS du Devoir

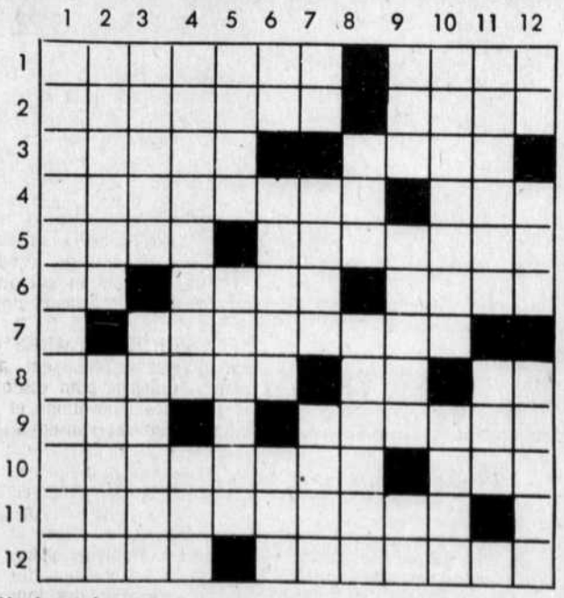

Horizontalement
1 – Qui fabrique de la toile. – Quote-part de chaque convive.
2 – Lettre grecque. – Parcourir des yeux.
3 – Qui a peu de hauteur. – Galerie séparant le choeur de la nef dans certaines églises.
4 – Relief à l'équitation. – Au Moyen Age, armée.
5 – Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. – Qualité de ce qui est rauque.
6 – Cérium. – Fait quelque chose. – Ville de l'U.R.S.S.
7 – Aimable.
8 – Qui glisse en luge. – Du verbe avoir. – Prométhéum.
9 – Colère. – Ancien instrument de musique.
10 – Francs. – Atome électrisé.
11 – Caractère des régions où l'écoulement n'atteint pas la mer, et se perd dans les dépressions intérieures.
12 – Petite monnaie d'Espagne. – Exterminé.

Verticalement
1 – Produire des tubercules.
2 – Qui n'est pas transparent. – Liquide excrémentiel.
3 – Née de. – Petit carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire.
4 – Fil dont on entoure un dessin de broderie. – Partie du vêtement qui entoure le cou.
5 – Terres entourées d'eau. – Ronger.
6 – Est-Ouest. – Classer, sélectionner. – Roue à gorge d'une poulie.
7 – Radon. – Manqua. – Poitrine d'une femme.
8 – Amusement. – Action de mettre à un niveau inférieur.
9 – Bienheureux. – Paquet. – A moi.
10 – Vase sacré. – A toi.
11 – Fils d'Agamemnon (myth. gr.). – Préfixe signifiant favorable à.
12 – Tellure. – Pareil. – Du verbe mentir.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	R	O	M	O	N	■	H	A	N	A	P
2	R	A	C	E	■	O	D	O	R	A	N	T
3	E	S	E	R	I	N	E	■	E	V	E	■
4	Y	O	L	E	■	O	R	E	■	I	■	D
5	F	I	L	■	A	B	A	T	A	R	D	I
6	U	R	E	D	O	S	P	O	R	E	■	S
7	S	■	■	A	U	T	E	U	R	■	U	S
8	A	M	E	■	T	A	R	P	O	N	■	U
9	R	A	M	E	■	N	■	I	S	O	L	A
10	D	R	U	■	E	T	A	L	O	N	■	D
11	■	I	L	O	T	■	P	L	I	■	X	E
12	U	N	E	■	E	P	I	E	R	R	E	R

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

DERRIÈRE LE VOLANT...

... d'un véhicule de démonstration...

Le Salon international de l'automobile de Montréal, qui ouvre ses portes aujourd'hui jusqu'au 23 janvier à la Place Bonaventure, s'est assuré la participation de tous les grands fabricants de voitures, et même d'organismes qui y sont pour la première fois.

C'est ainsi que le ministère fédéral des Transports y expose le véhicule de démonstration que voici. Cette participation permettra de renseigner le public sur la cinquantaine de dispositifs antipollution et de sécurité imposés en vertu de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles. D'autres dispositifs de sécurité actuellement à l'étude seront aussi illustrés.

La dernière création Renault...

L'une des attractions du Salon sera sans doute cette Renault 17 coupé sport, que la firme française lançait officiellement l'automne dernier au Canada, lors d'une cérémonie à la piste Blue Bonnets. La Renault 17 est dotée d'un moteur à injection électronique, sous une carrosserie aérodynamique mais sobre. Sa ligne nouvelle habille un intérieur confortable (quatre vraies places), et l'équipement y est très complet pour en faire un véhicule de classe.

L'ASTRE fera son apparition...

Une autre voiture qu'on ne pourra que remarquer est la toute nouvelle ASTRE que voici, de modèle "hatchback" deux portes avec équipement GT. Il s'agit d'une sous-compacte très sportive construite à l'usine de General Motors du Canada à Sainte-Thérèse, et qui sera vendue par les concessionnaires Pontiac.

À coeur joie Ski dans l'est
Une heure à l'est de Montréal

• Plus de 100 milles de pistes • 32 monte-pentes (plus de 15 télésièges doubles) • Elévation jusqu'à 4,000 pieds avec dénivellation verticale jusqu'à 2,100 pieds • Livrets de billets interchangeables
• Semaines de ski interchangeables aux six centres de ski (ci-dessous)
• Ecoles de ski certifiées • 150-250 pouces de neige (moyenne annuelle) • Pistes entretenues quotidiennement
Mont Sutton Sutton, Québec
Mont Orford Magog, Québec
Jay Peak Jay, Vermont 05859
Bromont Bromont, Québec
Owl's Head Mansonville, Québec
Mont Echo Knowlton, Québec
Pour dépliant explicatif, écrire à Association Ski dans l'Est 300 Carré Youville: Montréal 125

RICHARD COMPTE DEUX BUTS (!) ET LE CANADIEN L'EMPORTE 6-0

BLOOMINGTON (Le Devoir) – Il aura fallu qu'il attende la 41ème partie de son équipe pour marquer son premier but de la saison, une attente qui en aurait découragé plus d'un. Répétant inlassablement les mêmes efforts, Henri Richard a non seulement marqué un but, mais il a bien enregistré deux filets en plus de participer à deux autres pour mener le Canadien de Montréal à une belle victoire de 6-0 sur les North Stars du Minnesota, hier soir à Bloomington.

Si Richard a excellé durant tout le match, il en fut de même de Ken Dryden qui a récolté son 5ème blanchissage de la saison grâce à des arrêts dont plusieurs tenaient du prodige.

Frank Mahovlich, avec deux buts, Réjean Houle et Jacques Lemaire avec un chacun, ont été les autres marqueurs du Canadien qui a porté à cinq points sa priorité sur les Bruins de Boston en tête de la section Est. Ces derniers ont toutefois disputé deux parties de moins que le Canadien.

Bien qu'un seul but ait été compté en première période, l'action n'a pas manqué. Seul Henri Richard a en effet compté et ce après seulement 37 secondes de jeu. Le capitaine du Canadien a réussi son but en faisant dévier un lancer de Serge Savard venant de la ligne bleue.

Par la suite, le Tricolore n'a pu percer la défensive des North Stars à l'exception de Jacques Lemaire, qui, à la toute fin de la période, a frappé l'extérieur du filet alors que Cesare Maniago était étendu de tout son long.

Ken Dryden n'a pas eu cependant la vie aussi facile, devant multiplier les arrêts face à des rivaux très coriaces. Dryden a été particulièrement brillant devant Oliver dont il a arrêté le lancer à l'aide d'une glissade, Dean Prentice, seul devant lui, et finalement Buster Harvey bien posté à l'embouchure du but.

Nanne expulsé

Pour la deuxième fois en autant de rencontres, l'arrière Bob Murdoch s'en est pris à un joueur des North Stars. Lundi, ce fut contre Dennis Rextall et, hier, Jude Drouin dut subir les coups de Murdoch. Celui-ci avait un tel avantage que Lou Nanne a senti le besoin de venir à la rescousse de son joueur de centre, devenant du même coup le troisième joueur à participer à une bataille. L'arbitre Bryan Lewis n'eut d'autre alternative que de le chasser de la partie comme le veut le règlement.

Avec l'absence d'Yvan Cournoyer et à cause des nombreuses punitions, Scotty Bowman a dû modifier constamment ses lignes d'attaque de telle sorte que tous les avants ont été envoyés dans la mêlée. L'instructeur du Canadien n'a pas hésité à employer le jeune défenseur Larry Robinson rappelé des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, lundi. Celui-ci a fait montre de ses talents offensifs en plus d'une occasion. Son dossier de six buts et 33 passes avec les Voyageurs témoigne de son goût pour l'attaque.

A l'instar de son vis-à-vis, Jack Gordon a utilisé tous ses arrières avec succès et la majorité de ses avants.

Richard récidive

Délaissant la robustesse, les deux équipes ont favorisé un style très ouvert durant le deuxième tiers. C'est toutefois le Canadien qui est sorti grand vainqueur de cet engagement en portant son avance à trois buts.

Alors que les deux équipes exécutaient des changements, Richard a traversé la patinoire pour finalement déjouer Maniago d'un lancer des poignets d'une vingtaine de pieds. Sans chercher à minimiser l'effort de Richard, il faut souligner que Maniago n'a pas été particulièrement brillant.

Conservant l'initiative du jeu, le Canadien a poursuivi son attaque en zone adverse et Frank Mahovlich en a profité pour enregistrer son 18 ème but de l'année. Le grand "M" n'a éprouvé aucune difficulté à marquer tant la défensive du Minnesota était désorganisée. Outre Mahovlich, Guy Lapointe et Claude Larose se trouvaient complètement seuls devant Maniago qui n'eut aucune chance quand Lapointe a passé le disque à Frank "M" à l'embouchure

Si le deuxième vingt n'a guère été profitable aux North Stars, le troisième le fut encore moins alors que le Canadien y est allé de trois autres buts. Après un bel échange entre Richard et Roberts, Frank Mahovlich a compté son deuxième but de la rencontre à 0:51 secondes. Puis Réjean Houle a trompé Maniago à l'aide d'un formidable lancer-frappé dans le haut de la cage. Enfin Jacques Lemaire, avec son 31ième but de la saison, lors d'un avantage numérique, a réussi le dernier filet des siens.

Le match s'est terminé comme il avait commencé, c'est-à-dire très rudement. Sachant qu'ils ne se rencontreront plus cette saison, les joueurs des deux équipes n'ont pas ménagé les coups, si bien que Murdoch a de nouveau été impliqué dans une légère bagarre.

Bref, une rencontre intéressante au cours de laquelle le Canadien a de nouveau étalé ses inépuisables réserves.

DROIT AU BUT – Le directeur général Sam Pollock, des Canadiens, a révélé qu'il était possible que l'équipe ait un certain rôle quant au développement du hockey dans la région de Moncton. Interrogé hier, Pollock a indiqué que l'organisation des Canadiens était intéressée sans toutefois préciser à quel niveau elle pourrait être impliquée. Il a cependant nié que les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse déménagent au nouveau Colisée de Moncton d'une capacité de 7,500 sièges.

1ère période
1–MONTREAL: Richard (1), Roberts 0:37
Punitions: Parisé Min 5:02, 18:14, Savard Mon 9:49, Mardech Mon, (mineure double), Nanne Min, (inconduite de match) Drouin Min, (mineure double), 11:12, Hextall Min, Richard Mon, 15:02, Lapointe Mon 18:14, Reid Min 20:00.

2ème période
2–MONTREAL: Richard (2), Savard 9:15
3–MONTREAL: F. Mahovlich (18), Lapointe, Larose 12:29
Punitions: Roberts Mon 10:10.

3ème période
4–MONTREAL: F. Mahovlich (19), Richard, Roberts 0:51
5–MONTREAL: Houle (5), Tardif, Dryden 11:46
6–MONTREAL: Lemaire (31), Roberts, Richard 17:31
Punitions: O'Brien Min 7:56, Robinson Mon 12:24, Murdoch Mon majeure, Burns Min mineure, majeure, Goldsworthy inconduite.

MA TÊTE - Le métier de juge de lignes n'est pas une sinécure comme en fait foi cette photo alors que Neil Armstrong reçoit la main de Brian Spencer au visage malgré la présence de Garry Monahan, des Maple Leafs de Toronto. Les Islanders de New York ont perdu 4-2, hier soir.

Désagréable surprise pour les Hawks

ATLANTA (PA) – Hier soir à Atlanta, les Flammes ont causé une désagréable surprise aux Black Hawks de Chicago en les battant 5-2. Par cette victoire, les Flammes rejoignent les North Stars du Minnesota au deuxième rang de la division ouest et s'approchent à sept points des Hawks. Toutefois, l'écart entre la deuxième position et la sixième n'est que de trois points.

John Stewart et Jacques Richard ont dirigé l'attaque du Atlanta avec deux buts chacun, l'autre a été compté par Curt Bennet. Les buts du Chicago ont été marqués par Chico Maki et Jim Pappin.

1ère période
Aucun pointage.
Punitions: Romanchych A 5:20.

2ème période
1–ATLANTA: Stewart (10), Quinn 5:26
2–ATLANTA: Stewart (11), Bennett, MacMillan 10:54
Punitions: Pappin C 2:00, Plager A 14:01.

3ème période
3–ATLANTA: Richard (8), Comeau, Rochefort 6:32
4–ATLANTA: Richard (9), Romanchych, Paradise 7:22
5–CHICAGO: Maki (11), Angotti 7:39
6–CHICAGO: Pappin (17), Redmond, Martin 15:03
7–ATLANTA: Bennett (11), Manery, Stewart 19:22
Aucune punition.

Lancers par:

Chicago	7	11	8-26
Atlanta	5	7	9-21

Gardiens: Esposito (C); Bouchard (A).
Assistance: 11,829.

Wings 2, Pingouins 1

PITTSBURGH (PA) – Dans un match marqué d'un lancer de punition par Ron Shock après que Mickey Redmond eut lancé son bâton, les Red Wings de Détroit ont défait les Pingouins de Pittsburgh 2-1. Mickey Redmond et Bill Collins ont compté pour Détroit pendant que Syl Apps privait Roy Edwards d'un troisième blanchissage consécutif.

1ère période
Aucun pointage.
Punition: Redmond D 1:08.

2ème période
1–DETROIT: Redmond (24), Fontaine, Karlander 12:38
2–DETROIT: Collins (10), Stackhouse 16:30
3–PITTSBURGH: Apps (20), McDonough, Watson 19:30
Punitions: G. Bergman D 3:04, Hextall P 6:03, Polis P 10:20, Fontaine D 14:60.

3ème période
Aucun pointage.
Punition: Stackhouse D 5:59.

Lancers par:

Pittsburgh	1	4	7-21
Détroit	15	13	11-39

Gardiens: Edwards (D); Rutherford (P).
Assistance: 9,096.

Leafs 4, Islanders 2

TORONTO (PA) – Paul Henderson a marqué à deux reprises hier soir, pour conduire les Maple Leafs de Toronto à une victoire de 4-2 sur les Islanders de New York. Le premier des deux buts d'Henderson était le 200ème de sa carrière. Les Islanders ont encore été lamentables.

1ère période
1–TORONTO: Henderson (13) McKenny, Lundrigan 13:53
2–TORONTO: Thompson (9) Keon, Ellis 15:41
Punitions: Ullman T 1:05, Mair I 9:07, Spencer I, Monahan T, (mineure double), 18:57, Hart I 19:47.

2ème période
3–TORONTO: Keon (19) McKenny, Thompson 15:43
4–ISLANDERS: Harris(11) Hart 19:15
Punitions: Brown I 11:35, Harris I 16:32, Lundrigan T 17:30.

3ème période
5–TORONTO: Henderson (14) Ullman, Jarry 10:14
6–ISLANDERS: Lavender (6) Westfall, Henning 16:53
Aucune punition.

Lancers par:

Islanders	9	11	9 – 29
Toronto	14	18	16 – 48

Gardiens: Desjardins (I); Low (T).
Assistance: 16,337.

ASSOCIATION MONDIALE

Sharks 8, Cougars 5

CHICAGO (PA) – Trois buts d'Alton White, un joueur de couleur, et deux de Gary Veneruzzo ont conduit les Sharks de Los Angeles à un triomphe de 8-5 sur les Cougars de Chicago dans un autre match de l'Association Mondiale, hier.

1ère période
1–LOS ANGELES: Veneruzzo (25), Byers, Odrowski 2:50
2–LOS ANGELES: Veneruzzo (26), Leblanc 5:32
3–LOS ANGELES: Leblanc (10), White 10:06
Punitions: Wiekamp LA 6:35, Mavety C 11:30, Heiskale LA, Paiement C 13:47, Leblanc LA 14:26, McCaskill LA, Popiel C 15:34.

2ème période
4–CHICAGO: Morris (10), Zaine, Proceviat 4:35
5–CHICAGO: Morris (11), Sicinski, Mavety 9:15
6–CHICAGO: Popiel (17), Zaine, Fleming 9:37
7–LOS ANGELES: White (10), Byers 12:07
8–LOS ANGELES: White (11), Leblanc 14:19
9–LOS ANGELES: Byers (16), Nickamp, Watson 17:46
10–LOS ANGELES: White (12), Leblanc, Veneruzzo 19:05
Punitions: Gilmore LA 8:09, Slater LA, Sutherland LA, Popiel C. (majeures), Paiement C, (mineure et majeure), 10:03, Whitlock C 11:23.

3ème période
11–CHICAGO: Mavety (5), Fleming 10:33
12–CHICAGO: Morris (12), Mavety, Fleming 11:37
13–LOS ANGELES: McCaskill (8), Watson 19:49
Punitions: Paiement C, Gillow LA, Sutherland LA inconduite 12:04.

Lancers par:

Los Angeles	10	14	12-36
Chicago	12	10	7-29

Gardiens: I – Gillow (LA); McLeod (C).
Assistance: 3,149.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
MONT.	41	25	6	10	167	92	60
BOSTON	39	26	10	3	175	119	55
RANGERS	41	25	13	3	153	105	53
BUFFALO	42	23	12	7	155	114	53
DETROIT	41	19	16	6	126	128	44
TORONTO	41	15	20	6	132	136	36
VANC.	43	12	25	6	126	184	30
ISLAND.	42	4	34	4	79	197	12
Ouest							
CHICAGO	41	24	15	2	151	118	50
MINN.	40	19	16	5	129	117	43
ATLANTA	44	18	19	7	118	124	43
LOS ANG.	41	19	18	4	125	126	42
PITTS.	42	17	19	6	143	140	40
PHILAD.	41	17	18	6	138	144	40
ST-LOUIS	40	14	19	7	110	132	35
CALIF.	39	7	24	8	109	162	22

Avant-hier soir
Los Angeles 3, Islanders de N.Y. 2
Vancouver 3, St-Louis 0

Hier soir
Montréal 6, Minnesota 0
Détroit 2, Pittsburgh 1
Toronto 4, Islanders 2
Atlanta 5, Chicago 2
St-Louis à Californie

Ce soir
Rangers de N.Y. à Buffalo
Minnesota à Boston
Los Angeles à Philadelphie

MEILLEURS POINTEURS
(parties d'hier soir non comprises)

	B	P	Pts
Esposito, Boston	24	36	60
Mikita, Chicago	20	38	58
Lemaire, Montréal	30	27	57
Robert, Buffalo	27	29	56
Perreault, Buffalo	17	38	55
Clarke, Philadelphie	18	33	51
Martin, Buffalo	26	23	49
Cournoyer, Montréal	26	23	49
Hodge, Boston	22	27	49
Apps, Pittsburgh	19	29	48

AVANT-HIER SOIR

Canucks 3, Blues 0

1ère période
Aucun pointage.
Pun. Schmautz V 2:05, Evans SL 15:34.

2ème période
1–VANCOUVER: Tannahill (14), Boudrias, Schmautz 3:06
Pun.: Schmautz V 4:23, Roberto SL 8:46, Wilcox V 12:18, Wilson V 15:42, Schmautz V et Evans SL (majeures) 20:00.

3ème période
2–VANCOUVER: Kearns (2), Boudrias, Tannahill 15:22
3–VANCOUVER: McSheffrey (4), Tallon, Kearns 18:54
Pun.: McSheffrey V et Murphy SL 0:48.

Lancers par:

St-Louis	13	8	12	–	33
Vancouver	4	7	12	–	23

Gardiens: Stephenson, St-Louis; Wilson, Vancouver.
Assistance: 15,570.

ASSOCIATION MONDIALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	41	24	16	1	179	143	49
CLEVELAND	38	23	14	1	140	102	47
NEW YORK	44	23	21	0	188	161	46
QUEBEC	40	20	19	3	147	152	41
OTTAWA	39	17	19	4	145	173	37
PHILADELPHIE	40	15	25	0	138	182	30
Ouest							
WINNIPEG	44	24	18	2	162	134	50
MINNESOTA	41	20	18	3	133	136	43
LOS ANGELES	42	19	19	4	146	147	42
HOUSTON	38	17	17	4	135	136	38
ALBERTA	39	16	21	3	120	139	34
CHICAGO	38	13	24	1	114	142	27

Avant-hier soir
Ottawa 7, Québec 6
Los Angeles 4, Minnesota 3 (prolong)
Houston 7, N.-Angleterre 5

Hier soir
New York 4, Philadelphie 1
Winnipeg 6, Alberta 1
Los Angeles 8, Chicago 5

Ce soir
New York à Ottawa
Houston à Chicago
Cleveland à Minnesota

LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	Pts
QUEBEC	36	28	5	3	254	126	59
CORNWALL	39	29	9	1	212	145	59
SHAWINIGAN	37	19	17	1	177	163	39
SHERBROOKE	37	18	17	2	165	177	38
LAVAL	38	17	20	1	174	208	35
SOREL	37	15	19	3	191	227	33
MONTREAL	33	13	18	2	149	158	28
T.-RIVIERES	37	11	24	2	158	199	24
DRUMMOND.	36	7	28	1	168	245	15

Avant-hier soir
Sherbrooke 2, Trois-Rivières 1
Québec 4, Drummondville 2

Ce soir
Sorel à Cornwall
Montréal à Shawinigan

Demain soir
Laval à Montréal
Cornwall à Shawinigan
Trois-Rivières à Québec
Drummondville à Sherbrooke

LIGUE AMERICAINE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	41	22	9	10	167	105	54
BOSTON	44	20	19	5	139	154	45
ROCHESTER	37	18	13	6	123	127	42
PROVIDENCE	39	17	14	8	135	122	42
SPRINGFIELD	37	10	17	10	138	154	30
NEW HAVEN	45	10	27	8	149	213	28
Ouest							
CINCINNATI	44	30	12	2	191	133	64
TIDEWATER	40	21	12	7	153	130	49
HERSHEY	40	20	12	8	157	124	48
RICHMOND	41	15	21	5	140	153	35
CLEVELAND	39	12	20	7	135	149	31
BALTIMORE	39						

Avant-hier soir
Springfield 5, Boston 5
Virginia 3, Cincinnati 2
N.-Ecosse 6, Baltimore 1
Richmond 4, Hershey 2

Hier soir
New Heaven 7, Baltimore 4
Hershey 9, Cincinnati 4

Ce soir
N.-Ecosse à Richmond

LIGUE JR MAJEURE DE L'ONTARIO

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
TORONTO	40	29	5	6	236	121	64
OTTAWA	35	23	6	6	197	129	52
PETERBOROUGH	35	23	8	4	162	118	50
LONDON	35	15	14	6	178	155	36
St. CATHARINES	36	14	15	7	173	176	35
OSHAWA	35	14	17	4	167	173	32
HAMILTON	36	11	21	4	153	199	26
SUDBURY	34	9	18	7	139	184	25
KITCHENER	34	7	22	5	140	206	19
S.-STE-MARIE	36	6	25	5	133	215	17

Avant-hier soir
Toronto 8, Hamilton 2

Ce soir
Hamilton à Peterborough
Sudbury à Oshawa

ASSOCIATION MONDIALE

Raiders 4, Blazers 1

PHILADELPHIE (PA) – Un jeu de position impeccable et une performance de deux buts par Norm Ferguson ont permis aux Raiders de New York de vaincrent les Blazers de Philadelphie 4-1, hier soir.

1ère période
1–PHILADELPHIE: Lawson (29), Campbell, Harriman 7.34
Punitions: Kennedy NY 5.58, Douglas NY 6.35, Spencer P 13.41.

2ème période
2–NEW YORK: Ferguson (21), Lawton, Peacosh 17.34
3–NEW YORK: Jones (7), Reichmuth, Speer 18.55
Punitions: Willis NY 2.13, Campeau P 8.07, 10.46.

3ème période
4–NEW YORK: Ferguson (22), Peacosh, Speer 3.20
5–NEW YORK: Perry (9), Douglas, Reichmuth 6.04
Punitions: Lacroix P 4.30, McKenzie P 15.03.

Lancers par:

New York	8	10	13-31
Philadelphie	15	9	13-37

Gardiens: Kurt (NY); Parent (P).
Assistance – 3,312.

Jets 6, Oilers 1

1ère période
1–WINNIPEG: Gratton (10), Zanussi, McDonald 8:22
2–WINNIPEG: Bordeleau (30), Beaudin 13:11
3–WINNIPEG: Beaudin (16) 16:34
4–WINNIPEG: Black (13), Rousseau, Ash 16:51
Punitions: Hull W, Harrisson A, Bairé A, 0:03, Andreson A 14:59.

2ème période
5–WINNIPEG: Beaudin (17), Hull, Bordeleau 7:22
6–WINNIPEG: Black (14), Rousseau, Boyer 16:07
Punitions: Cuddie W 3:55, Johnson W 4:28, Rizzuto W 12:32.

Troisième période
7–ALBERTA: Blanchette (5) Perkins 9:27
Pénalités – Bordeleau W 9:35, Boyer W majeure, Barrie A mineure, majeure 15:07.

Lancers

Alberta	4	8	10–22
Winnipeg	14	11	10–35

Gardiens-Norris, Alberta; Wakely, Winnipeg.

LAGOS, Nigéria (AFP) – La journée a été fort calme hier à Lagos, où dans les différentes disciplines des Jeux africains se sont poursuivies les rencontres des tours préliminaires. Il n'y eut que trois médailles attribuées, dans le bassin de Suru-Lère, où un Nigérian, Bassey Ebito, remporta les 200 mètres papillon, empêchant ainsi l'Egyptien Ahmed Youssef de donner à l'Egypte sa 8ème médaille d'or en natation.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Après les deux premiers programmes 1973 de la piste Blue Bonnets, notre sélectionneur n'a qu'un vainqueur en 20 courses. Mais il se propose de se racheter dès le programme-loto-perfecta ce soir, comme suit:

1ère course: 1 – Last Resort (6); 2 – Bert Argenteuil (1); 3 – Susies Speed (8).

2ème: 1 – Royal Mir (6); 2 – Symbol Hawk (2); 3 – Her Irish (9).

Paris doubles suggérés: 6-6, 6-2, 1-6 et 1-2.

3ème: 1 – Southern Song (3); 2 – J.T. Parker (4); 3 – Stone Patch (2).

4ème: 1 – Liberator Hanover (4); 2 – R.D's Ike (3); 3 – Wana Steam (2).

Quinielas suggérées: roulette 2-3-4.

5ème: 1 – Blandville (3); 2 – Now Hear This (9); 3 – Green River Ruthie (4).

6ème: 1 – J.G. Dell (1); 2 – Reserve Limits (4); 3 – Vifardan (5); 4 – Vivi Noc (8).

Quinielas suggérées: roulette 1-4-5-8.

7ème: 1 – Connie Drummond (7); 2 – Granby Guy (1); 3 – Best Chance (8).

8ème: 1 – All Brass (3); 2 – Marcella Lobell (4); 3 – Tuffy C. Bunter (1); 4 – David A. Brook (7).

Quinielas suggérées: roulette 1-3-4-7.

9ème: 1 – Waiata (6); 2 – Bravo Angus (5); 3 – Jay Quick (3).

10ème: 1 – Valleyfield Spin (1); 2 – Raider City (8); 3 – Armstead Mick (3); 4 – Dominion Ned (5).

Exactas suggérées: 1-8, 1-3 et 1-5.

LES SPORTS À LA PIGE

LES EXPOS de Montréal, qui avaient le 7ème choix au premier tour, ont repêché, hier à New York, le joueur libre Thomas Ford, de Détroit (ça va de soi avec un tel nom!). Le jeune homme est un lanceur gaucher. Les Phillies de Philadelphie, qui avaient le tout premier choix lors de ce repêchage annuel des joueurs libres, ont pour leur part choisi l'arrêt-court Alan Bannister, 22 ans, qui a abandonné ses études à l'université Arizona. En tout et partout, les Expos ont repêché 18 jeunes joueurs, dont 8 lanceurs.

* * *

LES PROPRIETAIRES des clubs de baseball majeur se réunissent, aujourd'hui et demain à Chicago, pour discuter de différentes et possibles innovations et, surtout, de problèmes pouvant causer une autre grève de joueurs avant le début de la prochaine saison. Les innovations qui seront particulièrement discutées seront un calendrier mixte entre les ligues Nationale et Américaine et l'emploi d'un frappeur de relève attitré pour les lanceurs. Le problème principal à l'ordre des deux jours est une nouvelle "entente de base" avec l'association des joueurs, celle de l'an dernier ayant pris fin le 31 décembre. Il sera question du fonds de pension des joueurs, de salaires minimums, de la clause de réserve (pour ne pas dire d'exclusivité), de la longueur du calendrier des parties, des indemnités pour les repas, etc... A propos de la clause d'exclusivité, les propriétaires ont suggéré aux joueurs un plan selon lequel ils deviendraient libres de toute attache si, à leur 6ème saison avec un club, ils ne touchaient pas encore $30,000 ou si, à leur 9ème année, ils ne gagnaient pas au moins $40,000. Les joueurs ont catégoriquement refusé ce plan.

* * *

LE CLUB BRANDON, de calibre benjamin, a perdu 7-3 contre une équipe d'écoliers de Berne, Suisse, avant-hier. C'était la deuxième défaite consécutive des jeunes joueurs de hockey canadiens puisqu'ils avaient été battus 8-3 par les champions benjamins de France à Paris lundi soir dernier. Jusqu'ici, dans leur tournée européenne, les écoliers ontariens ont enregistré 5 victoires, subi 5 défaites et fait match nul une fois.

* * *

GABE PAUL, vice-président et directeur général des Indiens de Cleveland de la ligue de baseball Américaine, est devenu, hier, l'un des 15 nouveaux propriétaires des Yankees de New York de la même ligue. Lorsque le reseau CBS a récemment vendu les Yankees pour $10,000,000, après les avoir achetés pour $13,200,000 en 1974, la liste des nouveaux propriétaires ne comprenait que 12 noms. Paul, 62 ans, est un ancien administrateur des clubs Cincinnati et Houston. Il passa au club Cleveland il y a 12 ans.

* * *

JIMMY SNYDER, le célèbre preneur au livre de Las Vegas surnommé "The Greek", a révélé hier qu'il favorisait Joe Frazier à 5 contre 1 pour vaincre George Foreman lors de leur combat pour le championnat mondial des boxeurs poids lourds, match qui aura lieu à Kingston, Jamaïque, lundi le 22 janvier prochain.

* * *

SEULEMENT 30,000 billets ont jusqu'ici été vendus pour le "Pro Bowl" du 21 janvier prochain au stade Texas de Dallas qui peut contenir 65,000 spectateurs. Le match mettra en vedette les as de la section Nationale contre ceux de la section Américaine de la ligue de football Nationale, l'instructeur de la première équipe étant Tom Landry, du club Dallas, et celui de la seconde Chuck Noll, du club Pittsburgh.

* * *

BERNE, capitale de la Suisse, sera le site du championnat mondial de curling en 1974. C'est ce que Royal Caledonian Curling Club de Montreal et Air Canada, commanditaire de l'événement, ont annoncé hier. Ce sera la première fois que la Suisse sera l'hôte de ce championnat du monde. Berne était parmi quatre villes candidates à ce tournoi annuel organisé depuis 1959. Les villes de Perth, Falkirk et Aviemore, toutes en Ecosse, avaient également posé leur candidature. "Les quatre délégations ont soumis des présentations intéressantes", a déclaré D.E. McLeod, président du comité de sélection du "Balai d'argent" d'Air Canada. "Comme ce championnat s'est déjà déroulé en Ecosse et devant la popularité croissante du curling sur le continent européen nous avons choisi la capitale de la Suisse. Nous sommes également heureux de constater que Berne dispose d'installations de curling et d'hôtellerie qui assureront le succès de cet événement en 1974". Le tournoi aura lieu en mars de l'année prochaine. D'autre part, les préparatifs du tournoi de cette année, qui sera disputé à Régina, Saskatchewan, du 19 au 24 mars prochain, vont bon train. Le Canada défendra le titre remporté l'an dernier à Garmisch-Partenkirchen, Allemagne de l'Ouest, contre 9 autres pays, soit l'Ecosse, les Etats-Unis, la Suède, la Suisse, la France, la Norvège, l'Allemagne, l'Italie et le Danemark, ces deux derniers participant à l'événement pour la première fois. Le Canada, soit dit en passant, a remporté le championnat 12 fois au cours des 14 tournois jusqu'ici disputés.

* * *

BILL BAKER, le rude ailier défensif des Roughriders de la Saskatchewan de la section ouest de la ligue Canadienne de football, vient d'être nommé gérant du Bureau des congrès de Regina. Il assumera ses nouvelles fonctions le 1er février. Baker, né à Sherridon, Manitoba, a déjà travaillé à l'Office du tourisme du gouvernement provincial de la Saskatchewan et aussi comme directeur-administrateur de son association forestière.

* * *

LES ROUGHRIDERS de la Saskatchewan viennent d'embaucher Don Powell et Bud Riley à titre d'adjoints au nouvel instructeur John Payne.

Laurie Kreiner est 4ème

Encore et toujours Proell

PFRONTEN, Allemagne de l'Ouest (d'après PC, PA et AFP) – Comme prévu, l'Autrichienne Annemarie Proell, actuellement sans rivale en descente, a remporté hier sa 5ème victoire de la saison en Coupe du Monde (dont 4 descentes) et sa 2ème en autant de jours, en gagnant à Pfronten la seconde descente du Breitenberg-Pokal, en une minute et 16.79 secondes, devant ses compatriotes Irmgard Lukasser et Ingrid Gfoelner.

Mais c'est la Canadienne Laurie Kreiner, de Timmins (Ont.), qui a encore causé la surprise de la journée en prenant la 4ème place en 1;0 18.82, la meilleure course de sa jeune carrière en descente. La veille au même endroit, Laurie s'était classée 5ème.

Mlle Kreiner ne cesse de s'améliorer depuis le début de la saison, s'étant d'abord classée 13ème à Val d'Isère, en France, puis 9ème à Saalbach, en Autriche. Sa très jeune soeur Kathy a terminé 21ème, deux rangs derrière la Torontoise Judy Crawford. Carolyn Oughton et Virginia Honeyman, les deux autres skieuses de l'équipe canadienne, ont terminé respectivement 36ème et 44ème.

Forte avance

Grâce à cette victoire, Mlle Proell a encore augmenté son avance en Coupe du Monde, qu'elle cherche à décrocher pour une 3ème saison consécutive pour un record. Elle totalise maintenant 125 points, contre 56 et 55 pour Mlles Kaserer et Lukasser, ses plus proches rivales, et 51 pour la Française Patricia Emonet.

En Coupe des Nations, l'Autriche, qui totalise maintenant 519 points après avoir placé cinq de ses représentantes parmi les 10 premières hier, a une forte avance de 303 points sur la Suisse, blanchie hier. En ajoutant 11 points hier, le Canada en a maintenant 49 pour la 6ème place, 56 derrière l'Allemagne de l'Ouest et 18 devant les Etats-Unis.

Cette descente, indentique à celle de la veille (longue de 2,022 mètres sur dénivellation de 503m, 20 portes), a été courue par temps clair et froid, sur une neige glacée. La gagnante n'a jamais laissé aucun doute quant à sa victoire.

Marie-Thérèse Nadig, de Suisse, la double championne olympique, a été victime d'une chute. Elle s'est blessée au bras gauche et au visage, et elle souffre apparemment d'une légère commotion. La Française Isabelle Mir, une autre dangereuse concurrente, a commis une faute qui l'a fait heurter une barrière. Elle a dû s'arrêter, perdant ainsi toute chance et terminant loin derrière.

THOENI VAINQUEUR
TARVISIO, Italie (PA) -- L'Italien Gustavo Thoeni, champion de la Coupe du Monde, a gagné hier le slalom spécial du trophée Duc D'Aoste, pour ainsi prendre les devants au classement de la coupe d'Europe 1973 de ski. Thoeni a gagné les deux manches en un temps combiné de 95.60 secondes, pour triompher de l'Autrichien Johann Kniewasser (97.02).

EXPORT "A"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 — 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski — 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke — 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières — 378-4541

la Baie D'HUDSON

ZOOM73

MANTEAUX TROIS-QUARTS EN FOURRURES À PRIX FAISANT CHAUD AU COEUR

De petits manteaux adorables en fourrures luxueuses avec panneaux latéraux en cuir. La nouvelle mode jeune, allurée, sport. Cette mode est pour vous! Vous pouvez vous permettre le plaisir de la porter grâce à notre super-vente de fourrures de janvier. Des manteaux sport avec le luxe de la fourrure, la douceur de la fourrure, merveilleux avec les pantalons, les palazzos, ils vous emmitoufleront douillettement et vous garderont au chaud en beauté tout l'hiver.

A. **Rat musqué avec col en raton laveur.** Modèle avec attrayants panneaux de daim brun aux côtés, poches circulaires dernière mode et ceinture nouée. Naturel ou ambre.

B. **Le classique raton laveur** avec large col pouvant se relever pour cacher les oreilles. Panneaux de daim couleur muscade.

C. **Manteau en queues de vison** de plusieurs teintes: brun pâle et foncé, gris, noir et blond. Panneaux de cuir couleur chocolat et col encoché en raton laveur teint. Tailles 10 à 16 dans le lot.

Achats au magasin seulement. La Baie—Fourrures, rayon 152, au deuxième, centre-ville. Choix à Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

VENTE DE FOURRURES EN JANVIER

$389

Facilités de paiement sur demande.

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
LE LABEL LA BAIE
Atteste de la valeur de la marchandise. De la qualité des peaux. De la supériorité de la confection. De l'actualité de la coupe. C'est pour vous un synonyme de beauté et de satisfaction durables.

DU NOUVEAU
PRESTO
Composez
844-1515
poste 214
votre compte est tout prêt quand vous en avez besoin.

Garez votre voiture au Parkade La Baie

Simplifiez-vous la vie... garez votre voiture au Parkade à niveaux multiples rue Aylmer. C'est un stationnement abrité moderne, et ce n'est pas cher, donc aucun problème.
35¢ pour la première demi-heure.
35¢ pour la deuxième demi-heure.
35¢ pour chaque heure subséquente.
Tarif maximal du soir: **$1** de 6 h p.m.à 1 h a.m.

Faites une pause dans l'un des restaurants La Baie

Centre-ville:
- Le Buffet — libre service — au septième
- La salle à manger Regency — vins, alcools — au sixième
- La Soupière — repas légers — au cinquième
- La Casse-croûte — comptoir — au sous-sol

À Dorval:
- Le Buffet — libre-service — au deuxième

À Laval:
- La Chaumine — au deuxième

Pour des voyages sans souci consultez l'agence
"Ask Mr. Foster"
La Baie du centre-ville
au cinquième
Tél.: 844-1515, poste 488

Dr. Scholl à la Baie

- Service complet d'un pédicure.
- Souliers confortables... au pas de la mode.

La Baie — Niveau du métro, centre-ville

Achats à domicile
Pour retenir les services de nos maîtres-décorateurs
composer
844-1515
poste 242

7 magasins à Montréal et en banlieue

40 autres magasins au Québec

CENTRE-VILLE	LAVAL	DORVAL	ROCKLAND	BOULEVARD	SNOWDON	MAGASIN DE L'ENTREPÔT
rue Ste-Catherine					5343 Chemin-de-la-Reine-Marie	2105, 23ième avenue, Lachine
844-1515	688-8970	631-6741	739-5521	728-4571	844-2811	636-9633

HEURES D'OUVERTURES
Lundi à mercredi 9 h 30 à 6 h. — Jeudi et vendredi 9 h 30 à 9 h. — Samedi 9 h 30 à 5 h.